



Lesieur Cristal

NOTE D'INFORMATION

OFFRE DE VENTE AU PUBLIC A L'INITIATIVE DE SNI

**OFFRE DE VENTE AU PUBLIC PORTANT SUR LA CESSIION DE 6 291 229 ACTIONS
LESIEUR CRISTAL SOIT 22,8% DU CAPITAL**

NOMBRE D'ACTIONS A CEDER

6 291 229 actions

Coupon 2013 attaché

PRIX DE CESSIION

Type d'ordre I : 85 dirhams par action

Type d'ordre II : 93 dirhams par action

MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION

580 806 257 dirhams

PERIODE DE SOUSCRIPTION

DU 26 Mai AU 30 Mai 2014 INCLUS

Cette offre ne s'adresse pas aux OPCVM monétaires

Organismes Conseils	Organisme chargé de l'enregistrement		Chef de File du syndicat de placement
 Attijariwafa bank CORPORATE FINANCE	<u>Côté vendeur</u> ATTIJARI Intermédiation	<u>Côté Acheteurs</u> Toutes les sociétés de bourse	ATTIJARI Intermédiation

Membres du syndicat de placement



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1- 93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 16 Mai 2014 sous la référence VI/EM/011/2014.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	4
DEFINITIONS	6
AVERTISSEMENT	8
PREAMBULE	9
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LESIEUR CRISTAL SA	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LESIEUR CRISTAL	12
III. L'ORGANISME CONSEIL	27
IV. LE CONSEIL JURIDIQUE	28
V. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	29
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION	30
I. CADRE DE L'OPERATION	31
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	33
III. ACTIONNAIRES CEDANTS	33
IV. STRUCTURE DE L'OFFRE	33
V. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE	39
VI. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS LESIEUR CRISTAL	47
VII. CALENDRIER DE L'OPERATION	48
VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION	48
IX. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS	55
X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES	56
XI. PROCEDURE DE CONTROLE ET D'ENREGISTREMENT PAR LA BOURSE DE CASABLANCA	57
XII. ENTITES CHARGEES D'ENREGISTRER L'OPERATION	58
XIII. MODALITES DE REGLEMENT LIVRAISON	58
XIV. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS	59
XV. COMMISSIONS LIEES A L'OPERATION	59
XVI. FISCALITE	60
XVII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	61
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE LESIEUR CRISTAL	62
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL	63
II. NANTISSEMENT D'ACTIFS	71
III. NANTISSEMENT D'ACTIONS	72
IV. NOTATION	72
V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES	72
VI. ORGANES D'ADMINISTRATION	74
VII. ORGANES DE DIRECTION	80
VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	84
IX. COMITES DE LESIEUR CRISTAL	85
PARTIE IV. MARCHE DE LESIEUR CRISTAL	91
I. LE MARCHE INTERNATIONAL DES GRAINES OLEAGINEUSES (SOURCE FAO)	92
II. LE MARCHE MAROCAIN DES GRAINES OLEAGINEUSES	98
III. LE MARCHE NATIONAL DE L'HYGIENE CORPORELLE ET MENAGE	109
PARTIE V. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL	114
I. HISTORIQUE	115
II. APPARTENANCE DE LESIEUR CRISTAL AU PERIMETRE SOFIPROTEOL	116
III. METIERS DU GROUPE LESIEUR CRISTAL	128
IV. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL	137
V. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT	141
VI. LA POLITIQUE DE COUVERTURE	145
VII. MOYENS TECHNIQUES ET STOCKAGE	145
VIII. RESSOURCES HUMAINES	153
IX. SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION	161

X.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION	163
XI.	POLITIQUE MARKETING ET COMMERCIALE.....	164
XII.	POLITIQUE QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	165
XIII.	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	167
PARTIE VI.	ANALYSE FINANCIERE	169
I.	PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX	170
II.	PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	191
PARTIE VII.	PERSPECTIVES.....	212
I.	PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU MARCHÉ	213
II.	PERSPECTIVES FINANCIERES DE LESIEUR CRISTAL	221
PARTIE VIII.	FACTEURS DE RISQUE.....	231
I.	RISQUE LIE A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE.....	232
II.	RISQUE LIE AU RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES	232
III.	RISQUES LIES AU TAUX DE CHANGE	232
IV.	RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	232
V.	RISQUES INDUSTRIEL	233
VI.	RISQUES HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	233
VII.	RISQUE LIE AUX RESSOURCES HUMAINES	233
VIII.	RISQUE LIE AUX ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE AVEC L'UNION EUROPEENNE	233
PARTIE IX.	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	235
PARTIE X.	ANNEXES	237
I.	COMPTES SOCIAUX LESIEUR CRISTAL	238
II.	COMPTES CONSOLIDES LESIEUR CRISTAL.....	292
III.	MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION	322

ABREVIATIONS

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
B to B	Business to Business
B to C	Business to Consumer
BAM	Bank Al-Maghrib
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CA	Chiffre d'affaires
CBOT	Chicago Board of Trade
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGI	Code Général des Impôts
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CMR	Caisse Marocaine des Retraites, agissant pour le compte du régime des pensions civiles.
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
DCF	Discounted Cash Flow
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FAO	Food and Agricultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FCP	Fonds Commun de Placement
FF	Francs français
FR	Fonds de Roulement
HAACP	Hazard Analysis Critical Control Point
Ha	Hectare
HHT	Hand Held Terminal
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
J.h.	Jours hommes
KDh	Millier(s) de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre
KT	Millier(s) de tonnes
KTND	Millier(s) de Dinars tunisiens
L	Litre
LES	Lesieur Cristal (ticker)
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MAMDA-MCMA	MAMDA et MCMA : Les entités MAMDA et MCMA sont juridiquement indépendantes sans aucun lien capitalistique.
MASI	Moroccan All Shares Index
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
MDh	Million(s) de Dirhams

MENA	Middle East North Africa (Moyen-Orient, Afrique du Nord)
MENACA	Middle East North Africa Central Asia (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Asie Centrale)
MEUR	Million(s) d'Euros
Mrds Dh	Milliard(s) de Dirhams
Mrds EUR	Milliard(s) d'Euros
Mrds USD	Milliard(s) de Dollars
MUSD	Million(s) de Dollars
NA	Non applicable
NJHF	Nombre de jours hommes de formation
NS	Non significatif
OPA	Offre Publique d'Achat
OPV	Offre de vente au public
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PMV	Prix Moyen de Vente
QSE	Qualité Sécurité Environnement
REX	Résultat d'Exploitation
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SNI	Société Nationale d'Investissement
T	Tonne
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TM	Tonne Métrique
TND	Dinar tunisien
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var.	Variation
VE	Valeur d'Entreprise
WACC	Weighted Average Cost of Capital

DEFINITIONS

Acide gras	Un acide gras est une famille de molécules lipidiques, qui renferme notamment les oméga-3 et les oméga-6. Il existe trois types d'acides gras : ■ les acides gras saturés ; ■ les acides gras mono-insaturés (la chaîne carbonée contient une double liaison) ; ■ les acides gras polyinsaturés (contenant plusieurs doubles liaisons). L'utilisation et l'assimilation des acides gras par l'organisme ne peut se produire qu'en présence et en synergie avec des nutriments tels que minéraux, oligoéléments, vitamines, enzymes.
Agrégation	Modèle d'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale. C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel qui permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées de bénéficier des techniques modernes de production et du financement et d'accéder au marché intérieur et extérieur.
Alcalin	Produit chimique qui, à l'inverse d'un acide, est capable de capturer un ou plusieurs protons. Un milieu riche en bases est dit basique ou alcalin. La réaction chimique d'un acide et d'une base donne un sel et de l'eau. C'est un produit caustique, qui peut provoquer des brûlures. Les bases les plus connues sont la chaux vive, l'ammoniaque et la soude. Il existe différents modèles chimiques pour expliquer le comportement des bases.
Biodiesel	Le biodiesel, ou biogazole est une alternative au carburant pour moteur diesel classique : gazole ou pétrodiesel. Le biodiesel peut être utilisé seul dans les moteurs (B100) ou mélangé avec du pétrodiesel (B20, B5, B2, etc)[Note 1]. Ce biocarburant est obtenu à partir d'huile végétale ou animale, transformée par un procédé chimique appelé transestérification faisant réagir cette huile avec un alcool (méthanol ou éthanol), afin d'obtenir du EMHV ou du EEHV (suivant l'alcool utilisé).
Biolubrifiant	Lubrifiant rapidement biodégradable et non toxique pour les êtres humains et les milieux aquatiques. Il peut être à base d'huile végétale (ex. huile de colza) ou d'esters synthétiques fabriqués à partir d'huiles renouvelables modifiées ou de produits d'origine pétrolière.
Chimie renouvelable	La chimie renouvelable (ou « verte ») prévoit la mise en œuvre de principes pour réduire et éliminer l'usage ou la génération de substances néfastes pour l'environnement, par de nouveaux procédés chimiques et des voies de synthèses « propres », c'est-à-dire respectueuses de l'environnement.
Décoloration	A la sortie de la neutralisation, l'huile reste encore trop foncée pour être commercialisée. Ainsi, les pigments responsables de la coloration doivent être éliminés ; pour cela l'huile est traitée par une terre activée vers 90-100°C sous agitation, cette même terre sera éliminée par filtration.
Emballage PEHD	Emballage en polyéthylène haute densité (PEHD). Le PEHD est utilisé par exemple pour produire des caisses de plastiques hautement résistantes, des pistes de glisse pour patinoire, des emballages de produits détergents ou de lait.
Emballage PET	Le polytéréphtalate d'éthylène, plus connu sous le nom de polyéthylène téréphtalate (traduction impropre de l'anglais) ou PET, que l'on trouve également avec l'abréviation PETE, est un plastique de type polyester saturé, par opposition aux polyesters thermodurcissables. Chimiquement, c'est le polymère obtenu par la polycondensation de l'acide téréphtalique et de l'éthylène glycol. Malgré sa dénomination, il n'y a aucune similitude avec le polyéthylène.
Extrusion	L'extrusion est un procédé de fabrication (thermo) mécanique par lequel un matériau compressé est contraint de traverser une filière ayant la section de la pièce à obtenir. On forme en continu un produit long (tube, tuyau, profilé, fibre textile) et plat (plaque, feuille, film).
Fardelage	Procédé d'emballage consistant à envelopper des fardeaux sous film rétractable.
Finissage	Une Ligne de Finissage pour savon de ménage prévoit une des deux sections suivantes alternatives : ■ Coupe et Moulage : La barre de savon extrudée par la Boudineuse est coupée en continu en billettes par la découpeuse. Les morceaux de savon sont envoyés à la mouleuse, qui se trouve en aval, où ils sont moulés avant d'être envoyés à la section de conditionnement. ■ Coupe et Marquage : La barre de savon extrudée par la boudineuse est coupée en morceaux au moyen d'une découpeuse. Ces morceaux sont directement moulés en relief au moyen d'un dispositif à rouleau.

Huile palmiste	L'huile de palmiste est de couleur blanche. Extraite des graines décortiquées, à haute teneur en acidité, elle est utilisée également en alimentation et dans l'industrie (savons, lubrifiants ...). L'huile de palme et l'huile de palmiste sont riches en acides gras saturés et sont partiellement à l'état solide aux températures tempérées.
Investisseurs Institutionnels	Désigne les investisseurs institutionnels ayant acquis des titres Lesieur Cristal auprès de SNI le 10 février 2012 : CMR, CIMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance
Nouaison	Phase initiale de la formation du fruit. C'est le moment où l'ovaire de la fleur se transforme en fruit après la fécondation.
Offre	Désigne l'offre de vente au public portant sur la cession des actions Lesieur Cristal appartenant à SNI.
Oléagineux	Les oléagineux sont des plantes cultivées spécifiquement pour leurs graines ou leurs fruits riches en matières grasses, dont on extrait de l'huile à usage alimentaire, énergétique ou industriel.
Oléicole / Oléiculture	L'oléiculture est la culture et l'exploitation des oliviers afin de produire des olives de table ou de l'huile d'olive.
Opération	Désigne l'offre de vente au public portant sur la cession des actions Lesieur Cristal appartenant à SNI.
Raffinage chimique	Le procédé de raffinage chimique consiste en l'élimination des acides gras libres avec des solutions basiques, le plus souvent de la soude.
Raffinage physique	Le procédé de raffinage physique consiste en l'élimination des acides gras libres par distillation à température élevée.
Revamping	Ensemble d'interventions sur une installation existante en vue de modifier et/ou accroître sa production.
Sleeve	C'est une opération qui utilise des manchons rétractables ou plus communément appelés Sleeve comme support de conditionnement. Ces derniers peuvent être neutres ou personnalisés. (manchons : Cylindre destiné à relier deux tuyaux).
Société	Désigne Lesieur Cristal.
Soufflage	C'est une technique qui permet de donner du volume aux objets en verre (ou en plastique) lors de leurs créations.
Suif	Le suif est un produit résiduel obtenu par la fonte de la graisse d'espèces animales comme le mouton et le bœuf. Cette matière première est utilisée en savonnerie pour la fabrication du savon par une réaction de saponification. Le suif peut être aussi utilisé pour l'assouplissement et l'imperméabilisation des cuirs. Enfin, source de lipides énergétiques il peut aussi entrer dans la composition d'aliments pour les animaux.
Tourteaux	Les tourteaux sont les résidus solides obtenus après extraction de l'huile des graines ou des fruits oléagineux. Ce sont les coproduits de la trituration, c'est-à-dire l'industrie de fabrication de l'huile. Ils représentent généralement de 50 à 75 % de la masse des graines.

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à la société.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de la société.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital, objet de la dite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni Lesieur Cristal, ni Attijari Finances Corp. n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de la société, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp., agissant en qualité de conseiller financier, conformément aux modalités fixées par la Circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- commentaires, analyses et statistiques fournis par Lesieur Cristal, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de s'assurer de la sincérité des informations contenues dans la présente note d'information ;
- liasses comptables et fiscales de Lesieur Cristal pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- les comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires de Lesieur Cristal pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 et pour l'exercice en cours jusqu'à la date du visa ;
- rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés de Lesieur Cristal pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées de Lesieur Cristal des exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013 ;
- les prévisions établies par le management de Lesieur Cristal.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de Lesieur Cristal et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - ✓ elle est disponible à tout moment au siège social de Lesieur Cristal sis au 1, Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires Casablanca 20300 ;
 - ✓ elle est disponible auprès des points de collecte du réseau de placement ;
 - ✓ elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LESIEUR CRISTAL SA

Identité

Dénomination ou raison sociale	Lesieur Cristal
Représentant légal	M. Khalid CHEDDADI
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	1 Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires Casablanca 20300
Numéro de téléphone	+212 5 22 25 14 86
Numéro de fax	+212 5 22 25 14 85
Adresse électronique	khalid_cheddadi@cimr.ma

Attestation

Objet : Offre de vente au public

Le Président du conseil d'administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Lesieur Cristal ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Khalid CHEDDADI

Président du Conseil d'Administration

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LESIEUR CRISTAL

Dénomination ou raison sociale	ERNST & YOUNG	FIDAROC THORNTON	GRANT
Prénoms et nom	Abdeslam BERRADA ALLAM	Faiçal MEKOUAR	
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca	47, rue Allal Benabdellah, Casablanca	
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00	05.22.54.48.00	
Numéro de fax	05.22.39.02.26	05.22.29.66.70	
Adresse électronique	abdeslam.berrada@ma.ey.com	f.mekouar@fidarocgt.ma	
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2012	2008	
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2013	

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note, avec les états de synthèse sociaux tels que audités par les co-commissaires aux comptes Price Waterhouse et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice 2011 et par nos propres soins au titre des exercices 2012 et 2013.

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2011, 2012 et 2013.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans la présente note, avec les états de synthèse consolidés tels que audités par les co-commissaires aux comptes Price Waterhouse et Fidaroc Grant Thornton au titre de l'exercice 2011 et par nos propres soins au titre des exercices 2012 et 2013.

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

PRICE WATERHOUSE

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)**EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 8 juin 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lesieur Cristal, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 288 600 237,65 dont un bénéfice net de MAD 29 425 619,71.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31 décembre 2011 à MAD 299 millions contre MAD 272 millions au 31 décembre 2010. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 16 avril 2012

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LESIEUR CRISTAL, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 404.297.167,94 dont un bénéfice net de MAD 118.745.096,65.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31 décembre 2012 à MAD 328 millions contre MAD 299 millions au 31 décembre 2011. Il est à noter que, le Management de la société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais.

Casablanca, le 16 avril 2013

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LESIEUR CRISTAL comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 457.191.374,20 dont un bénéfice net de MAD 173.448.890,13.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lesieur Cristal au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devraient être précisées ultérieurement par voie de décret.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance et de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 29 avril 2014

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR

PRICE WATERHOUSE

101, Bd Massira El Khadra
20 000 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDES)
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 1352 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 33.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe. Lesieur Cristal au 31 décembre 2011, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31

décembre 2011 à MAD 299 millions contre MAD 272 millions au 31 décembre 2010. Il est à noter que, le Management de la Société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé conformément aux normes IFRS à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 16 avril 2012

Price Waterhouse

A. BIDAHA

Fidaroc Grant Thornton

F.MEKOUAR

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Lesieur Cristal et ses filiales (Groupe Lesieur Cristal) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.438 millions dont un résultat net consolidé de MAD 106 millions.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que les dispositions des Lois de Finances 2004 et 2005 ont eu pour effet de créer un différentiel entre les taux de TVA applicables aux produits finis de Lesieur Cristal et ceux de ses principaux intrants générant ainsi un crédit de TVA structurel ne pouvant être demandé en remboursement, qui s'est établi au 31

décembre 2012 à MAD 328 millions contre MAD 299 millions au 31 décembre 2011. Il est à noter que, le Management de la Société continue ses démarches en interne et auprès des autorités compétentes visant à résorber ce crédit de TVA dans les meilleurs délais. La Société a procédé conformément aux normes IFRS à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 16 avril 2013

ERNT & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR

ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

FIDAROC GRANT THORNTON

47, rue Allal Benabdellah
20100, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe LESIEUR CRISTAL, comprenant le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.461 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 125 millions.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité sur celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LESIEUR CRISTAL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013 ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devraient être précisées

ultérieurement par voie de décret. La société a procédé, conformément aux normes IFRS, à l'actualisation de ce crédit de TVA.

Casablanca, le 29 avril 2014

ERNT & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

FIDAROC GRANT THORNTON

Faiçal MEKOUAR

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentants légaux	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Boulevard Hassan II - Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 64 35/36
Numéro de fax	05 22 47 64 32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Lesieur Cristal de l'opération à travers :

- les requêtes d'informations et différents éléments de compréhension auprès de Lesieur Cristal ;
- l'analyse des comptes sociaux et consolidés des exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- l'analyse des rapports de gestion des exercices 2011, 2012 et 2013 ;
- la lecture des procès verbaux des organes d'administration et des assemblées d'actionnaires de Lesieur Cristal relatif aux exercices 2011, 2012, 2013 et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

La préparation de cette note d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein d'Attijari Finances Corp.

Par ailleurs, Attijari Finances Corp. est une filiale d'Attijariwafa bank, société détenue par SNI à hauteur de 47,84%. A la date de rédaction de la présente note d'information, SNI détient une participation de 22,8% dans le capital et les droits de vote de Lesieur Cristal. Nous attestons avoir mis en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Idriss BERRADA

Directeur Général

IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité

Dénomination ou raison sociale	Naciri & Associés - Allen & Overy
Représentant légal	Me Hicham NACIRI
Fonction	Associé – Avocat aux Barreaux de Casablanca et de Paris
Adresse	Anfa Place, Centre d’Affaires, Immeuble A, 2ème étage, Boulevard de la Corniche, Casablanca, Maroc
Numéro de téléphone	05 20 47 80 47
Numéro de fax	05 20 47 81 00
Adresse électronique	hicham.naciri@allenoverly.com

Attestation

L’Opération, objet de la présente note d’information, est conforme aux dispositions statutaires de Lesieur Cristal, et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Me. Hicham NACIRI

Associé – Avocat aux Barreaux de Casablanca et de Paris

V. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter la personne ci-après :

Identité

Responsable	Fatima Zahra ELKHLIFI
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	1 Rue Caporal Corbi BP: 3095 Roches Noires - Casablanca 20300
Numéro de téléphone	05 22 67 93 00
Numéro de fax	05 22 35 77 54
Adresse électronique	elkhelifi@lesieur-cristal.co.ma

PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

I.1 RECONFIGURATION DU CAPITAL DE LESIEUR CRISTAL AU COURS DE L'EXERCICE 2012

I.1.1 Cession du contrôle de Lesieur Cristal au groupe Sofiprotéol

Suite à la fusion des holdings ONA et SNI décidée par leurs Conseils d'Administration respectifs du 25 mars 2010, une réorientation stratégique s'est opérée pour l'ensemble des participations de l'ensemble fusionné se traduisant par :

- une évolution du nouvel ensemble du statut de groupe multi-métiers opérationnel vers celui de holding de portefeuille et d'investissement, impliquant la cession du contrôle des sociétés ayant atteint un stade de développement pérenne ;
- la cession du contrôle des participations ayant atteint un stade de développement pérenne et l'augmentation de leur flottant en bourse.

Conformément à cette évolution stratégique, un processus de cession ouvert et compétitif a été initié début 2011 par SNI et s'est conclu par l'acquisition, par Oléosud, filiale de Soprol (groupe Sofiprotéol) de 41% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal à un prix de 115 dirhams par action. Suite à cette opération, devenue effective le 10 février 2012, Soprol, par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, est devenu l'actionnaire de référence et l'opérateur industriel de Lesieur Cristal.

Cette opération avait permis à ce nouveau partenaire de poursuivre sa stratégie d'internationalisation, axée notamment sur le bassin méditerranéen, et de devenir ainsi le leader sur le marché marocain des huiles alimentaires. Sofiprotéol souhaitait en outre à travers cette acquisition contribuer au déploiement des cultures oléagineuses de colza, de tournesol et d'olive dans le pays et au succès du Plan Maroc Vert.

L'opération a également ouvert une nouvelle phase dans le renforcement du leadership et le développement de Lesieur Cristal sur ses marchés. Le groupe Sofiprotéol, acteur majeur du marché des oléo-protéagineux, constitue du fait de ses compétences agricoles, industrielles et commerciales un partenaire de premier choix pour Lesieur Cristal.

Depuis 2012 et sous l'impulsion de Sofiprotéol, Lesieur Cristal capitalise sur ses atouts stratégiques majeurs afin de développer ses activités au Maroc et à l'international via une stratégie marketing innovante et créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

I.1.2 Cession d'une participation de 12,9% à un groupe d'Investisseurs Institutionnels

L'élargissement du flottant de Lesieur Cristal figure parmi les objectifs principaux annoncés dans le cadre du projet de réorganisation de l'ensemble SNI/ONA. Aussi, le protocole d'accord conclu entre SNI et Sofiprotéol, avait confirmé l'intention de SNI de mettre sur le marché boursier de Casablanca sa participation résiduelle dans le capital de Lesieur Cristal, d'abord à des investisseurs institutionnels de long terme, puis au grand public à travers une OPV.

C'est dans ce cadre que SNI a cédé, en date du 10 février 2012, des blocs d'actions Lesieur Cristal à quatre Investisseurs Institutionnels de référence, à savoir CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance et ce, concomitamment à la cession du bloc de 41,0% des actions Lesieur Cristal à Oléosud (filiale de Soprol). Ces transactions de bloc ont porté globalement sur la cession par SNI de 3 573 669 actions représentant 12,93% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal au prix de 110 dirhams par action.

Ainsi, à la suite de ces opérations de cession, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance détenaient chacun 1 519 733 actions Lesieur Cristal, soit 5,5% du capital et des droits de vote de la société. Ensemble, les Investisseurs Institutionnels précités détenaient 22,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal à cette date.

I.1.3 Lancement d'une Offre Publique d'Achat obligatoire

Dans le cadre de l'entrée dans le capital de Soprol (par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud), de CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance, un pacte d'actionnaires régissant les conditions et modalités de leur coopération au sein de Lesieur Cristal a été signé, en date du 10 février 2010, entre les actionnaires précités. En conséquence, Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance étaient dès lors réputés agir de concert au sens de l'article 10 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques.

Ces actionnaires détenaient ainsi directement une part globale de 63,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, franchissant ainsi à la hausse le seuil des 40% des droits de vote mentionné à l'article 18 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

C'est dans ce cadre que Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance ont déposé, en date du 14 février 2012, un projet d'offre publique d'achat visant les actions constituant le flottant en bourse de Lesieur Cristal, soit 14,7% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal. Le CDVM a donné son avis de recevabilité sur l'Offre Publique d'Achat le 24 février 2012, celle-ci s'est étendue du 27 mars 2012 au 2 avril 2012.

Le nombre de titres apportés à l'Offre Publique d'Achat s'est élevé à 817 451 actions de Lesieur Cristal représentant 2,96% du capital et des droits de vote de la société, portant ainsi la participation des Investisseurs Institutionnels à près de 25,0%.

I.2 LANCEMENT D'UNE OFFRE DE VENTE AU PUBLIC

Conformément à sa nouvelle mission et aux objectifs annoncés d'élargissement du flottant et de désengagement du capital des sociétés ayant atteint un stade de développement pérenne, SNI souhaite mettre sur le marché boursier de Casablanca sa participation résiduelle dans le capital de Lesieur Cristal.

Ainsi, le Conseil d'Administration de SNI, lors de sa réunion du 27 septembre 2011 a autorisé, à l'unanimité, le Président Directeur Général à céder la participation de SNI détenue dans la société Lesieur Cristal.

Sur la base de cette délibération, le Président Directeur Général de SNI a arrêté, en date du 15 mai 2014 les modalités de la présente Opération.

L'Opération Publique de Vente, objet de la présente note d'information, porte sur 6 291 229 titres correspondant à 22,8% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, soit l'intégralité de la participation résiduelle de SNI dans le capital de Lesieur Cristal.

Ainsi, la configuration potentielle du capital de Lesieur Cristal à la suite de la présente opération se présenterait comme suit :

Initiateurs	Avant OPV au 30/03/2014		Actions cédées dans le cadre de l'OPV		Après OPV	
	Nombre d'actions	en %	Nombre d'actions	en %	Nombre d'actions	en %
Oléosud	11 328 919	41,00%	-	-	11 328 919	41,00%
CMR	1 649 279	5,97%	-	-	1 649 279	5,97%
CIMR	1 724 096	6,24%	-	-	1 724 096	6,24%
MAMDA-MCMA	1 724 094	6,24%	-	-	1 724 094	6,24%
Wafa ASSURANCE	1 724 096	6,24%	-	-	1 724 096	6,24%
SNI	6 291 229	22,77%	6 291 229	22,77%	-	-
Flottant	3 189 797	11,54%	-	-	9 481 026	34,31%
Total	27 631 510	100,00%	6 291 229	22,77%	27 631 510	100,00%

Source: Lesieur Cristal, Attijari Finances Corp.

A l'issue de cette opération, SNI se sera totalement désengagé du tour de table de Lesieur Cristal.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Cette opération vise notamment à :

- compléter, pour SNI, la première opération de cession du contrôle d'une société de son portefeuille, conformément à la réorganisation de SNI, annoncée en Mars 2010, visant (i) l'évolution de la vocation de groupe intégré vers celle de holding d'investissement et, (ii) la cession du contrôle des entreprises détenues ayant atteint un stade de développement pérenne ;
- augmenter la part flottante du capital de la société, pour la porter de 11,5% à 34,3%. La part du capital détenue par les marchés au sens large (y compris les Investisseurs Institutionnels) atteindra ainsi 59,0% du capital ;
- permettre au grand public, ainsi qu'aux salariés de Lesieur Cristal SA de bénéficier des perspectives de développement du leader national des secteurs de l'Huile et de l'hygiène corporelle et ménage.

III. ACTIONNAIRES CEDANTS

Les actions offertes dans le cadre de la présente Opération s'élèvent à 6 291 229 actions. Elles seront cédées par SNI.

IV. STRUCTURE DE L'OFFRE

IV.1 MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION

Le montant global de l'Opération s'établit à 580 806 257 dirhams, sur la base d'un prix de 85 dirhams par action pour le type d'ordre I et de 93 dirhams pour le type d'ordre II.

IV.2 PLACE DE COTATION

Les actions Lesieur Cristal, objets de la présente opération, sont cotées sur le 1^{er} compartiment de la Bourse de Casablanca.

IV.3 PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'OFFRE

Type d'ordre	I	II
Souscripteurs	- Salariés permanents de Lesieur Cristal SA - Salariés permanents de SNI SA	- Personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère ; - Personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas aux catégories listées ci-après et justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014 ; - Investisseurs qualifiés de droit marocain, tels que définis par l'article III.1.21 de la circulaire du CDVM, dont : ✓ OPCVM actions, obligations et diversifiés ; ✓ Entreprises d'assurance et de réassurance ; ✓ Organisme de pension et de retraite ; ✓ CDG ; ✓ Organismes de placement en capital risque, tels que régis par la loi n°41-05 ; ✓ Banques ; ✓ Compagnies financières, telles que définies par l'article 14 de la loi n° 34-03. - Institutionnels de l'investissement agréés étrangers.
Nombre de titres	534 755	5 756 474
Montant	45 454 175 dh	535 352 082 dh
% du nombre de titres global offerts	8,5%	91,5%
Plafond des souscriptions	-	629 123 titres, soit 58 508 439 dh
Membres du syndicat de placement	Attijariwafa bank	- Al Barid Bank - Alma Finance - Art Bourse - Atlas Capital Bourse - Attijari Intermédiation - Attijariwafa bank - Banque Centrale Populaire - BMCE Bank - BMCE Capital Bourse - BMCI - BMCI Bourse - Capital Trust Securities - CDG Capital Bourse - CFG Group - CFG Marchés - Crédit Agricole du Maroc - Crédit du Maroc - Crédit du Maroc Capital - CIH Bank - Eurobourse - ICF Al Wassit - MENA.C.P. - M.S.I.N - Société Générale Marocaine de Banques - Sogecapital Bourse - Wafa Bourse - Upline Securities

Couverture des souscriptions	- Les souscriptions des salariés par apport personnel doivent être couvertes à 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ; - Les souscriptions des salariés par un crédit bancaire seront couvertes par ce dernier.	- Pour les personnes physiques : Couvertes à 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par un collatéral constitué de titres (actions cotées, Bons du Trésor ou OPCVM) ; - Pour les personnes morales de droit marocain ou étranger : Couvertes à 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par un collatéral constitué de titres (actions cotées, Bons du Trésor ou OPCVM) ; - Pour les investisseurs qualifiés de droit marocain : aucune couverture ; - Pour les institutionnels de droit étranger (i) justifiant de plus d'une année d'existence ou (ii) client d'un membre du syndicat de placement ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca : aucune couverture ; - Pour les institutionnels de droit étranger (i) ne justifiant pas de plus d'une année d'existence ou (ii) n'ayant pas le statut de client d'un membre du syndicat de placement ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca : Couverture à 30% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par une caution bancaire.
Modalités d'allocation	Par itération	1^{ère} allocation : allocation par itération à raison d'une action à hauteur de 100 titres par souscripteur demandeur; 2^{ème} allocation : allocation du reliquat au prorata de l'excédent des demandes de titres au-delà des 100 actions.
Règles de transvasement	Si le nombre d'actions est inférieur à ce qui est prévu en I, le reliquat est affecté au II.	Si le nombre d'actions est inférieur à ce qui est prévu en II, le reliquat est affecté au I.

IV.4 REPARTITION DE L'OFFRE

L'offre est structurée en 2 types d'ordres :

Type d'ordre I : Réservé aux salariés permanents de Lesieur Cristal SA et aux salariés permanents de SNI SA disposant d'un CDI, sans conditions d'ancienneté.

Type d'ordre II : Réservé aux :

- personnes physiques résidentes ou non résidentes de nationalité marocaine ou étrangère ;
- personnes morales de droit marocain ou étranger (hors investisseurs qualifiés de droit marocain et institutionnels de droit étranger – listés ci-dessous) et justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014 ;
- investisseurs qualifiés de droit marocain¹, tels que définis par l'article III.1.21 de la circulaire du CDVM, dont :
 - ✓ Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM) (régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du 4 Rabii II 1414 (21 septembre 1993) actions, obligations et diversifiés de droit marocain ;
 - ✓ Entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant Code des Assurances ;
 - ✓ Organismes de pension et de retraite ;
 - ✓ Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ;
 - ✓ Organismes de placement en capital risque, tels que régis par la loi n°41-05 ;
 - ✓ Banques ;
 - ✓ Compagnies financières, telles que définies par l'article 14 de la loi n° 34-03.
- Institutionnels de l'investissement agréés étrangers.

Le nombre maximum d'actions pouvant être demandé pour ce type d'ordre est 10 % du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération (soit 629 123 titres).

¹ Hors OPCVM monétaires

IV.5 CLAUSE DE TRANSVASEMENT (LE CAS ECHEANT)

Si le nombre de titres demandé par type d'ordre demeure inférieur à l'offre correspondante, Attijari Intermédiation, chef de file du syndicat de placement en collaboration avec Attijari Finances Corp., le conseiller et coordinateur global, Lesieur Cristal et la Bourse de Casablanca attribueront la différence à l'autre type d'ordre. Les modalités de transvasement sont définies dans la partie X.2.

IV.6 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A CEDER

Nature des titres	Actions Lesieur Cristal toutes de même catégorie.
Forme juridique des titres	Au porteur
Nombre d'actions à céder	6 291 229 actions
Prix de cession	- Pour la tranche I : Le prix de souscription est fixé à 85 dirhams par action ; - Pour la tranche II : Le prix de souscription est fixé à 93 dirhams par action.
Valeur nominale	10 Dh
Libération des actions	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2013
Compartiment de cotation	1 ^{er} compartiment
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Négociabilité des actions	Les actions, objet de la présente opération, sont librement négociables. Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de Lesieur Cristal.
Droits attachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

V. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE

V.1 METHODES D'EVALUATION ECARTEES

V.1.1 Approche patrimoniale (Actif Net Réévalué)

La méthode patrimoniale consiste à évaluer séparément les différents actifs et engagements de l'entreprise, sans tenir compte des perspectives futures de l'entreprise. Cette méthode s'applique en général dans un contexte de désinvestissement et de liquidation des actifs, afin de procurer une meilleure allocation des ressources, ou pour valoriser des sociétés financières ou de portefeuille. Dans la mesure où Lesieur Cristal ne satisfait pas aux conditions d'application de cette méthode de valorisation, celle-ci a été écartée.

V.1.2 Actualisation des dividendes futurs

Cette méthode repose sur une hypothèse de distribution future de dividendes. Or, la politique de distribution de dividendes dépend de nombreux paramètres (niveau de profitabilité, taux de distribution, effet de levier) et apparaît très difficile à anticiper de manière précise pour les besoins d'un exercice de valorisation. Cette méthode n'a par conséquent pas été développée.

V.2 METHODES D'EVALUATION RETENUES

Le prix offert a été déterminé sur la base d'une approche d'évaluation multicritères. Les méthodes de valorisation retenues dans le cadre cette analyse sont les méthodes usuelles s'agissant de sociétés industrielles :

V.2.1 Approche par le cours de bourse

Cette méthode fait référence au cours de bourse de Lesieur Cristal sur différentes périodes.

V.2.2 Méthode des Discounted Cash Flows

La méthode des Discounted Cash Flows est communément reconnue comme étant la méthode d'évaluation fondamentale des entreprises.

Cette méthode mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

La méthode des Discounted Cash Flow donne une vision dynamique de la valeur d'entreprise puisqu'elle se base sur les projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur l'activité tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et son risque propre.

V.2.3 Méthode des Multiples Boursiers

La méthode des multiples boursiers est basée sur la constitution d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur des oléagineux et présentant des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Lesieur Cristal.

V.2.4 Méthode des transactions comparables

Cette méthode repose sur la valorisation de la société sur la base des multiples de valorisation implicites d'un échantillon de transactions intervenues dans le secteur des oléagineux et dont les sociétés visées présentaient des caractéristiques financières et opérationnelles comparables à Lesieur Cristal.

V.3 APPROCHE PAR LE COURS DE BOURSE

L'approche par le cours de bourse consiste à appréhender la valeur d'une société par référence à son cours de bourse moyen observé sur différentes périodes. La pertinence de cette méthode repose sur l'efficience du marché boursier d'une part et sur la liquidité du titre d'autre part.

Le tableau ci-dessous résume les cours observés au cours de différentes périodes précédant le dépôt de la présente note, sur la base des moyennes des cours simples et des moyennes des cours pondérés par les volumes échangés.

En Dh	Cours	Plus bas	Plus haut	Prime / Décote*	
				Par rapport à 85 dhs par action	Par rapport à 93 dhs par action
Dernier cours au 14-05-14	106,9	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	-20,5%	-13,0%
Période 1 mois					
Moyenne simple	107,7			-21,0%	-13,6%
Moyenne pondérée par les volumes	103,2	103,0	109,0	-17,6%	-9,8%
Période 3 mois					
Moyenne simple	105,8			-19,6%	-12,1%
Moyenne pondérée par les volumes	103,1	102,0	109,0	-17,6%	-9,8%
Période 6 mois					
Moyenne simple	105,3			-19,3%	-11,7%
Moyenne pondérée par les volumes	103,1	100,0	110,0	-17,6%	-9,8%
Période 12 mois					
Moyenne simple	103,0			-17,5%	-9,7%
Moyenne pondérée par les volumes	102,7	100,0	110,0	-17,2%	-9,4%
Période 24 mois					
Moyenne simple	103,9			-18,2%	-10,5%
Moyenne pondérée par les volumes	103,1	100,0	110,0	-17,6%	-9,8%
Période 36 mois					
Moyenne simple	105,0			-19,1%	-11,5%
Moyenne pondérée par les volumes	104,5	98,2	126,0	-18,7%	-11,0%

Source: Bourse de Casablanca au 14-05-14

*Prime implicite du prix offert par rapport à la moyenne de la période considérée

La moyenne de la moyenne simple des cours observés sur les différentes périodes ressort à 105,4 Dh.

Sur la base des références de cours boursier observés au cours des douze à trente six derniers mois, les prix offerts font ressortir les décotes suivantes :

- Pour le type d'ordre I : Le prix offert de 85 dirhams par action fait donc ressortir une décote comprise entre -17,2% et -21,0% ;
- Pour le type d'ordre II : Le prix offert de 93 dirhams par action fait donc ressortir une décote comprise entre -9,4% et -13,6%.

V.4 METHODE D'ACTUALISATION DES FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLES FUTURS

V.4.1 Rappel méthodologique

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles (ou méthode des Discounted Cash Flows) mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une activité puisqu'elle se fonde sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de l'activité, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque propre à l'entreprise.

Le calcul de la valeur des capitaux propres est effectué selon la formule suivante :

$$V_{FP} = VE - EN$$

Où :

VE	valeur d'entreprise
EN	endettement net

La valeur d'entreprise (VE) se calcule comme suit :

$$VE = \sum_{i=1}^n \frac{CF_i}{(1 + CMPC)^i} + \frac{VT}{(1 + CMPC)^n}$$

Où :

CF _i	flux de trésorerie disponibles futurs
CMPC	coût moyen pondéré du capital
VT	valeur terminale
n	durée d'actualisation

V.4.2 Plan d'affaires prévisionnel

Les flux de trésorerie futurs ont été calculés sur la base du plan d'affaires social 2014^p-2017^p élaboré par le management de Lesieur Cristal. Ces flux se calculent comme suit :

En millions de Dhs	2013	2014 ^e	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p
Chiffre d'affaires	4 119,2	3 859,6	4 342,5	4 637,7	4 914,9
Croissance (%)		-6,3%	12,5%	6,8%	6,0%
EBITDA*	328,0	343,8	389,6	427,7	466,0
Marge (%)	7,96%	8,91%	8,97%	9,22%	9,48%
- Amortissements	(70,9)	(85,6)	(84,7)	(90,6)	(97,5)
% du CA	1,7%	2,2%	2,0%	2,0%	2,0%
= EBITA	257,1	258,2	304,9	337,1	368,5
Marge (%)	6,2%	6,7%	7,0%	7,3%	7,5%
- Impôt sur le résultat d'exploitation	77,1	77,5	91,5	101,1	110,5
Taux d'impôt	30%	30%	30%	30%	30%
+ Amortissements	70,9	85,6	84,7	90,6	97,5
- Investissements	(78,0)	(100,5)	(105,4)	(113,5)	(85,9)
% du CA	1,9%	2,6%	2,4%	2,4%	1,7%
- Variation du BFR	(58,3)	1,3	(3,2)	(38,4)	(36,3)
% Variation du CA		0,5%	0,7%	13,0%	13,1%
= Flux de trésorerie disponible	114,5	167,2	189,5	174,7	233,3

* Earnings before interest, tax, depreciation and amortisation. L'EBITDA est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits, hors les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif immobilisé.

Le plan d'affaires prévisionnel est détaillé dans le volet « Perspectives » de la présente note d'information, Partie VII.

V.4.3 Calcul du taux d'actualisation

Le CMPC correspond à l'exigence de rentabilité des pourvoyeurs de fonds de la société. Il est calculé à partir de la formule suivante :

$$CMPC = C_{fp} \times FP / (D + FP) + C_d \times (1 - IS) \times D / (D + FP)$$

Où :	C _{fp}	coût des fonds propres
	FP	valeur des fonds propres
	D	valeur de l'endettement net
	C _d x (1-IS)	coût de la dette après impôts

Le coût de la dette est estimé sur la base du coût de financement de la société.

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante :

$$C_{fp} = R_f + \beta_e \times (R_m - R_f)$$

Où :	R _f	Taux sans risque, estimé sur la base du rendement des bons du Trésor du Maroc à maturité 10 ans ;
	β _e	Bêta endetté calculé sur la base de la moyenne des bêtas désendettés d'un échantillon de sociétés comparables, ré-endetté sur la base d'une structure d'endettement cible pour Lesieur Cristal ;
	R _m	Prime de risque, estimée sur la base des primes de risque retenues lors d'opérations réalisées récemment sur la Bourse de Casablanca.

Taux sans risque

Le taux sans risque retenu dans le cadre de la détermination du CMPC de Lesieur Cristal est de 4,97%, correspondant au rendement des bons du Trésor à maturité 10 ans au Maroc (courbe primaire au 25/03/2014).

Prime de risque

La prime de risque retenue dans le cadre de la détermination du CMPC de Lesieur Cristal s'élève à 7,7%, correspondant à la prime de risque pour le marché marocain selon la méthode par sondage, telle que calculée par Attijari Intermédiation.

Bêta

Le calcul du bêta désendetté est présenté dans le tableau ci-dessous (voir dans la partie « Méthode des comparables boursiers » la sélection des comparables boursiers) :

Société	Pays	Beta désendetté
Ruchi Soya	Inde	0,50
Bunge	Etats-Unis	0,85
ADM	Etats-Unis	0,64
Deoleo	Espagne	0,56
Savola	Arabie Saoudite	0,21
Wilmar	Singapour	0,56
Mewah	Singapour	0,78
Great Wall Enterprise Co., Ltd.	Taiwan	0,63
PPB Group Berhad	Malaisie	0,29
Moyenne		0,56

Source : Sociétés, Capital IQ au 24/03/2014

Le bêta désendetté moyen des sociétés comparables s'élève à 0,56.

V.4.4 Calcul du CMPC – Synthèse

CALCUL DU CMPC

Taux sans risque (R_f)	4,97%
Beta désendetté	0,56
Bêta endetté (β_e)	0,56
Prime de risque ($R_m - R_f$)	7,7%
Coût des fonds propres (C_{fp})	9,3%
Coût moyen pondéré du capital	9,3%

Lesieur Cristal présentant une dette négative sur les trois derniers exercices, et ne prévoyant aucun recours significatif à l'endettement dans son plan d'affaires, son coût moyen pondéré du capital équivaut à son coût des fonds propres. Par conséquent, le CMPC de Lesieur Cristal s'établit à 9,3%.

Taux de croissance à l'infini

Pour le calcul de la valeur terminale, le taux de croissance à l'infini retenu s'établit à 2,0%, en ligne avec les perspectives à long terme du secteur des oléagineux.

Valorisation résultante

Sur la base d'un CMPC de 9,3% et d'un taux de croissance à l'infini compris entre 1,5 % et 2,5%, la Valeur d'Entreprise de Lesieur Cristal ressort dans une fourchette comprise entre 2 987 et 3 338 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net (négatif de 253,4 MDh), la valeur des fonds propres s'établit entre 3 240 et 3 591 millions de dirhams, soit entre 117 et 130 dirhams par action (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Les prix offerts font ressortir les décotes suivantes :

- Pour le type d'ordre I : Le prix offert de 85 dirhams par action fait donc ressortir une décote comprise entre -27,4% et -34,6% ;
- Pour le type d'ordre II : Le prix offert de 93 dirhams par action fait donc ressortir une décote comprise entre -20,5% et -28,5%.

V.5 METHODE DES COMPARABLES BOURSISERS

V.5.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

La méthode d'évaluation par les comparables boursiers consiste à appliquer aux agrégats financiers de Lesieur Cristal les multiples de valorisation observés sur un échantillon de sociétés opérant sur le même secteur et considérées comme comparables.

L'échantillon retenu est composé de sociétés internationales, réalisant une partie substantielle de leur activité dans le secteur des oléagineux et présentes à la fois sur les segments production et distribution (voire également sur l'amont agricole).

L'approche de valorisation retenue s'appuie sur le multiple d'EBITDA car celui-ci permet de prendre en compte la rentabilité d'exploitation des entreprises sélectionnées, tout en neutralisant les différences liées à la politique d'amortissement, aux éléments exceptionnels, ainsi qu'aux éléments dus à la structure financière et à la fiscalité.

Le tableau ci-dessous présente l'échantillon des comparables boursiers retenus :

Au 24-03-2014	Pays	Capitalisation boursière (m\$)	VE/EBITDA
Ruchi Soya	Inde	158	3,9x
Bunge	Etats-Unis	11 527	9,0x
ADM	Etats-Unis	28 086	9,1x
Deoleo	Espagne	659	12,0x
Savola	Arabie Saoudite	9 290	14,0x
Wilmar	Singapour	17 328	13,5x
Great Wall Enterprise Co., Ltd.	Taiwan	482	13,3x
Mewah	Singapour	577	12,8x
Moyenne			11,0x

Source : Sociétés, Capital IQ au 24/03/2014

Valorisation résultante

L'application du multiple moyen à l'EBITDA de Lesieur Cristal au titre de l'exercice 2013 aboutit ainsi à une valeur d'entreprise s'élevant à 3 591 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement net, la valeur des fonds propres ressort à 3 845 millions de dirhams, soit une valeur par action de 139,2 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Les prix offerts font ressortir les décotes suivantes :

- Pour le type d'ordre I : Le prix offert de 85 dirhams par action fait donc ressortir une décote de -38,9% ;
- Pour le type d'ordre II : Le prix offert de 93 dirhams par action fait donc ressortir une décote de -33,2%.

V.6 METHODE DES COMPARABLES TRANSACTIONNELS

V.6.1 Rappel méthodologique et hypothèses retenues

Cette méthode consiste à appliquer aux agrégats financiers de Lesieur Cristal les multiples de valorisation implicites observés lors de transactions ayant visé des sociétés comparables.

Ces multiples ont été calculés sur la base des derniers agrégats publiés par les sociétés visées ou sur la base d'agrégats représentant les 12 derniers mois d'activité (lorsque l'information était disponible).

Le tableau ci-après présente l'échantillon de transactions retenu :

Date	Acquéreur	Cible	Description de la cible	% Acquis	VE / EBITDA
Juill-13	FB Participações	Vigor Alimentos	Production de produits à base de matières grasses	100,0%	17,7x
Mai-13	Nd	Punjab Oil Mills	Production d'huiles végétales et de produits à base de matières grasses	Nd	2,3x
Aug-11	ADM	Elstar Oils	Production d'huiles végétales et de produits à base de matières grasses	100,0%	13,2x
Juill-11	Sofiprotéol	Lesieur Cristal	Production d'huiles et de savons	41,0%	10,2x*
Juill-08	SOS Corporation	Bertolli Olive Oil and Vinegar Business	Production et commercialisation d'huiles d'olive et de vinaigre sous la marque Bertolli	100,0%	9,3x
Dec-06	Wilmar International Ltd	PPB Oil & Palms	Production d'huiles de table et de produits à base de matières grasses	100,0%	14,5x
Sept-05	Karlshamns	Aarhus United A/S	Production, récolte et commercialisation d'huiles de soja, huiles de palme et autres huiles alimentaires	45,9%	8,9x
Nov-04	SOS Cuetara	Minerva Agricola Alimentare	Production et distribution d'huiles d'olive sous la marque Minerva	100,0%	13,8x
Nov-02	Saipol	Cereol Participations	Production et commercialisation d'huiles de table sous la marque Lesieur	100,0%	5,8x
Juill-02	Bunge Ltd	Cereol SA	Acteur majeur du marché des huiles végétales et huiles d'olive emballés Production de protéines et lécithines de soja	54,7%	4,8x
Oct-01	SOS Cuetara	Koipe	Production et commercialisation d'huiles d'olive et de tournesol, de margarines, de mayonnaise et divers condiments	75,9%	9,0x
Moyenne					10,0x

Eléments méthodologiques : taux de change à la date d'annonce de la transaction ; multiples calculés sur la base d'agrégats générés au cours de l'année ou des 12 derniers mois précédant la transaction.

*Sur la base d'un EBITDA et d'un endettement financier net 2010.

V.6.2 Valorisation résultante

L'application du multiple d'EBITDA moyen des transactions comparables à l'EBITDA 2013 de Lesieur Cristal aboutit ainsi à une valeur d'entreprise de 3 265 millions de dirhams. Après déduction de l'endettement financier net, la valeur des fonds propres s'élève à 3 519 millions de dirhams, soit une valeur par action de 127,3 dirhams (sur la base d'un nombre total d'actions de 27 631 510). Les prix offerts font ressortir les décotes suivantes :

- Pour le type d'ordre I : Le prix offert de 85 dirhams par action fait donc ressortir une décote de -33,3% ;

- Pour le type d'ordre II : Le prix offert de 93 dirhams par action fait donc ressortir une décote de -27,0%.

V.7 SYNTHÈSE DES VALORISATIONS

La synthèse des différentes méthodes de valorisation prises en compte se présente comme suit :

En DH	Valeur par action	Pondération	Décote	
			Par rapport à 85 dhs par action	Par rapport à 93 dhs par action
Approche par le cours de bourse	105,4	25%		
Dernier cours au 14-05-2014	106,9		-20,5%	-13,0%
Cours moyen 1 mois	107,7		-21,0%	-13,6%
Cours moyen 3 mois	105,8		-19,6%	-12,1%
Cours moyen 6 mois	105,3		-19,3%	-11,7%
Cours moyen 12 mois	103,0		-17,5%	-9,7%
Cours moyen 24 mois	103,9		-18,2%	-10,5%
Cours moyen 36 mois	105,0		-19,1%	-11,5%
Actualisation des flux futurs**	123,2	25%	-31,0%	-24,5%
Comparables boursiers***	139,2	25%	-38,9%	-33,2%
Transactions comparables	127,3	25%	-33,2%	-26,9%

* Prime implicite du prix de cession par rapport à la valeur par action Lesieur Cristal

** Valeur centrale sur la base d'un CMPC de 9,3% et d'un taux de croissance à l'infini de 2,0%

*** Valeur moyenne

Afin d'aboutir à une valorisation de Lesieur Cristal, une pondération des différentes méthodes de valorisation a été effectuée.

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles futurs a été pondérée à 25% dans le calcul du prix de l'action. En effet, cette méthode de valorisation permet de mesurer de manière quantitative les orientations stratégiques qu'entreprend le management d'une entreprise au travers des cash-flows futurs que générera l'exploitation. Elle reflète ainsi au mieux les orientations stratégiques adoptées par la société.

Le multiple des comparables boursiers a été pondéré à hauteur de 25% dans le calcul du prix final de l'action. En effet, cette méthode de valorisation prend en considération la perception des marchés boursiers mais se marque parfois en rupture avec les fondamentaux de la société notamment, lors de bull ou bear market, affectant ainsi la valorisation de sociétés sans distinction de la qualité intrinsèque de ses fondamentaux ou de ses choix stratégiques.

La méthode des transactions comparables a été pondérée à 25%.

Enfin, l'approche par les cours de bourse a été pondérée à 25%.

La synthèse des quatre méthodes de valorisation retenues aboutit à une valorisation de Lesieur Cristal à 3 419 704 718 Mdh soit une valeur de 123,8 dirhams par action.

Le prix de cession des actions Lesieur Cristal, dans le cadre de la présente Opération tient compte d'une décote de :

- pour le type d'ordre I : -31,3 % par rapport à la valeur par action obtenue par synthèse des différentes méthodes ;
- pour le type d'ordre II : -24,9 % par rapport à la valeur par action obtenue par synthèse des différentes méthodes.

Comparé à la valorisation issue de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles futurs, le prix de cession des actions Lesieur Cristal affiche une décote de :

- pour le type d'ordre I : -31,0 % par rapport à la valeur par action obtenue par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles futurs ;
- pour le type d'ordre II : -24,5 % par rapport à la valeur par action obtenue la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles futurs.

VI. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS LESIEUR CRISTAL

Les principales caractéristiques de cotation du titre Lesieur Cristal sont les suivantes :

Secteur	Agroalimentaire / Production
Libellé	LESIEUR CRISTAL
Ticker	LES
Code valeur	4800
Code ISIN	MA0000012031
Compartiment	Marché principal
Mode de cotation	Continu

VII. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapes	Délais au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du complément du dossier de l'Opération	15 mai 2014
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	16 mai 2014
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	16 mai 2014
4	Publication de l'avis relatif à l'opération au bulletin de la cote	19 mai 2014
5	Publication par l'émetteur de l'extrait de la note d'information visée par le CDVM dans un journal d'annonces légales	20 mai 2014
6	Ouverture de la période de souscription	26 mai 2014
7	Clôture de la période de souscription	30 mai 2014
8	Réceptions des souscriptions par la Bourse de Casablanca (avant 12h)	02 juin 2014
9	Centralisation et consolidation des souscriptions par la Bourse de Casablanca	03 juin 2014
10	Traitement des rejets et allocation des titres	04 juin 2014
11	Remise par la Bourse de Casablanca des allocations de titres aux membres du syndicat de placement (à partir de 14h)	05 juin 2014
12	Enregistrement de l'opération Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote	09 juin 2014
13	Règlement et livraison	12 juin 2014

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION

VIII.1 PERIODE DE SOUSCRIPTION

Les actions de Lesieur Cristal, objet de la présente note d'information, pourront être souscrites du 26 mai 2014 au 30 mai 2014, inclus.

VIII.2 DESCRIPTIF DES TYPES D'ORDRE

VIII.2.1 Type d'ordre I

Ce type d'ordre est réservé aux salariés permanents titulaires de Lesieur Cristal SA sans condition d'ancienneté et aux salariés permanents titulaires de SNI SA sans condition d'ancienneté.

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 534 755 actions (soit 8,5% du nombre global d'actions offertes et 1,9% du capital social de Lesieur Cristal).

Aucun nombre de titres minimum n'est prévu pour ce type d'ordre.

Les souscriptions des salariés, en tant que salariés, doivent être réalisées auprès de Attijariwafa bank.

Un financement sera accordé aux salariés qui en émettent le souhait par la banque susmentionnée pour les souscriptions au type d'ordre I.

Les actions acquises dans le cadre de la présente opération, par le biais d'un prêt, seront nanties au profit de ladite banque désignée, et ce jusqu'à remboursement du principal et des intérêts afférents au

prêt. Les actions acquises par les salariés sans avoir recours à un financement bancaire ne seront pas nanties.

Les salariés ont également la possibilité de souscrire au type d'ordre II en tant que personnes physiques. Cependant, ils ne bénéficieront pas au titre des actions souscrites au type d'ordre II de l'ensemble des avantages liés au type d'ordre I cités précédemment.

L'ensemble des souscriptions de chaque salarié (en tant que salarié, personne physique ou pour le compte de ses enfants mineurs) ne pourra se faire qu'à travers le membre du syndicat de placement habilité à collecter les souscriptions des salariés (i.e Attijariwafa bank).

VIII.2.2 Type d'ordre II

Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 5 756 474 actions (soit 91,5% du nombre global d'actions offertes et 20,8% du capital social de Lesieur Cristal).

Ce type d'ordre est réservé aux :

- personnes physiques résidentes ou non résidentes de nationalité marocaine ou étrangère ;
- personnes morales de droit marocain ou étranger (hors investisseurs qualifiés de droit marocain et institutionnels de droit étranger – listés ci-dessous) et justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014 ;
- investisseurs qualifiés de droit marocain², tels que définis par l'article III.1.21 de la circulaire du CDVM, dont :
 - ✓ Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM) (régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du 4 Rabii II 1414 (21 septembre 1993) actions, obligations et diversifiés de droit marocain ;
 - ✓ Entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant Code des Assurances ;
 - ✓ Organismes de pension et de retraite ;
 - ✓ Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ;
 - ✓ Organismes de placement en capital risque, tels que régis par la loi n°41-05 ;
 - ✓ Banques ;
 - ✓ Compagnies financières, telles que définies par l'article 14 de la loi n° 34-03.
- institutionnels de l'investissement agréés étrangers.

Aucun nombre de titres minimum n'est prévu pour ce type d'ordre. Le nombre maximum de titres pouvant être demandé par un souscripteur au type d'ordre II est de 629 123 actions (soit 58 508 439 Dh).

Les souscriptions au type d'ordre II peuvent être réalisées auprès de l'ensemble des membres du syndicat de placement.

En ce qui concerne les salariés désirant souscrire, en plus de leur souscription au type d'ordre I, au type d'ordre II, en tant que personnes physiques, ils sont tenus de le faire auprès du même membre du syndicat de placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I (i.e. soit Attijariwafa bank).

VIII.3 CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

VIII.3.1 Ouverture de comptes

- Hors enfants mineurs, les opérations de souscription sont enregistrées dans un compte titres et espèces au nom du souscripteur, ouvert auprès du même membre de syndicat de placement auprès

² Hors OPCVM monétaires

duquel la souscription est faite. Dans le cas où celui-ci n'a pas le statut de dépositaire, le compte peut être ouvert auprès d'un établissement ayant le statut de dépositaire ;

- Toute personne désirant souscrire auprès d'un membre du syndicat de placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès dudit membre. Le membre du syndicat de placement se conformera à la législation en vigueur pour l'ouverture des comptes et demandera au minimum les pièces suivantes :
 - ✓ copie du document d'identification du client (carte d'identité nationale (CIN), carte de séjour, registre de commerce, passeport,...) ;
 - ✓ contrat d'ouverture de compte dûment signé par le souscripteur et le membre du syndicat de placement.
- Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le souscripteur lui-même ;
- Les ouvertures de compte pour enfants mineurs ne peuvent être réalisées que par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur ;
- Il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration ;
- Pour les enfants mineurs, les souscriptions peuvent être enregistrées soit sur leur compte soit sur celui des personnes habilitées à souscrire en leur nom à savoir, le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur.

VIII.3.2 Modalités de souscription

- Toutes les souscriptions se font en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres ;
- Chaque souscripteur ne pourra transmettre qu'un seul ordre de souscription (à l'exception des salariés) ;
- Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription disponibles auprès des membres du syndicat de placement. Une copie du bulletin de souscription doit être remise au souscripteur ;
- Les bulletins de souscription doivent être signés par le souscripteur (ou son mandataire dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille le permettant) et validés et horodatés par le membre du syndicat de placement ;
- Les souscriptions sont irrévocables après la clôture de la période de souscription ;
- Tous les membres du syndicat de placement, y compris ceux qui procéderont à la collecte des ordres via une plateforme Internet, s'engagent à respecter la procédure de collecte des souscriptions ;
- Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont de ce fait tenus d'accepter les ordres de souscription de toute personne habilitée à participer à l'opération, à condition que ladite personne fournisse les garanties financières nécessaires. Les membres du syndicat de placement sont tenus de conserver dans le dossier relatif à la souscription de leur client les documents et pièces justificatifs qui leur ont permis de s'assurer de ladite capacité financière ;

- Chaque membre du syndicat de placement s'engage ainsi à exiger de son client (autres que les OPCVM et investisseurs qualifiés de droit marocain souscripteurs aux types d'ordre II, compte tenu des contraintes qui leur sont propres) la couverture de leurs souscriptions. Cette couverture diffère selon les types d'ordre :
 - (i) Les souscriptions de type d'ordre I :
 - ✓ Les souscriptions des salariés par apport personnel doivent être couvertes 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ;
 - ✓ Les souscriptions des salariés par un crédit bancaire seront couvertes par ce dernier.
 - (ii) Les souscriptions de type d'ordre II :
 - ✓ Les souscriptions des personnes physiques doivent être couvertes à 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par un collatéral constitué de titres (actions cotées, Bons du Trésor ou OPCVM) ;
 - ✓ Les souscriptions en actions des personnes morales de droit marocain ou étranger doivent être couvertes à 50% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par un collatéral constitué de titres (actions cotées, Bons du Trésor ou OPCVM) ;
 - ✓ Les souscriptions en actions des investisseurs qualifiés de droit marocain ne nécessitent pas de couverture ;
 - ✓ Les souscriptions en actions des institutionnels de droit étranger (i) justifiant de plus d'une année d'existence ou (ii) client d'un membre du syndicat de placement ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca ne nécessitent pas de couverture ;
 - ✓ Les souscriptions en actions des institutionnels de droit étranger (i) ne justifiant pas de plus d'une année d'existence ou (ii) n'ayant pas le statut de client d'un membre du syndicat de placement ayant déjà effectué une opération sur le marché primaire ou secondaire de la Bourse de Casablanca doivent être couvertes à 30% par un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) ou à 100% par une caution bancaire.
- Les chèques déposés pour couvrir les dépôts effectifs doivent être présentés à l'encaissement avant de valider la souscription ;
- Le dépôt effectif doit être effectivement débité du compte du souscripteur et bloqué à la date de la souscription ;
- Le collatéral présenté en couverture des souscriptions doit être bloqué jusqu'à l'allocation des titres. L'attestation de blocage doit être jointe au bulletin de souscription ;
- Le nombre maximum d'actions demandé par un même souscripteur au type d'ordre II est plafonné à 629 123 actions ;
- Toutes les souscriptions des salariés aux types d'ordre I et II et de leurs enfants mineurs au type d'ordre II doivent être effectuées auprès du même membre du syndicat de placement (i.e. Attijariwafa bank) ;
- Les souscriptions doivent être réalisées par le souscripteur lui-même. Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille comportant une clause expresse le permettant, le mandataire peut procéder à la souscription en lieu et place du mandant uniquement pour les souscripteurs aux types d'ordre II ;
- Les souscriptions des salariés au type d'ordre I d'une part, et celles au type d'ordre II d'autre part, doivent être réalisées sur des bulletins de souscription différents ;
- Les financements des souscriptions des salariés de Lesieur Cristal et des salariés de SNI SA par la banque désignée (Attijariwafa bank) doivent être dûment formalisés à travers des contrats signés par la banque désignée et le salarié, et ce, avant la souscription ;
- Les dépôts couvrant les souscriptions aux types d'ordre I et II doivent se faire auprès du membre du syndicat de placement auprès duquel les souscriptions sont faites. Dans le cas où celui-ci ne

conserve pas les avoirs du souscripteur, la souscription ne pourra être faite qu'à la présentation d'une attestation de blocage de fonds ou des titres auprès d'un établissement ayant le statut de dépositaire ;

- Les membres du syndicat de placement qui procéderont à la collecte des ordres via une plateforme Internet devront respecter les règles suivantes :
 - ✓ le client devra être clairement identifié, et l'acte de souscription matérialisé (horodatage et archivage des ordres de souscription) ;
 - ✓ la Note d'Information devra être mise à la disposition du souscripteur ;
 - ✓ toutes les mentions figurant sur le bulletin de souscription doivent être transmises au client avant sa souscription ;
 - ✓ la souscription ne doit être validée que si le compte espèce présente un solde suffisant pour la couvrir selon les modalités de couverture définies dans la présente note d'information ;
 - ✓ le montant de la couverture doit être bloqué immédiatement après la souscription ;
 - ✓ le client doit être informé que sa souscription sera rejetée en cas de vice de forme (exemple : souscription à type d'ordre réservé à une autre catégorie de souscripteurs) ;
 - ✓ les membres du syndicat de placement qui procéderont à la collecte des ordres via une plateforme Internet devront clôturer la période de souscription en même temps que les autres membres du syndicat de placement à savoir le 30 mai 2014 à 15h30 ;
 - ✓ les membres du syndicat de placement qui procéderont à la collecte des ordres via une plateforme Internet devront, avant de valider la souscription recevoir un mail d'acceptation des modalités de l'opération de la part du souscripteur ou faire valider par le souscripteur un formulaire de confirmation définitive de la souscription récapitulant les caractéristiques de l'opération et l'ordre de souscription (une copie de ladite confirmation doit être archivée par le membre du syndicat de placement).
- A noter que les membres du syndicat de placement qui procéderont à la collecte des ordres via une plateforme Internet procéderont au rejet des souscriptions en cas d'absence de couverture espèces ou de dossier incomplet (exemple : absence de mail d'acceptation des modalités de l'opération, absence de carnet de famille pour les souscriptions de mineurs, etc..) ;
- Les souscriptions des membres du syndicat de placement ou de leurs collaborateurs pour leurs comptes propres doivent être réalisées le premier jour de la période de souscription.

VIII.3.3 Souscriptions pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées dans les cas suivants :

- les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Les membres du syndicat de placement sont tenus, au cas où ils n'en disposeraient pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur lors de l'ouverture de compte, ou lors de la souscription pour le compte du mineur en question le cas échéant et de la joindre au bulletin de souscription. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs doivent être effectuées auprès du même membre du syndicat de placement auprès duquel la souscription du père, de la mère du tuteur ou du représentant légal a été réalisée ;
- dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse

dans ce sens. Les sociétés de gestion marocaines ou étrangères agréées sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;

- tout mandataire dans le cadre d'un mandat de gestion de portefeuille, ne peut transmettre qu'un seul ordre pour le compte d'un même tiers.

VIII.3.4 Souscriptions multiples

- Les souscriptions multiples sont interdites, ainsi un même souscripteur ne peut souscrire qu'une seule fois au même type d'ordre, à l'exception des salariés qui ont la possibilité de souscrire aux types d'ordre I et II ;
- Chaque souscripteur ne peut transmettre qu'un seul ordre pour le compte de chaque enfant mineur ;
- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs ne peuvent être réalisées que par l'intermédiaire d'un seul parent uniquement. Toute souscription pour le compte d'enfants mineurs par les deux parents est considérée comme étant une souscription multiple ;
- Les souscriptions effectuées auprès de plusieurs membres du syndicat de placement, y compris celles effectuées pour le compte d'enfants mineurs, sont interdites ;
- Les salariés de Lesieur Cristal SA et de SNI SA ont la possibilité de souscrire, en plus de leur souscription dans le cadre du type d'ordre I, au type d'ordre II auprès du même membre du syndicat de placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I soit Attijariwafa bank.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité dans leur globalité (cf. procédure de contrôle et d'enregistrement par la Bourse de Casablanca).

A noter que les souscriptions des salariés et de leurs enfants mineurs au type d'ordre II non effectuées auprès du même membre du syndicat de placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I (soit Attijariwafa bank) seront frappées de nullité et n'entraîneront pas la nullité des souscriptions au type d'ordre I.

VIII.4 IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessous. A ce titre, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription en ce qui concerne les ordres I et II.

VIII.4.1 Type d'ordre I

Catégorie du souscripteur	Documents à joindre
Salariés de Lesieur Cristal SA	Photocopie de la carte d'identité nationale (CIN) pour les salariés marocains Photocopie du passeport ou de la carte de séjour pour les salariés étrangers
Salariés de SNI SA	Photocopie de la carte d'identité nationale (CIN) pour les salariés marocains Photocopie du passeport ou de la carte de séjour pour les salariés étrangers

Une liste détaillée du personnel de Lesieur Cristal SA et de SNI SA qualifié à souscrire au type d'ordre I intégrant les numéros de CIN sera transmise à Attijariwafa bank et à la Bourse de Casablanca.

VIII.4.2 Type d'ordre II

Catégorie du souscripteur	Documents à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la CIN
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la CIN
Personnes physiques résidentes non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
Personnes morales de droit marocain	Photocopie du registre de commerce justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014
Personnes morales de droit étranger	Photocopie du registre de commerce ou document équivalent faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie, et justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014
Associations marocaines	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt du dossier justifiant de plus d'une année d'existence au 15 mai 2014
OPCVM actions, obligations ou diversifiés de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP) : le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) : le modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs qualifiés marocains	Photocopie des statuts et toutes pièces et justificatifs à même d'attester du respect des conditions requises au statut d'investisseur qualifié. Les personnes morales visées au 2.(f) de l'article III.1.21 de la circulaire du CDVM doivent fournir un justificatif de l'accord du CDVM sur leur statut d'investisseur qualifié
Banques	Photocopie de la décision d'agrément délivrée par Bank Al-Maghrib
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	Photocopie du registre de commerce ou équivalent faisant foi dans le pays d'origine et la copie de l'agrément attestant du respect des conditions requises au statut d'investisseur agréé

Toutes les souscriptions qui ne respectent pas les conditions ci-dessus seront frappées de nullité. Le bulletin de souscription inséré en annexe doit être utilisé impérativement par l'ensemble des membres du syndicat de placement pour tous les types d'ordre. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

Dans le cas où les membres du syndicat de placement disposeraient déjà de ces documents dans le dossier du client, les souscripteurs sont dispensés de la production desdits documents.

IX. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse	Type d'ordre
Conseiller et Coordinateur Global	Attijari Finances Corp.	163, avenue Hassan II - Casablanca	
Chef de file du syndicat de placement	Attijari Intermédiation	163, avenue Hassan II - Casablanca	II
Membres du syndicat de placement	Al Barid Bank	Angle Bd Ghandi et Bd Brahim Roudani, n° 798, Bd Ghandi - Casablanca	II
	Alma Finance	4, Lot La Colline, 20190 - Casablanca	II
	Art Bourse	7, bd Abdelkrim Al Khatabi - Casablanca	II
	Atlas Capital Bourse	88, Rue El Marrakchi - Quartier Hippodrome - Casablanca	II
	Attijariwafa bank	2, bd Moulay Youssef - Casablanca	I et II
	Banque Centrale Populaire	101, bd Zerketouni - Casablanca	II
	BMCE Bank	140, avenue Hassan II - Casablanca	II
	BMCE Capital Bourse	140, Avenue Hassan II, 7ème étage - Casablanca	II
	BMCI	26, place des Nations Unies - Casablanca	II
	BMCI Bourse	bd Bir Anzarane - Immeuble Romandie I - Casablanca	II
	Capital Trust Securities	50, bd Rachidi - Casablanca	II
	CDG Capital Bourse	7, bd Kennedy, Anfa Sup - Casablanca	II
	CFG Group	5-7 rue Ibn Toufai, Quartier Palmier - Casablanca	II
	CFG Marchés	5-7 rue Ibn Toufai, Quartier Palmier - Casablanca	II
	Crédit Agricole du Maroc	place des Alouyine - Rabat	II
	Crédit du Maroc	48, bd Mohammed V - Casablanca	II
	Crédit du Maroc Capital	8, rue Ibnou Hilal - Casablanca	II
	CIH Bank	187, avenue Hassan II - Casablanca	II
	Eurobourse	avenue des FAR, Tour Habous, 5ème étage - Casablanca	II
	ICF Al Wassit	Espace Porte d'Anfa, 29 rue Bab El Mansour - Casablanca	II
	MENA.C.P.	23, rue Ibnou Hilal Quartier Racine - Casablanca	II
	M.S.I.N	Imm Zénith, Rés Tawfiq, Sidi Maârouf - Casablanca	II
	Société Générale Marocaine de Banques	55, bd Abdelmoumen - Casablanca	II
	Sogecapital Bourse	55, bd Abdelmoumen - Casablanca	II
	Upline Securities	37, Bd Abdelatif Benkaddour - Casablanca	II
	Wafa Bourse	413, rue Mustapha El Maâni - Casablanca	II

X. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

A l'issue de la période de souscription, l'attribution des actions Lesieur Cristal proposées se fera de la manière suivante :

X.1 REGLES D'ATTRIBUTION

X.1.1 Type d'ordre I

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 534 755 actions.

Le montant correspondant au nombre de titres à demander représente 45 454 175 dirhams, calculé sur la base du prix de souscription par action.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.

X.1.2 Type d'ordre II

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 5 756 474 actions.

1^{ère} allocation

Le nombre de titres demandés sera servi à raison d'une action à hauteur de 100 actions pour tout type de souscripteur.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à atteindre au maximum 100 actions par souscripteur dans la limite du nombre de titres alloués au type d'ordre II.

Les demandes individuelles de titres excédant 100 actions seront servies dans la limite de cette première allocation.

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

2^{ème} allocation

A la suite de la 1^{ère} allocation, le reliquat des titres offerts issu de cette allocation sera alloué au prorata de l'excédent des demandes de titres au-delà des 100 actions.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre II ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes, sans pour autant que le nombre de titres alloués dépassent 10 % du nombre global d'actions proposées dans le cadre de l'Opération (soit 629 123 titres).

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

X.2 REGLES DE TRANSVASEMENT

Les règles de transvasement se présentent comme suit :

- Si le nombre d'actions est inférieur à ce qui est prévu en I, le reliquat est affecté au II ;
- Si le nombre d'actions est inférieur à ce qui est prévu en II, le reliquat est affecté au I.

XI. PROCEDURE DE CONTROLE ET D'ENREGISTREMENT PAR LA BOURSE DE CASABLANCA

XI.1 CENTRALISATION

Les membres du syndicat de placement remettront séparément à la Bourse de Casablanca, sous forme de clé USB, et au plus tard le 02 juin 2014 avant 12 heures, le fichier des souscripteurs ayant participé à la présente opération. A défaut, les souscriptions seront rejetées.

La Bourse de Casablanca procèdera à la consolidation des différents fichiers de souscripteurs et aux rejets des souscriptions ne respectant pas les conditions de souscription définies dans la présente Note d'Information.

Le 05 juin 2014 à 14h, la Bourse de Casablanca communiquera aux membres du syndicat de placement les résultats de l'allocation.

Le tableau ci-dessous reprend les cas de figures entraînant des rejets de souscription par la Bourse de Casablanca, étant entendu que toute souscription ne respectant pas les modalités décrites sur la présente note d'information sera rejetée :

Cas de figures	Souscription(s) rejetée(s)
Salarié ayant souscrit au type d'ordre I auprès de Attijariwafa bank et au type d'ordre II, pour son propre compte et/ ou pour celui de ses enfants, chez un autre membre du syndicat de placement.	Les souscriptions effectuées chez les autres membres du syndicat de placement
Salarié ayant souscrit plus d'une fois au type d'ordre I et au type d'ordre II.	Toutes les souscriptions au type d'ordre I et au type d'ordre II
Salarié ayant souscrit au type d'ordre I et plus d'une fois au type d'ordre II.	Toutes les souscriptions au type d'ordre II
Salarié ayant souscrit au type d'ordre II pour son propre compte et pour celui d'enfants majeurs.	Toutes les souscriptions au type d'ordre II
Personne physique ayant souscrit au type d'ordre II chez un membre du syndicat de placement et aux types d'ordre II, pour le compte de ses enfants, chez un autre membre du syndicat de placement.	Toutes les souscriptions
Les souscripteurs ayant souscrit plus d'une fois au type d'ordre II.	Toutes les souscriptions.
Personne physique ayant souscrit pour son propre compte et pour celui d'enfants majeurs.	Toutes les souscriptions au nom de cette personne physique y compris celles pour ses enfants mineurs et majeurs
Souscriptions au type d'ordre II dépassant le plafond autorisé.	Les souscriptions concernées

XI.2 PROCEDURE D'APPEL DE FONDS

Il convient de rappeler l'article 1.2.8 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs qui stipule que «Quelle que soit la procédure retenue, et si les caractéristiques de l'opération envisagée ou les circonstances du marché laissent présager un déséquilibre important entre l'offre et la demande, la Société Gestionnaire peut exiger que les sociétés de bourse membres du syndicat de placement lui versent, le jour de la remise des souscriptions, les fonds correspondant à la couverture des ordres de souscription, sur un compte désigné par la Société Gestionnaire ouvert à Bank Al-Maghrib.

Les modalités pratiques de la mise en oeuvre de l'appel de fonds sont déterminées et publiées par avis par la Société Gestionnaire.

La décision de couverture des ordres de souscription par la Société Gestionnaire est motivée et notifiée au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières sans délai.».

En cas d'appel de fonds par la Bourse de Casablanca, les membres du syndicat de placement n'ayant pas le statut de société de bourse s'engagent à verser à la société de bourse qu'ils ont désignée à cet effet, à première demande, leur part dans les fonds requis par la Bourse de Casablanca.

XII. ENTITES CHARGEES D'ENREGISTRER L'OPERATION

L'enregistrement des titres cédés dans le cadre de la présente opération (côté vendeur) se fera le 09 juin 2014 par l'entremise de la société de bourse Attijari Intermédiation.

Tous les membres du syndicat de placement ayant le statut de société de Bourse procéderont à l'enregistrement des allocations qu'ils auront recueillies (côté acheteurs), tandis que les membres du syndicat de placement n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse membre du syndicat de placement qui se chargera de l'enregistrement de leurs souscriptions auprès de la Bourse de Casablanca (dans le cadre des types d'ordres qui leur sont réservés).

Ils devront informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie par écrit, et ce, avant le début de la période de souscription.

XIII. MODALITES DE REGLEMENT LIVRAISON

XIII.1 REGLEMENT ET LIVRAISON DES TITRES

Le règlement et la livraison des titres interviendront le 12 juin 2014 selon les procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca.

Conformément aux procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca, les comptes Bank Al-Maghrib des établissements dépositaires seront débités des fonds correspondant à la valeur des actions attribuées à chaque membre du syndicat de placement, majorée des commissions.

SNI a par ailleurs désigné Attijariwafa bank comme dépositaire exclusif des titres Lesieur Cristal mis en vente dans le cadre de la présente Opération.

XIII.2 RESTITUTION DU RELIQUAT AU SOUSCRIPTEUR

Les membres du syndicat de placement s'engagent à rembourser aux clients dans un délai n'excédant pas 3 jours ouvrés à compter de la date de remise des allocations des titres aux membres du syndicat de placement soit le 09 juin 2014, les reliquats espèces issus de la différence entre le montant net versé par ses clients à la souscription, et le montant net correspondant à leurs allocations réelles.

Le remboursement du reliquat doit être effectué soit par virement sur un compte bancaire ou postal, soit par remise d'un chèque, et sous réserve de l'encaissement effectif par l'intermédiaire du montant déposé pour la souscription.

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats, et sous réserve de l'encaissement effectif par l'intermédiaire du montant déposé pour la souscription.

XIV. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats de la présente opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la cote et par SNI par voie de presse dans un journal d'annonces légales le 09 juin 2014.

XV. COMMISSIONS LIEES A L'OPERATION

XV.1 COMMISSIONS A VERSER PAR LE SOUSCRIPTEUR

Dans le cadre de la présente opération de placement, chaque membre du syndicat de placement s'engage explicitement et irrévocablement, à l'égard du chef de file, du coordinateur global et des autres membres du syndicat de placement, à facturer aux souscripteurs pour tous les ordres enregistrés à la Bourse de Casablanca les commissions suivantes :

- 0,1% (hors taxes) pour la Bourse de Casablanca y revenant lors de l'enregistrement en Bourse ;
- 0,2% (hors taxes) au titre des commissions de règlement et de livraison ;
- 0,6% (hors taxes) pour la société de bourse. Elle s'applique sur le montant qui correspond à l'allocation effective lors du règlement livraison.
- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 10% sera appliquée en sus.

Afin d'assurer une égalité de traitement des souscripteurs quel que soit le lieu de souscription, chaque membre du syndicat de placement s'engage formellement et expressément à ne pratiquer aucune ristourne aux souscripteurs, ni reversement de quelque sorte que ce soit, simultanément ou postérieurement à la souscription, et ce, pour quelque motif que ce soit, entre membres du syndicat de placement ou avec des tiers.

XV.2 COMMISSIONS DE PLACEMENT

La commission que recevront les membres du syndicat de placement se décline comme suit :

- 0,2% hors taxes, par défaut, sur les montants respectivement placés pour tous les membres du syndicat de placement (hors membre(s) du syndicat de placement ayant réalisé(s) le(s) placement(s) le(s) plus important(s), en terme de titres *ou* en terme de nombre de souscripteurs) ;
- 0,3% hors taxes sur le montant placé par le(s) membre(s) du syndicat de placement ayant réalisé(s) le placement le plus important en nombre de titres dans le cadre du type d'ordre II ;
- 0,3% hors taxes sur le montant placé par le(s) membre(s) du syndicat de placement ayant collecté(s) le nombre de souscriptions (en nombre de souscripteurs) le plus important dans le cadre du type d'ordre II.

Cette commission, due par SNI, sera collectée par le Chef de File et reversée par celui-ci sur les comptes Bank Al Maghrib de chacun des membres du syndicat de placement.

XVI. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XVI.1 ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts (CGI), les profits de cession des actions sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux de 15%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions, réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dh ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values de même nature réalisées au cours des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'impôt sur le revenu.

XVI.2 ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

Imposition des dividendes

Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont exonérés de la retenue à la source de 15% à condition qu'ils fournissent à la société distributrice ou à l'établissement bancaire délégué une attestation de propriété de titre comportant le numéro de leur identification à l'impôt sur les sociétés.

Ces dividendes sont compris dans les produits financiers de bénéficiaire avec un abattement de 100% au niveau de l'IS.

Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XVI.3 ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES NON RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que ceux réalisés par les personnes physiques résidentes sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%, sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

XVI.4 ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES NON RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisés par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession de titres des sociétés à prépondérance immobilière.

Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%, sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

XVII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais légaux et administratifs relatifs à l'Opération sont à la charge de SNI et sont estimés à près de 2,7% (hors taxes) du montant de l'Opération. Ces frais comprennent :

- les commissions de règlement / livraison ;
- la commission du CDVM ;
- la commission du conseiller financier ;
- la commission du conseiller juridique ;
- les frais de communication.

PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE LESIEUR CRISTAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Lesieur Cristal SA
Siège social	1, rue du Caporal Corbi, BP 3 095, Roches Noires, 20 300 – Casablanca.
Téléphone	05.22.67.93.00
Fax	05.22.31.20.61
Site Internet	www.lesieur-cristal.ma
Forme juridique	Société Anonyme de droit privé marocain à Conseil d'Administration.
Date de constitution	31 janvier 1941
Durée de vie	99 ans
Registre de commerce	Casablanca - 4171
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social au 31/03/2014	276 315 100 Dh divisé en 27 631 510 actions de 10 Dh chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées
Consultation des documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, rapports de gestion peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - la fabrication, le commerce, l'importation et l'exportation de tous corps gras, de tous produits destinés à l'alimentation humaine et animale, de tous produits chimiques et d'entretien, d'hygiène et de lavage, de tous emballages ainsi que des dérivés directs ou indirects de ces activités ; - la fabrication et le commerce de toutes machines susceptibles de fabriquer tous corps gras (...); - la création, l'installation, l'acquisition, l'exploitation de tous fonds de commerce, usines, comptoirs, agences, succursales, la prise à bail et l'achat de tous immeubles ; - le dépôt, l'acquisition ou la prise à bail de tous brevets, licences, (...); - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet (...); Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Lesieur Cristal	De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes promulguée par le dahir n° 1-96-124 du 30 Août 1996 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008; De par son activité, la société est régie par : - Décret n°2-62-217 du 08 mai 1962 portant réglementation de la fabrication des huiles alimentaires ; - Décret n°2-93-179 du 12 décembre 1995 modifiant et complétant l'arrêté du 22 novembre 1921 relatif à la vente des beurres saïdoux, huiles et matières grasses alimentaires ; - Décret n°2-05-776 du 19 octobre 2006 modifiant l'arrêté viziriel du 22 novembre 1921 relatif à la vente des beurres, saindoux, huiles et matières grasses alimentaires ; - Loi n° 6-96 - Dahir n° 1-96-253- du 21/01/1997 relatif aux conditions de récoltes, de commercialisation et de trituration des olives ; - Décret n°2-59-1008 du 23 octobre 1959 réglementant la

commercialisation des huiles d'olive ;

- Décret n°2-97-93 du 20 mai 1997 réglementant la commercialisation des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ;
- Décret n°2-98-1037-du 23 mars 1999 modifiant et complétant le décret du 20 mai 1997 réglementant la commercialisation des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ;
- Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 21 septembre 1948 modifiant et complétant l'arrêté du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme n°37-77 du 18 avril 1977 complétant l'arrêté du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté du ministre de l'agriculture et du développement rural n°1239-03 du 29 décembre 2003 modifiant l'arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts du 20 avril 1948 relatif à la vente des aliments destinés au bétail ;
- Arrêté viziriel du 20 août 1944 réglementant la fabrication et la vente des savons ;
- Arrêté du Directeur des affaires économiques du 08/02/1945 fixant les poids sous lesquels doivent être vendus les savons ;
- Arrêté viziriel du 25 avril 1945 modifiant l'arrêté du 29 août 1944 réglementant la fabrication et la vente des savons ;

De par sa cotation en bourse, la société est régie par :

- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;
- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- le Règlement Général de la Bourse de Casablanca ;
- le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et de l'arrêté du 17 mars 2005 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que modifié et complété par la loi n°46-06 ;
- Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008.

I.1 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LESIEUR CRISTAL

I.2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

A la veille de la présente opération, le capital social de la société Lesieur Cristal SA s'établit à 276 315 100 Dh, intégralement libéré. Il se compose de 27 631 510 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune.

I.3 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

I.3.1 Historique du capital social

Durant les cinq dernières années, le capital de la société a évolué comme suit :

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Nominal (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Nombre total d'actions	Capital final (en Dh)
15/02/2011	Division de la valeur nominale de l'action LES de 100 Dh à 10 Dh	24 868 359	10	-	27 631 510	276 315 100

Source : Lesieur Cristal SA

L'unique évolution qu'a connue le capital social de Lesieur Cristal a été la division de la valeur nominale de l'action de 100 Dh à 10 Dh, intervenue le 15/02/2011. Le nombre d'actions Lesieur Cristal s'établit, à la suite de cette opération, à 27 631 510 actions d'un nominal de 10 Dh.

I.3.2 Historique de l'actionnariat sur les trois derniers exercices

L'actionnariat de Lesieur Cristal sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Actionnaires	31/12/2011		31/12/2012		31/12/2013	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres	% du capital et des droits de vote
Oléosud	-	-	11 328 919	41,00%	11 328 919	41,00%
SNI	21 063 920	76,23%	6 320 501	22,87%	6 530 656	23,63%
Wafa Assurance	1 474 893	5,34%	1 724 096	6,24%	1 724 096	6,24%
CIMR	215 708	0,78%	1 724 096	6,24%	1 724 096	6,24%
MAMDA-MCMA	573 231	2,07%	1 724 094	6,24%	1 724 094	6,24%
CMR	241 431	0,87%	1 649 279	5,97%	1 649 279	5,97%
Flottant	4 062 327	14,70%	3 160 525	11,44%	2 950 370	10,68%
Total	27 631 510	100,00%	27 631 510	100,00%	27 631 510	100,00%

Source : Lesieur Cristal SA

I.3.2.1 Évolution de l'actionnariat entre 2009 et 2011

La structure générale de l'actionnariat de Lesieur Cristal est demeurée stable entre 2009 et 2011. L'évolution majeure qu'a connu l'actionnariat de la société, au cours de cette période, a consisté en la réunion des parts du groupe ONA et de SNI au niveau de SNI qui détient au 31/12/2010 près de 76,2% du capital (suite à la fusion absorption du groupe ONA en 2010).

I.3.2.2 Évolution de l'actionnariat depuis le 31/12/2011

a. Cession en 2012 par SNI d'un bloc de contrôle de 41,0% du capital et des droits de vote au groupe Sofiprotéol

A compter du 10 février 2012, Sofiprotéol, par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, devient l'actionnaire de référence de Lesieur Cristal avec 41,0% du capital et des droits de vote de cette dernière.

b. Cession en 2012 par SNI d'une participation de 12,9% du capital et des droits de vote à un groupe d'investisseurs institutionnels

En date du 10 février 2012, SNI a cédé une part de 12,9% du capital et des droits de vote à quatre institutionnels de référence par le biais des opérations suivantes :

- cession à CIMR de 4,72% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CIMR à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à CMR de 4,63% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de CMR à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à la MAMDA-MCMA de 3,43% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de la MAMDA-MCMA à 5,5% du capital et des droits de vote de la société ;
- cession à Wafa Assurance de 0,16% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal, ce qui porte la participation totale de Wafa Assurance à 5,5% du capital et des droits de vote de la société.

Les Investisseurs Institutionnels précités disposent dès lors individuellement d'une part de 5,5% du capital chacun, et totalisent une part globale du capital de 22,0%.

A la suite de ces opérations, SNI détenait une participation de 22,3% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

L'actionnariat de Lesieur Cristal avant et après les opérations de cession de 2012 se présente comme suit :

Actionnaires	31/12/2011		Opérations de cession		Après cession (post 10/02/2012)	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre d'actions cédées (-) ou acquises (+)	Prix de l'action	Nombre de titres	% du capital
Oléosud	-	-	+ 11 328 919	115	11 328 919	41,00%
SNI	21 063 920	76,23%	- 14 902 588		6 161 332	22,30%
Wafa Assurance	1 474 893	5,34%	+ 44 840	110	1 519 733	5,50%
CIMR	215 708	0,78%	+ 1 304 025	110	1 519 733	5,50%
MAMDA-MCMA	573 231	2,07%	+ 946 502	110	1 519 733	5,50%
CMR	241 431	0,87%	+ 1 278 302	110	1 519 733	5,50%
Flottant	4 062 327	14,70%			4 062 327	14,70%
Total	27 631 510	100,00%	-		27 631 510	100,00%

Source : Lesieur Cristal SA

c. Initiation en 2012, d'une offre publique d'achat obligatoire sur le flottant de Lesieur Cristal

En conséquence du dépassement par Oléosud et les Investisseurs Institutionnels du seuil de 40,0% mentionné dans la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA, Wafa Assurance et Oléosud ont initié de concert une offre publique d'achat obligatoire sur les actions non détenues dans le capital de Lesieur Cristal. L'offre publique d'achat obligatoire a permis aux Investisseurs Institutionnels de collecter 817 451 actions Lesieur Cristal, représentant 2,96% du capital et des droits de vote de la société.

L'actionnariat de Lesieur Cristal a donc évolué comme suit :

	Avant OPA		Après OPA (18/04/2012)	
	Nombre d'actions détenues	en %	Nombre d'actions détenues	en %
Oléosud	11 328 919	41,00%	11 328 919	41,00%
CMR	1 519 733	5,50%	1 724 096	6,24%
CIMR	1 519 733	5,50%	1 724 096	6,24%
MAMDA-MCMA	1 519 733	5,50%	1 724 095	6,24%
Wafa ASSURANCE	1 519 733	5,50%	1 724 096	6,24%
Initiateurs de l'OPA	17 407 851	63,00%	18 225 302	65,96%
SNI	6 161 332	22,30%	6 161 332	22,30%
Flottant	4 062 327	14,70%	3 244 876	11,74%
Total	27 631 510	100,00%	27 631 510	100,00%

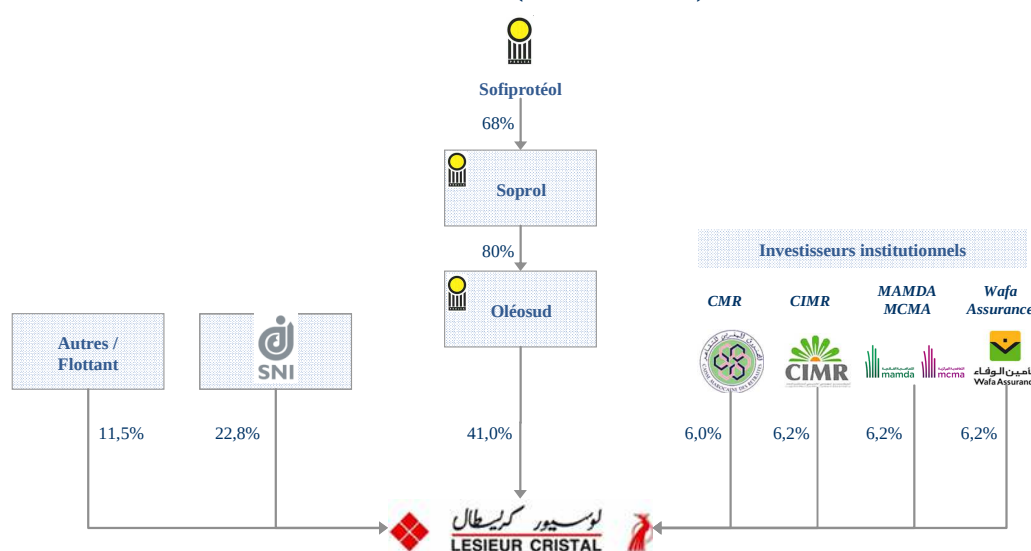
Source : Lesieur Cristal SA

I.4 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

I.4.1 Répartition du capital à la veille de l'opération envisagée

Le schéma suivant présente la structure actuelle de l'actionnariat de Lesieur Cristal :

Actionnariat de Lesieur Cristal à la veille de l'OPV (% de détention) :



Source : Lesieur Cristal

L'actionnaire de référence de Lesieur Cristal est Oléosud, filiale de Soprol, holding du groupe Sofiprotéol regroupant les participations du Pôle Végétal.

SNI est, à date, le deuxième actionnaire de Lesieur Cristal avec une participation de 22,8% du capital et des droits de vote. SNI devrait, à la suite de la présente Opération, se désengager complètement du capital de Lesieur Cristal.

Par ailleurs, des Investisseurs Institutionnels marocains de référence, à savoir CMR, CIMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance, disposent au 03/03/2014 des participations suivantes : 6,24% chacun pour CIMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance, et 5,97% pour CMR, totalisant ainsi une part agrégée de 24,69% du capital.

I.4.2 Renseignements relatifs à l'actionnaire de référence

Groupe Sofiprotéol

Sofiprotéol est l'établissement financier de la filière française des huiles et protéines végétales. Aujourd'hui le groupe, par ses investissements et ses acquisitions, est un groupe agro-industriel majeur en France.

Les principales données relatives au Groupe Sofiprotéol sont présentées ci-après :

Activité	Etablissement financier
Chiffre d'affaires ³ au 31/12/2012 ⁴	7 300 MEUR
Résultat net agrégé au 31/12/2012	28 MEUR
Actionnariat au 31 décembre 2013	Fonds de développement des filières des oléagineux et des protéagineux 27,5% ; Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (Fop) 15,1% ; FONCARIS 13,2% ; Union interprofessionnelle des plantes riches en protéines 11,2% ; Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux (Onidol) 11,2% ; Natixis 9,8% ; UNIGRAINS 5,2%.

Source : Groupe Sofiprotéol

En date du 10 février 2012, Sofiprotéol a finalisé, par l'intermédiaire de sa filiale Oléosud, l'acquisition auprès de SNI de 41,0% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal.

Le Groupe Sofiprotéol est présenté plus en détail dans la partie III – Titre I.

I.5 PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires a été conclu entre Oléosud et les Investisseurs Institutionnels en date du 10/02/2012 en vue de régir les conditions et modalités de leur coopération au sein de Lesieur Cristal.

Ce pacte d'actionnaires contient des stipulations se rapportant principalement aux points suivants :

- des stipulations relatives à la gouvernance de Lesieur Cristal : règles régissant la désignation des représentants légaux de la société, règles régissant la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration de la société (11 membres⁵ dont une majorité désignée par Oléosud), règles régissant la création et le fonctionnement de comités (comité stratégique, comité audit et comité RH) ;
- des stipulations en matière de cession des titres de Lesieur Cristal, notamment : obligations de *standstill* sur une durée de 4 ans impliquant une stabilité de la participation de Oléosud et des Investisseurs Institutionnels au-dessus de certains seuils prédéfinis⁶, droits de préemption, droit de sortie conjointe totale en faveur des Investisseurs Institutionnels ;
- des règles régissant la conclusion de conventions entre les actionnaires et Lesieur Cristal, notamment la conclusion d'un contrat d'assistance technique entre cette dernière et une ou plusieurs sociétés affiliées de Sofiprotéol ;

³ Chiffre d'affaires des filiales industrielles.

⁴ Chiffres 2013 non encore arrêtés en Conseil.

⁵ Structure cible.

⁶ Seuil de 35% pour Oléosud et de 15% pour les Investisseurs Institutionnels

- des stipulations relatives aux obligations de non-concurrence et de non-débauchage ; et
- des stipulations relatives à la durée du pacte qui est conclu pour une durée de quinze (15) ans, sauf cas de résiliation anticipée à savoir en cas de franchissement de seuil à la baisse de 30% du capital de Lesieur Cristal par Oléosud ou en cas de franchissement de seuil à la baisse de 15% du capital de Lesieur Cristal par l'ensemble des Investisseurs Institutionnels.

I.6 MARCHE DES TITRES DE LESIEUR CRISTAL

I.6.1 Caractéristiques des actions Lesieur Cristal

Lesieur Cristal SA est cotée au 1^{er} compartiment de la Bourse de Casablanca, sous le ticker LES et le code ISIN MA0000012031.

I.6.2 Evolution du titre Lesieur Cristal

L'évolution du cours de Lesieur Cristal sur les cinq dernières années fait globalement apparaître une surperformance du titre par rapport à au MASI, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca.

Performance boursière du titre Lesieur Cristal et du MASI sur les 5 dernières années



Source : Bourse de Casablanca – Mai 2014

L'évolution du cours de Lesieur Cristal fait globalement apparaître une surperformance du titre par rapport à celle l'évolution du MASI. L'évolution du titre Lesieur Cristal a été marquée par quatre phases :

- une première phase de mars 2009 à fin 2010 : l'action Lesieur Cristal évolue favorablement, surperformant l'indice MASI. Le titre a atteint un plus haut de 147,1 Dhs le 9 décembre 2010 et un plus bas niveau de 102,4 Dhs le 15 septembre 2009 avec un cours moyen pondéré⁷ de 118,9 Dhs ;
- une deuxième phase entre début 2011 et août 2011 : cette période a été marquée par un mouvement baissier, avec un plus haut niveau de 148,9 Dhs atteint le 28 février 2011 et le plus bas niveau de 105,2 Dhs atteint le 2 Mai 2011 ;

⁷ Cours moyen pondéré = Montant total des transactions de la période en dirhams divisé par le volume total des actions échangées de la période

- une troisième phase entre septembre 2011 et fin mars 2012 : le titre Lesieur Cristal enregistre une tendance à la baisse, moins accentuée que le recul affiché par l'indice MASI, reflétant l'attentisme des investisseurs durant l'opération de cession par SNI à Oléosud, devenue effective le 10 février 2012. Sur cette période le titre a atteint un plus haut de 110,5 Dhs le 2 septembre 2011 et un plus bas de 98,2 Dhs le 22 novembre 2011, avec un cours moyen pondéré de 101,2 Dhs ;
- une quatrième phase depuis début avril 2012 : suite à l'opération de cession du contrôle à Oleosud et à l'offre publique d'achat obligatoire⁸, le titre a évolué à un niveau compris entre 100,0 Dhs et 111,9 Dhs, avec un cours moyen pondéré de 103,8 Dhs.

I.6.3 Principales données boursières du titre LES

Au 21 mars 2014, les principales données boursières du titre Lesieur Cristal se présentent comme suit :

Capitalisation boursière au 21/03/2014 (Dh)	2 873 677 040
Cours le plus haut sur 12 mois (Dh)	110,0
Cours le plus bas sur 12 mois (Dh)	100,0
Taux de distribution 2013	79,7%
Rendement	4,8%*
Bénéfice par Action 2013 (Dh)	6,3

Source : Bourse de Casablanca – Mars 2014, Attijari Finances Corp.

* calculé sur la base des dividendes proposés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2014

I.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

I.7.1 Dispositions statutaires

L'article 35 des statuts de Lesieur Cristal SA prévoit que les modalités de mise en paiement sont fixées par l'Assemblée Générale. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

En outre, l'article 35 stipule également que la Société ne peut exiger des actionnaires aucune restitution de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et qu'il est établi que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

De plus, les droits nés de la mise en paiement des dividendes se prescrivent par cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

⁸ Offre publique d'achat, initiée par Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance, ayant pour période de souscription : 27 mars au 2 avril 2012

I.7.2 Dividendes payés au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par la société sur la base du résultat net enregistré au cours des trois derniers exercices :

	2011	2012	2013
	n	n	n
Résultat net – KDh	29 426	118 745	173 449
Dividendes distribués en n+1 – KDh	- ⁹	116 052	138 158
Taux de distribution (%)*	-	97,7%	79,7%
Résultat net par action (Dh)**	1,1	4,3	6,3
Dividendes par action (Dh)**	-	4,2	5,0 ¹⁰

Source : Lesieur Cristal SA

* Taux de distribution (pay out) : dividendes distribués en n+1 (au titre de l'année n)/ résultat net social au titre des 12 mois (n)

** Sur la base du nombre d'actions après division du nominal (27 631 510 actions)

II. NANTISSEMENT D'ACTIFS

Néant.

⁹ Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale pour affecter le résultat en report à nouveau.

¹⁰ Dividende proposé par le Conseil d'Administration du 13 mars 2014

III. NANTISSEMENT D’ACTIONS

Néant.

IV. NOTATION

A ce jour, Lesieur Cristal SA n’a pas fait l’objet d’une notation.

V. ASSEMBLEE D’ACTIONNAIRES

Les modes de convocation, les conditions d’admissions, les quorums et les conditions d’exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société Lesieur Cristal SA sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d’Ordinaires ou d’Extraordinaires, selon la nature des décisions qu’elles sont appelées à prendre.

L’Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d’un regroupement d’actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la société.

L’Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles visées ci-avant et excédant la compétence du Conseil d’Administration.

Les Assemblées spéciales sont compétentes pour statuer sur toutes décisions intéressant la catégorie d’actions dont les membres sont titulaires. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents, opposants ou privés du droit de vote.

V.1 CONVOCATION ET LIEU DE REUNION DES ASSEMBLEES GENERALES

L’article 24 des statuts stipule que les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d’Administration, ou, à défaut, convoquées en cas d’urgence par :

- les Commissaires aux Comptes, lorsqu’ils auront vainement requis la convocation de l’Assemblée Générale par le Conseil d’Administration ;
- un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé à la demande, soit de tout intéressé, soit d’un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- le ou les liquidateurs pendant la période de liquidation ;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d’achat ou d’échange ou après une cession d’un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l’avis de réunion inséré (30) trente jours au moins avant la réunion de l’Assemblée des actionnaires.

L’avis de réunion doit contenir les indications prévues dans l’article 124 de la loi 17-95 ainsi que le texte du projet de résolutions qui seront présentées à l’Assemblée des actionnaires.

L’avis de convocation aux Assemblées est inséré dans un journal d’annonces légales et doit être accompagné de l’ordre du jour, du texte des projets de résolutions qui seront présentées à l’Assemblée ainsi que des états de synthèse de l’exercice écoulé.

V.2 TENUE DE L’ASSEMBLEE, BUREAU ET PROCES VERBAUX

L’article 27 alinéa 2 des statuts de la Société stipule que l’Assemblée est présidée par le Président du Conseil d’Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet

par le Conseil. En cas de convocation par les Commissaires aux Comptes, un liquidateur ou par mandataire de justice, ou par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de bloc de titres modifiant le contrôle de la société, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les deux actionnaires, présents et acceptants, disposant par eux-mêmes ou à titre de mandataires, le plus grand nombre de voix remplissent les fonctions de scrutateurs. Le bureau ainsi constitué désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors des membres de l'Assemblée.

Les délibérations des Assemblées sont constatées par des procès verbaux signés par les membres du bureau et établis dans les conditions fixées par la loi. Les copies et extraits de ces procès verbaux sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, ou par un Directeur général conjointement avec le secrétaire. En cas de liquidation, ils sont valablement certifiés par un seul liquidateur.

V.3 QUORUM, VOTE ET NOMBRE DE VOIX

L'article 28 des statuts de la Société stipule que le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social déduction faite, éventuellement, des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions légales et statutaires.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire de vote, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur. Dans ce cas, il n'est tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires qui ont été reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée. La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote par correspondance reçus par la Société ne peut être supérieure de deux (2) jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix. Les formulaires de vote par correspondance adressé à la société pour une Assemblée valent pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

V.4 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'article 29 alinéa 1, 2 et 3 des statuts stipule que l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai, une seule fois et pour la même durée, par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

V.5 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'article 30 des statuts stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, possèdent au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la loi.

VI. ORGANES D'ADMINISTRATION

Les articles 14 à 19 des statuts de Lesieur Cristal SA contenant les règles relatives à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, au fonctionnement et au quorum du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

VI.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA à fin mars 2014 se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Date de cooptation	Date d'expiration du mandat
M. Khalid CHEDDADI Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration	10/02/2012	AGO de l'année 2018
M. Philippe TILLOUS-BORDE Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014
M. Yves DELAINE Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2017
Oléosud Représentée par M. Philippe DHAMELIN COURT	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2019
Lesieur Représentée par M. Romain NOUFFERT	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014
Xavier BEULIN Administrateur	Administrateur	06/04/2012	AGO de l'année 2018
Jean-Philippe PUIG Administrateur	Administrateur	06/04/2012	AGO de l'année 2018
M. Hicham BELMRAH Administrateur	Administrateur	10/02/2012	AGO de l'année 2014
Mohamed EL ALAOUI EL ABDALLAOUI Administrateur	Administrateur	06/04/2012	AGO de l'année 2018
Mohamed Ramses ARROUB Administrateur	Administrateur	06/04/2012	AGO de l'année 2018

Source : Lesieur Cristal au 31 décembre 2013

Le Conseil d'Administration se compose actuellement de 4 administrateurs représentant les Investisseurs Institutionnels marocains, dont 1 qui préside le Conseil.

De son côté, le groupe Sofiprotéol est représenté par 6 administrateurs dont le Président et le Directeur Général du groupe Sofiprotéol.

VI.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts stipule que la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, sauf dérogation temporaire prévue par la loi. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales sont tenus, lors de leur nomination de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci. Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée et de désigner selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent ; il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Les administrateurs qui ne sont ni Président, ni Directeurs Généraux, ni Directeurs Généraux Délégués, ni salariés de la société exerçant des fonctions de direction doivent être plus nombreux que les administrateurs ayant l'une de ces qualités.

La durée des fonctions des administrateurs est de six (6) années. Chaque année s'entend d'une Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la suivante. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

En cas de vacance par décès, démission ou tout autre empêchement, d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, sans que le nombre d'administrateurs soit inférieur au minimum statutaire, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Lorsque le nombre d'administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire sans toutefois être inférieur au minimum légal, le Conseil doit procéder à des nominations provisoires en vue de compléter son effectif, dans un délai de trois (3) mois à compter du jour où se produit la vacance.

Lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les administrateurs restants doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la vacance, à l'effet de compléter l'effectif du Conseil.

Actions de garantie

Selon l'article 15 des statuts, chaque administrateur doit être propriétaire de une (1) action au moins pendant la durée de ses fonctions. Les administrateurs nommés en cours de société peuvent ne pas être actionnaires au moment de leur nomination, mais doivent le devenir dans le délai de trois (3) mois, à défaut de quoi ils seraient réputés démissionnaires d'office.

Si en cours de mandat, l'un des administrateurs cesse d'être propriétaire du nombre d'actions requis, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois (3) mois.

Bureau du Conseil

Selon l'article 16 des statuts, le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un Président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur. Le Président est rééligible. En cas d'absence ou d'empêchement temporaire du Président, le Conseil peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un administrateur dans les fonctions de Président du Conseil d'Administration. En cas d'empêchement temporaire, cette délégation est donnée pour une durée limitée ; elle est renouvelable. En cas de décès, elle vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil peut nommer un ou plusieurs Vice-président choisis parmi les administrateurs et ayant pour mission de présider les séances du Conseil d'Administration en cas d'absence ou d'empêchement temporaire du Président.

Le Conseil nomme sur proposition du Président, un secrétaire du Conseil qui peut être choisi même en dehors de ses membres.

Délibération du Conseil

Selon l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an et aussi souvent que l'exige la loi et que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le Commissaire aux comptes.

Lorsque le Conseil d'Administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers (1/3) au moins des administrateurs peuvent demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil. Lorsque le Président du Conseil d'Administration ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration aux fins de se réunir.

Le Directeur Général ou les administrateurs, selon le cas, établissent l'ordre du jour objet de la convocation du Conseil d'Administration.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens. En outre, le Conseil peut être convoqué par des administrateurs représentant au moins le tiers de son effectif, s'il ne s'est pas réuni depuis trois mois. La convocation doit être accompagnée de l'ordre du jour et de l'information nécessaire aux administrateurs pour leur permettre de se préparer aux délibérations.

Il est tenu un registre des présences, qui est signé par tous les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'administrateur ainsi que par les personnes qui y assistent.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est effectivement présents. Un administrateur peut donner mandat par écrit à un autre administrateur de le représenter. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Toutefois, sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification et remplissant les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'Administration ne peut se réunir par les dits moyens de visioconférence ou moyens équivalents dans le cas où les administrateurs envisagent de nommer ou révoquer le Président du Conseil d'Administration, le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, de révoquer le Directeur Général, de déterminer la rémunération du Président Directeur Général, Directeur Général ou Directeur Général Délégué, d'arrêter les comptes annuels de la Société ou de convoquer les Assemblées Générales Ordinaires.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès verbaux établis par le secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président et signés par ce dernier et au moins un administrateur. Les procès verbaux des réunions du Conseil sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social. Les copies ou extraits des procès verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil uniquement ou par un Directeur Général avec le secrétaire.

Les administrateurs et toutes les personnes appelées à assister aux réunions du Conseil d'Administration sont tenus à la discrétion à l'égard des informations ayant un caractère confidentiel reçues au cours ou à l'occasion des réunions.

Pouvoirs du Conseil d'Administration

L'article 18 des statuts stipule que le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée, même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que lesdits actes dépassaient cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve. Toutes décisions qui limiteraient les pouvoirs du Conseil sont inopposables aux tiers.

Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein, et avec le concours, s'il l'estime nécessaire de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Le Conseil d'Administration convoque les Assemblées d'actionnaires, fixe leur ordre du jour, arrête les termes des résolutions à leur soumettre et ceux du rapport à leur présenter. A la clôture de chaque exercice, il dresse un inventaire des différents éléments de l'actif et du passif social existant à cette date et établit les états de synthèse annuels, conformément à la législation en vigueur. Le Conseil est, en outre ; responsable de l'information destinée aux actionnaires et au public conformément à la législation en vigueur.

VI.3 CONVENTIONS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration

Toute convention, à l'exception de celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenant entre la Société et l'un de ses administrateurs, Directeurs Généraux, Directeurs Généraux Délégués ou actionnaires détenant, directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la Société soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et à la procédure d'approbation prévue aux articles 56 et suivant de la loi.

Il en est de même pour les conventions entre la Société et une autre entreprise, si l'un des administrateurs de la Société, Directeurs Généraux de la Société, Directeurs Généraux Délégués de la

Société ou actionnaire de la société détenant directement ou indirectement, plus de cinq pour cent (5%) du capital et des droits de vote de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, Directeur Général, membre du Conseil d'Administration, du Directoire ou du Conseil de surveillance de ladite entreprise.

Information de l'Assemblée Générale

Ces conventions sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires dans les conditions prévues par la loi.

Le Président du Conseil d'Administration donne avis au Commissaire aux Comptes de toutes les conventions autorisées visées ci-dessus dans un délai de trente (30) jours à compter de leur conclusion et soumet celles-ci à l'approbation de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Le commissaire aux comptes présente, sur ces conventions, un rapport spécial à l'assemblée qui statue sur ce rapport.

VI.4 AUTRES MANDATS D'ADMINISTRATEUR DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En Avril 2014, M. Khalid CHEDDADI, Président du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal SA est également administrateur des sociétés suivantes :

Sociétés	Activités	Fonction
Lafarge	Matériaux de construction	Administrateur
CIMAR	Matériaux de construction	Administrateur
Brasseries du Maroc	Agro alimentaire	Administrateur
Cosumar	Agro alimentaire	Administrateur
Société de Sel de Mohammedia (SSM)	Agro alimentaire	Administrateur
Auto Hall	Distribution	Administrateur
Eqdom	Finance	Administrateur
CFG	Finance	Administrateur
FONDEP	Finance	Administrateur
Risma	Tourisme et Hôtellerie	Administrateur
SONASID	Sidérurgie	Administrateur
Medi 1 Sat	Audiovisuel	Administrateur
Olea	Fonds d'investissement	Administrateur
CFG Dev	Fonds d'investissement	Administrateur
Atlamed	Fonds d'investissement	Administrateur
ALHIF	Fonds d'investissement	Administrateur
ACTIF CAPITAL 1	Fonds d'investissement	Administrateur
AMLAK DEVELOPPEMENT	Fonds d'investissement	Administrateur
CIMR	Assurance	Président du Conseil d'Administration
Axa Maroc	Assurance	Administrateur
CIH	Banque	Administrateur
PSD	Services	Administrateur
PREVOYANCE	SICAV	Administrateur
AJIAL	SICAV	Administrateur
ATTADAMOUN	SICAV	Administrateur
IDDIKHAR	SICAV	Administrateur
CIMR TRESO +	SICAV	Administrateur
ALLIANCES	Immobilier	Administrateur
H PARTNERS	Immobilier	Administrateur
SAPINO	Immobilier	Administrateur
A6	Immobilier	Administrateur
TFZ	Immobilier	Administrateur
FONCIERE EMERGENCE	Immobilier	Administrateur
EEM	Energie	Administrateur
AXA CREDIT	Financement et Autres Activités Financières	Administrateur

VII. ORGANES DE DIRECTION

VII.1 DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE

L'article 19 des statuts de la Société stipule que la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre les deux modalités susvisées d'exercice de la Direction Générale. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publication et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la loi.

Dans l'hypothèse où le Président du Conseil d'Administration exerce les fonctions de Directeur Général, les stipulations des statuts et les dispositions de la loi relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la Direction Générale n'est pas assumée par le Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration nomme une personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux qui porte le titre de Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et la représente dans ses rapports avec les tiers, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et des pouvoirs spécifiques du Conseil d'Administration notamment ceux relatifs à la cession par la société d'immeubles par nature et la cession totale, ou partielle des participations figurant à l'actif immobilisé de la société ainsi que des dispositions de la loi concernant les cautions, avals ou garanties.

Le Directeur Général engage la Société même par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépasse cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances ; étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions statutaires ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer un (1) ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués, dans les conditions prévues par la loi.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux et sont chargés d'assister le Directeur Général.

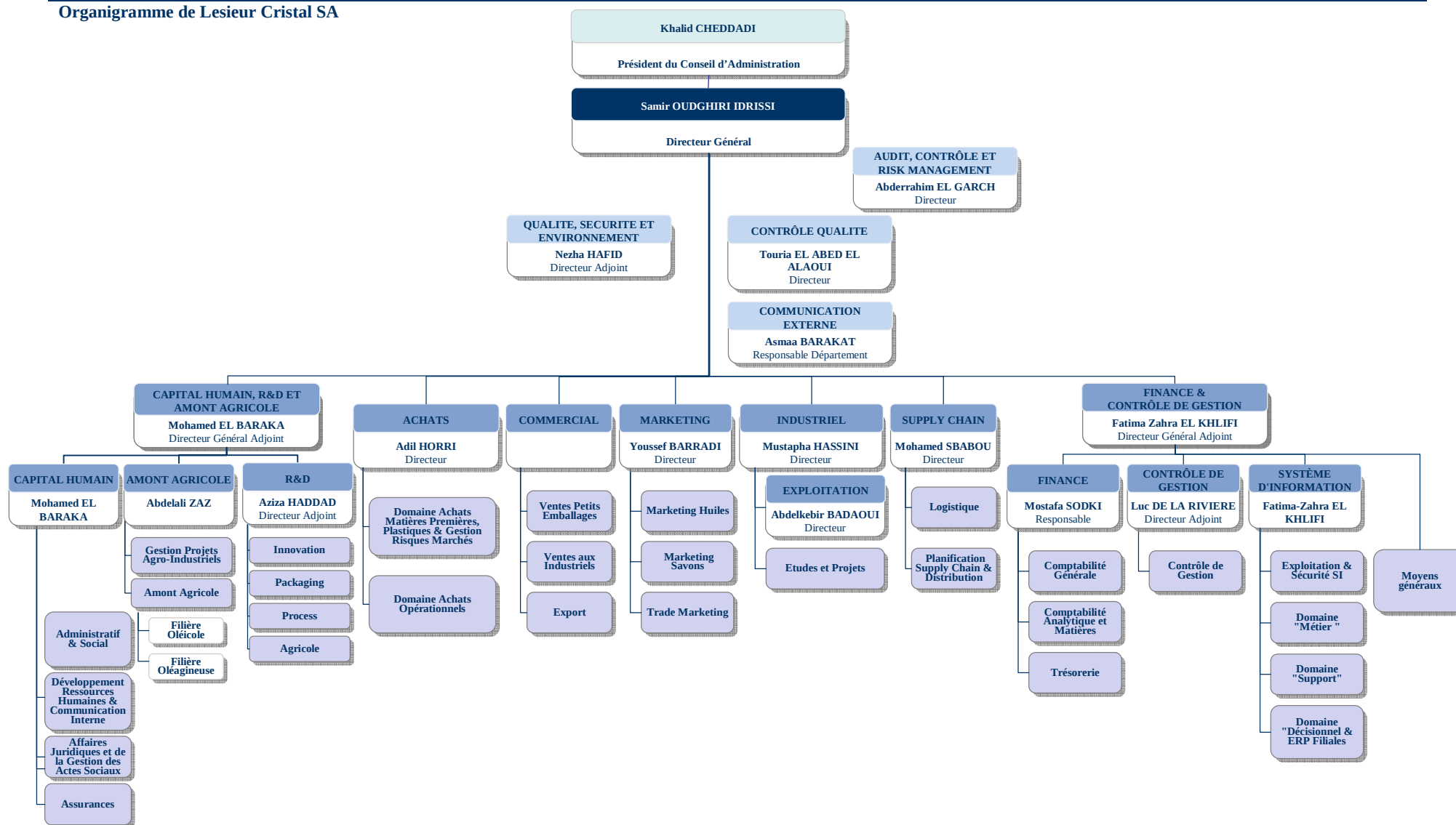
Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général ; en cas de décès, démission ou révocation de ce dernier, ils conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

L'étendue et la durée des pouvoirs délégués aux Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'Administration, en accord avec le Directeur Général. Toutefois, la limitation de ces pouvoirs n'est pas opposable aux tiers, vis-à-vis desquels chaque Directeur Général Délégué a les mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

L'organigramme fonctionnel de Lesieur Cristal SA se présente comme suit au 1^{er} avril 2014 :

Organigramme de Lesieur Cristal SA



Source : Lesieur Cristal SA

VII.2 CURRICULUM VITAE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

M. Samir OUDGHIRI IDRISSE (51 ans)

Samir OUDGHIRI IDRISSE, Directeur Général au sein de Lesieur Cristal, est ingénieur Arts & Métiers et ingénieur Pétrole et Moteurs.

Son parcours professionnel a débuté comme ingénieur de Production au sein de Sprint Metal Imphy.

Après quatre ans comme Directeur de l'Unité chez Ahsen Inox, il a intégré Dar El Berrad où il a assumé la responsabilité de Directeur d'Usine.

Entre 1996 et 1998, il a occupé le poste de Directeur de la région Casa Centre chez Air Liquide Maroc, pour ensuite exercer les fonctions de Directeur Marketing et Commercial au sein de la même entreprise.

Depuis 2004, il a intégré le Groupe Lesieur Cristal en tant que Directeur Commercial pour une année. Il a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint pendant cinq ans. En février 2010, Samir OUDGHIRI IDRISSE a occupé le poste de Directeur Général Délégué. En février 2012, il est nommé Directeur Général.

M. Mohamed EL BARAKA (58 ans)

Mohamed EL BARAKA est Directeur Général Adjoint.

Il a sous sa responsabilité plusieurs directions notamment la direction du Capital Humain, du développement et de l'Amont Agricole.

Il est lauréat de l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale (ENIM) et titulaire d'un MBA de l'Université de Sherbrooke.

Pendant quatre ans, Mohamed EL BARAKA a occupé le poste d'ingénieur traitement au sein du pôle Mines du groupe ONA.

Il a intégré en 1984 le groupe Lesieur Cristal. M.BARAKA a occupé successivement les fonctions d'ingénieur Etudes et responsable huilerie pendant cinq ans et de Chef d'usine entre 1990 et 1999 avant d'occuper le poste de Directeur Industriel en 1999. En 2004, Mohamed EL BARAKA est nommé Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Industrielle.

En Octobre 2006, il a rejoint NABC en tant que Directeur Industriel.

Depuis Janvier 2011, Mohamed EL BARAKA occupe le poste de Directeur Général Adjoint de Lesieur Cristal.

Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI (50 ans)

Fatima Zahra EL KHLIFI est Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Financière et du Contrôle de Gestion du Groupe Lesieur Cristal. Elle a sous sa responsabilité la finance, le contrôle de gestion, les systèmes d'information et les moyens généraux.

Titulaire d'un doctorat en Informatique de l'Université de Toulouse, le parcours professionnel de Fatima Zahra EL KHLIFI s'est essentiellement déroulé au sein du groupe ONA.

Entre 1991 et 2000, elle a été successivement Directeur du Département Contrôle de Gestion, de Lesieur Cristal, du groupe ONA et de Centrale Laitière.

Mme EL KHLIFI a occupé le poste de Directeur Financier et de Contrôle de Gestion en octobre 1999. Depuis 2008, Mme EL KHLIFI occupe le poste de Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Financière et du Contrôle de Gestion.

Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI (56 ans)

Touria EL ABED EL ALAOUI, Directeur Contrôle Qualité de Lesieur Cristal, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur agro-alimentaire de l'ENSIAA.

Elle a débuté sa carrière au sein de BSN (Gervais Danone) en tant qu'ingénieur de recherche.

A son retour au Maroc, Touria EL ABED EL ALAOUI a intégré Centrale Laitière pour occuper pendant vingt cinq ans diverses fonctions : Chef de Service au Département Qualité entre 1989 et 1996, Chef de Division Développement des Matières Premières pour une durée de quatre années, Chef de Département Assurance Qualité & RD entre 2000 et 2002, Chef de Département Central de la Qualité Totale et Directeur de la Qualité Totale et du Risk Management jusqu'à 2011.

Elle a intégré le groupe Lesieur Cristal en janvier 2011 en tant que Directeur Recherche et Développement puis elle a été nommée en 2012 Directeur Contrôle Qualité.

M. Youssef BARRADI (38 ans)

Youssef BARRADI est Directeur Marketing du Groupe Lesieur Cristal.

Il est titulaire d'un Master spécialisé en Management de la Technologie de l'EM Lyon, d'un DEA de l'INPG de Grenoble et d'un diplôme d'ingénieur de l'ENSERG.

Il a débuté sa carrière au sein de Motorola Toulouse en tant que Program Manager.

En 2003, Youssef BARRADI a intégré Procter & Gamble où il a été successivement Assistant Brand Manager TIDE, CEEMEA Regional Brand Manager Braun/Gillette pour Procter & Gamble Suisse et Brand Manager Ariel au Maroc.

Depuis janvier 2011, Youssef BARRADI occupe le poste de Directeur Marketing au sein du Groupe Lesieur Cristal.

M. Abderrahim EL GARCH (55 ans)

Abderrahim EL GARCH est Directeur de l'Audit, du Contrôle Interne et du Risk Management depuis septembre 2009.

Titulaire d'un diplôme de comptabilité, Abderrahim EL GARCH a une longue expérience dans le domaine de la comptabilité. Il a été comptable pendant 13 ans. Il a intégré en 1991 la société ICOZ en tant que chef comptable.

Il a rejoint le groupe Lesieur Cristal en 1993 en tant que Chef Comptable Adjoint. Abderrahim EL GARCH a ensuite occupé le poste de Chef de Service Comptabilité Générale en 1996, puis en tant que Chef Département Comptabilité Générale sur la période 1996-2005. En 2005, il est nommé Directeur Général de la Raffinerie Africaine et de Cristal Tunisie.

Depuis septembre 2009, Abderrahim EL GARCH encadre la Direction de l'Audit, du Contrôle Interne et du Risk Management.

M. Mustapha HASSINI (43 ans)

Mustapha HASSINI est Directeur Industriel du Groupe Lesieur Cristal.

Diplômé de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, il débute sa carrière professionnelle en tant que Directeur Technique au sein de Metal Fusion. M. HASSINI a ensuite intégré le groupe Lesieur Cristal, occupant ainsi plusieurs postes de responsabilité.

Entre 1997 et 2000, il a occupé le poste de Chef de Service de Maintenance. En 2000, M. HASSINI a été nommé Chef de Service Emballages et Conditionnement.

Entre 2006 et 2009, il assume la fonction de Directeur d'Exploitation à Ain Harrouda, avant d'occuper le poste de Directeur Industriel depuis avril 2009.

M. Mohamed SBABOU (44 ans)

Mohamed SBABOU est Directeur Supply Chain de Lesieur Cristal.

Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur contrôle qualité et maintenance de l'ENSEM et d'un MBA de l'université de Sherbrooke. En 1995, M SBABOU a débuté sa carrière au sein de SOSIPO en tant qu'ingénieur maintenance.

En 2001, il a intégré le Groupe Lesieur Cristal en tant qu'ingénieur maintenance pour une durée de 4 mois avant d'occuper le poste de responsable fonction logistique et de chef du département logistique. En 2008, M. SBABOU a été promu au poste de Directeur Adjoint chargé du département logistique. Il occupe depuis 2013 le poste de Directeur Supply Chain.

M. Adil HORRI (42 ans)

Adil HORRI est Directeur des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion des Risques Marché depuis octobre 2013.

Il est lauréat de l'école Sup de co Marrakech option Commerce International et titulaire d'une expertise en Finance à HEC Paris.

M HORRI a débuté sa carrière en 1996 au sein d'OLEOR en tant que responsable trésorerie. Deux ans après, il a intégré le Groupe Lesieur Cristal en tant que contrôleur de Gestion avant de passer au poste de responsable trésorerie en 2001. En 2004, il a été promu au poste de chef de service trésorerie. Poste qu'il a occupé pendant trois ans avant d'être nommé chef de département études, opérations marché et trésorerie prévisionnelle. M HORRI a évolué au poste de responsable du domaine études, opérations marché et contrôle de gestion en 2009. Il occupe depuis 2013 le poste de Directeur des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion des Risques Marché.

M. Abdelkebir BADAOU (56 ans)

Abdelkebir BADAOU, Directeur d'Exploitation, est ingénieur industriel de l'ISI Liège.

Entre 1985 et 1993, il a occupé le poste de Responsable Usine au sein de la COVEME avant d'intégrer le groupe Lesieur Cristal en 1994.

Débutant en tant que Chef Service Production à Kenitra, il occupera en 2001 le poste de Chef Service Trituration. En 2002, Abdelkebir BADAOU est nommé Chef Usine Roches Noires II. Depuis avril 2004, Abdelkebir BADAOU assume la fonction de Directeur d'Exploitation au sein du groupe Lesieur Cristal.

VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VIII.1 REMUNERATIONS ATTRIBUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration de Lesieur Cristal en 2013 s'élève à 800 KDh.

La rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2013, s'élève à 17,02 MDh.

VIII.2 PRETS ACCORDES OU CONSTITUES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant initial des prêts accordés aux membres de direction s'élève à 988 000,00 Dh. A fin mars 2014, le capital restant dû de ces prêts est de 577 634,03 Dh.

Aucun prêt n'est accordé aux membres du conseil d'administration.

VIII.3 INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au sein de Lesieur Cristal.

IX. COMITES DE LESIEUR CRISTAL

Le pacte d'actionnaires liant l'actionnaire de référence (Oléosud) et les Investisseurs Institutionnels définit un mode de gouvernance pour la société fondé sur trois comités issus du Conseil d'Administration.

Ce système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Chacun des trois comités a pour mission d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration dans les domaines relevant de son champ de compétence et sur les sujets proposés par le management ou par le Conseil d'Administration.

Comité Stratégique

Intitulé	Comité Stratégique
Membres	▪ M. Jean-Philippe PUIG ▪ M. Romain NOUFFERT ▪ M. Yves DELAINE ▪ M. Khalid CHEDDADI ▪ M. Hicham BELMRAH
Attributions	Il a pour mission d'apporter au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations sur les sujets ayant un impact stratégique sur l'activité de la société et des filiales et portant notamment sur: ▪ les principales orientations stratégiques proposées par le management ou par le Conseil d'Administration ; ▪ les plans d'affaires actualisés annuellement ; ▪ les projets stratégiques industriels, commerciaux ou techniques ayant un impact significatif sur l'activité ; ▪ les partenariats, accords industriels et de coopération avec des partenaires, à impact significatif sur l'activité ; ▪ le budget annuel ; ▪ les acquisitions et cessions d'actifs d'importance significative; et ▪ de manière générale, sur toute décisions essentielles.

Source : Lesieur Cristal SA

Comité d'Audit

Intitulé	Comité d'Audit
Membres	▪ M. Aymeric MONGEAUD ▪ M. Dominique BLONDEL ▪ M. Khalid CHEDDADI ▪ M. Taoufik BENJELLOUN ▪ M. KHAMLIHI Jaber
Attributions	▪ examiner les méthodes et principes comptables, s'assurer de leur pertinence, de leur permanence ou du bien-fondé des éventuels changements proposés, et de leur respect ; ▪ procéder à l'examen préalable des comptes et donner un avis sur les projets de comptes semestriels et annuels, préparés par le management en vue de leur validation par le Conseil d'Administration ; ▪ examiner les projets de rapport de gestion du Conseil d'Administration ; ▪ examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs ; ▪ examiner le programme d'action annuel et les rapports d'activités de la direction de l'Audit Interne de la société et suivre la mise en œuvre des recommandations passées ; ▪ suggérer au Conseil d'Administration toute recommandation visant à conforter la qualité du contrôle interne de la Société ; ▪ examiner les projets de conventions réglementées ; et ▪ examiner semestriellement les risques liés aux évolutions du BFR et aux lignes de financement disponibles et aux risques liés à la situation de trésorerie de la société et des filiales significatives.

Source : Lesieur Cristal SA

Comité RH

Intitulé	Comité RH
Membres	▪ M. Jean-Philippe PUIG ▪ M. Yves DELAINE ▪ M. Philippe DHAMELIN COURT ▪ M. Khalid CHEDDADI
Attributions	▪ donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation, plan de stock options) des dirigeants de la société et des filiales ; ▪ donner un avis sur les conditions de recrutement, de rémunération et des contrats des dirigeants de la société et des filiales ; et ▪ examiner les politiques de ressources humaines menées par la société et les filiales, notamment dans les domaines du recrutement, de la rémunération, de la formation et des relations sociales.

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Exécutif

Intitulé	Comité Exécutif
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISI ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ M. Youssef BARRADI ▪ M. Mustapha HASSINI
Attributions	Comité de Direction en charge du déploiement de la stratégie d'entreprise

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Coordination Commerciale

Intitulé	Comité Coordination Commerciale
Membres	M. Samir OUDGHIRI IDRISSE - Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI - Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI - Mme. ZEHROUNI M. Mohamed EL BARAKA M. Youssef BARRADI M. Abderrahim EL GARCH M. Mustapha HASSINI - Directeur Commercial M. Mohamed SBABOU M. Adil HORRI M. Abdelkebir BADAOU
Attributions	- suivi de l'action commerciale et de la concurrence - définition de la politique tarifaire - suivi des actions Marketing - suivi de la production et des stocks

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Ressources Humaines

Intitulé	Comité Ressources Humaines
Membres	M. Samir OUDGHIRI IDRISSE M. Mohamed EL BARAKA M. Mustapha HASSINI - Directeur Commercial
Attributions	- suivi de la gestion du personnel - discussion des points liés à la rémunération - suivi des embauches et mouvements du personnel - préparation du bilan social

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Général

Intitulé	Comité Général
Membres	M. Samir OUDGHIRI IDRISSE - Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI - Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI - Mme. Aziza HADDAD - Mme. Nezha HAFID - Mme. ZEHROUNI M. Mohamed EL BARAKA M. Youssef BARRADI M. Mustapha HASSINI M. Mohamed SBABOU - Directeur Commercial M. Abdelkebir BADAOU
Attributions	- suivi sur les résultats mensuels - suivi sur la contribution par produit et sur les prix de revient - discussion sur les orientations en matière de stratégie de l'offre

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Couverture Matières Premières

Intitulé	Comité Couverture Matières Premières
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Adil HORRI
Attributions	Pilotage et suivi des approvisionnements en matières premières

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Investissement

Intitulé	Comité Investissement
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Mustapha HASSINI ▪ M. Abdelkebir BADAoui
Attributions	▪ discussion sur l'outil de production ▪ suivi des extensions de capacité ou les installations nouvelles ▪ point sur le reengineering des process ▪ pilotage et suivi des investissements

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Logistique

Intitulé	Comité Logistique
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Mohamed SBABOU
Attributions	▪ revue de la situation des circuits logistiques ▪ discussion des points liés à la sous-traitance ▪ suivi des coûts

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Qualité (QSE)

Intitulé	Comité Qualité (QSE)
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI ▪ Mme. Aziza HADDAD ▪ Mme. ZEHROUNI ▪ Mme. Nezha HAFID ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Youssef BARRADI ▪ M. Mustapha HASSINI ▪ M. Mohamed SBABOU ▪ M. Abderrahim EL GARCH ▪ M. Abdelali ZAZ ▪ M. Abdelkebir BADAOU ▪ <i>Equipe QSE</i>
Attributions	▪ suivi du management de la qualité ▪ revue des process liés au contrôle de la qualité des produits ▪ point sur l'évolution de la réglementation

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Innovation

Intitulé	Comité Innovation
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ Mme. Touria EL ABED EL ALAOUI ▪ Mme. Aziza HADDAD ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Mustapha HASSINI ▪ M. Youssef BARRADI ▪ <i>Directeur Commercial</i> ▪ M. Adil HORRI
Attributions	Suivi de l'avancement des innovations produits

Source : Lesieur Cristal SA

Comité Développement

Intitulé	Comité Développement
Membres	▪ M. Samir OUDGHIRI IDRISSE ▪ Mme. Fatima Zahra EL KHLIFI ▪ Mme. Touria EL ABED EL ALAOU ▪ Mme. Aziza HADDAD ▪ M. Mohamed EL BARAKA ▪ M. Mustapha HASSINI ▪ M. Youssef BARRADI ▪ <i>Directeur Commercial</i> ▪ M. Adil HORRI ▪ M. Mohamed SBABOU ▪ M. Abderrahim EL GARCH
Attributions	Suivi de l'avancement du développement des process

Source : Lesieur Cristal SA

PARTIE IV. MARCHE DE LESIEUR CRISTAL

I. LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES GRAINES OLEAGINEUSES (*SOURCE FAO*)

I.1 APERÇU GÉNÉRAL DES MARCHÉS DES GRAINES OLEAGINEUSES ET DES PRODUITS DÉRIVÉS

La production mondiale de graines oléagineuses pourrait atteindre en 2013/14 un niveau historique, en raison notamment des récoltes record de soja en Amérique du Sud. Alors que les vastes récoltes de soja devraient se traduire par une forte croissance des disponibilités mondiales de farines/tourteaux, les réserves mondiales d'huiles/matières grasses devraient également augmenter grâce à une reprise de la production de graines oléagineuses à haut rendement et à une croissance soutenue de l'huile de palme. La consommation mondiale d'huile et de farines devrait continuer de croître modérément.

La production mondiale de produits oléagineux devrait correspondre à l'utilisation mondiale pour la deuxième année consécutive, même si un surplus significatif est envisageable pour ce qui concerne la production de farines/tourteaux. Cela devrait permettre une reconstitution des stocks mondiaux, notamment des stocks de farines d'oléagineux. Compte tenu des perspectives actuelles, le rapport stock/ utilisation de farines devrait progresser de façon significative par rapport à la saison dernière, mais rester stable pour ce qui concerne les huiles/matières grasses.

I.2 ÉTAT DES PRIX INTERNATIONAUX DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

La campagne de commercialisation 2012/13 (octobre/septembre) a connu une amélioration des fondamentaux du complexe des oléagineux dans son ensemble. Alors que les marchés des oléagineux et des huiles/matières grasses ont été marqués par un fléchissement des prix, les cotations des farines d'oléagineux sont restées élevées en raison de niveaux tendus dans la balance mondiale de soja. À la fin de la période 2012/13, les indices des prix de la FAO pour les graines oléagineuses et les huiles végétales ont enregistré, respectivement, une diminution de 47% et 37% par rapport à l'année précédente.

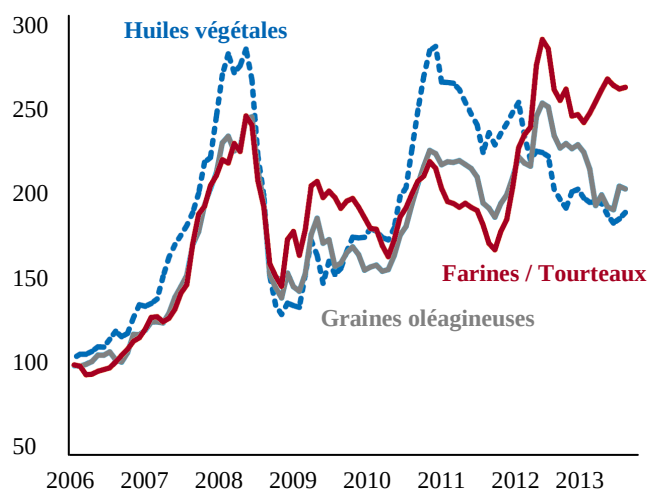
Les cotations internationales des graines oléagineuses sont restées historiquement élevées jusqu'en mars 2013, date à partir de laquelle elles ont commencé à s'assouplir, lorsque les perspectives d'une amélioration de la production mondiale de soja se sont confirmées.

La baisse importante des valeurs des huiles végétales reflète l'augmentation continue de la production, en particulier celle de l'huile de palme, qui a coïncidé avec une faible demande mondiale pour les huiles/matières grasses.

Les perspectives actuelles de l'offre et de la demande pour 2013/14 indiquent une poursuite de l'amélioration des fondamentaux des oléagineux. Avec une production mondiale de produits oléagineux devant dépasser l'utilisation mondiale (y compris éventuellement un surplus non négligeable de farines/tourteaux), une reconstitution des stocks mondiaux devrait être réalisable.

Alors que les perspectives pour 2013/14 s'appuient fortement sur la réalisation d'une récolte de soja record en Amérique du Sud, tout aléa climatique (ou maladie) dans cette région aurait un fort impact sur l'offre et la demande mondiale.

Indices FAO mensuels des cours internationaux des graines oléagineuses, des huiles végétales et des farines/tourteaux (2002-2004=100)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

I.3 ETAT DE LA PRODUCTION MONDIALE DE GRAINES OLEAGINEUSES EN 2013/14

En 2013/14, la production mondiale d'oléagineux devrait augmenter de 4%, dépassant la barre des 500 millions de tonnes pour la première fois. La production devrait augmenter sensiblement pour les principales graines oléagineuses, à l'exception du coton. En termes de volume, le soja devrait être en première position, suivi par le colza et les graines de tournesol.

Après les niveaux record enregistrés l'an dernier, la production mondiale de soja devrait augmenter de 5% à 6% en 2013/14, pour s'établir à 282 millions de tonnes. Cette projection repose en grande partie sur l'augmentation de la production prévisionnelle de l'Argentine, du Brésil et des États-Unis, qui devraient réaliser ensemble une récolte de près de 15 millions de tonnes supplémentaire par rapport à la saison précédente.

La production mondiale de colza devrait augmenter pour la troisième année consécutive, et atteindre ainsi un niveau record de 68 millions de tonnes. Les plus importantes récoltes ont été enregistrées dans les pays de l'hémisphère Nord, avec des progressions significatives au Canada et en Europe.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la production mondiale des principales graines oléagineuses suivant les estimations de la FAO :

En millions de tonnes	2011/ 12	2012/ 13e	2013/ 14p	Variation 2013/14 par rapport à 2012/ 13
Soja	240,0	267,0	281,6	5,5%
Colza	61,7	64,1	67,6	5,5%
Coton	47,2	45,2	43,7	-3,4%
Arachides (non décortiquées)	37,2	38,3	39,6	3,5%
Graine de tournesol	39,0	36,1	38,7	7,2%
Palmiste	13,3	13,9	14,4	4,1%
Coprah	5,3	5,5	5,5	-0,2%
Total	443,8	470,1	491,1	4,5%

Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

Note : Les années fractionnées englobent les récoltes annuelles effectuées à la fin de la première année indiquée pour l'hémisphère Nord et les récoltes annuelles effectuées au début de la seconde année indiquée pour l'hémisphère Sud. Pour les cultures arbustives, qui sont produites tout au long de l'année, la production de l'année civile de la seconde année indiquée est utilisée.

I.4 ETAT DE LA PRODUCTION MONDIALE D'HUILES / MATIERES GRASSES

Impact des stocks sur l'offre en huiles/matières grasses

Les prévisions de récolte préliminaires pour 2013/14 se traduisent par une estimation de la production mondiale des huiles/matières grasses s'élevant à près de 199 millions de tonnes (jusqu'à 5% de plus que la saison précédente) et une croissance plus prononcée par rapports aux deux dernières années.

L'extraction des matières grasses des récoltes oléagineuses devrait enregistrer une augmentation de 5,3 millions de tonnes, tirée principalement par le soja, le colza et l'huile de tournesol. A l'image des oléagineux, l'huile de palme devrait ajouter 2,6 millions de tonnes à la production mondiale d'huiles/matières grasses. La part de l'huile de palme dans la production totale d'huiles/matières grasses devrait rester autour de 30%, en dépit d'un léger ralentissement de la croissance de la production. En ce qui concerne les deux principaux producteurs, la production devrait continuer à augmenter à un rythme plus rapide en Indonésie qu'en Malaisie. Les deux pays devraient compter respectivement 52% et 33% de la production mondiale d'huile de palme.

L'approvisionnement mondial d'huiles/matières grasses (comprenant la production 2013/14 et les stocks de fin de campagne de 2012/13) devrait s'élever à 232 millions de tonnes, dépassant ainsi de 4%-5% le niveau de la saison précédente. La croissance est soutenue par la hausse des reports d'inventaires de la campagne 2012/13.

Le tableau ci-dessous fourni un aperçu général des marchés des graines oléagineuses et des produits dérivés selon les estimations de la FAO :

En millions de tonnes	2011/ 12	2012/ 13 ^e	2013/ 14 ^p	Variation 2013/14 par rapport à 2012/ 13
TOTAL GRAINES OLÉAGINEUSES				
Production	454,7	481,4	502,2	4,3%
HUILES ET MATIÈRES GRASSES				
Production	183,6	190,2	199,3	4,8%
Disponibilités	214,7	221,8	232,1	4,6%
Utilisation	184,5	190,1	197,9	4,1%
Echanges commerciaux	98,2	101,9	105,2	3,2%
Rapport stock utilisation (%)	17,1%	17,2%	17,2%	
FARINES ET TOURTEAUX D'OLÉAGINEAUX				
Production	111,2	119,5	125,9	5,3%
Disponibilités	132,3	136,9	143,7	5,0%
Utilisation	117,5	118,8	122,5	3,2%
Echanges commerciaux	72,7	73,2	78,0	6,7%
Rapport stock utilisation (%)	14,7%	15,0%	16,8%	
Indice FAO des prix (Oct-Sep) (2002-2004=100)				
	2010/ 11	2011/ 12	2012/ 13	Variation Oct-Sep 2012/13 par rapport à Oct-Sep 2011/ 12
Graines oléagineuses	214	214	213	-0,7%
Farines d'oléagineux	200	219	255	16,4%
Huiles	259	232	193	-16,7%

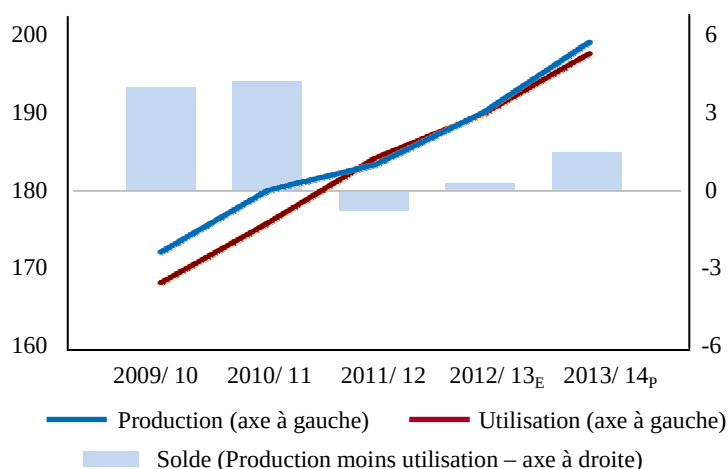
Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

Présentation de la demande et de ses principaux fondements

Après le ralentissement de la saison précédente, une reprise de la consommation mondiale d'huiles/matières grasses est envisageable en 2013/14. La demande d'huiles/matières grasses devrait être stimulée par la croissance économique de certains pays d'Asie (et dans certaines parties d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord) combinée à des livraisons plus importantes et une baisse progressive des prix internationaux. La consommation totale devrait s'établir à un niveau record de 198 millions de tonnes en 2013/14, en hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Compte tenu de son prix compétitif par rapport aux autres huiles, l'huile de palme devrait rester la première en terme de croissance, suivie par le soja, le colza et l'huile de tournesol.

Le graphique ci-dessous illustre la production et l'utilisation mondiales des huiles/matières grasses :

Production et utilisation mondiales des huiles/matières grasses (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

Concernant les pays en développement (qui représentent les deux tiers de la demande mondiale), l'utilisation devrait s'accroître de 4% à 5%. La croissance devrait rester concentrée en Asie tirée principalement par la Chine. Néanmoins des gains de consommation sont également attendus en Inde, en Indonésie et d'autres pays asiatiques, où le développement économique et la croissance de la population devraient stimuler la demande pour la nourriture et les produits oléochimiques. En Afrique et en Amérique latine, la croissance annuelle de la consommation devrait rester inférieure à 3%. En ce qui concerne les pays développés, la demande pourrait s'améliorer sur plusieurs années de croissance modérée, tirée par une reprise dans les approvisionnements.

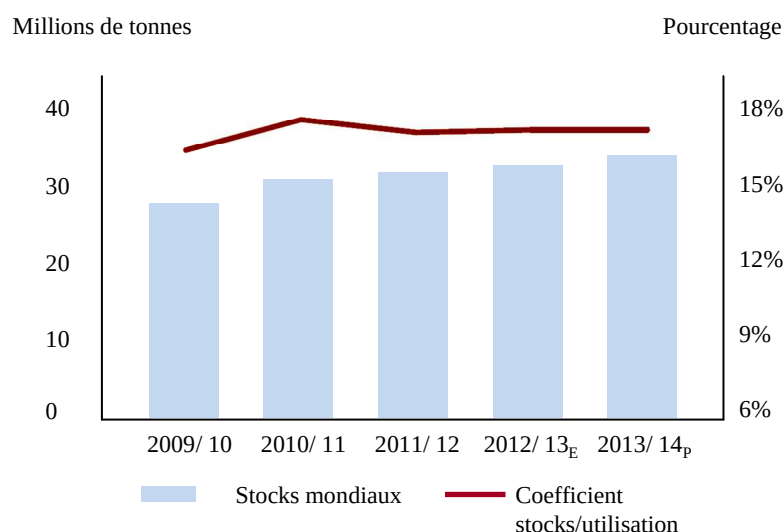
Equilibre actuel de l'offre et la demande mondiale

Après deux saisons de resserrement des approvisionnements, la production totale en 2013/14 devrait dépasser la demande totale par une marge relativement faible de 1,5 millions de tonnes, soit moins de 1%. Les niveaux de consommation et de production attendus devraient permettre une poursuite de la hausse des stocks mondiaux, notamment ceux du soja, du colza et de l'huile de tournesol. Les prévisions actuelles des stocks s'établissent à 34 millions de tonnes.

Sur la base des prévisions de progression de la demande mondiale des huiles/matières grasses, ces augmentations prévues ne devraient pas conduire à une amélioration sensible des ratios mondiaux stock/ utilisation.

L'évolution des stocks mondiaux de clôture et rapport stock/ utilisation des huiles/matières grasses (y compris les huiles contenues dans les graines entreposées) se présente comme suit :

Stocks mondiaux de clôture et rapport stock/ utilisation des huiles/matières grasses (en millions de tonnes)



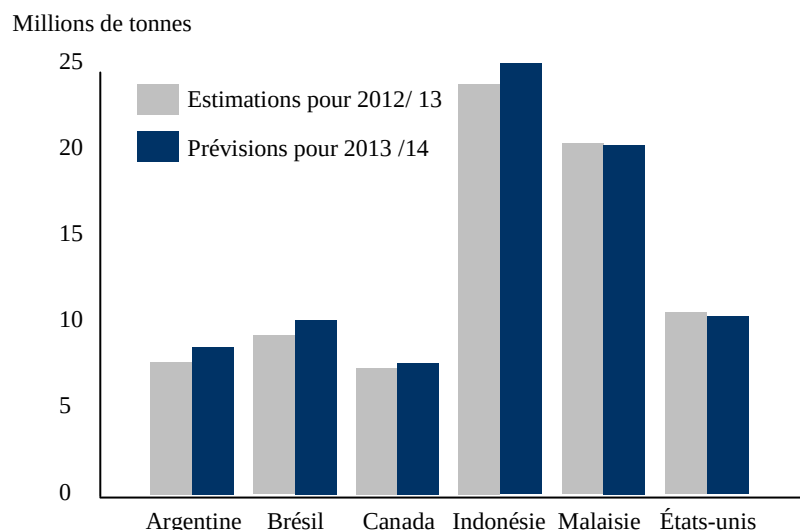
Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

Présentation des échanges des huiles et matières grasses

En 2013/14, le commerce mondial des huiles/matières grasses (y compris l'huile contenue dans les graines oléagineuses commercialisées) devrait augmenter de près de 3 millions de tonnes (soit 3%). Cette hausse devrait être tirée principalement par l'huile de soja, suivie par l'huile de palme.

Le graphique ci-dessous illustre les exportations d'huiles/matières grasses des principaux pays exportateurs (y compris l'huile contenue dans les graines exportées), comme suit :

Exportations d'huiles/matières grasses des principaux pays exportateurs (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

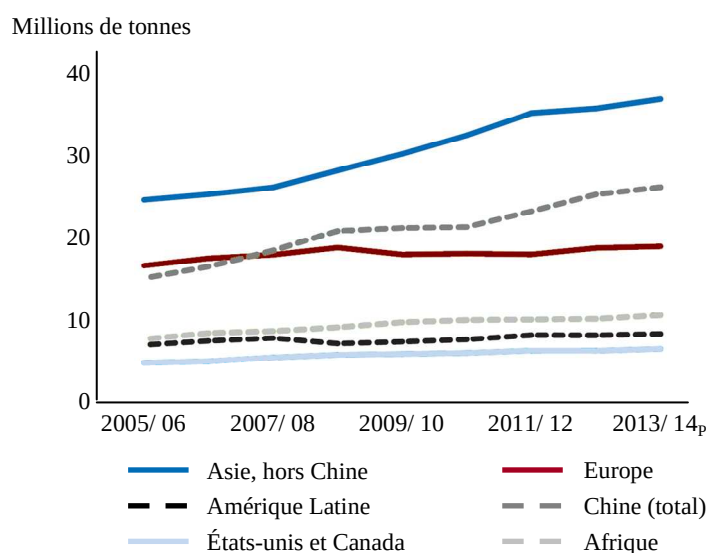
En ce qui concerne les exportations, l'Indonésie devrait renforcer ses exportations d'huile de palme de près d'un million de tonnes pour s'établir à 22 millions de tonnes (près d'un quart du commerce mondial d'huiles/matières grasses). Les ventes d'huile de palme de la Malaisie, en revanche, devrait rester stables à 18 millions de tonnes, en ligne avec la faible augmentation de la production du pays.

En ce qui concerne les importations, les acheteurs en Asie, menés par la Chine, continuent de représenter la majeure partie de la croissance mondiale en terme de demande. Bien que la Chine

devrait augmenter ses achats d'un million de tonnes, les importations devraient enregistrer une augmentation plus faible que par le passé, reflétant la faiblesse de la croissance de la consommation intérieure et une reconstitution mineure des stocks. Dans l'Union Européenne, deuxième plus grand marché importateur après la Chine, les besoins d'importations pourraient baisser en raison de disponibilités internes. En Inde, les besoins d'importations devraient être faibles par rapport aux années précédentes, suite à des récoltes abondantes.

L'évolution des importations totales d'huiles/matières grasses par région ou pays principal (y compris l'huile contenue dans les graines importées) se présente comme suit :

Importations totales d'huiles/matières grasses par région ou pays principal (en millions de tonnes)



Source : FAO - Perspectives de l'alimentation Novembre 2013

II. LE MARCHÉ MAROCAIN DES GRAINES OLEAGINEUSES

II.1 EVOLUTION HISTORIQUE DE LA CONSOMMATION NATIONALE

Le marché marocain de l'huile alimentaire s'est maintenu dans un contexte de marché marqué par des fluctuations sur les prix des matières premières. Cette résilience est notamment due aux caractéristiques intrinsèques de ce marché :

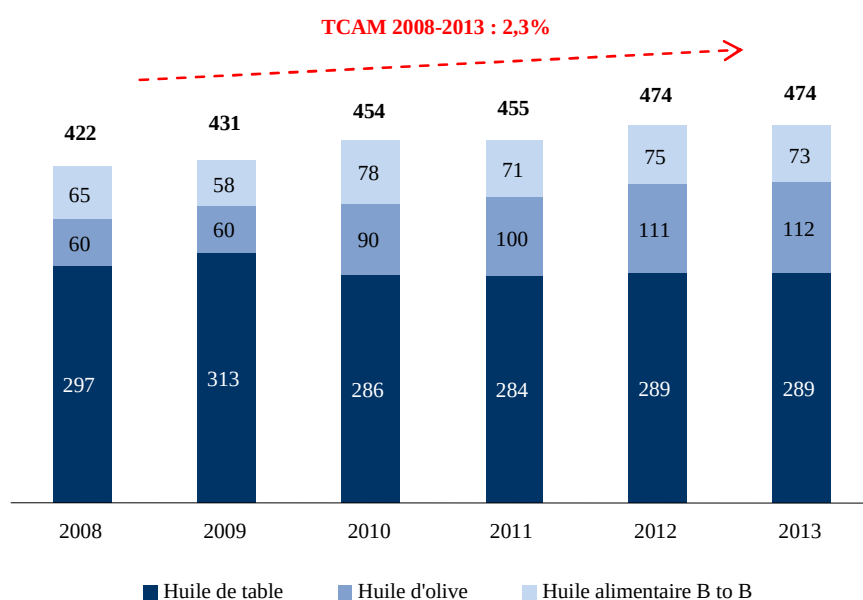
- une très faible élasticité des prix donnant ainsi aux acteurs du marché une flexibilité tarifaire significative dans un environnement compétitif normalisé ;
- une augmentation des cours internationaux de matières premières, qui a été (partiellement) répercutée dans les prix de vente, particulièrement en 2008 et en 2011, sans impact notable sur les volumes consommés. A l'inverse, les baisses des cours internationaux enregistrées en 2013 ont permis une baisse des prix de vente.

Par ailleurs, en 2012, le marché marocain de l'huile alimentaire a dû faire face à l'entrée de produits de contrebande aux frontières du Royaume. En effet, pour des raisons socio-économiques, et à l'instar d'autres produits de base, l'huile de table a été subventionnée (à des niveaux atteignant 30%¹¹ du prix de vente) dans des pays limitrophes du Maroc. Vendus à des prix décotés, ces produits de contrebande se sont retrouvés sur le marché marocain (particulièrement dans les régions orientales) provoquant ainsi : (i) des pertes de part de marché aux industriels marocains, (ii) une baisse des ventes qui a pesé sur les emplois du secteur : le relâchement de l'activité a obligé certains acteurs à réduire les effectifs dans quelques régions du pays, et (iii) l'existence d'un risque sanitaire pour les consommateurs marocains.

L'année 2013 a connu un ralentissement du rythme d'entrée des produits de contrebande, marquant ainsi une amélioration de la situation concurrentielle du marché marocain de l'huile alimentaire.

L'évolution de la consommation de l'huile alimentaire entre 2008 et 2013 (en KT) se présente comme suit :

Consommation de l'huile alimentaire 2008-2013 (KT)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

La consommation globale d'huile alimentaire s'inscrit globalement en hausse moyenne de 2,3% entre 2008 et 2013. La croissance de la consommation repose sur l'effet combiné des évolutions suivantes :

¹¹ Source : Presse

- la progression de 13,3% de la consommation d'huile d'olive. Cette progression a été particulièrement marquée en 2010 et en 2011 du fait de récoltes exceptionnelles ayant eu pour effet de tirer les prix de vente de l'huile d'olive vers le bas et de favoriser ainsi la substitution partielle de la consommation d'huile de table par celle d'huile d'olive ;
- l'évolution contrastée de la consommation d'huile de table : la diminution des volumes de vente entre 2008 et 2010 (TCAM de -1,9%), induite par l'abondance de l'huile d'olive et du phénomène de substitution qui en a résulté, est contrebalancée par une croissance de la consommation entre 2010 et 2013 (TCAM de 0,4%) ;
- la croissance sur la période de la consommation d'huile alimentaire B to B de 2,2% tirée par la demande croissante de l'industrie agroalimentaire, principalement des industries du biscuit, de la conserve et de la peinture.

II.2 PRESENTATION DU MARCHÉ DE L'UILE ALIMENTAIRE AU MAROC

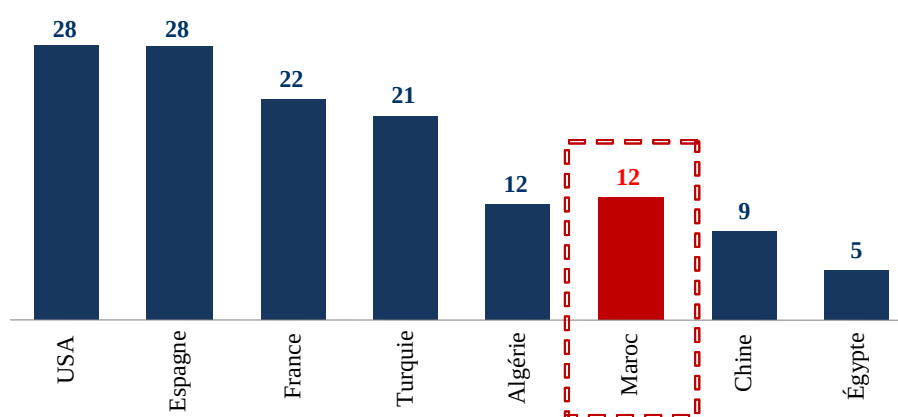
II.2.1 Principales caractéristiques

Le niveau total de consommation d'huile alimentaire par habitant varie entre 5 kg et 28 kg d'un pays à l'autre. En excluant les volumes destinés aux industries de transformation (BtoB), la consommation annuelle d'huile alimentaire est comprise dans une fourchette de 10 kg à 12 kg par habitant au niveau mondial, avec toutefois certaines différences régionales.

Au Maroc, la consommation totale (y compris le BtoB) se situe à un niveau proche de 12 kg par habitant. Ce marché dispose ainsi d'un potentiel de croissance significatif comparé aux niveaux de consommation observés dans des pays comparables (Turquie, etc.). Le différentiel de consommation s'explique d'une part par des habitudes culinaires différentes mais aussi par l'importance de la consommation des industriels, celle-ci demeurant liée au degré de développement des industries agroalimentaires.

Le graphique ci-dessous illustre la consommation d'huile de table au Maroc comparativement à d'autres pays :

Consommation d'huile alimentaire par habitant (kg / habitant)



Source: FAO, Roland Berger

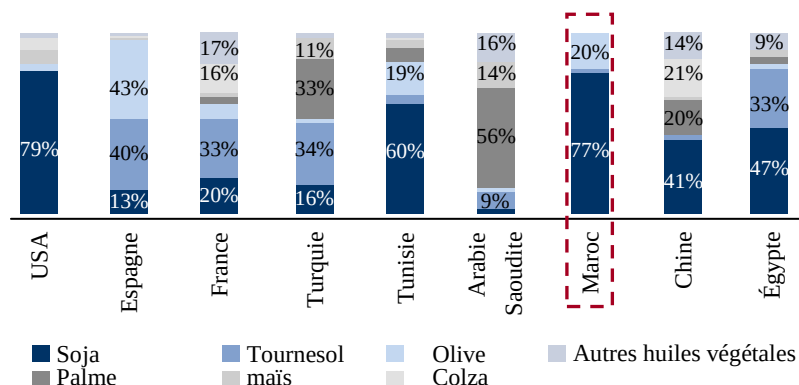
Note : Consommation 2009

La consommation d'huile alimentaire se caractérise par des caractéristiques régionales propres, en termes non seulement de volumes mais également de variétés consommées, qui tiennent notamment aux habitudes nutritionnelles, traditions culinaires, cultures locales et niveau des récoltes, ou encore à la réglementation.

Le marché marocain se caractérise par une consommation dominée par l'huile de soja, qui représente entre 2/3 et 3/4 de la consommation totale (en cela similaire aux marchés américain et dans une moindre mesure égyptien). L'importance de la part de l'huile de soja est principalement liée à son prix, relativement plus abordable que l'huile de maïs ou de colza. L'huile d'olive, dont la consommation est étroitement corrélée aux dynamiques de disponibilité et de prix, peut ainsi représenter jusqu'à 24% de la consommation totale selon les conditions de marché et le niveau des récoltes.

Le graphique ci-dessous dresse un comparatif des variétés d'huile consommées par pays :

Variétés d'huiles consommées par pays (BtoC) – 2007

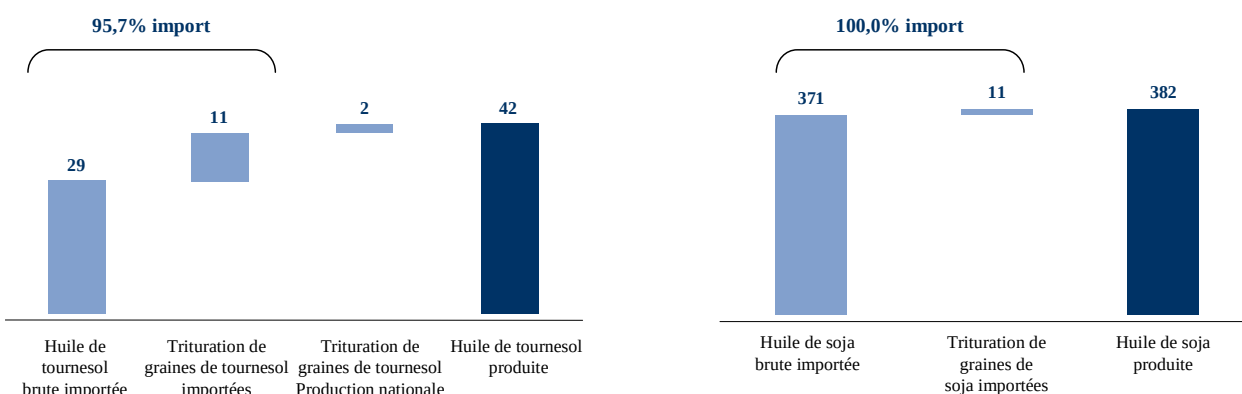


Source: FAO, Roland Berger

Enfin, le marché marocain d'huile alimentaire dépend largement de l'approvisionnement international des matières premières, dans la mesure où l'intégralité du soja et une part significative du tournesol à la base des huiles consommées sont importées.

Le schéma illustre la prédominance de l'import dans le mode d'approvisionnement des matières premières dans la production nationale de l'huile de tournesol et de soja :

Production nationale d'huile de soja et de tournesol et part de l'import (en KT) – 2013



Source: Estimations Lesieur Cristal

II.2.2 Un marché caractérisé par une faible élasticité des prix

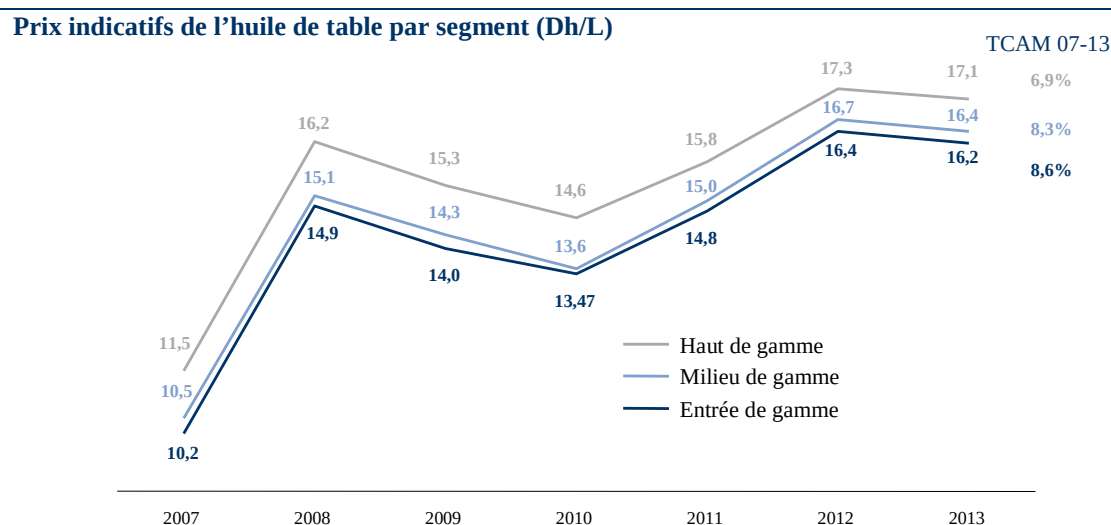
Le marché de l'huile alimentaire a représenté, 474 KT (BtoB inclus) en 2013, dont environ 61% d'huile de table, 24% d'huile d'olive et le reste destiné aux marchés B toB.

Entre 2008 et 2013, la consommation d'huile alimentaire a enregistré une croissance en volumes consommés de 2,3% ; en moyenne annuelle, du fait de sa nature de produit de base pour le consommateur. Elle est également relativement stable en structure, l'huile de table ayant représenté environ 60% au cours des 5 dernières années.

Cette croissance qu'a connu le marché au cours de la période récente s'est réalisée et ce, malgré un contexte marché marqué par :

- la hausse des prix des matières premières entre 2010 et fin 2012 ;
- le rattrapage sur les prix de vente, particulièrement en 2008 et en 2011 ;
- la disponibilité croissante de l'huile d'olive sur le marché depuis 2009 ;
- la baisse des prix des matières premières et des prix de vente intervenue en 2013.

Le graphique suivant montre l'évolution des prix indicatifs de l'huile de table par segment :



Source: Lesieur Cristal

Ces forts mouvements n'ont pas modifié de manière notable les niveaux de consommation observés. L'analyse de l'évolution comparée au cours des dernières années des volumes consommés et des prix de vente confirme ainsi le caractère structurellement inélastique de ce marché. Cette caractéristique donne aux opérateurs une flexibilité tarifaire dans un environnement compétitif normalisé.

II.2.3 Un marché de l'huile de table segmenté

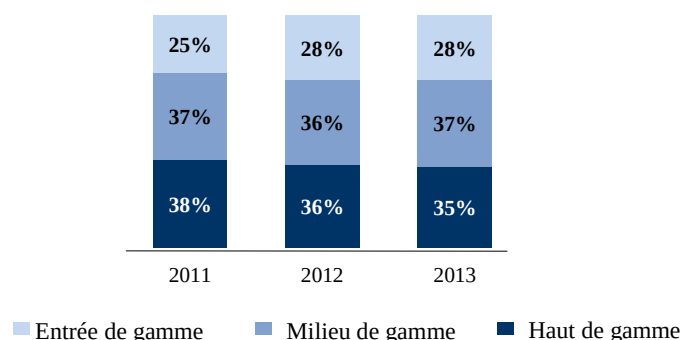
a. Consommation par gamme

Le marché marocain des huiles alimentaires est structuré par gamme et positionnement-prix. Les marques haut de gamme représentent environ 35% des volumes consommés, tandis que les huiles de table d'entrée de gamme captent près de 28% du marché national. L'importance de l'offre premium ou haut de gamme montre ainsi clairement que la qualité du produit est au centre des préoccupations du consommateur et constitue un facteur déterminant de son acte d'achat, au même titre que la notoriété des marques.

La différence entre les gammes d'huile de table tient principalement à la graine utilisée pour la production de l'huile : par exemple l'huile de tournesol est réputée plus nutritive, d'où son positionnement haut de gamme. Dans une moindre mesure, la différence peut également tenir du taux de vitamine des produits.

Le graphique ci-dessous illustre la segmentation du marché marocain de l'huile de table au Maroc par catégorie :

Segmentation du marché de l'huile de table (volumes)



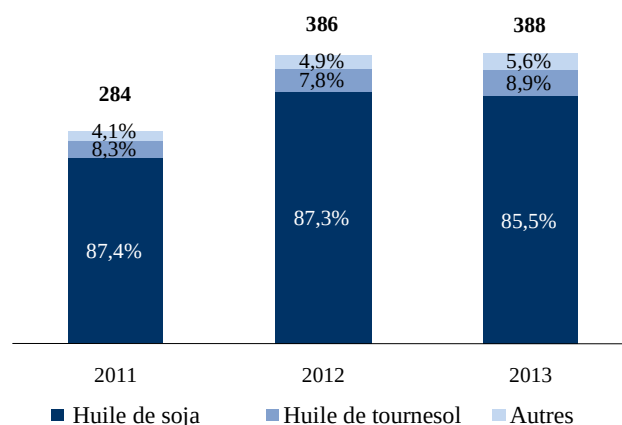
Source: Lesieur Cristal, Nielsen, Roland Berger

b. Consommation par type d'huile

La consommation d'huile de table au Maroc se caractérise par la prédominance de l'huile de soja dans les volumes d'huile de table consommés à l'échelle nationale.

Ainsi l'huile de soja représente près de 85,5% des volumes d'huile de table vendus devant l'huile de tournesol qui représente 8,9% de la consommation.

Consommation nationale d'huile de table par type d'huile (volumes en %)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

La principale raison de la prédominance de l'huile de soja réside dans son prix relativement plus accessible que les huiles de tournesol, de maïs ou de colza.

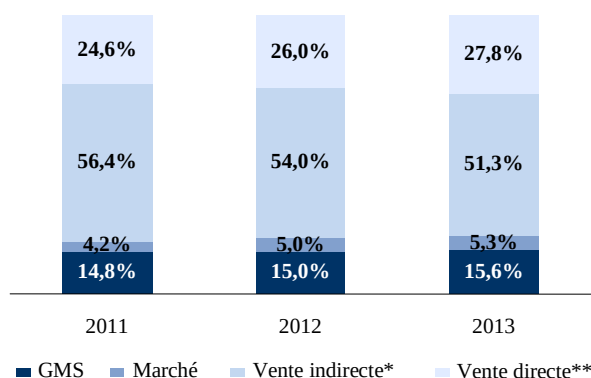
c. Réseau de distribution

La distribution d'huiles alimentaires au Maroc est extrêmement fragmentée dans la mesure où près de 51% de celle-ci (en valeur) est assurée par les souks et grossistes/semi-grossistes, et près de 28% est assurée par des détaillants indépendants, seuls 16% passant par des circuits de distribution modernes (supermarchés et hypermarchés). Ces deux derniers circuits sont servis directement par Lesieur Cristal.

La maîtrise de ce maillon de la chaîne de valeur (et notamment la capacité à approvisionner correctement un univers de distributeurs très atomisé) devient dès lors un véritable facteur clé de succès pour les opérateurs du marché.

Ci-dessous la ventilation des ventes d'huile par canal de distribution :

Ventes d'huile par canal de distribution (MDh)



Source: Lesieur Cristal

* Vente indirecte : souks et grossistes/semi-grossistes ;

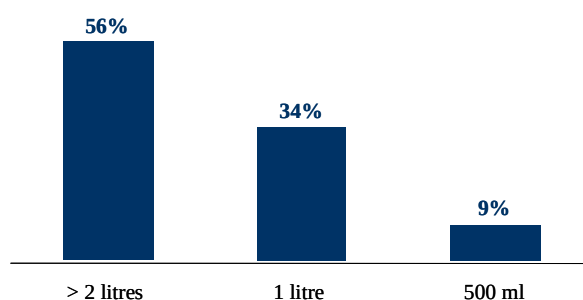
** Vente directe : détaillants.

d. Typologie de la consommation

Le consommateur marocain est extrêmement sensible aux marques, et y est en général très fidèle. Le taux de fidélité à la marque pour les huiles alimentaires est ainsi estimé à environ 84%¹². Ce niveau de fidélité constitue indéniablement un atout clé et une véritable barrière à l'entrée pour les marques fortes présentes sur le marché. Les études montrent ainsi une très faible proportion de consommateurs passant d'une marque à une autre, ou essayant indistinctement différentes marques d'huile.

Par ailleurs, le consommateur marocain privilégie les formats supérieurs à 2 litres (environ 56% des volumes vendus), ce qui peut être vu non seulement comme une habitude de consommation propre au marché marocain, mais également comme une manifestation de son attachement à la marque consommée.

Consommation par contenance (2013)



Source : Lesieur Cristal

¹² Source : Nielsen

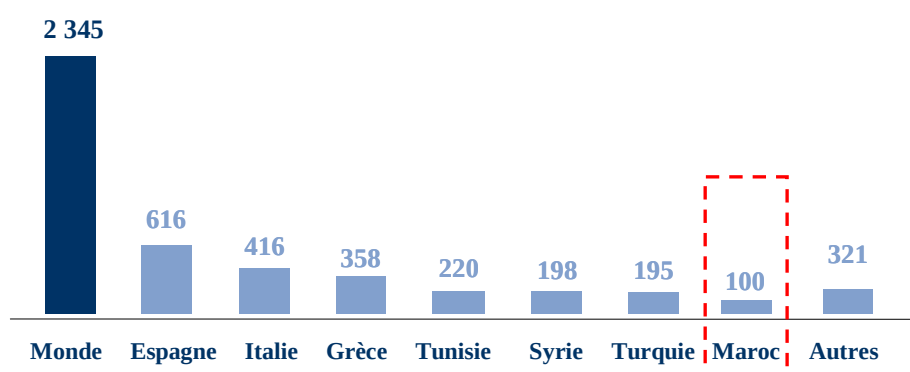
II.3 PRESENTATION DU MARCHÉ DE L'HUILE D'OLIVE AU MAROC

II.3.1 Principales caractéristiques du marché

Après un niveau de récolte d'huile d'olive exceptionnel en 2010 et 2011, le Maroc se hissant, ces années là, parmi les 5 premiers producteurs mondiaux, la production nationale d'huile d'olive s'est repliée pour atteindre 100 KT en 2013 et faire du Maroc, au titre de l'année 2013, le 7^{ème} producteur mondial d'huile d'olive. Le cas du Maroc n'est pas isolé. La même tendance baissière est constatée dans les principaux pays oléicoles méditerranéens, notamment l'Italie et l'Espagne. En effet, l'année 2012 a été marquée par des conditions climatiques défavorables, plus précisément un retard des pluies au mois de mars (période d'initiation florale), et des fortes chaleurs en mai et juin (période de nouaison).

Le graphique ci-dessous positionne la production oléicole marocaine dans une perspective mondiale :

Production mondiale d'huile d'olive 2012/ 2013 (KTonnes)



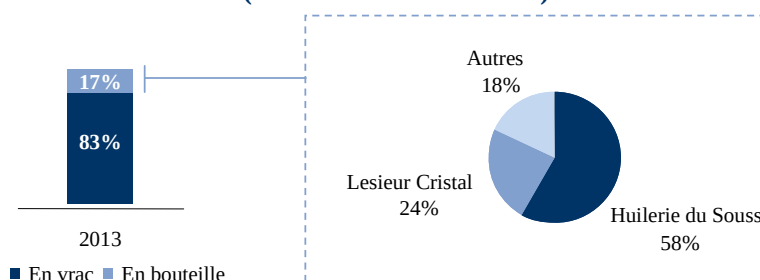
Source: Conseil International de l'huile d'olive

II.3.2 Structure du marché de l'huile d'olive

Le vrac reste le format le plus commercialisé sur le marché de l'huile d'olive, totalisant plus de 83% des volumes. Dans l'esprit du consommateur marocain, l'huile d'olive en vrac bénéficie encore d'une image d'authenticité et de tradition.

L'huile embouteillée reste néanmoins la meilleure garantie de qualité, de traçabilité et de sécurité alimentaire. Sa part de marché devrait continuer sa progression parallèlement à la prise de conscience par les consommateurs de ses qualités supérieures.

Structure du marché de l'huile d'olive (consommation en volume)



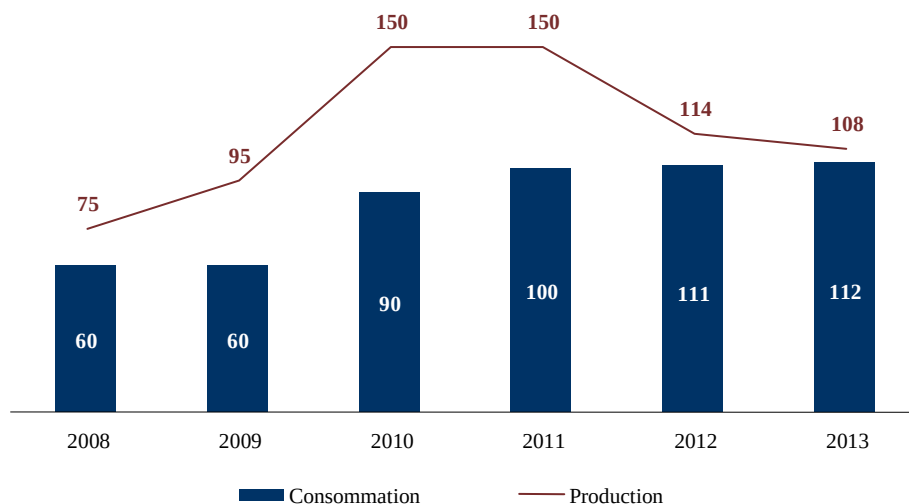
Source: Lesieur Cristal, Nielsen

Une autre caractéristique du consommateur marocain tient à sa fréquence d'achat d'huile d'olive. Celui-ci a en effet tendance à acheter en une fois ou deux dans l'année l'équivalent de sa consommation annuelle d'huile d'olive.

II.3.3 Évolution du marché de l'huile d'olive

Le marché de l'huile d'olive a enregistré, entre 2008 et 2013, une progression annuelle moyenne de 13,3% marquée notamment par les récoltes exceptionnelles durant les années 2010 et 2011 et favorisée par des conditions météorologiques favorables.

Évolution de la production* et de la consommation de l'huile d'olive (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

*Production + stock

II.4 ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU MARCHÉ MAROCAIN DE L'HUILE EN BOUTEILLE

Dans un contexte baissier du cours de l'huile brute de soja, l'exercice 2013 a été marqué par :

- un manque de liquidité important sur le marché, induisant une réduction des stocks chez les intermédiaires accentué par une réticence de ces derniers à stocker des produits par crainte de baisse des prix de vente ;
- une forte concurrence sur l'entrée de gamme de l'huile de table, conséquence du recul du pouvoir d'achat, renforcée par la baisse du prix de la matière ;
- un ralentissement du rythme d'entrée des produits de la contrebande via la zone orientale.

Le marché marocain des huiles alimentaires est dominé par un nombre relativement restreint d'opérateurs. Avec sa présence sur les marchés d'huile de table et d'huile d'olive et ses niveaux de part de marché, Lesieur Cristal apparait comme le leader du marché marocain des huiles alimentaires.

Le tableau ci-dessous dresse un panorama du paysage concurrentiel dans lequel évolue Lesieur Cristal :

Entreprise	Situation	Part de marché (Vol.)		Principales marques	Capacité de fabrication locale		Positionnement dans la chaîne de valeur							
		2013			Trituration (tonnes/an)	Raffinage (tonnes/an)	Matières premières			Distribution				
		Huile de table	Huile d'olive				En amont	Importation	Trituration	Raffinage	Marketing	Grossistes	Directe	
	Casablanca	 57,0%	 23,1%	• Lesieur ; • Cristal ; • Huilor ; • Oleor ; • Mabrouka ; • Jawhara ; • Al Horra. • ..	300 000	420 000	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	Agadir/ Fès	 23,4%	 66,6%	• Lousra ; • Lio ; • Oued Souss ; • Tassaout.	300 000	275 000		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Berrechid	 12,5%		• Afia ; • Hala.	-	90 000		✓		✓	✓	✓	✓	✓
	Fès	 4,7%	 0,7%	• Siof	-	45 000		✓		✓	✓	✓	✓	✓
	Meknès	 0,3%	 0,4%	• Aicha	-	30 000		✓		✓	✓	✓	✓	✓

Source: Lesieur Cristal, Nielsen

* volumes vendus

Marché de l'huile de table

Avec une part de marché d'environ 57,0% en 2013 (en volumes vendus), Lesieur Cristal est le leader du marché marocain de l'huile de table. Doté des plus grandes capacités de trituration et de raffinage du secteur, le groupe se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur (y compris sur l'amont agricole) et bénéficie ainsi du plus fort taux d'intégration du marché.

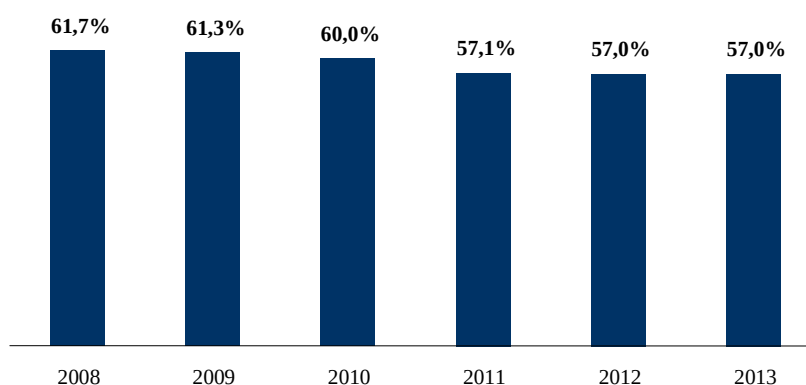
Les Huileries du Souss Bel Hassan occupe la deuxième place en termes de volumes vendus, avec une part de marché de près de 23% en 2013. Seul acteur avec Lesieur Cristal à disposer d'une capacité de trituration (300 000 tonnes par an), la société est également présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, à la notable exception de l'amont agricole.

Savola Maroc, troisième acteur du marché avec une part de marché d'environ 12% en 2013, est la filiale locale du conglomérat saoudien Savola, groupe diversifié (huile alimentaire, distribution, sucre, immobilier etc.), présent dans plusieurs pays de la zone MENACA (Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie Centrale). Savola n'a pas de présence dans l'amont agricole, ni de capacités de trituration propres au Maroc.

Enfin, Siof et la Conserverie de Meknès sont les deux autres acteurs du secteur, détenant respectivement 5% et 0,3% de part de marché. Ils ne sont présents ni dans l'amont agricole, ni dans la trituration de graines.

Le graphique suivant retrace l'évolution de la part de marché de Lesieur Cristal sur le marché de l'huile entre 2008 et 2013 :

Évolution de la part de marché de Lesieur Cristal dans l'huile de table (%)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

La part de marché de Lesieur Cristal enregistre une légère baisse sur la période présentée, expliquée essentiellement par (i) le changement d'habitude des consommateurs de marques « haut de gamme » d'huile de table vers l'huile d'olive dont le prix a connu une diminution en 2011 et (ii) l'agressivité des concurrents sur les marques « bas de gamme » pour répondre à un consommateur sensible au facteur prix.

Marché de l'huile d'olive

La structure du marché marocain de l'huile d'olive embouteillée est encore davantage concentrée. Lesieur Cristal y occupe la deuxième place avec une part de marché de 23% en volumes¹³, derrière les Huileries du Souss Bel Hassan, leader du marché avec 67% de part de marché.

¹³ Il s'agit de volumes vendus.

III. LE MARCHÉ NATIONAL DE L'HYGIÈNE CORPORELLE ET MENAGE

III.1 STRUCTURE ET SEGMENTATION DU MARCHÉ

Le marché de l'hygiène corporelle et ménage se structure autour de deux segments principaux :

- l'hygiène corporelle ;
- le ménage comprenant les produits de lessive / savon de ménage.

III.2 LE MARCHÉ DE L'HYGIÈNE CORPORELLE

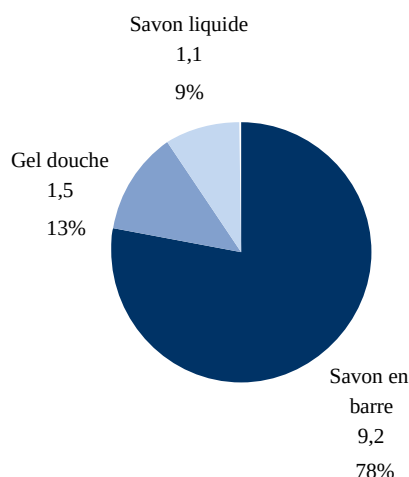
III.2.1 Présentation générale

Le marché de l'hygiène corporelle se décline globalement sous trois formes de produits qui structurent la segmentation du marché :

- *les gels douche* - Représentant actuellement une part relativement faible dans la consommation des produits d'hygiène corporelle (13% des volumes vendus en 2013), ils connaissent néanmoins la plus forte croissance sur les dernières années (41% de croissance annuelle moyenne sur la période 2008-2013) ;
- *les savons liquides* - Ils représentent encore une faible part des volumes consommés sur le marché marocain (9% des volumes vendus en 2013), mais s'inscrivent également dans une tendance haussière significative qui avoisine les 38% en croissance annuelle moyenne depuis 2008 ;
- *les savons durs* - Ils demeurent aujourd'hui la forme de produit largement privilégiée par les consommateurs marocains, représentant près de 78% des volumes vendus en 2013. Ils bénéficient d'un positionnement prix très favorable par rapport aux savons liquides ou aux gels douche.

Le graphique ci-après présente la structure de la consommation, en volume, du marché marocain de l'hygiène corporelle au titre de l'année 2013 :

Structure de la consommation sur le marché marocain de l'hygiène corporelle – 2013 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

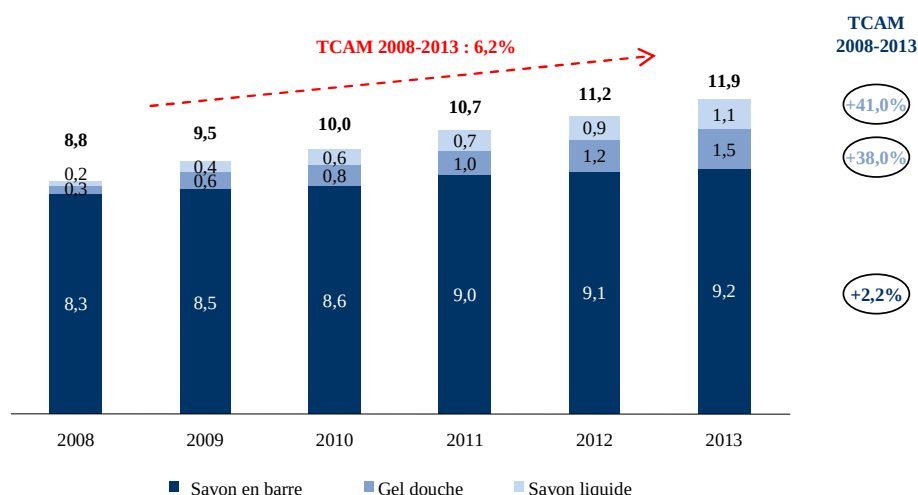
III.2.2 Évolution du marché de l'hygiène corporelle

Le marché marocain de l'hygiène corporelle a représenté en 2013 environ 12 000 tonnes de produits vendus pour une valeur de 452 MDh.

Porté par une sophistication croissante, par l'évolution des habitudes de consommation ainsi que par l'accroissement du pouvoir d'achat, ce marché a connu une croissance très soutenue au cours des cinq

dernières années, tant en volumes (+6,2% de croissance annuelle moyenne entre 2008 et 2013) qu'en valeur (+8,8% de croissance annuelle moyenne sur la même période), favorisée notamment par le double effet des augmentations de prix et d'une proportion croissante de produits à plus forte valeur ajoutée. Le graphique suivant retrace l'évolution annuelle du marché marocain en volume entre 2008 et 2013 :

Évolution du marché national de l'hygiène corporelle entre 2008 et 2013 (Kt)

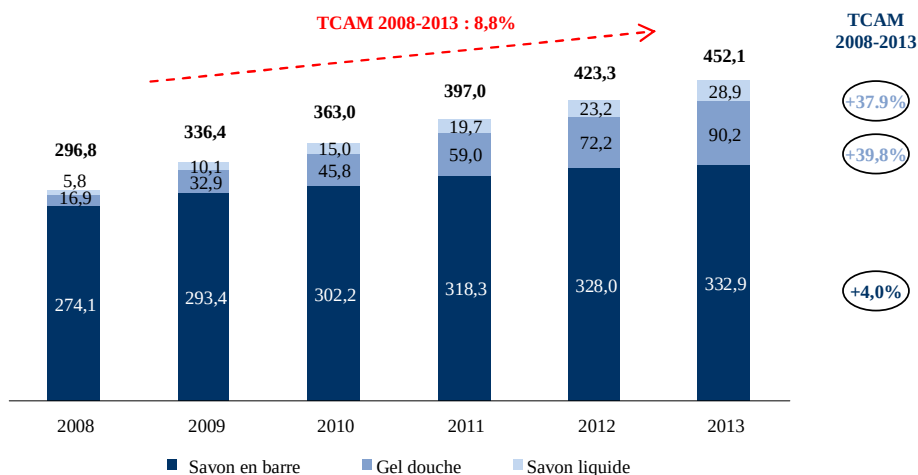


Source: Lesieur Cristal, Nielsen

En valeur, la consommation s'est accrue de 8,8% en moyenne, tirée en cela par la croissance significative des segments gel douche et savon liquide, caractérisés par des positionnements prix plus élevés.

L'évolution annuelle du marché marocain en valeur pour la période allant de 2008 et 2013 est présentée dans le graphique ci-après :

Évolution du marché national de l'hygiène corporelle (en valeur) entre 2008 et 2013 (MDh)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

III.2.3 Environnement concurrentiel

L'environnement concurrentiel du marché marocain de l'hygiène corporelle se structure autour de deux types d'acteurs :

- Des acteurs locaux, tels que Lesieur Cristal ou les laboratoires Azbane, commercialisant des marques bénéficiant d'une très forte notoriété locale ;
- Des acteurs internationaux (Unilever, Colgate-Palmolive, Henkel, Reckitt Benckiser), leaders du secteur de l'hygiène corporelle au niveau mondial, commercialisant sur le marché marocain une

ou plusieurs marques internationales, et en général davantage positionnées sur les produits à plus forte valeur ajoutée tels que les savons liquides ou les gels douche (Dettol, Dove, Lux, Palmolive, Fa).

Sur le segment des savons durs, qui reste aujourd'hui le format le plus consommé sur le marché marocain, Lesieur Cristal occupe une position de leader avec sa marque Taous, qui bénéficie d'une part de marché de près de 72%¹⁴ (en volumes¹⁵), loin devant Dettol, numéro deux du marché avec 5,5%¹⁶ de part de marché et Dove 3^{ème} avec 5,0%¹⁷ de part de marché.

III.3 LE MARCHÉ DE LA LESSIVE/SAVON DE MENAGE

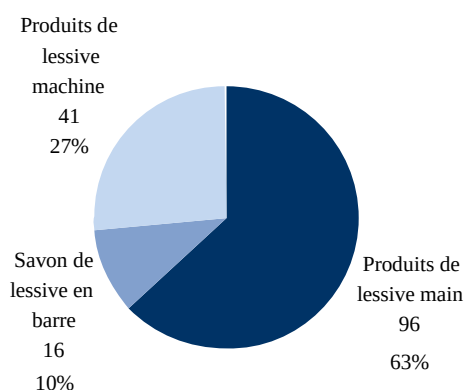
III.3.1 Présentation générale

Le marché de la lessive se structure en deux principaux segments :

- *les produits de lessive main* - Ceux-ci se présentent sous trois formes : lessive en poudre, savon dur ou pâte. Forme d'utilisation traditionnellement la plus répandue et perçue par le consommateur comme répondant aux promesses du produit (efficace / performant), ce segment domine encore largement le marché avec près de 73% des volumes vendus en 2013. Segment mature, ce marché a connu une variation annuelle moyenne de -3,9% entre 2008 et 2013 (en volumes), justifiée par le développement rapide des produits concurrents, notamment les produits de lessive machine.
- *les produits de lessive machine* - Destinés à un usage en machine à laver, ces produits ont connu une croissance annuelle moyenne très soutenue de 11,1% entre 2008 et 2013, tirée par le taux d'équipement croissant des ménages marocains en machines à laver. Ce marché représentait 27% des volumes vendus en 2013.

Le graphique ci-après présente la structure de la consommation, en volume, du marché marocain de l'hygiène de ménage en 2010 :

Structure du marché marocain de la lessive en 2013 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

III.3.2 Évolution du marché de la lessive

Le marché marocain de la lessive de ménage a représenté en 2013 environ 152 000 tonnes de produits vendus pour une valeur de plus de 3,5 milliards Dh.

Relativement peu sensible aux cycles économiques, ce marché a connu une légère baisse en volumes au cours des dernières années (cette légère décroissance est principalement due à la mise sur le marché de produits plus « compacts¹⁸ ») enregistrant une variation d'environ -1% par an en moyenne depuis

¹⁴ Source : Nielsen

¹⁵ Il s'agit de volumes vendus.

¹⁶ Source : Nielsen

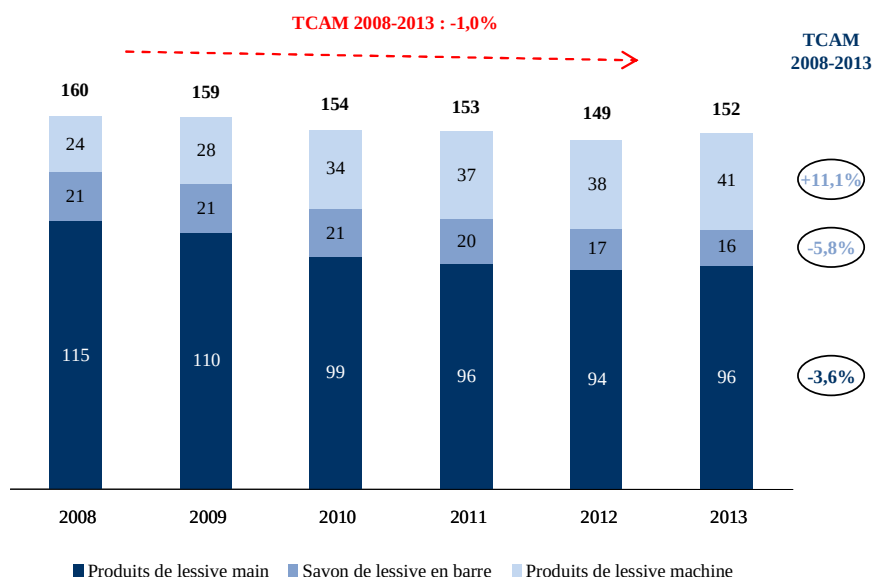
¹⁷ Source : Nielsen

¹⁸ Produits plus concentrés en principe actif permettant d'en réduire le volume global

2008. Il a par ailleurs bénéficié d'une croissance en valeur (+1,5% par an en moyenne entre 2008 et 2013), portée par des produits à plus forte valeur ajoutée.

Entre 2008 et 2013, l'évolution annuelle du marché marocain en volume se présente comme suit :

Évolution du marché national de la lessive (en volume) entre 2008 et 2013 (Kt)



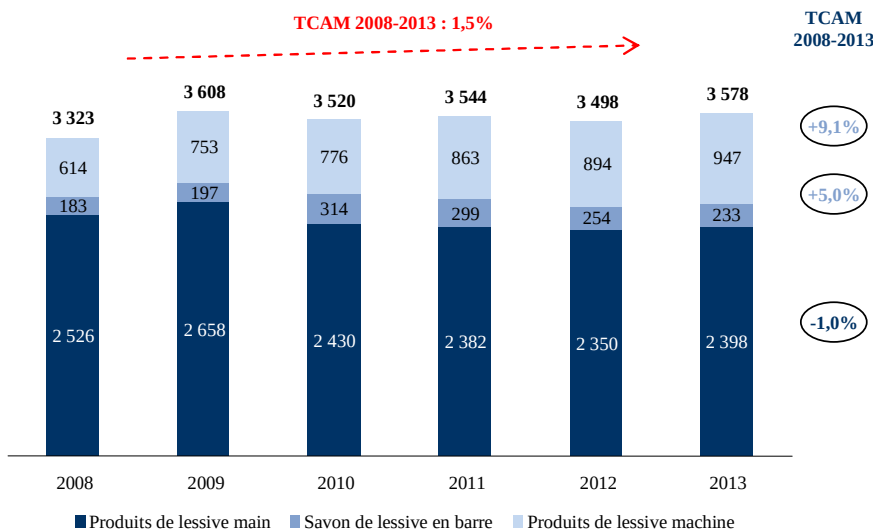
Source: Lesieur Cristal, Nielsen

Le segment des produits de lessive machine a été le segment le plus dynamique au cours des dernières années et devrait le rester à moyen / long terme, porté par la croissance structurelle du taux d'équipement des ménages en machine à laver.

Le sous-segment des savons durs, sur lequel Lesieur Cristal opère, a représenté en 2013 un volume d'environ 16 000 tonnes pour une valeur d'un peu plus de 230 MDh. Malgré une légère baisse en volumes, ce marché a bénéficié au cours des quatre dernières années d'une dynamique de prix favorable ayant entraîné une croissance annuelle moyenne, en valeur, d'environ 5% entre 2008 et 2013.

Le graphique suivant présente l'évolution, en valeur, du marché national de la lessive entre 2008 et 2013 :

Évolution du marché national de la lessive (en valeur) entre 2008 et 2013 (MDh)



Source: Lesieur Cristal, Nielsen

III.4 ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le marché marocain de la lessive se structure autour d'un nombre limité d'acteurs :

- Deux acteurs locaux (Lesieur Cristal et Oni), distribuant des marques bénéficiant d'une forte notoriété locale, positionnés exclusivement sur le segment historique et traditionnel des produits de lessive main (principalement en savon dur ou pâteux) ;
- Deux groupes internationaux (Procter & Gamble et Unilever), distribuant une ou plusieurs marques (Tide, Ariel, Omo, Skip), présentes sur les deux segments du marché main et machine.

PARTIE V. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL

I. HISTORIQUE

Lesieur Cristal est née de la fusion de trois grandes sociétés installées au Maroc depuis les années 40 : Lesieur Afrique, Unigral Cristal et la Société d'Exploitation des Produits Oléagineux.

L'historique du groupe ainsi que les principales étapes de développement de Lesieur Cristal se présentent comme suit :

1937	SIHAM (Société Industrielle des Huiles au Maroc) est créée par un groupe Danois. Sa production d'huile ne dépasse pas les 5 tonnes par jour.
1941	Le groupe Lesieur France fonde Lesieur Afrique pour le raffinage.
1942	Extension de la chaîne par la création d'une filiale au Maroc et en Algérie.
1950	Création de SEPO (Société d'Exploitation des Produits Oléagineux) pour la trituration.
1954	Après la création d'une Union Industrielle des Grandes Huileries (SIHAM, HSM, Galia, SIOM), la production et la commercialisation d'huile connaissent une croissance considérable.
1972	La société Lesieur Afrique devient marocaine.
1973-1978	L'Union Industrielle change de nom et devient Unigral Cristal. Elle est nationalisée en 1974 et est intégrée au groupe ONA (Omnium Nord Africain) en 1978.
1988-1990	Lesieur Afrique est à son tour reprise par l'ONA et fusionne avec Unigral Cristal pour donner naissance à Lesieur Afrique Unigral Cristal (LAUC).
1993	La SEPO rejoint LAUC pour constituer Lesieur Cristal.
2003	Prise de contrôle de la société CMB Plastique par le groupe Lesieur Cristal.
2005	Prise de participation à hauteur de 34% dans le capital de la Raffinerie Africaine en Tunisie. Création de la société Cristal Tunisie, spécialisée dans le conditionnement des huiles non administrées, maïs et tournesol, en partenariat avec le groupe Hamila.
2006	La société Cristal Tunisie démarre son activité en septembre 2006 dans le domaine des huiles alimentaires sous la marque Cristal.
2007	Entrée de la société française Lesieur dans le capital de la filiale tunisienne Cristal Tunisie à hauteur de 30%, ramenant la participation de Lesieur Cristal à 36% (les 34% restant détenus par le Groupe Hamila).
2008	Lancement du projet de développement et d'intégration de la filière oléicole à travers deux plantations d'oliviers au Maroc. Cession de l'activité « Produits de nettoyage » à la société Distra.
2009	Cession de la filiale du Groupe Lesieur Cristal, CMB Plastique Maroc, dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son cœur de métier.
2011	Le Groupe Sofiprotéol signe un protocole d'accord en vue de racheter 41% de Lesieur Cristal auprès de SNI.
2012	Entrée effective dans le capital de Oléosud, filiale de Soprol (groupe Sofiprotéol) à hauteur de 41,0% du capital et des droits de vote. Acquisition, auprès de SNI, d'une part de 12,9% du capital et des droits de vote de Lesieur Cristal par CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance. Les Investisseurs Institutionnels précités totalisaient à cette date une part de 22,0% du capital et des droits de vote. Le développement de nouvelles diversifications qui ont abouti sur le lancement de nouveaux produits : l'huile d'olive Al Horra et le savon liquide Taous ¹⁹ .
2013	Signature le 23 avril 2013 du contrat programme pour le développement et la promotion de la culture des graines oléagineuses au Maroc entre l'interprofession (producteurs de graines/tritrateurs) et le ministère de l'agriculture lors des assises de l'agriculture de Meknès. Ce programme prévoit notamment une revalorisation du prix de la graine pour les agriculteurs ainsi qu'une aide aux agrégateurs. Mise sur le marché du nouveau produit "EL KEF savon en pâte multi-usages". En Octobre 2013, lancement des condiments (Ketchup et Mayonnaise) sous la marque LESIEUR.

Source: Lesieur Cristal SA

¹⁹ Lancement du savon liquide Taous en fin d'année 2012.

II. APPARTENANCE DE LESIEUR CRISTAL AU PERIMETRE SOFIPROTEOL

Lesieur Cristal a rejoint le groupe Sofiprotéol en 2012, à la suite de l'acquisition par ce dernier de 41,0% du capital de Lesieur Cristal.

Sofiprotéol est l'acteur financier et industriel de la filière française des huiles et protéines végétales.

Investisseur de long terme, Sofiprotéol accompagne, en tant qu'établissement financier, les entreprises de la filière et, plus largement, celles de l'agro-industrie française, grâce à des prêts et à des prises de participations.

A travers ses filiales, le groupe est présent dans l'industrie agro-alimentaire sur les segments de :

- l'alimentation humaine ;
- la nutrition animale ;
- les énergies ;
- la chimie renouvelable.

II.1 HISTORIQUE DE SOFIPROTEOL

Fondé en France en 1983 à l'initiative des organismes professionnels et interprofessionnels de la filière oléagineuse et protéagineuse (la Fop, l'Onidol et l'Unip), Sofiprotéol est l'établissement financier de la Filière Française des Huiles et Protéines végétales et la holding d'un groupe agro-industriel majeur sur le plan national et international.

1983	Création de Sofiprotéol.
1984	Création de la holding Soprol et de Saipol
1990	Création de la marque Diester
1992	Création de Diester Industrie
1996	Création de Novance (oléochimie)
1997	Création de Biogemma (biotechnologies végétales)
1998	Création de Genoplante (génomie végétale)
1999	Création de Creagro (fonds d'investissement)
2003	▪ Saipol acquiert 100% de Lesieur ▪ Le Club des villes Diester devient "Partenaires Diester"
2004	▪ Lesieur acquiert la marque Puget (huile d'olive) ▪ Montée à 97% au capital de Novance
2005	Création de Diester Industrie International (DII)
2007	▪ Entrée de la Caisse Des Dépôts et du Crédit Agricole au capital de Soprol ▪ Reprise du groupe Glon-Sanders par Sofial (filiales animales) ▪ Lesieur acquiert 30% de Cristal Tunisie ▪ Création d'Agro Invest (fonds d'investissements)
2008	▪ Acquisition de la Générale Condimentaire par Lesieur (sauces et condiments) ▪ Entrée du Groupe Crédit Agricole au Capital de Sofial ▪ Création du Fedil, le fonds spécialisé dans le lait, avec le Cniel
2009	▪ Acquisition d'Oleon par Diester Industrie (oléochimie) ▪ Création de Sofisud ▪ Rachat par Soprol de la participation de 34,4 % du capital de Saipol détenue par Bunge

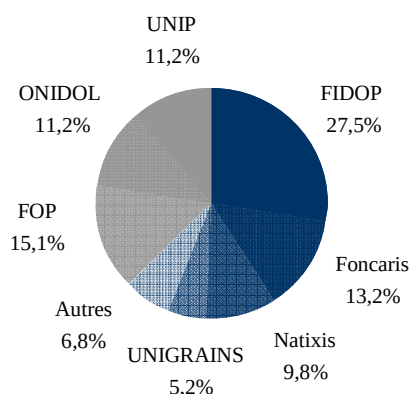
2010	▪ Rachat de Sopral par Groupe Glon-Sanders (nutrition animale) ▪ Fusion de Glon-Sanders Holding et de Groupe Glon pour donner naissance au Groupe Glon-Sanders. Rachat d'Expur en Roumanie ▪ Participation de Sofiprotéol au rapprochement des activités semencières d'Invivo et RAGT ▪ Création de Saipol Méditerranée à Barcelone (Espagne) ▪ Rachat de France Ponte par Groupe Glon-Sanders
2011	▪ Démarrage du projet P.I.V.E.R.T. dédié à la transformation de la biomasse en produits chimiques renouvelables ▪ Création de SANDERS MAROC (aliment pour le bétail au Maroc) ▪ Création de SIM SANDERS ALGERIE (aliment pour le bétail en Algérie) ▪ Création de Sogeval Danemark, filiale de SOGEVAL SA, spécialisée dans la santé animale
2012	▪ Acquisition de Lesieur Cristal par l'intermédiaire d'Oléosud ▪ Acquisition de la totalité des parts Glon Sanders ▪ Reprise des sites de Clémont, Amilly, Boynes et Blancafort dans le cadre de liquidation de pôle frais du Groupe DOUX ▪ Acquisition de la société DIEUNA (aliment liquide pour ruminants)
2013	▪ Acquisition en Roumanie des marques d'huiles alimentaires Untdelem de la Bunica et Olpo ▪ Accord avec le gouvernement marocain concernant l'augmentation des surfaces consacrées à la culture du colza et du tournesol ▪ Création de la société SANDERS EURALIS, société commune avec la coopérative Euralis ▪ Cession de la société SOGEVAL au Groupe CEVA ▪ Création de la société COPEOL Holding dans le cadre d'un partenariat en Afrique de l'Ouest avec le Groupe CASTEL ▪ Création de la société AD BIODIESEL (biodiesel produit à partir d'huiles usagées et de graisses animales)

Source : Sofiprotéol

II.2 REPARTITION DU CAPITAL DE SOFIPROTEOL

Sofiprotéol a comme actionnaires principaux les représentants de la filière française des oléagineux et des protéagineux. Cet actionnariat constitue une des originalités de Sofiprotéol. La répartition du capital de Sofiprotéol au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

Répartition du capital de Sofiprotéol (Décembre 2013)



FOP (Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)

ONIDOL (Organisation nationale interprofessionnelle des graines et fruits oléagineux)

UNIP (Union interprofessionnelle des plantes riches en protéines)

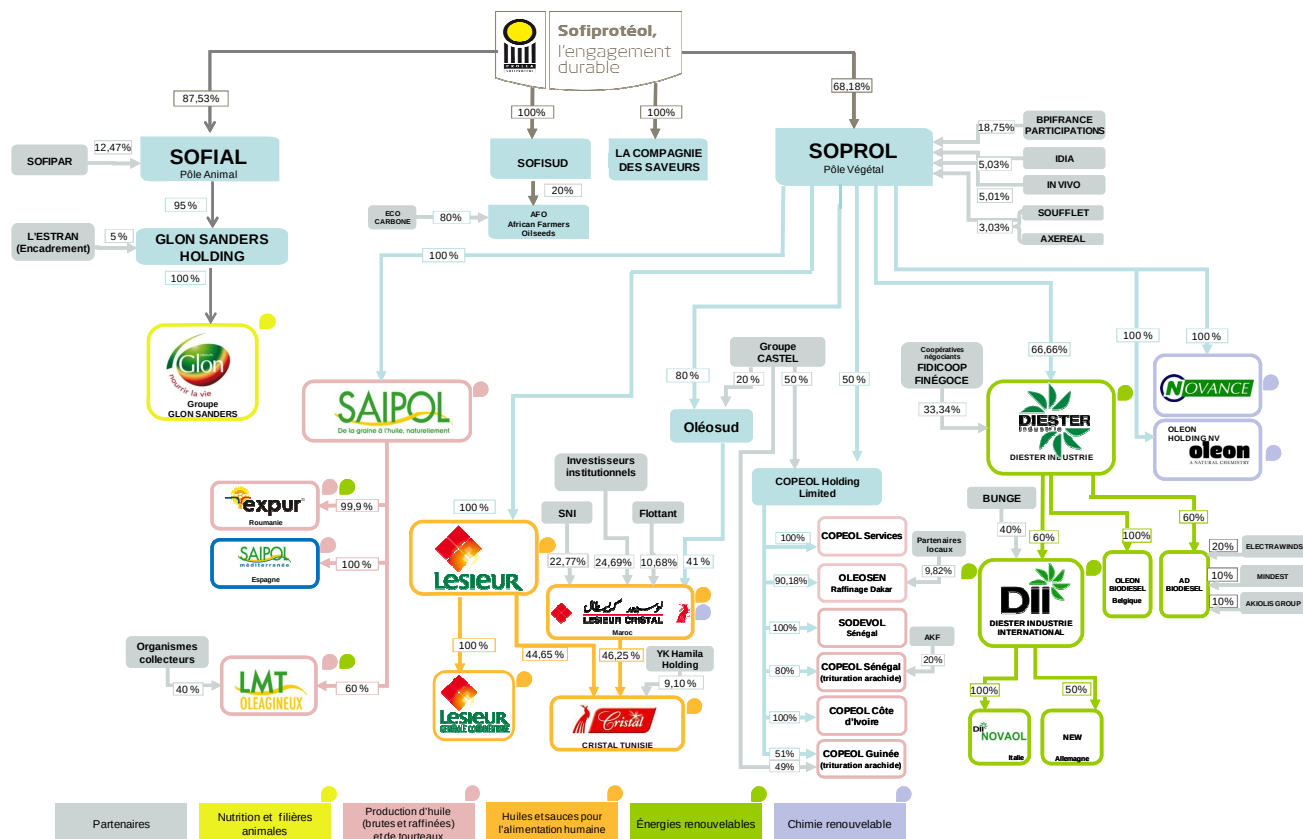
FIDOP (Fonds de développement des filières des oléagineux et des protéagineux)

Source : Sofiprotéol

II.3 ORGANISATION DU GROUPE

Le groupe Sofiprotéol s'articule autour de deux pôles principaux, un pôle Animal (nutrition et filières animales) et un pôle Végétal (valorisation des oléagineux). L'organigramme du groupe se décline comme suit :

Organigramme du groupe Sofiprotéol (13 février 2014)



Source : Sofiprotéol

II.4 ACTIVITE DE SOFIPROTEOL

Le groupe Sofiprotéol est un groupe agro-industriel français spécialisé dans les filières oléagineuses et protéagineuses comptant près de 8 241 collaborateurs et présent sur l'ensemble du territoire français, en Europe et dans le reste du monde au travers de 25 sites de production dans la transformation des oléagineux, ainsi que de 54 sites dans la nutrition animale et l'alimentation humaine.

L'activité du Groupe Sofiprotéol est scindée en deux métiers :

- Etablissement financier : en jouant le rôle de partenaire durable, Sofiprotéol accompagne sur le long terme les entreprises de la filière. Son intervention se matérialise soit par des prises de participations (activité de fonds d'investissement) soit par l'octroi de prêts à des entreprises de la filière et, plus généralement, de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire français. Actuellement, la société est engagée dans plusieurs secteurs :
 - ✓ les semences et les biotechnologies ;
 - ✓ la mise en marché des productions végétales ;
 - ✓ la valorisation des oléagineux ;
 - ✓ la nutrition ;
 - ✓ les filières animales ;
 - ✓ le soutien à l'innovation et capital développement.

- Industriel : Sofiprotéol intervient en direct sur la structuration de la filière à travers la gestion et le contrôle des prises de participations majoritaires et des acquisitions qu'elle a réalisées depuis sa création. Ces dernières s'organisent autour de deux pôles agro-industriels :
 - ✓ le pôle végétal ;
 - ✓ le pôle animal.

En outre Sofiprotéol a mis en place au coeur de sa stratégie une politique de recherche et d'innovation pour développer les activités de la filière.

Le modèle économique de Sofiprotéol est original car il est caractérisé par :

- un actionnariat agricole solide, ancré au cœur des régions de France ;
- une présence active sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière ;
- un engagement fort dans le domaine du développement durable.

II.5 PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DU GROUPE

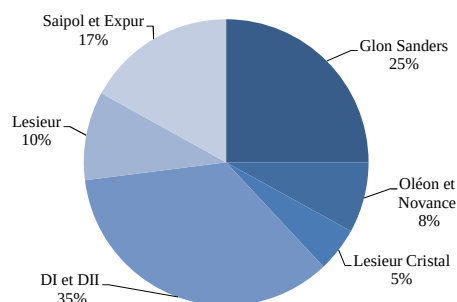
Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs agrégés du Groupe sur la période 2011 - 2012²⁰ :

En millions EUR	2011	2012	Var. 12/11
Chiffre d'affaires des filières industrielles ²¹	6 500	7 300	+12%
Fonds propres	1 032	1 067	+3%
Résultat net part du groupe	34	28	-18%
Total Bilan	1 388	1 462	+5%

Source : Sofiprotéol

Au terme de l'exercice 2012, la répartition du chiffre d'affaires des filiales industrielles se décline comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires des filiales industrielles (2012)



Source : Sofiprotéol

²⁰ Chiffres 2013 non encore arrêtés en Conseil

²¹ Le chiffre d'affaires des filières industrielles au titre de l'exercice 2011 s'établit à 6,5 milliards d'euros, en hausse de 16% par rapport à 2010.

II.6 RELATIONS ENTRE LESIEUR CRISTAL ET LE GROUPE SOFIPROTEOL

II.6.1 Flux entre Lesieur Cristal et le Groupe Sofiprotéol

Le Groupe Sofiprotéol au travers de ses filiales (SIA, Lesieur, Saipol) a facturé à Lesieur Cristal les montants suivants pour les années 2011 à 2013. Ces montants recouvrent des prestations de services, des achats de marchandises, et des refacturations diverses, comme suit :

En Keuros	2011	2012	2013
Achats de marchandises	-	6	16 285
Prestations de services	96	994	1 040
Autres	-	-	39
TOTAL	96	1 000	17 364

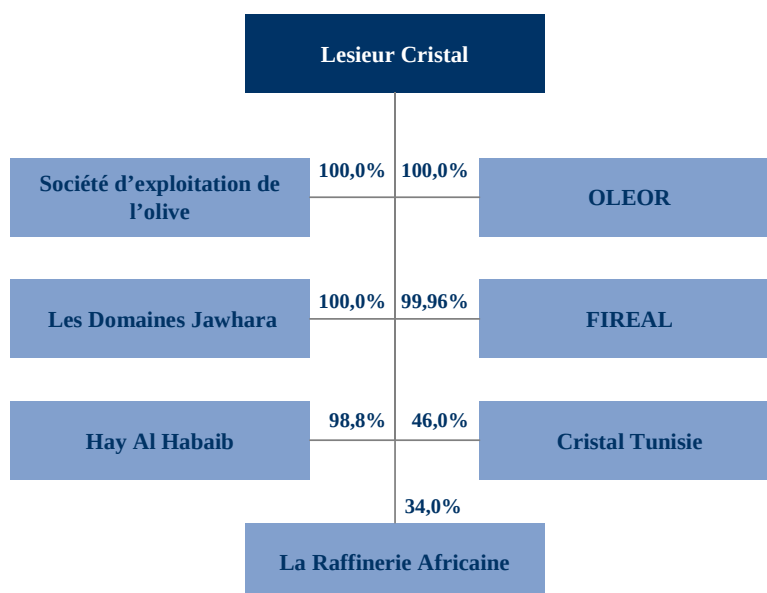
Source : Lesieur Cristal

Lesieur Cristal a conclu en date du 15 Juin 2012 avec la société SIA, filiale à 100% de Sofiprotéol, un contrat d'assistance technique. Aux termes de ce contrat, SIA s'engage à fournir à Lesieur Cristal un ensemble de prestations comprenant, notamment, une assistance en matière d'orientation stratégique, en matière industrielle, en matière d'achats, en matière de process industriel ou encore en matière de marketing et R&D. Il est convenu que SIA facture chaque année à Lesieur Cristal, en quatre échéances trimestrielles, une somme correspondant aux coûts internes supportés par SIA pour la fourniture des prestations majorés d'une marge de 5%. Le contrat d'assistance technique a été conclu pour une 1ère période prenant fin le 31 Décembre 2012 et elle est reconduite tacitement d'année en année depuis cette date.

II.7 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DE LESIEUR CRISTAL

L'organigramme suivant reprend les principales filiales de Lesieur Cristal, constituant le périmètre de consolidation du groupe.

Périmètre de consolidation du groupe Lesieur Cristal au 31 décembre 2013 (% détention)



Source : Lesieur Cristal SA

II.8 PRESENTATION DES PRINCIPALES FILIALES DE LESIEUR CRISTAL SA

II.8.1 Société d'exploitation de l'olive

Dénomination sociale	Société d'exploitation de l'olive
Domaine d'activité	Exploitation de terres agricoles notamment pour l'oléiculture
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	1 rue du Caporal Corbi Casablanca
Date de constitution	2005
Capital social	16 000 000 Dh
Valeur nominale des titres	100 Dh
Principaux actionnaires	100% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

La société d'exploitation de l'olive, filiale à 100% de Lesieur Cristal, porte le projet de plantation d'olives dans la province de Kelaa Sraghna (sur une superficie totale de 630 ha), a vu sa plantation finalisée en 2009.

A fin 2013, elle a atteint un investissement en actif biologique de 44 MDh dont 12 MDh de plants.

La ferme est entrée en production en 2012/2013 (540T d'olives).

Dans le cadre du développement de l'activité oléiculture, cette filiale a investi dans une unité de trituration des olives qui a démarré en novembre 2013.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société d'exploitation de l'olive se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	636	80	7 501	-87,4%	>100%
Résultat d'Exploitation	(1 345)	(4 901)	(5 840)	Ns	-19,2%
Résultat Net	(1 928)	(5 592)	(7 191)	Ns	-28,6%
Capitaux propres	11 789	5 941	(1 249)	-49,6%	Ns
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.8.2 Cristal Tunisie

Dénomination sociale	Cristal Tunisie
Domaine d'activité	Conditionnement des huiles
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	ZI Sidi Rzig, Rue des Usines Megrine – Tunis, Tunisie
Date de constitution	2005
Capital social	8 192 000 dinars
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	46% Lesieur Cristal, 45% Lesieur, 9% YKH Holding

Source: Lesieur Cristal SA

Cristal Tunisie, filiale tunisienne détenue conjointement par Lesieur Cristal (46%), Lesieur France (45%) et le groupe tunisien Hamila, est spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation des huiles végétales.

L'huile qui fait l'objet du conditionnement et de la commercialisation par Cristal Tunisie provient essentiellement de la Raffinerie Africaine. Cristal Tunisie commercialise principalement de l'huile de soja, maïs et tournesol.

A fin 2012, la société a connu une dégradation de sa perte suite à :

- la diminution de l'activité locale occasionnée par la révolution tunisienne, la baisse du pouvoir d'achat et le transfert de la consommation vers l'huile subventionnée ;
- le recul des exportations vers la Libye.

En 2013, cette filiale a enregistré une amélioration de son résultat d'exploitation par rapport à 2012, suite aux diverses optimisations et rationalisations opérées au niveau des achats et de la commercialisation des produits.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société Cristal Tunisie se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KTND)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	21 700	24 069	18 620	10,9%	-22,6%
Résultat d'Exploitation	(255)	(1 212)	(564)	Ns	53,5%
Résultat Net	(644)	(1 678)	(976)	Ns	41,9%
Capitaux propres	1 491	(172)	2 852	<100%	Ns
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

La société a procédé à une augmentation de capital en 2008 d'un montant de 4 400 000 TND. En 2011, la Société Cristal Tunisie a procédé à une réduction de capital de 3 113 000 TND.

En 2013, la société procède à une augmentation de capital d'un montant de 4 000 000 TND.

II.8.3 La Raffinerie Africaine

Dénomination sociale	La Raffinerie Africaine
Domaine d'activité	Raffinage des huiles
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	ZI Sidi Rzig, Rue des Usines Megrine – Tunis, Tunisie
Date de constitution	1983
Capital social	3 667 000 dinars
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	34% Lesieur Cristal, 50% YKH Holding

Source: Lesieur Cristal SA

La Raffinerie Africaine, filiale tunisienne détenue à 34% par Lesieur Cristal, opère dans le domaine du raffinage des huiles végétales. La société raffine essentiellement pour le compte de l'état tunisien et pour le compte de Cristal Tunisie.

Malgré le recul des volumes traités pour le compte de la société Cristal Tunisie, le résultat de cette filiale est en progression en 2013, grâce à l'augmentation de la prime de raffinage.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société la Raffinerie Africaine se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en KTND)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	3 583	3 585	3 627	0,1%	1,2%
Résultat d'Exploitation	1 089	994	1 127	-8,8%	13,4%
Résultat Net	894	810	937	-9,4%	15,7%
Capitaux propres	3 845	4 680	4 911	21,7%	4,9%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	274	197	144	-28,1%	-26,7%

Source: Lesieur Cristal SA

La société a procédé à une augmentation de capital en 2008 d'un montant de 244 300 TND et en 2009 d'un montant de 289 600 TND. En 2011, la Raffinerie Africaine a procédé à une réduction de capital de 150 000 TND ainsi qu'une réduction de capital de 23 000 TND en 2012.

En 2013, la Raffinerie Africaine a procédé à une réduction de capital de 282 300 TND suivie d'une augmentation de capital de 350 000 TND, soit une variation nette du capital de +67 700 TND.

II.8.4 OLEOR

Dénomination sociale	Les Oléagineux du Gharb
Domaine d'activité	Oléagineux
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	13, Quartier industriel - Kénitra
Capital social	20 250 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	100% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

OLEOR, filiale dissoute est en cours de liquidation²².

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société les Oléagineux du Gharb se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	-	-	-	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	-	-	-	Ns	Ns
Résultat Net	(2)	(2)	(2)	-25,0%	0,0%
Capitaux propres	44 112	44 111	44 109	0,0%	0,0%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

²² La marque Oléor a été cédée à Lesieur Cristal.

II.8.5 Hay Al Habaib

Dénomination sociale	Hay Al Habaib
Domaine d'activité	Immobilier
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Siège social	1, Rue caporal Corbi – Casablanca
Date de constitution	1977
Capital social	100 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	98,8% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

Hay Al Habaib est une filiale détenant des biens immobiliers (trois terrains avec construction située à Tanger, Kenitra et Casablanca) qu'elle met à disposition de Lesieur Cristal moyennant des rémunérations.

L'évolution des principaux indicateurs financiers se présentent comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	943	943	943	0,0%	0,0%
Résultat d'Exploitation	838	841	839	0,3%	-0,2%
Résultat Net	840	851	880	1,3%	3,5%
Capitaux propres	48 236	49 086	49 966	1,8%	1,8%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.8.6 Fireal

Dénomination sociale	Fireal
Domaine d'activité	Fabrication de détergents
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	52, Av Hassan II - Casablanca
Date de constitution	1993
Capital social	4 000 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	99,96% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

Fireal est une filiale en cours de dissolution.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société Fireal se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	-	-	-	Ns	Ns
Résultat d'Exploitation	(19)	(21)	(21)	12,6%	-3,2%
Résultat Net	501	506	521	0,9%	3,1%
Capitaux propres	21 557	22 063	22 584	2,3%	2,4%
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.8.7 Les Domaines Jawhara

Dénomination sociale	Les Domaines Jawhara
Domaine d'activité	Exploitation des terres agricoles notamment pour l'oléiculture
Forme juridique	Société anonyme
Siège social	1, Rue caporal Corbi - Casablanca
Date de constitution	2008
Capital social	300 000 Dh
Valeur nominale des titres	100
Principaux actionnaires	100% Lesieur Cristal

Source: Lesieur Cristal SA

La filiale « les domaines Jawhara » supporte le projet de Plantation d'olives dans la région de Meknès, portant sur une surface globale de 425 hectares.

La société a entamé ses travaux d'installation du réseau d'irrigation et du bassin de stockage en 2011. Ces travaux ainsi que la plantation ont été finalisés en 2013.

« Domaine Jawhara Extension », troisième ferme de 120 Ha adjugée en 2011 dans le cadre de l'appel d'offre (troisième tranche), lancé par l'Agence de Développement Agricole, reste toujours dans l'attente de la finalisation de travaux d'attribution prévue pour janvier 2014.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de la Société les Domaines Jawhara se présente comme suit :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Chiffre d'affaires	804	1 035	1 734	28,8%	67,5%
Résultat d'Exploitation	(561)	(1 579)	(1 124)	Ns	28,8%
Résultat Net	(495)	(1 513)	(2 097)	Ns	-38,6%
Capitaux propres	(215)	(1 728)	(3 826)	Ns	Ns
Dividendes versés à Lesieur Cristal	-	-	-	Ns	Ns

Source: Lesieur Cristal SA

II.9 CONVENTIONS CONCLUES ENTRE LESIEUR CRISTAL SA ET SES FILIALES EN 2013

En application de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relatives aux sociétés anonymes, les principales conventions visées par cette loi se présentent de la manière suivante :

II.9.1 Conventions conclues au cours de l'exercice

Néant.

II.9.2 Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

a. Conventions de rémunération de gestion conclue avec SIA

Cette convention prévoit la rémunération des prestations d'assistance techniques fournies à Lesieur Cristal par SIA en matière :

- d'orientations stratégiques à la Direction Générale de Lesieur Cristal ;
- financière, audit, comptabilité et contrôle de gestion ;
- juridique, fiscale et assurance ;
- industrielle ;
- de prestation ingénieurs ;
- de marketing et recherche et développement ;

- de coordination commerciale et export ;
- des systèmes d'information.

La rémunération est fixée à 1 030 K€ par an. La rémunération comptabilisée en charges, en 2013, s'élève à 11 069 KDh hors taxes. Ce montant a été décaissé en partie courant 2013 soit 8 377 KDh.

b. Conventions conclues avec Hay Al Habaib

Convention d'avances en comptes courants

Cette convention prévoit la rémunération des avances en comptes courants de Hay Al Habaib au taux de 3,45% hors taxes l'an. Au cours de l'exercice 2013, la rémunération du compte courant de Hay Al Habaib a généré des charges pour Lesieur Cristal de 417 KDh hors taxes. Ces avances présentent un solde créditeur de 12 413 KDh au 31 décembre 2013. Au cours de l'exercice 2013, les montants des encaissements et décaissements, s'élèvent à respectivement 368 KDh et 785 KDh.

Mise à disposition de dépôts par Hay Al Habaib

Au cours de l'exercice 2013, la mise à disposition de dépôts à Tanger et à Kénitra par Hay Al Habaib a généré des charges pour Lesieur Cristal respectivement de 830 KDh et 113 KDh. Ces montants ont été décaissés courant 2013.

c. Don à la Fondation ONA

Par cette convention, la société Lesieur Cristal accorde des dons annuels à la Fondation ONA.

Au titre de l'exercice 2013, le montant inscrit en charges par Lesieur Cristal s'élève à 4 500 KDh. Ce montant n'a pas été décaissé courant 2013.

d. Convention de rémunération de gestion avec La Raffinerie Africaine

Cette convention conclue au cours de l'exercice 2004, prévoit une rémunération annuelle de l'assistance technique fournie par Lesieur Cristal à la Raffinerie Africaine équivalente à 60 000 dinars tunisiens hors taxes à laquelle peuvent s'ajouter des commissions additionnelles en fonction des prestations fournies dont les modalités de paiement sont fixées d'un commun accord entre la Raffinerie Africaine et Lesieur Cristal. Au cours de l'exercice 2013, la convention n'a pas eu d'effet.

e. Convention d'avances en comptes courants avec Fireal

Cette convention prévoit la rémunération des avances en comptes courants de Fireal au taux de 3,45% hors taxes l'an pour l'exercice 2013. Ces avances présentent un solde créditeur de 22 517 KDh au 31 décembre 2013. Au cours de l'exercice 2013, la rémunération du compte courant de Fireal a généré des charges pour Lesieur Cristal de 781 KDh hors taxes. Les montants des encaissements et décaissements, s'élèvent à respectivement 570 KDh et 873 KDh.

f. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et Les Domaines Jawhara

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société Les Domaines de Jawhara. Ces avances présentent un solde débiteur de 36 718 KDh au 31 décembre 2013. Au cours de l'exercice 2013, la rémunération du compte courant des Domaines Jawhara a généré des produits pour Lesieur Cristal de 1 517 KDh hors taxes. Les montants des encaissements et décaissements, s'élèvent à respectivement 12 820 KDh et 9 455 KDh.

g. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et Astra Maroc

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société Astra Maroc. Ces avances présentent un solde débiteur de 400 KDh au 31 décembre 2013. Aucun produit n'a été comptabilisé par Lesieur Cristal, en 2013, au titre de cette convention.

h. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et la Société d'Exploitation d'Olive

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société d'Exploitation d'Olive. Ces avances présentent un solde débiteur de 60 522 KDh au 31 décembre 2013. Au cours de l'exercice 2013, la rémunération du compte courant de la société d'Exploitation d'Olive a généré des produits pour Lesieur Cristal de 1 325 KDh hors taxes. Les montants des encaissements et décaissements, s'élèvent à respectivement 3 880 KDh et 49 278 KDh.

i. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et la Société Sikaf

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société Sikaf. Ces avances présentent un solde débiteur de 3 043 KDh au 31 décembre 2013. Aucun produit n'a été inscrit dans les comptes de Lesieur Cristal au 31 décembre 2013. Les montants des encaissements et des décaissements s'établissent respectivement à 143 KDh et 41 KDh.

j. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et la Société YAM

La société Lesieur Cristal accorde des avances en comptes courants à la société YAM. Ces avances présentent un solde débiteur de 135 KDh au 31 décembre 2013. Aucun produit n'a été inscrit dans les comptes de Lesieur Cristal au 31 décembre 2013.

k. Avances en comptes courants entre Lesieur Cristal et la Société Oléor

La société Oléor accorde des avances en comptes courants à la société Lesieur Cristal. Ces avances présentent un solde débiteur nul au 31 décembre 2013. Aucun produit n'a été inscrit dans les comptes de Lesieur Cristal au 31 décembre 2013.

III. METIERS DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

Le Groupe Lesieur Cristal est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de son secteur d'activité, consistant en la production, transformation et valorisation des corps gras, ainsi que la commercialisation des produits qui en sont issus (huiles et savons).

Trituration

Le procédé consiste à extraire les huiles brutes à partir des graines oléagineuses. La matière solide restante appelée tourteaux, riche en protéines, est destinée à l'alimentation animale

Raffinage des huiles

C'est un processus physio-chimique dont la finalité est d'obtenir une huile raffinée de qualité nutritionnelle et gustative optimale

Savonnerie

Le savon résulte de la combinaison d'un corps alcalin avec un acide gras à longue chaîne

Le savon pâte et savon liquide résulte d'une combinaison de tensioactifs et additifs spécifiques

Fabrication d'emballages d'huiles

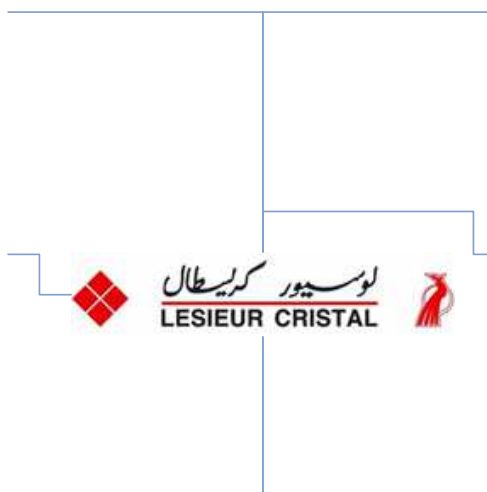
Lesieur Cristal fabrique des emballages PEHD et soufflés préformes PET.

Conditionnement

Lesieur Cristal conditionne une gamme très étendue d'huiles de table, d'huiles d'olive et de savons

Commercialisation

Lesieur Cristal commercialise ses produits à travers tout le Royaume, et destine une partie de sa production à l'export



Source: Lesieur Cristal SA

Leader au Maroc dans le secteur des corps gras, Lesieur Cristal produit, conditionne et commercialise une large gamme d'huiles alimentaires et de savons corporels et de ménage, savon liquide et savon pâte en s'appuyant sur un portefeuille de marques jouissant d'une très forte notoriété et bénéficiant de positions de leader au Maroc.

En matière d'huiles alimentaires, l'offre de Lesieur Cristal comprend une très large variété de produits (tournesol, soja, colza, maïs, olive, etc.), couvrant l'intégralité des positionnements (de l'entrée de gamme au produit premium). Le groupe est présent sur toute la chaîne de valeur du secteur, de la production de la matière (production d'olives / aggrégation de graines de tournesol) à la commercialisation, en passant par la trituration, le raffinage, le conditionnement et le packaging.

Les huiles du groupe sont distribuées à une clientèle principalement de particuliers (BtoC) mais également à des professionnels (BtoB), regroupant une grande variété d'industries : acteurs de la conserve, producteurs de margarine, producteurs de biscuits / chips / snacks, fabricants de peintures, etc. Enfin, Lesieur Cristal commercialise également des tourteaux (matière restante à l'issue du procédé de trituration) à destination de l'alimentation animale.

Le groupe offre par ailleurs une large gamme de savons corporels et de savons de ménage, savons liquides et savons pâtes en s'appuyant sur un portefeuille de marques fortes et reconnues.

Lesieur Cristal dispose ainsi d'un modèle totalement intégré et flexible, lui permettant de maîtriser les qualités intrinsèques de son produit d'un bout à l'autre de sa chaîne de valeur et d'être extrêmement réactif aux évolutions des conditions de marché et aux attentes de ses consommateurs.

Le business model de Groupe Lesieur Cristal est totalement intégré et se présente comme suit :

Business model de Lesieur Cristal

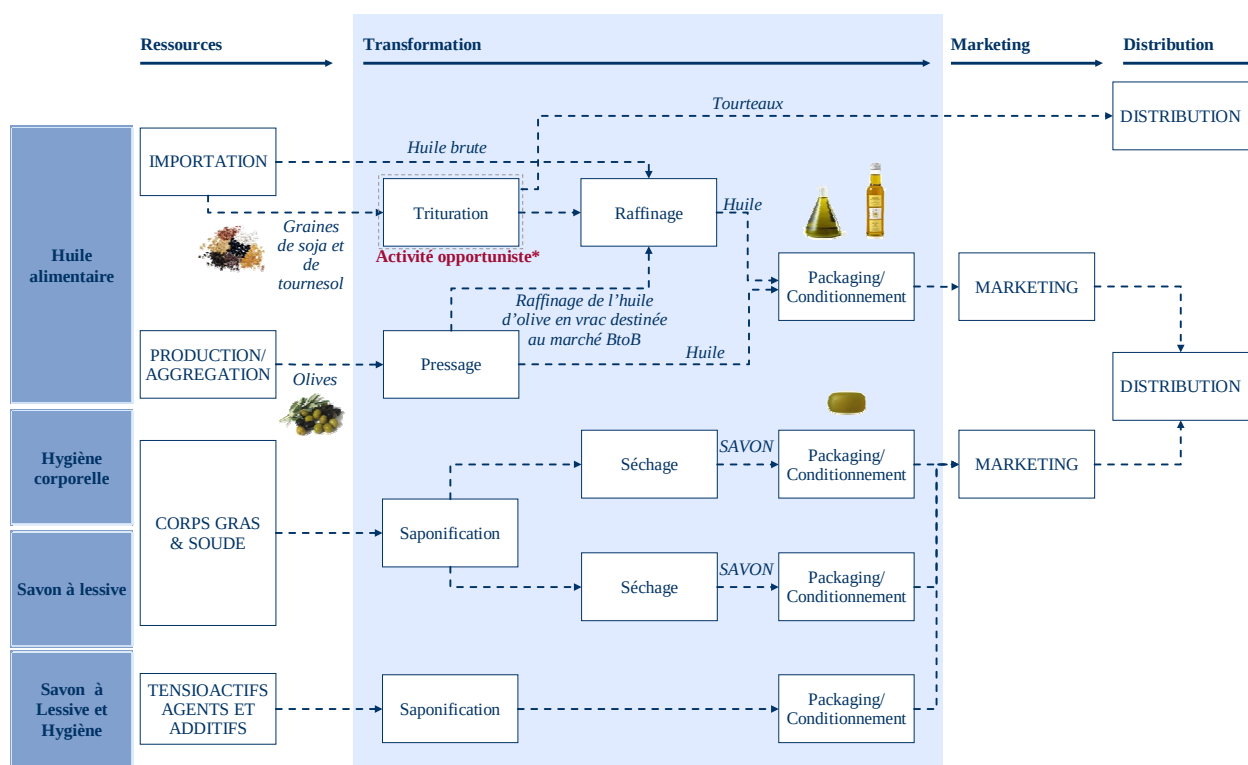


Source: Lesieur Cristal SA – mars 2014

III.1 PROCESSUS DE PRODUCTION LESIEUR CRISTAL

Les principales étapes de production de Lesieur Cristal se présentent comme suit :

Processus de production Lesieur Cristal



Source: Lesieur Cristal SA

*Activité de trituration des graines de soja opportuniste car dépendante de la compétitivité par rapport au tourteau importé

Trituration des graines

Ce procédé consiste à presser les graines oléagineuses pour en extraire l'huile végétale brute d'un côté. Ces graines sont soit issues de la propre production du groupe ou de l'aggrégation d'exploitants agricoles, soit achetées sur les marchés internationaux. Le groupe peut s'approvisionner également directement en huile brute sur les marchés internationaux (il n'y a alors pas de procédé de trituration).

D'un autre côté, la matière restante à l'issue du processus de trituration (tourteaux) est commercialisée pour l'alimentation animale. Il est à noter que dans le sillage du démantèlement douanier induit par l'Accord de Libre Echange avec les Etats-Unis, Lesieur Cristal a provisoirement suspendu en 2009 son activité de trituration de graines de soja, tout en maintenant en place sa capacité de trituration. La société est restée active dans la trituration de graines de tournesol, traitant une part majeure de la campagne nationale de tournesol, et a la capacité de reprendre de manière opportuniste la trituration des graines de soja si des conditions de marché favorables sont réunies (i.e. si l'activité de trituration redevient compétitive du point de vue de sa rentabilité).

Raffinage

Le raffinage consiste à éliminer les impuretés de l'huile brute provenant de la trituration. Cette opération nécessite une série de traitements destinés à transformer l'huile brute en un produit propre à la consommation. Les huiles brutes traitées dans les unités de Lesieur Cristal sont soit importées, soit proviennent de l'unité de trituration de la société.

Production / agrégation

Dans le but de sécuriser une partie significative de son approvisionnement, Lesieur Cristal s'est assignée l'objectif de structurer une présence importante dans l'amont agricole.

D'une part, Lesieur Cristal s'est insérée dans la dynamique engagée par le Ministère de l'Agriculture visant à augmenter significativement les surfaces dédiées à la culture de la plante de tournesol (de 80 000 ha sur un horizon de 5 ans). Dans ce cadre, Lesieur Cristal, qui traite déjà la majeure partie de la campagne nationale, s'implique dans la mise en place de cette stratégie, à travers un rôle d'agrégateur de la production nationale en partenariat avec les agriculteurs.

L'implication de Lesieur Cristal s'illustre à travers son implication dans la Fédération Interprofessionnelle des Oléagineux (FOLEA), l'organe interprofessionnel, créée en 2013, regroupant les acteurs de la filière parmi lesquels Lesieur Cristal joue un rôle moteur.

Dans ce sens, un contrat programme a été signé en avril 2013 entre le ministère de l'Agriculture et la Fédération interprofessionnelle des oléagineux du Maroc (Foléa). Plusieurs objectifs sont visés par ce contrat programme, notamment (i) l'extension et la diversification des superficies réservées aux cultures oléagineuses, (ii) l'amélioration des rendements pour atteindre une moyenne de 18 quintaux/ha pour le tournesol et 20 quintaux/ha pour le colza, (iii) l'amélioration de la production d'huile alimentaire pour atteindre 93 000 tonnes en 2020 et (iv) l'augmentation du taux de couverture des besoins en huile à partir de la production nationale pour se chiffrer à 19% en 2020.

Concrètement, une batterie de mesures incitatives sont proposées pour accompagner l'agriculteur vers une valorisation des cultures oléagineuses. Ces mesures concernant aussi bien l'écoulement de leur production (incluant le prix d'achat) que l'assistance technique nécessaire pour une production à meilleur rendement à même de générer les niveaux de tonnage projetés.

C'est à ce niveau que le groupe Sofiprotéol apporte son savoir-faire. En effet, le groupe Sofiprotéol s'est engagé auprès de l'Etat marocain de contribuer au développement de la filière amont agricole du Maroc. A cet effet, en avril 2013, un accord a été signé par l'Etat marocain, Sofiprotéol et l'Etat français. Il s'agit de mettre à disposition de l'Etat marocain un savoir-faire de construction de filière, à travers (i) des pratiques culturales, (ii) l'optimisation au niveau des semences et des intrants, (iii) un savoir-faire en termes de rotation des cultures.

L'objectif de Lesieur Cristal est de sécuriser une plus grande partie de son approvisionnement, ce qui aura pour effet de mettre à profit ses capacités de trituration (qui seront d'autant plus compétitives), de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux de matières premières, de bénéficier de l'amélioration de la qualité ainsi que la compétitivité de l'agriculture marocaine, et de renforcer son intégration.

D'autre part, Lesieur Cristal ambitionne de développer sa capacité de production oléicole. Lesieur Cristal a ainsi initié l'exploitation de l'olive sur deux domaines agricoles totalisant 1 175 hectares en vue de produire de l'huile d'olive, la société vise également à devenir un agrégateur des producteurs indépendants d'olive en leur fournissant les intrants nécessaires pour améliorer le rendement et la qualité.

Savonnerie

Le savon résulte de la combinaison d'un corps alcalin (soude) avec un acide gras à longue chaîne, ou du mélange de différents acides gras et de matières premières telles que l'huile de palme, palmiste et suif.

Lesieur Cristal a recours à deux procédés de fabrication :

- *la saponification « à la marseillaise »* - Cette méthode connaît de nombreuses variantes mais peut se résumer dans l'enchaînement des opérations suivantes : saponification, ébullition, lavage du savon à l'aide des solutions salées et liquidation en deux phases. L'ensemble de ces opérations s'effectue en continu dans un chaudron ;
- *le procédé continu* - On saponifie entièrement le corps gras par la soude concentrée en utilisant des pompes. Le lavage à contre-courant, à l'aide d'une solution salée. La phase de liquidation est réalisée par agitation et ajout de soude pour mener le savon à une phase lisse à 63% de matières grasses.

Lesieur Cristal a recours au procédé de fabrication de savon pâte et liquide :

Savon en pâte :

- *la saponification* - Cette étape consiste à la saponification de l'acide sulfonique et de différents tensioactifs avec de la soude pour produire du savon en pâte, différents additifs sont minutieusement préparés en fonction de la gamme produit. Ce produit est à multiusage domestique.

Savon liquide :

- *Fabrication* - Cette étape consiste à mettre en réaction différents tensioactifs, agents moussant, adoucissants, additifs hydratants et nourrissants. Cette réaction est réalisée pour la garantie d'un produit de haute gamme.

Conditionnement et packaging

Le groupe met en bouteille ses huiles et assure le packaging de ses huiles et ses savons. En 2005, afin de répondre aux besoins croissants de l'activité, les unités de conditionnement et de packaging ont connu une politique de mécanisation et d'automatisation importante, améliorant significativement l'efficacité du process.

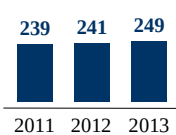
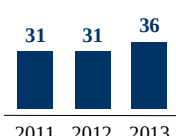
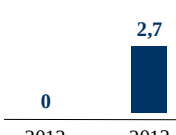
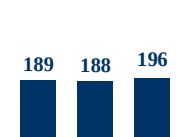
III.3 PRESENTATION DE LA BASE INDUSTRIELLE

Tous les process de fabrication de Lesieur Cristal sont certifiés ISO 9001. Par ailleurs, la société a obtenu la certification ISO 22000 relative la sécurité alimentaire et la certification ISO 14001 relative à la gestion environnementale.

Plus de 40 000 contrôles sont effectués chaque mois sur les différentes unités industrielles, garantissant traçabilité et qualité tout au long du processus de fabrication.

Les principales caractéristiques relatives à la base industrielle de Lesieur Cristal sont résumées dans le tableau suivant :

Base industrielle et capacités associées

	Capacité	Production (KTonnes)	Localisation
Trituration*	300 000 tonnes / an	 19 0 32 2011 2012 2013 Tournesol	Roches Noires
Raffinage	420 000 tonnes / an 4 lignes de raffinage	 239 241 249 2011 2012 2013	Aïn Harrouda
Fabrication de savon	150 m de barres de savon / an 40 000 tonnes / an 1 ligne de saponification 8 lignes de conditionnement savon	 31 31 36 2011 2012 2013	Aïn Harrouda
Fabrication de savon pâte et liquide	7 500 tonnes / an de savon pâte 1 ligne de production et conditionnement 1 500 tonnes / an de savon liquide 1 ligne de production et conditionnement	 0 2,7 2012 2013	Aïn Harrouda
Embouteillage et packaging	- Capacité d'embouteillage de 300m litres / an 7 lignes d'embouteillage - ½ à 25L	 189 188 196 2011 2012 2013	Aïn Harrouda
Stockage	59 800 tonnes de huiles en vrac 3 sites de stockage		Aïn Harrouda Roches Noires I Roches Noires II

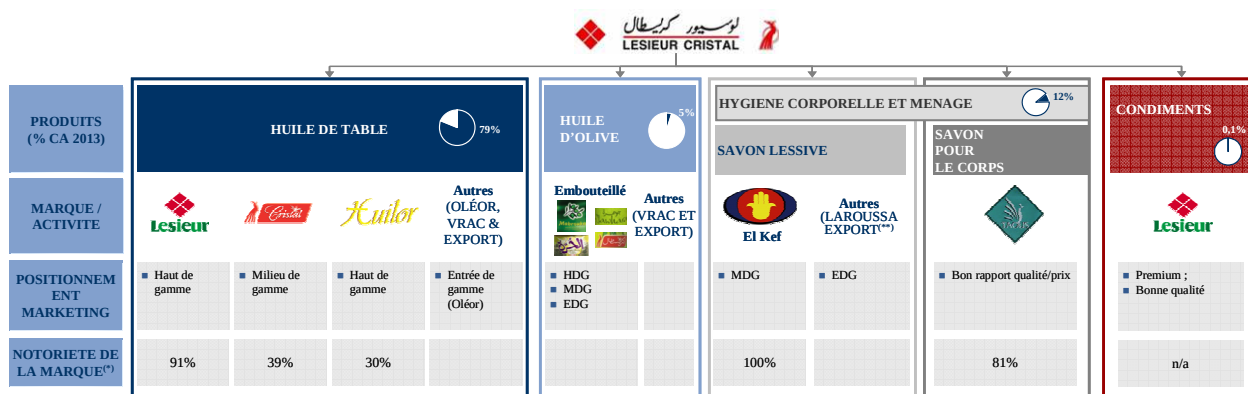
* Suite à une faible campagne locale de tournesol en 2012, l'activité trituration a été arrêté durant cette année, reprenant ensuite en 2013

Source: Lesieur Cristal SA

III.4 PRESENTATION DU PORTEFEUILLE LESIEUR CRISTAL

Lesieur Cristal a construit depuis l'origine un portefeuille de marques riche et diversifié, jouissant d'une très forte notoriété et de positions de leader sur le marché marocain, et qui constitue probablement l'actif principal du groupe aujourd'hui. Celui-ci a notamment bénéficié d'un effort d'investissement continu, qui a permis de hisser ces différentes marques au niveau de reconnaissance et de parts de marché qu'elles occupent aujourd'hui.

Portefeuille Lesieur Cristal



Source: Lesieur Cristal SA

Note : * "Top of mind" et notoriété spontanée;

** Incluant une part marginale de savon pour le corps.

Le portefeuille du groupe offre une variété très large de produits (notamment sur les huiles) et couvre la totalité des segments de marché, de l'entrée de gamme au positionnement premium. En outre, ses marques véhiculent des valeurs fortes et significatives pour le consommateur marocain. Ces éléments permettent aujourd'hui à Lesieur Cristal d'adresser toutes les typologies de clientèle sur les marchés sur lesquels il opère.

La puissance des marques du groupe s'illustre particulièrement par les taux de notoriété atteints par celles-ci auprès du consommateur marocain (91% pour Lesieur, 100% pour El Kef ou encore 81% pour Taous).

Entre fin 2012 et 2013, Lesieur Cristal a élargi sa gamme de produits d'hygiène corporelle et ménage en lançant le savon liquide sous la marque Taous, la pâte multi-usages sous la marque El Kef.

Aussi, en octobre 2013, Lesieur Cristal procède à l'extension de la marque Lesieur sur le marché des condiments, avec le lancement d'une gamme de mayonnaise et ketchup sous la marque Lesieur. Ces produits sont développés par Sofiprotéol et adaptés au consommateur marocain, illustrant ainsi une application concrète de la synergie entre Lesieur Cristal et son actionnaire principal, Sofiprotéol.

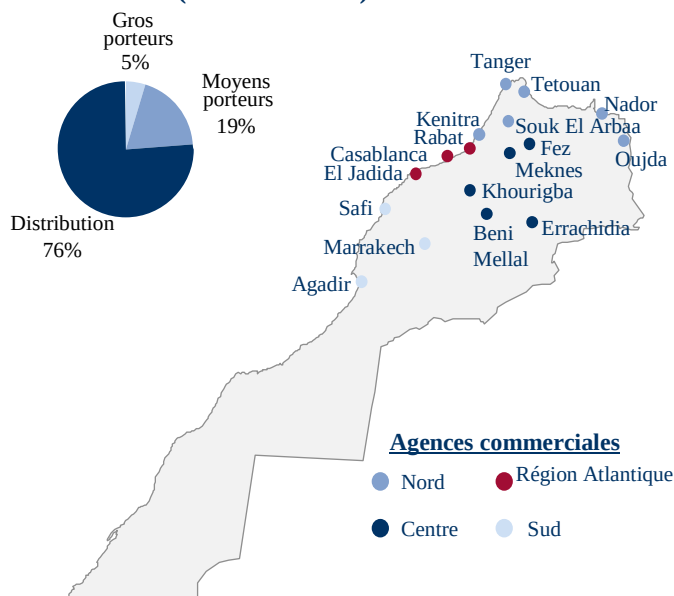
Lesieur Cristal exporte également certaines de ses marques phares vers plus de 30 pays, africains pour la plus grande part. Les produits exportés relèvent aussi bien du segment de l'huile alimentaire (Cristal, Oléor) que du segment des savons (Taous et El Kef).

III.5 DISTRIBUTION

Lesieur Cristal distribue ses produits aux consommateurs principalement à travers deux circuits de distribution principalement : les détaillants (circuits courts), et les grossistes (circuits longs) et semi-grossistes (circuits semi-courts). Le groupe vend aussi via les circuits modernes (supermarchés / marchés), mais pour une part de ses volumes qui reste à ce jour marginale (environ 10%).

Lesieur Cristal dispose d'une infrastructure logistique et commerciale propre qui lui assure la couverture la plus large possible du territoire marocain, y compris dans les zones reculées. Celle-ci s'appuie notamment sur une flotte de plus de 340 véhicules adaptés aux différents types de distributeurs et aux zones achalandées, un réseau de 17 agences commerciales réparties sur tout le territoire et une force de vente rassemblant près de 380 personnes.

Répartition du dispositif de distribution (nb de véhicules)



Source : Lesieur Cristal SA

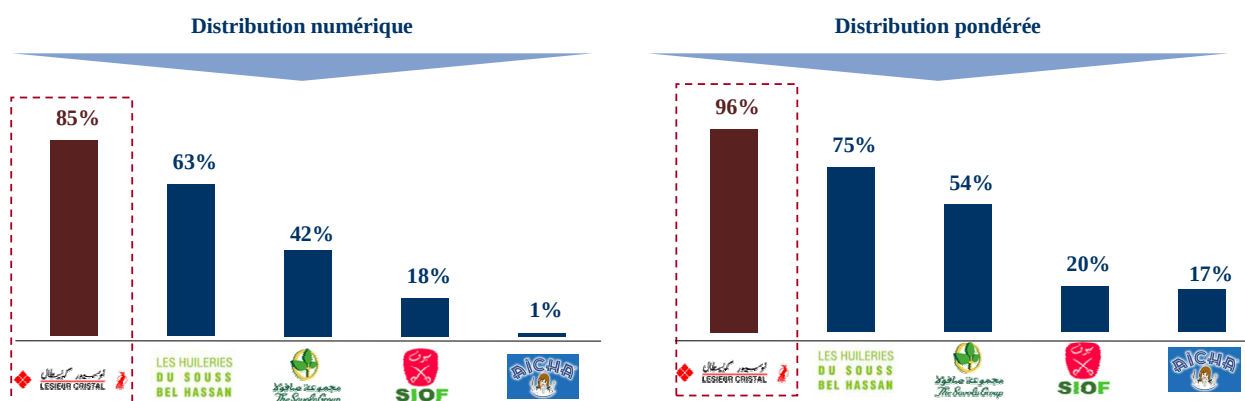
Seule une partie des activités logistiques du groupe est externalisée, il s'agit notamment du :

- transport des produits en petit emballage, des huiles en vrac, des matières premières ou encore des tourteaux ;
- l'activité entreposage avec une plate-forme de plus de 5 000T de capacité de stockage.

Pour une maîtrise du marché, l'activité distribution capillaire est totalement internalisée.

Lesieur Cristal dispose ainsi de l'un des plus grands réseaux de distribution au Maroc, lui permettant de bénéficier des meilleurs ratios de distribution du secteur, avec une distribution numérique de 85% et une distribution en valeur de 96%.

Distribution numérique et pondérée²³ en 2013



Source : Lesieur Cristal SA, Nielsen

Ce réseau de commercialisation constitue un actif clé du groupe et un avantage compétitif décisif dans la mesure où il lui permet non seulement d'assurer un maillage le plus serré possible du territoire, mais aussi de rester au plus proche des attentes de ses consommateurs via la remontée permanente d'informations du terrain.

²³ Distribution numérique : nombre de points de vente distribuant la marque du groupe divisé par le nombre total de points de vente distribuant les mêmes produits du secteur.

Distribution pondérée: chiffre d'affaires de la catégorie de produits dans les points de vente dans lesquels la marque du groupe est distribuée divisé par le CA total de cette catégorie dans tous les points de vente commercialisant le même type de produits.

IV. ACTIVITE DE LESIEUR CRISTAL

IV.1 EVOLUTION DE L'ACTIVITE PAR PRODUITS

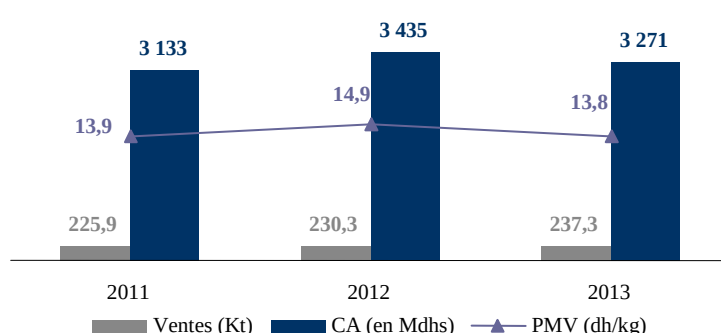
IV.1.1 Evolution du chiffre d'affaires huile de table

Le chiffre d'affaires de l'activité huile de table a enregistré une hausse annuelle moyenne de 2,2% sur la période 2011-2013. Cette évolution s'explique par la progression des volumes de vente qui enregistrent une croissance annuelle moyenne de 2,5% sur la même période.

Le recul du chiffre d'affaires de l'huile de table en 2013 traduit une évolution du mix produit au bénéfice des produits d'entrée-moyen de gamme, des ventes B to B et de l'export. Ce repli résulte aussi de la répercussion de la baisse des cours de l'huile brute sur les prix de vente.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité huile de table sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires huile de table en MDh



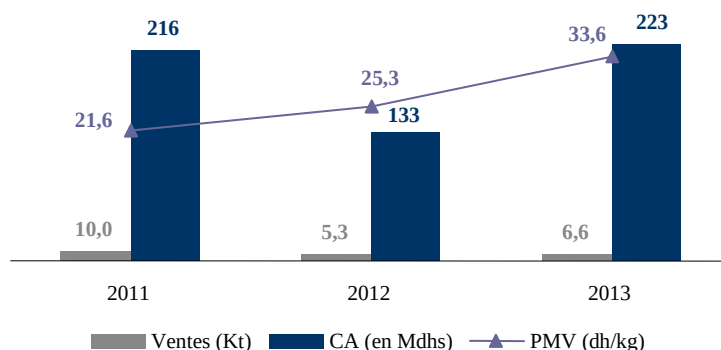
Source: Lesieur Cristal SA

IV.1.2 Evolution du chiffre d'affaires huile d'olive

Sur les trois derniers exercices, les ventes d'huile d'olive enregistrent une baisse entre 2011 et 2012 expliquée par la baisse des volumes de vente (-47,5%), et une progression entre 2012 et 2013 suite à la hausse des ventes en volume (+26,3%) accompagnée de la progression du prix dû à un fort renchérissement des prix d'achat de l'huile d'olive. A fin 2013, le chiffre d'affaires de l'activité huile d'olive s'établit à 223 MDh.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité huile d'olive sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires huile d'olive en MDh



Source: Lesieur Cristal SA

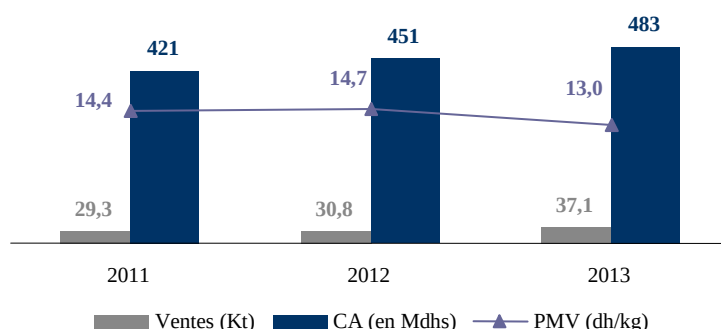
IV.1.3 Evolution du chiffre d'affaires de l'activité hygiène corporelle et ménage

Le chiffre d'affaires de l'activité hygiène corporelle et ménage a enregistré une hausse annuelle moyenne de 7,1% sur la période 2011-2013. Cette évolution s'explique par la progression des volumes de vente qui enregistrent une croissance annuelle moyenne de 12,5% sur la même période.

L'activité a connu le lancement de nouveaux produits²⁴ (lancés à fin 2012) dont le chiffre d'affaires s'établit à 38 MDh en 2013.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé à travers l'activité hygiène corporelle et ménage sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires de l'activité hygiène corporelle et ménage en MDh



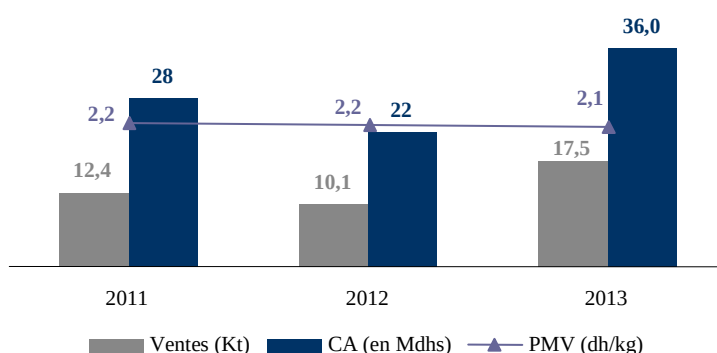
Source: Lesieur Cristal SA

IV.1.4 Evolution du chiffre d'affaires tourteaux

Sur les trois derniers exercices, les ventes de tourteaux enregistrent une baisse entre 2011 et 2012 expliquée par la baisse des volumes de vente (-18,4%) suite à l'arrêt de l'activité en 2012 (campagne nationale de tournesol faible), et une progression entre 2012 et 2013 suite à la hausse des ventes en volume (+73,8%) conséquence de la reprise de l'activité en 2013. A fin 2013, le chiffre d'affaires de l'activité tourteaux s'établit à 36 MDh.

L'évolution du chiffre d'affaires réalisé par l'activité de trituration sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires tourteaux en MDh



Source: Lesieur Cristal SA

²⁴ Nouveaux produits :

- Savon liquide (lancé en décembre 2012) ;
- Savon pâte (lancé en mai 2013).

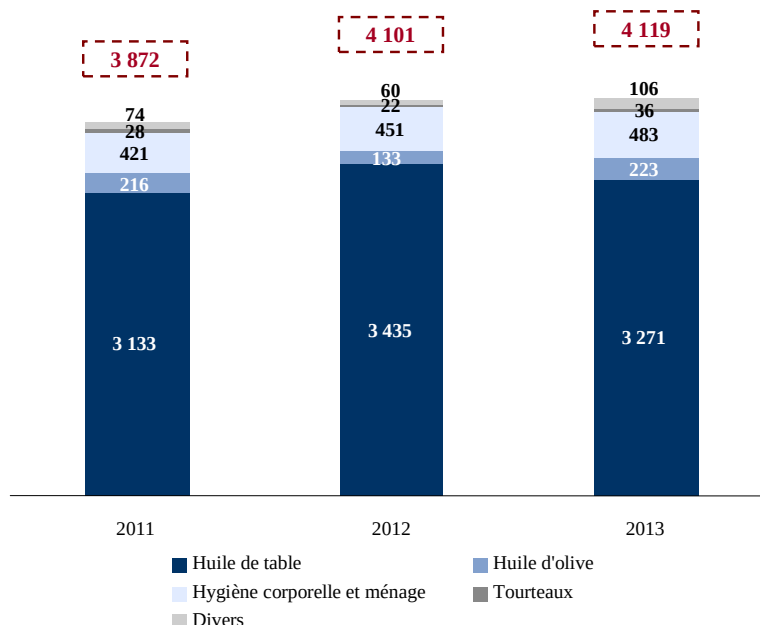
IV.2 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE LESIEUR CRISTAL

IV.2.1 Evolution du chiffre d'affaires par segment d'activité

En 2013, le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal s'élève à 4 119 millions de dirhams, en hausse de 0,4% comparativement à fin 2012.

L'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité de Lesieur Cristal sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

Evolution du chiffre d'affaires en MDh

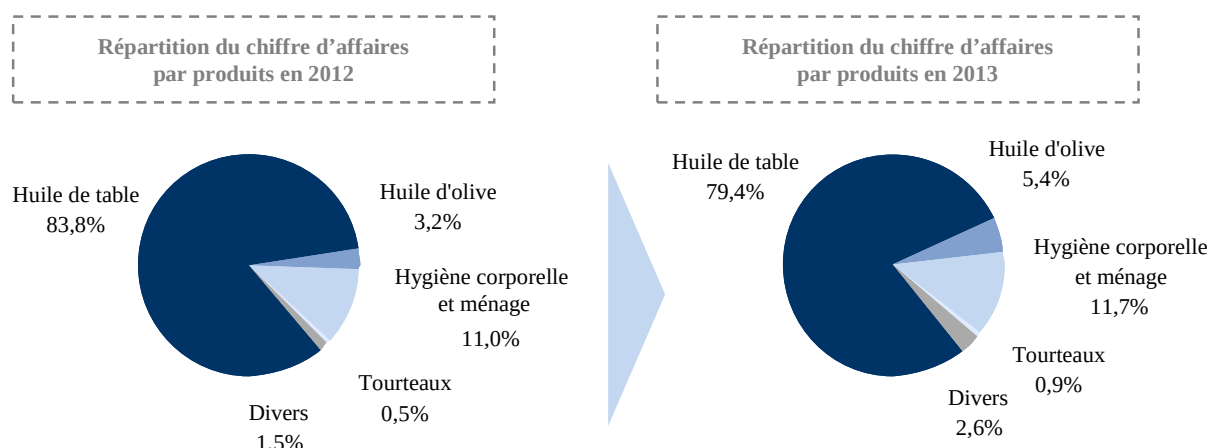


Source: Lesieur Cristal SA

IV.2.2 Evolution du chiffre d'affaires par activité

L'évolution des contributions des différentes activités au chiffre d'affaires de Lesieur Cristal se présente comme suit :

Evolution des contributions des produits au chiffre affaires (% de contribution)



Source: Lesieur Cristal SA

Première contributrice en terme de chiffre d'affaires, la part de l'huile de table dans le chiffre d'affaires passe de 83,8% en 2012 à 79,4% en 2013.

De son côté, l'activité hygiène corporelle et ménage voit sa part progresser pour s'établir à 11,7% en 2013, en conséquence de l'apparition de nouveaux produits, notamment El Kef pâte et Taous liquide.

IV.2.3 Evolution du chiffre d'affaires à l'export

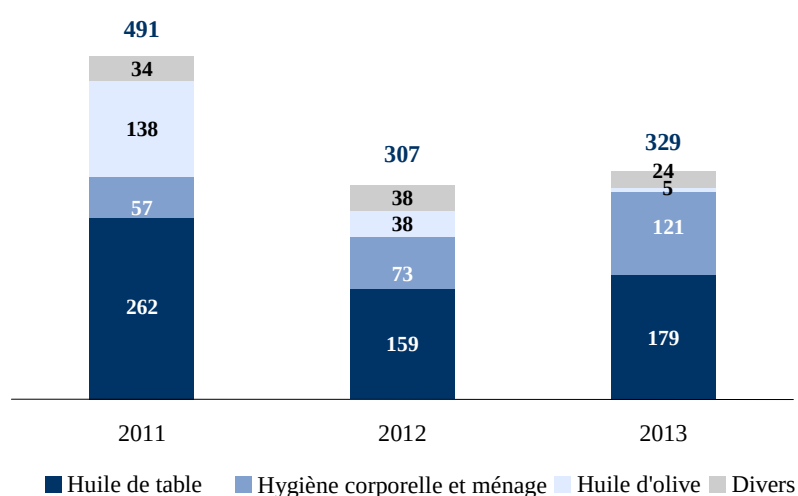
Le chiffre d'affaires à l'export généré par Lesieur Cristal enregistre une diminution en moyenne de 18,2%% entre 2011 et 2013. En effet, le chiffre d'affaires à l'export est passé d'un volume d'affaires de 491 MDh à fin 2011 à près de 329 MDh à fin 2013.

La première activité à contribuer au chiffre d'affaires à l'export est l'huile de table, qui représente 55% du chiffre d'affaires réalisé à l'export avec un revenu de 179 MDh enregistré au titre de 2013. L'huile d'olive voit également sa contribution au chiffre d'affaires à l'export progresser, passant de 6,9% du chiffre d'affaires export de 2011 à 7,2% à fin 2013.

Les principales régions d'exportations sont : l'Afrique de l'ouest, le Moyen Orient, l'Europe, l'Amérique du nord, l'Asie et l'Afrique du nord.

L'évolution et la décomposition du chiffre d'affaires export de Lesieur Cristal sont présentées ci-après :

Evolution et décomposition du chiffre d'affaires export en MDh



Source: Lesieur Cristal SA

V. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

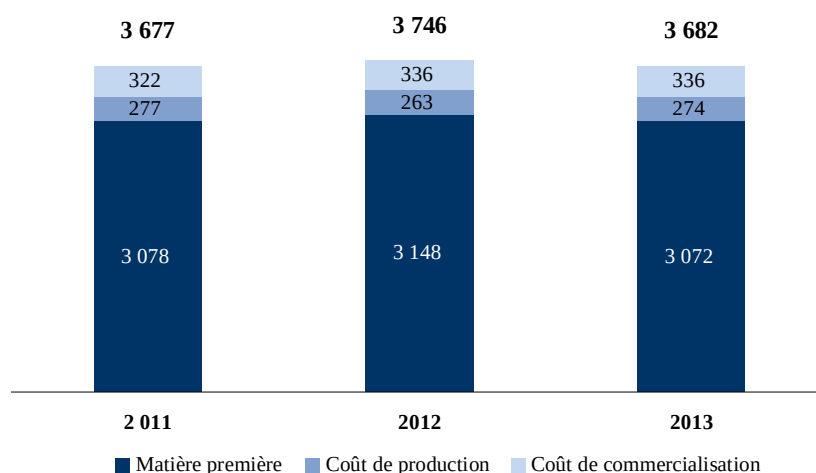
V.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

V.1.1 Structure de coûts de Lesieur Cristal

Le volume d'achat des matières premières s'élève à 3,1 milliards de dirhams, représentant environ 83% de la structure de coûts de Lesieur Cristal.

La structure de coûts de Lesieur Cristal est présentée dans le graphique ci-dessous :

Structure des coûts de Lesieur Cristal en 2013



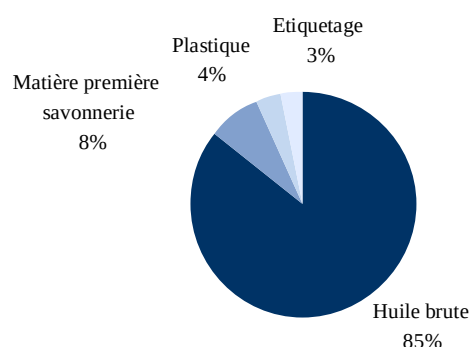
Source: Lesieur Cristal

L'huile brute de soja, principale matière première utilisée par le groupe, représente à elle seule 82% du volume total d'achats de matières premières :

- Le Maroc est le 5^{ème} importateur au monde de soja sous forme de graine ou d'huile brute ;
- Lesieur Cristal est le plus important consommateur au Maroc.

La répartition des achats de matières premières en 2013 est présentée dans le graphique ci-dessous :

Répartition des achats de matières premières en 2013 (coût global 2013 : 3 072 MDh)



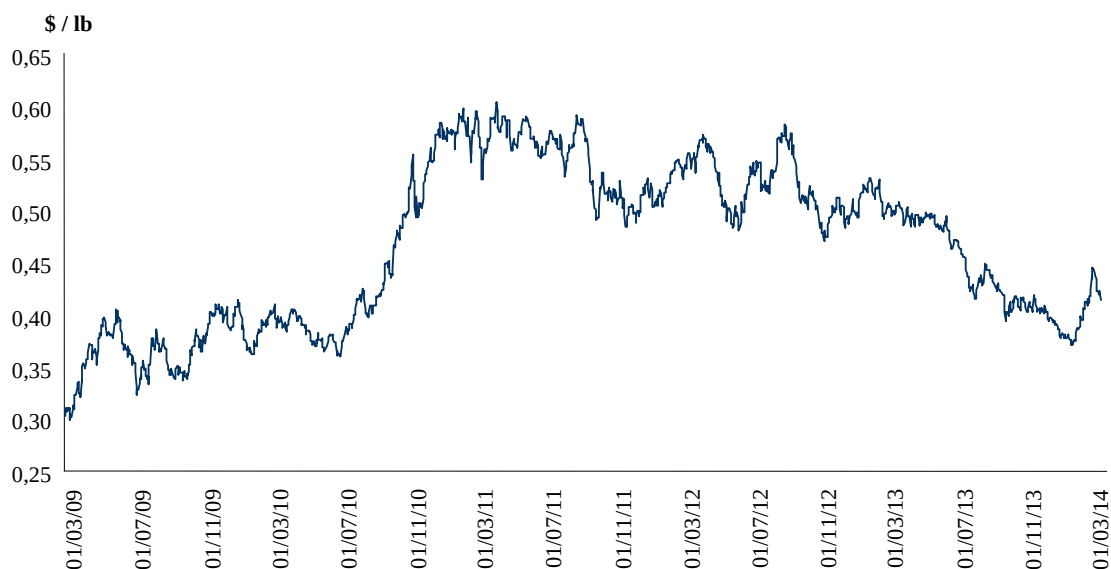
Source: Lesieur Cristal SA

Lesieur Cristal opère dans un environnement dépendant des facteurs suivants :

- paramètres de l'offre : conditions météorologique, production, stock, évolution de la capacité de trituration ;
- consommation indienne et chinoise, les produits de substitution et les barrières douanières ;
- volatilité des prix de l'huile de soja brute ;
- comportements spéculatifs.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du prix de l'huile de soja brute au cours des cinq dernières années :

Évolution mensuelle du prix de l'huile de soja brute



Source: Capital IQ

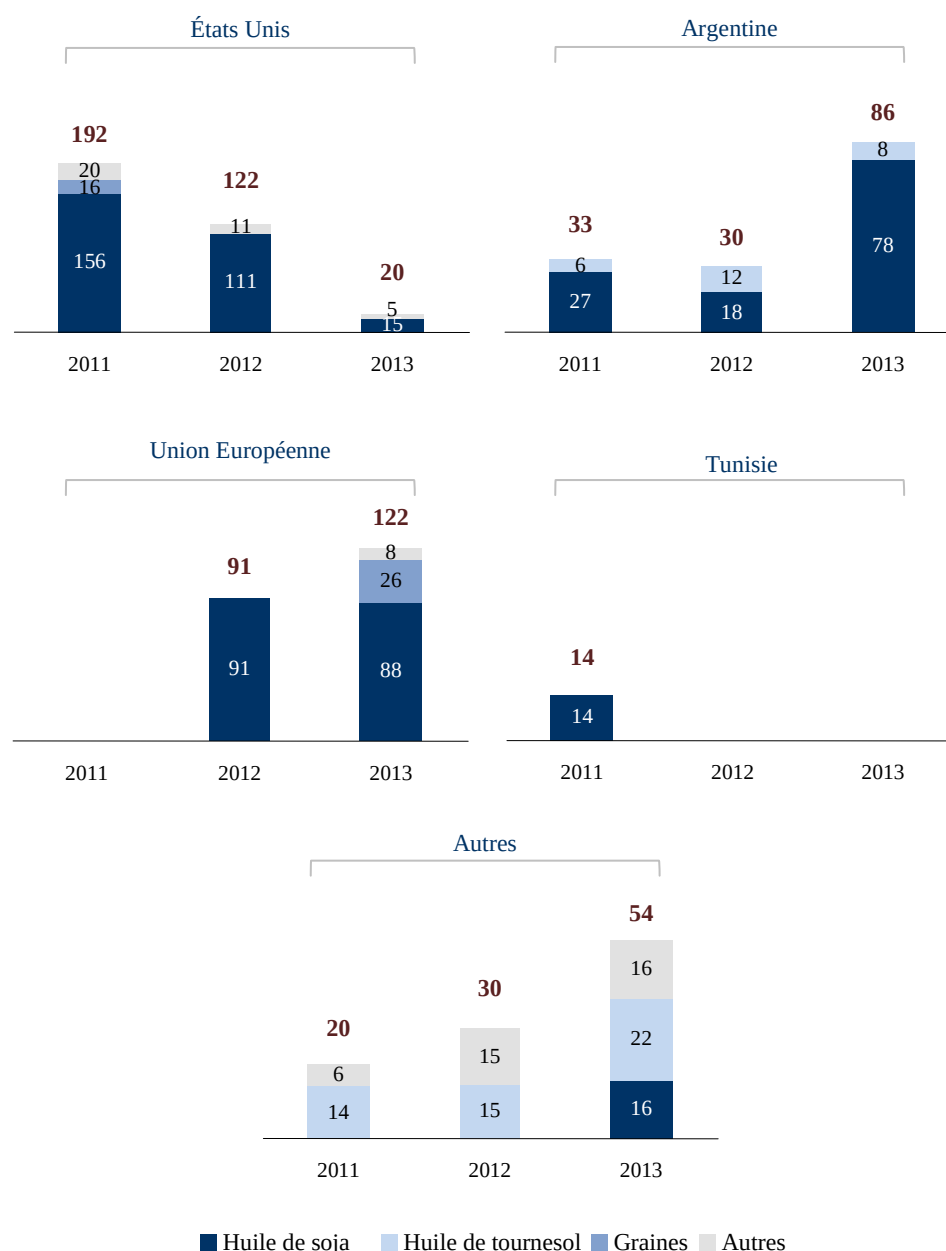
Suite à la forte hausse des cours observée en 2010 et début 2011, la tendance globale des cours s'est inscrite ensuite à la baisse, expliquant une tendance dans le même sens des prix pratiqués envers les consommateurs sur le marché national.

V.1.2 Répartition des achats par pays

Dans le cadre de son activité, Lesieur Cristal s'approvisionne majoritairement aux Etats-Unis, en Argentine et au sein de l'Union Européenne.

La répartition des achats d'huile brute par pays en 2013 se présente comme suit :

Répartition des achats par pays en Ktonne (2013)



Source: Lesieur Cristal SA

Sur la période 2011-2013, 43,5% des achats d'huiles de soja proviennent des Etats-Unis et 28,0% de l'Union Européenne. 66,2% de l'huile de tournesol provient d'autres pays tandis que les graines proviennent à près de 61,9% de l'Union Européenne.

Les achats d'huiles de soja provenant des Etats-Unis se sont inscrits en baisse sur la période considérée s'élevant à 15KT en 2013 contre 156KT en 2011. Quant aux importations provenant de l'Argentine et de l'Union Européenne, elles ont enregistrées une hausse pour s'établir respectivement à 78KT et 88KT en 2013.

V.2 POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT

V.2.1 Objectifs de la politique

Les objectifs clés de la politique d'approvisionnement du groupe Lesieur Cristal répondent aux éléments suivants :

- qualité des matières premières achetées afin de fournir les meilleurs produits finis ;
- sécurisation des sources d'approvisionnement via une diversification tout en maintenant des exigences en ligne avec les meilleurs standards de qualité et de confiance ;
- gestion efficiente de la volatilité des marchés à travers une politique dynamique de couverture ;
- arbitrage opportuniste entre graines et huile brute visant à optimiser la rentabilité.

Les principaux points stratégiques de la politique se déclinent comme suit :

Sécurisation de l'approvisionnement

- L'huile brute de tounesol est importée d'Argentine ou d'Europe ;
- Lesieur Cristal s'approvisionne en huile brute de soja aussi bien en Amérique Latine, Etats-Unis qu'en Europe.

Diversification de la base de fournisseurs

Lesieur Cristal s'appuie, pour son approvisionnement, sur une base de fournisseurs équilibrée et de premier plan.

V.2.2 Modalités d'approvisionnement

L'huile de soja représente le premier poste d'approvisionnement pour Lesieur Cristal.

L'huile de soja étant cotée sur la Bourse de Chicago (Chicago Board of Trade ou CBOT) son cours est établi au travers de contrats à terme ou futures normalisés caractérisés par les principaux éléments suivants :

- quantité : 60 000 pounds ou 27,22 TM ;
- qualité : selon la spécification définie ;
- maturité : ou date d'expiration du contrat ;
- point de livraison : DECATUR, etc.

Les contrats à terme peuvent également donner lieu à un échange contre de la matière physique et donc à une livraison effective du sous-jacent au contrat.

Les variations des prix des futures sont dictées par l'offre et la demande à l'échelle mondiale. Les principaux déterminants influençant le niveau des prix, tant au niveau de l'offre que de la demande, peuvent se résumer comme suit :

- au niveau de l'offre :
 - ✓ les surfaces plantées ;
 - ✓ les rendements ;
 - ✓ les conditions météorologiques ;
 - ✓ les capacités de stockage ;
 - ✓ les capacités de trituration ;
 - ✓ l'arbitrage maïs/soja ;
 - ✓ la disponibilité du transport ;
 - ✓ la qualité de la graine ;
 - ✓ les barrières tarifaires à l'export.
- au niveau de la demande :

- ✓ la demande émanant de la Chine et de l'Inde ;
- ✓ la disponibilité des autres produits de substitution, notamment l'huile de palme et le colza ;
- ✓ les barrières tarifaires à l'import ;
- ✓ le développement du biodiesel ;
- ✓ la disponibilité du transport ;
- ✓ la qualité de la graine.

VI. LA POLITIQUE DE COUVERTURE

VI.1 PHILOSOPHIE GENERALE

De par son activité, Lesieur Cristal est exposée aux risques de fluctuation des cours de change et des prix de matières premières.

Lesieur Cristal a donc recours à des instruments de couverture contre ces risques. La procédure de couverture d'achat de matières premières s'articule autour des points suivants :

- Couvertures fermes de matières, assurée par l'achat de Futures sur un marché organisé « CBOT » ;
- Couverture par des options sur Futures négociés également sur « CBOT » ;
- Couvertures fermes ou optionnelles en devises sont négociées de gré à gré auprès des banques marocaines et adossées aux contrats matières.

Les contrats d'achat de matières premières sont de deux types :

- les contrats d'achat « flat » fixant l'ensemble des composantes à la fois (prix, prime et fret) ;
- les contrats d'achat à prime où :
 - ✓ la prime est fixée par contrat avec le vendeur ;
 - ✓ le contrat future de référence est défini ;
 - ✓ les futures sont achetés sur le CBOT ;
 - ✓ le prix facturé est fixé ultérieurement par cession des futures au vendeur ;
 - ✓ le prix de revient est la résultante entre le prix facturé et le résultat des couvertures opérées.

VII. MOYENS TECHNIQUES ET STOCKAGE

L'appareil productif de Lesieur Cristal est réparti sur trois sites industriels :

- Le site de Ain Harrouda, d'une superficie de 18 hectares, qui englobe les activités de :
 - ✓ raffinage d'huile ;
 - ✓ fabrication d'emballages ;
 - ✓ fabrication du savon ;
 - ✓ conditionnement de l'ensemble des produits.
- Le site de Roches Noires 1, d'une superficie de 6,5ha ; la production sur ce site est actuellement à l'arrêt. Le site comprend 2 lignes de raffinage de 450T/ jour (dont la production réelle était supérieure à 120 000T/ an). Les activités de ce site englobaient notamment :
 - ✓ le raffinage des huiles brutes ;
 - ✓ le conditionnement des huiles raffinées et des huiles d'olive.
- Le site de Roches Noires 2, d'une superficie de 3,2ha, avec 2 lignes de trituration de 1 300T/ jour, et les activités de :
 - ✓ trituration de graines oléagineuses (la trituration de graines de soja a toutefois été arrêtée à fin 2009) ;
 - ✓ conditionnement de tourteaux.

VII.1 ACTIVITE TRITURATION (SITE ROCHES NOIRES 2)

VII.1.1 Moyens techniques

- Ligne 1 : soja (1 100T/ jour) / Tournesol (800T/ jour) ayant fait l'objet de plusieurs revampings et augmentations de capacité. La dernière rénovation date de 2001.
- Ligne 2 : Tournesol (250T/ jour) transférée de l'usine de Kénitra et rénovée en 2003.

VII.1.2 Moyens de stockage

- Stockage graines : 40 000T ;
- Stockage tourteaux de soja/ Tournesol : 10 000T.

VII.2 ACTIVITE RAFFINAGE DES HUILES BRUTES (SITE DE AIN HARROUDA)

La capacité de raffinage d'huiles brutes du site Ain Harrouda se présente comme suit :

Type de raffinage	Ligne	Capacité de raffinage
Raffinage chimique	Ligne 1	300T/ jour
	Ligne 2	300T/ jour
	Ligne 3	300T/ jour
	Ligne 4	600T/ jour
Raffinage physique	Ligne 3	250T/ jour

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

Les moyens techniques du site Ain Harrouda se présentent comme suit :

Ligne	Fonctions	Equipements
Ligne 1 (300T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 2 (300T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 3 (250T/ jour)	Neutralisation	3 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur
Ligne 4 (600T/ jour)	Neutralisation	2 séparateurs
		3 mélangeurs
	Décoloration	1 décolorateur
	Désodorisation	1 désodoriseur

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.3 ACTIVITE TRAITEMENT DES HUILES DE PALME

Le traitement des huiles de palme est complètement intégré par :

- 1 ligne de raffinage physique pour les huiles de palme de 250T/ jour (mise en service 2005) ;
- 1 ligne de fractionnement des huiles de palme automatisée d'une capacité de 80T/ jour (acquise en 2004) ;
- 1 ligne de cassage pâte à savon d'une capacité de 100T/jour (mise en service 2010).

La capacité de traitement des huiles de palme du site Ain Harrouda se présente comme suit :

Equipement et fonction	Capacité
Fractionnement des huiles de palme	80T/ jour
Cassage pâte à savon	100T/ jour

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.4 ACTIVITE STOCKAGE DES HUILES

La capacité de stockage des huiles sur les différents sites industriels se présente comme suit :

Type d'huile	Site	Capacité de stockage
Stockage huile brute	Ain Harrouda	15 000 T
	Roches Noires 1	8 000 T
	Roches Noires 2	6 000 T
	Costoma	16 000 T
Stockage huile raffinée	Ain Harrouda	7 500 T
Stockage huile d'olive	Ain Harrouda	2 000 T
	Roches Noires 1	4 500 T

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.5 ACTIVITE EMBALLAGE (AIN HARROUDA)

a. Emballages PET

- 5 machines de soufflage bouteilles et bidons ;
- Capacité : 200 000 T/ an en calibres ½L, 1L, 2L et 5L.

Emballages PET	Nombre de machines
Emballage 1L et 1/2L (13 000 B/H)	2 machines (SBO 10 Serie 2)
Emballage 1L (24 000 B/H)	1 machine (KRONES)
Emballage 2L (800B/H)	1 machine
Emballage 5L (2 500 B/H)	2 machines

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

b. Emballages PEHD

- 14 machines d'extrusion soufflage PEHD ;
- Capacité emballages huiles : 200 000T/ an en calibre 2L et 5L.

Emballages PEHD	Nombre de machines
Emballage 2L	6 machines
Emballage 5L	8 machines

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

c. Stockage

- Silos de stockage de 500 Teq.

Cette capacité permet de lisser la production et faire le lien entre la fabrication des emballages et les lignes de conditionnement des huiles.

VII.6 ACTIVITE CONDITIONNEMENT DES HUILES

a. Petit emballage PE

Ligne	Cadence
Ligne 5L PEHD	8 000B/ H
Ligne 1L	20 000B/ H
Ligne 0,5L	15 000B/ H
Ligne 0.5L en vere	400 B/H
Ligne 2L	6 000B/ H
Ligne 5L PET	3 000B/ H
Capacité totale	300 000T/ an

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

Le parc machine de l'activité comprend également 1 machine de fardelage et 1 machine de sleeveage.

Toutes les lignes sont par ailleurs complètement automatisées et intègrent les technologies les plus récentes.

b. Conditionnement pour clients industriels

L'installation en place regroupe :

- 1 ligne de lavage et de conditionnement de fûts 200L ;
- 1 ligne de conditionnement des bidons 10L, 20L et 25L (ligne 20L, cadence de 100 B/H) ;
- Conditionnement en vrac pour les clients industriels.

VII.7 ACTIVITE SAVONS

Les installations dédiées à l'activité savonnerie comprennent les lignes suivantes :

- 1 ligne de saponification continue automatisée de capacité 150T/ jour (acquise en 2000) ;
- 6 lignes de finissage et de conditionnement du savon de ménage (calibres : 125g, 180g, 200g, 250g, 290, 500g, 1Kg) de capacité 120 T/jour ;
- 2 lignes de finissage et de conditionnement du savon de toilette (calibres : 100g – 125g) de capacité 30T/ jour.

VII.8 OUTIL INDUSTRIEL CHAUFFERIE

Type de chaudière	Nombre et capacité
Chaudière à fuel	4 chaudières (13 TVap/H 15 BAR)
Chaudière haute pression	3 chaudières 1 000 000 Kcal/H 1 chaudière 700 000 Kcal/H
Chaudière à combustible solide	1 chaudière 10 Tvp/H 15 BAR

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.9 CONTROLE QUALITE

Le département Contrôle Qualité de Lesieur Cristal abrite et pilote les activités suivantes :

- la veille réglementaire :
 - ✓ l'identification des exigences réglementaires applicables à Lesieur Cristal ;
 - ✓ l'évaluation de la conformité réglementaire ;
 - ✓ le suivi du plan d'action pour la mise en conformité réglementaire.

- l'analyse des risques opérationnels, à travers une dentification des risques et une évaluation des dangers.
- la formation et la sensibilisation des personnes concernées.
- les audits Qualité, Sécurité et Environnement :
 - ✓ la qualification des auditeurs QSE ;
 - ✓ la planification des audits et des actions terrains ;
 - ✓ le suivi des plans d'action ;
 - ✓ l'évaluation des auditeurs QSE ;
 - ✓ la réalisation des audits des fournisseurs critiques ;
 - ✓ l'organisation des audits de certification.
- L'animation des réunions de pilotage ;
- La prévention aux situations d'urgence à travers :
 - ✓ la participation à l'élaboration du plan d'opération interne
 - ✓ la participation aux tests de simulation et suivi des actions d'amélioration proposées
 - ✓ le suivi des plans d'action suite à la survenu d'incident ou accident.
- L'amélioration continue:
 - ✓ le suivi des objectifs et des indicateurs de manière périodique ;
 - ✓ le suivi des fiches d'amélioration ;
 - ✓ le suivi des réclamations clients et fournisseurs ;
 - ✓ la mise en place des actions correctives et préventives ;
 - ✓ l'analyse par arbre des causes suite aux accidents de travail.

VII.9.1 Moyens techniques

Equipement	Nombre
HPLC	2
CPG	2
CPG/ MS	1
SPECTROPHOTOMETRE	2
RANCEMAT	1
LOVIBOND	3
RCV	1
COUPEUSE	1
DEPRESSIOMETRE	1
KJELDAHL	2
MINERALISATEUR	1
BALANCE	21
BALANCE INFRA ROUGE	5
ETUVE	6
FOUR A MOUFLE	2
BAIN MARIE	1
ECT	1
FCT	1
TEST DE COBB	1
INFRA ANALYSEUR	1
TURBIDIMETRE	1
BAIN ULTRA SON	1
ROTAVAPEUR	1
SYSTEME DE FILTRATION	4
VICOSIMETRE	1
PH METRE	2
CONDUCTIVIMETRE	2
AUTOCLAVE	1
COMPTEUR COLONIE	1
MICROSCOPE	1

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.9.2 Nombre d'analyses

Laboratoire pilote/ unité industrielle	Nombre d'analyses/ jour
Savonnerie	340
Raffinage	700
Laboratoire pilote conditionnement	100
Laboratoire pilote fabrication d'emballages	400
Laboratoire pilote STP	100
Chaufferie	40
Total	1 680

Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VII.10 ENVIRONNEMENT

- Station de traitement des rejets liquides : capacité de traitement de 1 500m³/ jour ;
- Centrale de production vapeur à bio-masse.

Station	Equipement et fonction
Station de traitement des rejets liquides (1 500 m ³ / jour)	Dégraissage et prétraitement Traitement physico-chimique Traitement biologique

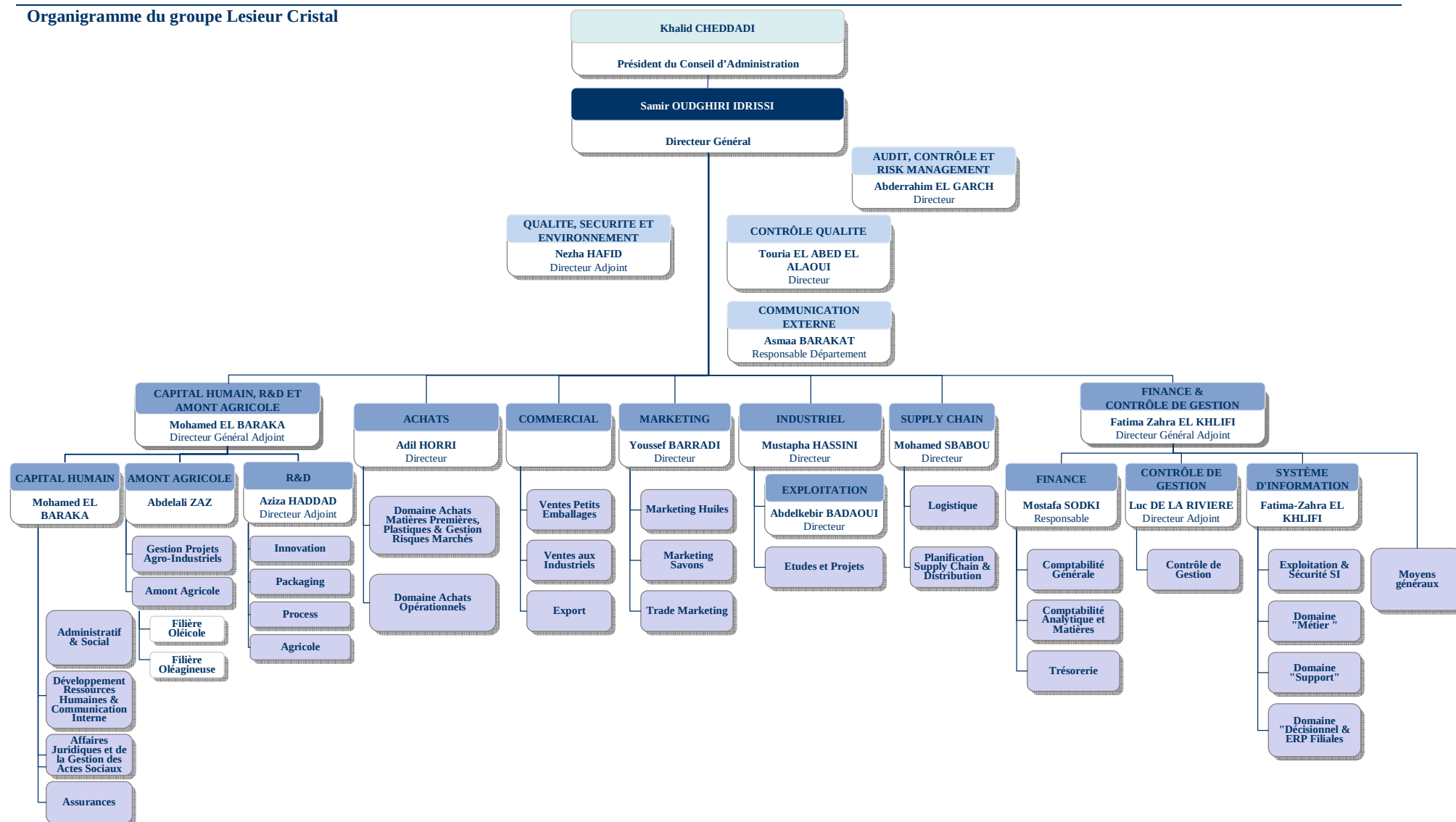
Source : Lesieur Cristal SA (avril 2014)

VIII. RESSOURCES HUMAINES

VIII.1 ORGANIGRAMME DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

L'organigramme ci-dessous illustre l'organisation du Groupe Lesieur Cristal au 1^{er} avril 2014 :

Organigramme du groupe Lesieur Cristal



Source : Lesieur Cristal SA

Il existe différentes fonctions au sein de Lesieur Cristal dont les principales sont :

- **la Direction Commerciale** : Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, élabore et propose à la Présidence Direction Générale la politique commerciale, définit les plans d'actions destinés à supporter cette stratégie et garantit leur mise en œuvre afin d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés.
Elle encadre et anime les équipes commerciales et veille au développement du Chiffre d'Affaire, des réseaux de distribution et gère et suit les risques clients.
- **la Direction Marketing** : En cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe Lesieur Cristal, la Direction Marketing :
 - ✓ élabore et met en place des stratégies Marketing et pour la création de valeurs pour le Groupe Lesieur Cristal, pour le Consommateur, le Client intermédiaire et pour l'Actionnaire ;
 - ✓ met en place une démarche de veille concurrentielle au niveau Marketing, communication, juridique et commerciale ;
 - ✓ met en place les outils nécessaires de mesures et d'évaluations ;
 - ✓ pilote en amont les données Consommateurs en vue d'anticiper et maîtriser les attentes des Consommateurs ;
 - ✓ pilote en aval la base de données Consommateurs, dans l'objectif de mesurer l'adéquation de l'offre par rapport à l'attente, évaluer la satisfaction du Consommateur.
- **la Direction Ressources Humaines** : Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, la Direction des Ressources Humaines :
 - ✓ élabore et propose une politique de gestion du personnel et de développement des Ressources Humaines et en définit les conditions générales de son application.
 - ✓ pilote l'activité RH afin de maintenir et de développer un climat social serein de nature à permettre à Lesieur Cristal à atteindre ses objectifs.
 - ✓ élabore et met en œuvre tous les moyens quantitatifs et qualitatifs (gestion de l'emploi, recrutement, formation) nécessaires à une optimisation des Ressources Humaines.
 - ✓ assure la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale conformément au droit du travail.
 - ✓ conseille et assiste les différents responsables dans tout ou partie de cette gestion.
 - ✓ se charge en outre de la conception et de la mise en œuvre d'une stratégie de communication interne.
 - ✓ assume la gestion, par ailleurs, des Affaires Juridiques et des Actes sociaux, ainsi que du portefeuille des contrats d'assurance de la société.
- **la Direction Financière et du Contrôle de Gestion** : En cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lesieur Cristal, la DFCG :
 - ✓ propose et met en place des stratégies financières et de contrôle de gestion pour la société Lesieur Cristal, et ses filiales ;
 - ✓ assure la production et la fiabilité des informations financières dans le respect des évolutions normatives et réglementaires ;
 - ✓ garantit le suivi et le pilotage des activités à travers la surveillance des indicateurs de performance et la proposition d'actions correctives.
 - ✓ assure la tenue des comptes sociaux et consolidés et des reportings.
 - ✓ élabore, par ailleurs, les politiques SI et des Moyens Généraux et leur mise en œuvre.

- **la Direction Industrielle :** Dans le cadre du déploiement de la stratégie de Lesieur Cristal, la Direction Industrielle :

- ✓ sauvegarde et développe l'outil industriel, réalise les objectifs de production, organise, met en œuvre, optimise et suit la fabrication.
- ✓ assure l'élaboration de la politique d'évolution des moyens de production (Techniques, Économiques, Humains) et à l'amélioration des produits et des procédés.
- ✓ assume des responsabilités technologiques, économiques et humaines de l'ensemble des activités industrielles et anime les Ressources Humaines des unités industrielle, gère le budget de l'ensemble des unités de productions et garantit la production des quantités demandées.
- ✓ veille au respect des normes et de la qualité des produits et du respect de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement.
- ✓ réalise les études des projets de développement des unités relevant de sa responsabilité.

- **la Direction des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion des Risques du Marché :** dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, la Direction Des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion du Risque Marché :

- ✓ élabore et propose une politique d'achats des matières premières et garantit sa mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs de résultat ;
- ✓ assure une veille sur le marché en terme d'analyse et de prévision et de gestion des risques du marché et des fournisseurs ;
- ✓ contribue à l'augmentation de la compétitivité de LC dans un environnement ouvert par l'optimisation des achats directs et indirects en terme de coût d'usage, de délai et de qualité ;
- ✓ optimise l'usage et informe sur l'évolution de l'environnement économique et douanier national et international ;
- ✓ assure l'approvisionnement régulier sans rupture de stock des activités de Lesieur Cristal.

- **la Direction des Opérations :** Cette Direction couvre les Operations Industrielles, les Achats, la Supply Chain et l'Amont Agricole.

Au niveau Industriel, la Direction des Operations met en place une stratégie de développement des unités industrielles et du schéma directeur industriel.

Au niveau de la Supply Chain :

- ✓ elle définit la politique Supply Chain et de son organisation en fonction des objectifs stratégiques ;
- ✓ elle garantit la gestion optimisée du transport des matières et emballages, de l'huile d'olive et des produits finis, hors distribution directe ;
- ✓ elle assure l'activité portuaire pour les besoins de la société (chargements et déchargements des navires) ;
- ✓ elle assure la disponibilité et la maintenance de l'ensemble du parc roulant de la société ;
- ✓ elle gère et maintient le matériel roulant ;
- ✓ elle Assure la planification des achats de matières, de la production et de la distribution commerciale.

Au niveau de l'amont agricole, elle assure la gestion et le Développement de la culture des oléagineux et de la filière oléicole de Lesieur Cristal.

- **la Direction de l'Audit, du Contrôle Interne & du Risk Management :** Dans le cadre des orientations stratégiques de Lesieur Cristal, le DACIRM propose et met en œuvre une politique de contrôle interne, de management des risques et de gouvernement d'entreprise, et veille à son évaluation régulière.

- **la Direction Recherche & Développement :** En cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lesieur Cristal, la Direction Recherche & Développement propose et met en place des

stratégies de Recherches et de Développement des produits, des procédés et des méthodes de Lesieur Cristal.

Elle a pour missions principales :

- ✓ le pilotage et le déploiement de la politique de l'entreprise en matière d'innovation et de recherches ;
- ✓ le développement d'une expertise en matière de développement de nouveaux produits, de nouveaux procédés de production et de méthodes ;
- ✓ le développement et l'accompagnement des lancements de nouveaux produits ;
- ✓ le développement de nouveaux procédés de production et de méthodes ;
- ✓ le développement des techniques de valorisation des coproduits et de sous produits.

VIII.2 POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES DU GROUPE LESIEUR CRISTAL

VIII.2.1 Politique de gestion des ressources humaines

La politique de Gestion du Capital Humain de Lesieur Cristal est un axe majeur de sa stratégie de développement.

Cette politique est l'expression de la volonté d'avoir une gestion du Capital Humain fondée sur une base saine et partagée avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, et qui met la compétence au coeur de toutes ses réflexions.

La politique de Gestion du Capital Humain de Lesieur Cristal se focalise sur deux composantes majeures de la gestion des ressources humaines : les Processus et les Hommes et s'articule autour des principaux axes suivants :

VIII.2.2 Politique de développement des compétences et des carrières

Le développement du potentiel de chaque collaborateur est une des priorités majeures de Lesieur Cristal. Cette préoccupation s'exprime à toutes les étapes de la carrière des collaborateurs, du recrutement à la gestion de fin de carrière, en passant par l'apprentissage et la formation continue.

Par ailleurs, Lesieur Cristal privilégie un système de gestion de carrière orienté vers la performance et le développement personnel. Dans ce sens, Lesieur Cristal encourage les dispositifs de promotion interne et vise à tendre vers un accomplissement des collaborateurs au sein de l'organisation.

Un système de gestion des carrières a été mis en place et repose sur un processus d'évaluation visant à légitimer les décisions d'évaluation et de promotion interne.

Enfin, l'un des outils de la bonne gestion des compétences et des carrières réside dans la mobilité permise et encouragée au sein de la société. Celle-ci favorise le partage d'expérience, la coopération au sein des équipes ainsi que le développement des compétences.

Pour l'entreprise, la mobilité est aussi un moyen efficace de développer les compétences, d'ouvrir la voie à des parcours professionnels attrayants et de favoriser une nouvelle dynamique d'entreprise tout en développant des synergies entre les diverses branches du Groupe Sofiprotéol à travers des mobilités intragroupe.

VIII.2.3 Politique de formation

Le principe d'amélioration des compétences via la formation est reconnu et mis en œuvre par le Groupe. Un plan de formation aux métiers et aux responsabilités managériales est déployé selon un processus participatif de recueil des besoins, complété par les conclusions des entretiens annuels d'évaluation. Les actions portent sur le renforcement des compétences techniques, le management, la QSE, la bureautique et les langues. Chaque action de formation est évaluée à chaud et à froid, et une analyse du taux de réalisation du plan de formation est établie à la fin de chaque année.

Lesieur Cristal a lancé son propre campus de formation « Excellium » qui abrite les programmes de formation.

Le budget consacré à la formation est conforme aux standards de l'industrie, soit 1,4% de la masse salariale en 2013.

Le tableau suivant dresse le détail des jours de formation dispensés entre 2010 et 2013 :

	2010	2011	2012	2013
Nbre de jours hommes de formation	2 661	2 175	2 212	1 374
<i>Dont nbre de j.h. de formation interne</i>	251	57	44	50
<i>Dont nbre de j.h. de formation externe</i>	2 410	2 118	2 168	1 324
Coût de la formation réalisée en externe (Kdh)	3 314	2 311	2 578	2 354

Source : Lesieur Cristal SA

VIII.2.4 Politique sociale

La politique sociale du Groupe vise à favoriser le développement social et à promouvoir l'épanouissement professionnel et personnel de ses collaborateurs. Cette politique repose sur les volets suivants:

- la couverture medico-sociale ;
- l'accès à la propriété (formules d'aide à l'acquisition d'un logement) ;
- l'accès aux centres d'estivage ;
- l'organisation de colonies de vacances ;
- la prise en charge des circoncisions ;
- Etc.

VIII.2.5 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Lesieur Cristal se veut équitable, stimulante pour le personnel et flexible.

Les rémunérations sont révisées annuellement :

- concernant les cadres, de façon individuelle en fonction des performances et du potentiel de chaque collaborateur;
- concernant les ouvriers mensuels et horaires, de façon uniforme selon le protocole d'accord avec les représentants du personnel.

Par ailleurs, les salaires de Lesieur Cristal SA ont droit à divers types de prêts à des taux préférentiels, se divisant en trois catégories :

- Les prêts sociaux ;
- Les prêts véhicule ;
- Les prêts logement.

Les modalités de ces prêts sont fixées en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des collaborateurs ainsi que leur rémunération. Les collaborateurs ont également droit à des avances sur salaire à l'occasion des fêtes religieuses.

VIII.3 STRUCTURE DE L'EFFECTIF

VIII.3.1 Répartition de l'effectif par catégorie socio professionnelle

L'effectif total de Lesieur Cristal SA s'élève à fin 2013 à 1 105 personnes toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

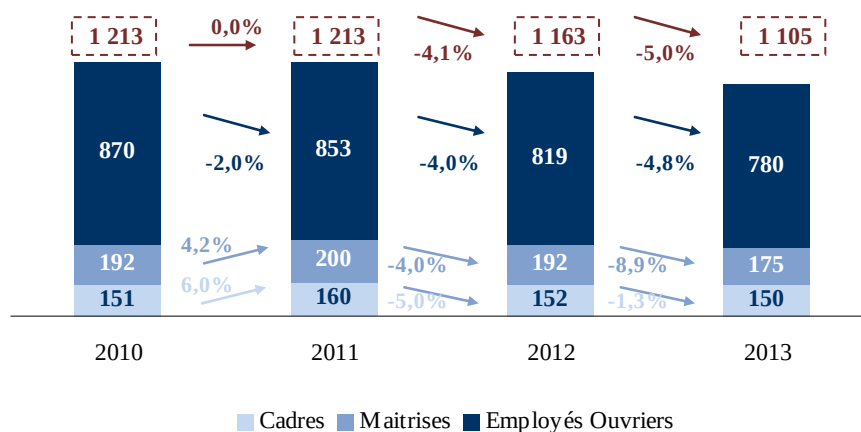
Au sein de la société, l'effectif se décompose entre les catégories socioprofessionnelles suivantes :

- Les cadres supérieurs ;
- Les cadres ;
- Les maîtrises ;

- Les employés ;
- Les ouvriers.

L'évolution de la structure de l'effectif moyen par catégorie de Lesieur Cristal SA, entre 2010 et 2013, se présente de la manière suivante :

Répartition de l'effectif moyen par catégorie entre 2010 et 2013

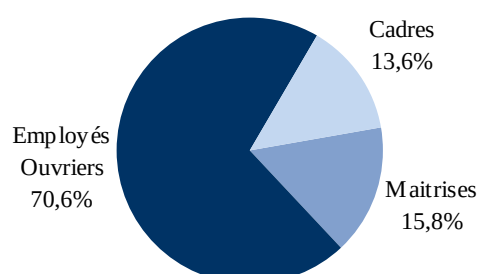


Source : Lesieur Cristal SA

Entre 2010 et 2013, l'effectif moyen de Lesieur Cristal SA a baissé à un rythme annuel de -3%, passant d'un effectif de 1 213 personnes en 2010 à 1 105 personnes en 2013.

La répartition du personnel de l'entreprise par catégorie socioprofessionnelle, à fin décembre 2013, est présentée sur le graphique ci-dessous :

Répartition de l'effectif par catégorie



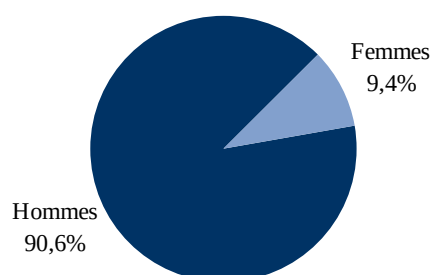
Source : Lesieur Cristal SA

Compte tenu de la nature de l'activité de l'entreprise, l'effectif est composé principalement d'ouvriers et d'employés, qui représentent 70,6% des collaborateurs de Lesieur Cristal SA en 2013.. La catégorie des cadres compte pour 13,6% au sein de l'effectif total et agents de maîtrise comptent pour 15,8%.

VIII.3.2 Répartition de l'effectif par sexe

L'effectif de Lesieur Cristal SA est majoritairement masculin, les hommes représentant en moyenne 90,6% de l'effectif total à décembre 2013 toutes catégories socioprofessionnelles confondues. Le taux de féminisation de l'effectif (9,4% en décembre 2013) est un taux conforme aux usages dans l'industrie.

Evolution de l'effectif par sexe

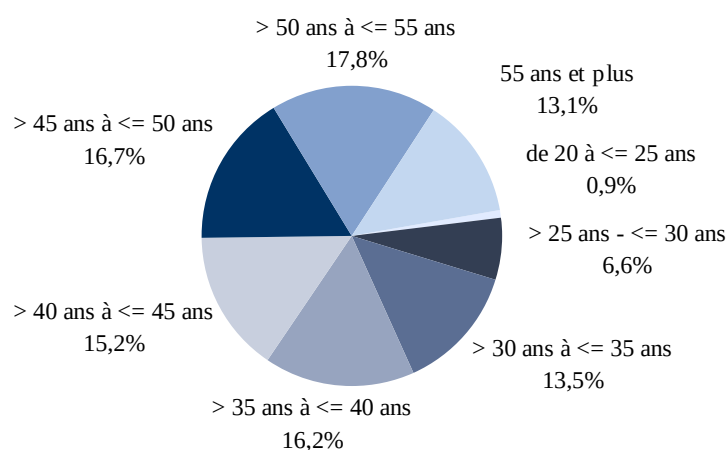


Source : Lesieur Cristal SA

VIII.3.3 Répartition de l'effectif par classe d'âge

Le graphique ci-dessous détaille la ventilation de l'effectif en 2013 selon les âges :

Répartition de l'effectif par classe d'âge en 2013



Source : Lesieur Cristal SA

La moyenne d'âge de l'effectif de Lesieur Cristal SA est relativement élevée. En effet, 31,9% des salariés ont plus de 40 ans, et 30,9% plus de 50 ans. Cette répartition montre l'importance pour l'entreprise de disposer d'un personnel expérimenté.

VIII.3.4 Turn Over

Le tableau suivant détaille l'évolution des départs et recrutement de Lesieur Cristal sur la période 2010 – 2013 :

	2010	2011	Var 11/10	2012	Var 12/11	2013	Var 13/12
Départs	151	81	-46,4%	65	-19,8%	63	-3,1%
Recrutements	85	89	4,7%	15	-83,1%	4	-73,3%
Solde (R-D)	-66	8	Ns	-50	Ns	-59	Na

Source : Lesieur Cristal SA

Les recrutements d'effectifs de Lesieur Cristal SA se sont inscrits dans une tendance baissière sur la période 2010-2013.

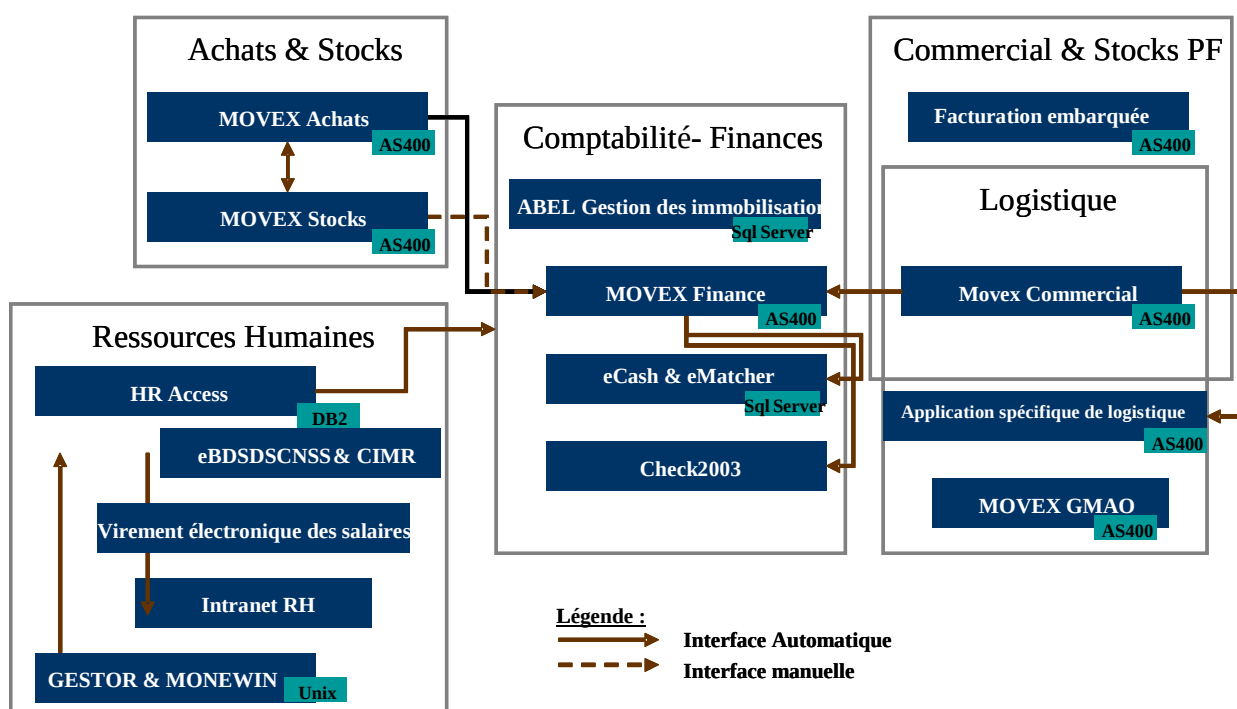
Le turn-over global de l'entreprise se chiffre à 5,7%²⁵.

IX. SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION

IX.1 CARTOGRAPHIE GENERALE : COUVERTURE FONCTIONNELLE

Le schéma ci-dessous reprend la couverture fonctionnelle des progiciels de gestion dont dispose l'entreprise :

Cartographie générale des progiciels de gestion : couverture fonctionnelle



Note : la gestion de la production est suivie manuellement

Source : Lesieur Cristal SA

Movex Achats et Movex Stocks

Ils permettent un lien automatique entre le siège et les usines. L'information est mise à jour quotidiennement (traitement batch).

²⁵ Nombre de départs / Effectif total

Movex Commercial

Il permet un lien automatique entre le siège et les usines. L'information peut être partagée en temps réel.

Le module de facturation embarquée, est un système d'information à part entière, dédié à la gestion des processus de la Direction Commerciale, notamment la vente directe et indirecte.

Ce système, doté d'un parc de 350 HHT²⁶, comprend plusieurs fonctionnalités, parmi lesquelles :

- la facturation mobile ;
- la maîtrise de la vente directe grâce à l'identification de tous les points de ventes à l'échelle nationale, une approche commerciale ciblée par région et une aide à la vente. ;
- le suivi des commandes à livrer et des factures établies ;
- le tracking de la force de vente et la maîtrise de données terrains en temps réel grâce au GPRS des HHT ;
- la gestion des objectifs vendeurs et clients ;
- l'extraction d'un grand nombre d'informations utiles : Distribution Numérique,...

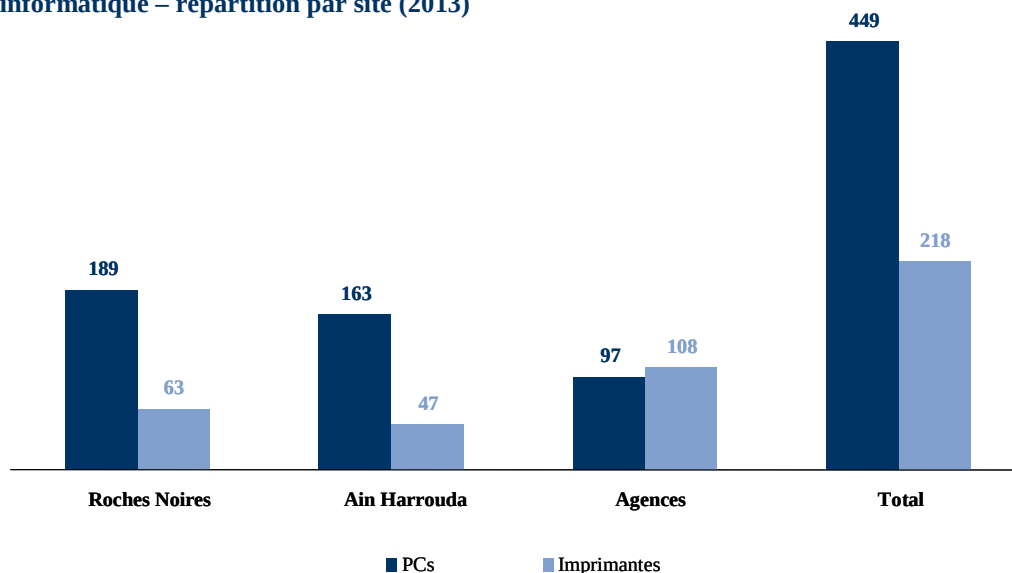
Comptabilité – Finances

Lesieur Cristal dispose d'un logiciel de gestion des immobilisations : ABEL est en phase finale d'implémentation.

Parc informatique

Le schéma suivant présente la répartition du parc informatique de Lesieur Cristal SA par site d'activité :

Parc informatique – répartition par site (2013)



Source : Lesieur Cristal SA

²⁶ Au 31/12/2013

X. POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le marché marocain est caractérisé par la prépondérance des circuits traditionnels, la distribution moderne ne représentant que 10% du total du marché bien qu'étant en croissance au cours des dernières années. Lesieur Cristal sert ses clients directement à hauteur de 60% répartis à parité entre les détaillants et les semi grossistes. Les semi grossistes sont au Maroc du fait de leur mode de fonctionnement, davantage assimilés à des détaillants qu'à des grossistes. Les grossistes représentent 27% des ventes avec une tendance historique allant dans le sens d'une baisse de cette contribution relative. Ces clients sont réparti à travers tout le Maroc (régions Atlantique, Sud, Nord et Centre) mais aussi entre les zones urbaines et les zones rurales. LC couvre donc l'ensemble du marché à travers un réseau de 17 agences régionales réparties sur l'ensemble de territoire lui permettant d'afficher une distribution numérique de l'ordre de 86%.

Ces implantations lui assurent aussi bien un leadership régional que national avec notamment une part de marché de l'ordre de 65% en région atlantique qui est le plus gros foyer de consommation dans le pays.

X.1 PRESENTATION DE LA POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Lesieur Cristal a mis en place depuis juin 2011 une politique de distribution visant à :

- Améliorer la performance commerciale ;
- Professionnaliser / renforcer la relation client ;
- Étendre la base client ;
- Optimiser la productivité.

Ladite politique se décline comme suit :

Développer une base de données de détaillants	Déployer une solution nomade pour la force de vente	Gestion à distance de la force de vente	Gestion de la performance commerciale
• Geo-référencement des points de vente (identification avec un code barre spécifique) ; • Intègre des informations critiques dont les types de points de vente, les surfaces etc.	• Assistance à la vente ; • Gestion efficiente des livraisons des pré ventes ; • Optimisation du processus de vente : commande, facturation, livraison, gestion des stocks etc. ; • Gestion des programmes de fidélité.	• Supervision de la force de vente ; • Traçabilité de la force de vente ; • Alertes en temps réel relatives aux visites / facturations.	• Évaluation de l'efficacité de la force de vente et déploiement d'un plan de bonus/malus ; • Traitement de données / analyse statistique ; • Mesure de la performance ; • Connaissance des évolutions du marché.

Source : Lesieur Cristal SA

X.2 MARCHE B TO C : GESTION RATIONALISEE DE LA DISTRIBUTION

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, Lesieur Cristal a mis en place un projet de rationalisation de la distribution directe. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale de la conquête du client et se base sur le recensement et la sectorisation des points de vente. Grâce à un système d'information géographique performant, Lesieur Cristal dispose d'une vision claire de son marché et du déploiement de sa force de vente. Au final, l'entreprise bénéficie d'une meilleure couverture de son réseau, d'une activité commerciale plus efficace et de coûts de distribution optimisés.

X.3 MARCHE DES VENTES AUX INDUSTRIELS

Sur le marché des ventes aux industriels, Lesieur Cristal est le premier fournisseur de l'industrie marocaine en huiles raffinées destinées notamment aux secteurs de la conserverie de poissons, de la

margarinerie et de la biscuiterie. En 2013, les ventes de Lesieur Cristal sur le marché des ventes aux industriels ont augmenté de près de 4% par rapport à 2012. Cette performance est liée à une stratégie d'orientation client déployée depuis plusieurs années, traduisant le développement consenti par l'entreprise.

X.4 MARCHÉ DE L'EXPORT

A l'international, Lesieur Cristal poursuit sa croissance grâce à sa stratégie d'innovation et de qualité. L'entreprise, par la flexibilité et la performance de son outil industriel, peut relever avec succès le défi de la globalisation. Sa large gamme de produits est aujourd'hui commercialisée dans plus de 40 pays à travers le monde. Pour s'assurer d'une visibilité au niveau mondial, Lesieur Cristal est présent à travers les plus grandes foires internationales, de Paris, New York, Cologne et Amsterdam etc.

XI. POLITIQUE MARKETING ET COMMERCIALE

Pour adapter son offre aux évolutions du marché, le département Marketing de Lesieur Cristal veille à l'élaboration de stratégies marketing adaptées dans un environnement en perpétuel changement, à formuler des plans et des budgets correspondants, et à en contrôler et coordonner leur exécution.

Le département Marketing s'assigne comme objectif de tisser un lien solide et pérenne entre les produits de l'entreprise et le consommateur final au moyen de marques fortes et à meilleure équation valeur (bénéfice / prix relatif) par rapport à ses concurrents.

Afin de tisser ce lien le département marketing s'appuie sur 3 leviers principaux :

- *Qui:* chercher d'abord à connaître et analyser le profil et les besoins des consommateurs grâce à son département Etudes & Recherches ;
- *Quoi:* Planifier et développer des concepts de produits et/ou de communication pertinents et crédibles pour le consommateur en question ;
- *Comment:* Lui communiquer les informations sur le produit ou la marque en utilisant les moyens de communication les mieux adaptés sur les lieux où il est le plus réceptif.

Forte de ses marques à grande notoriété, la dynamique marketing est au coeur de la stratégie de croissance de Lesieur Cristal.

Dans un objectif de consolidation de son leadership et de fidélisation de ses consommateurs, Lesieur Cristal entreprend plusieurs démarches visant à asseoir sa notoriété et son image, notamment à travers :

- la prospection de nouveaux clients ;
- le développement d'une solution nomade sur des HHT avec des fonctionnalités, telles que l'aide à la vente, le suivi quotidien du vendeur et du détaillant, la gestion du programme de fidélité, la gestion dynamique des circuits de livraisons prévente et la supervision de la force de vente. ;
- la collaboration avec des distributeurs réputés professionnels afin de toucher un maximum de points de vente ;
- la fidélisation des clients à travers une politique promotionnelle soutenue :
 - ✓ programme de fidélisation des clients grossistes les plus importants grâce à des remises sur objectifs pour les inciter à atteindre le chiffre d'affaires contractuel ;
 - ✓ supports promotionnels lors des lancements de nouveaux produits ;
 - ✓ remises promotionnelles pour contrecarrer des actions ponctuelles initiées par la concurrence.

XII. POLITIQUE QUALITE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Dans le souci constant de répondre aux attentes de ses clients ainsi qu'aux exigences des normes internationales, Lesieur Cristal s'est engagée dans une démarche qualité, à travers des processus certifiés ISO 9001 et ISO 22000. L'entreprise est au premier rang des acteurs agro-industriels oeuvrant pour la qualité des produits et la sécurité des aliments. Enfin, consciente de l'impact de ses activités sur son environnement, Lesieur Cristal a mis en place un système de management environnemental ISO 14001 visant une croissance propre et durable de ses activités.

XII.1 PROJET « ATTAHADI »

Lesieur Cristal a passé avec succès l'audit de suivi 2 pour le référentiel ISO 9001. Le périmètre concerné était le suivant :

«Trituration des graines oléagineuses, raffinage des huiles brutes, conditionnement, vente et livraison d'huiles végétales de graines et d'huile d'olives, fabrication des bouteilles PET (polyéthylène téréphthalate) et PEHD (polyéthylène haute densité), vente et livraison de tourteaux (conditionné et en vrac), fabrication, conditionnement et vente de savons».

Projets 2013 :

- lancement du projet de refonte de la cartographie des processus ;
- lancement d'une enquête de satisfaction des utilisateurs de Quality Manager.

Audits QSE :

Le département QSE assure :

- la qualification des auditeurs QSE ;
- la planification des audits et des actions terrains ;
- le suivi des plans d'action ;
- l'évaluation des auditeurs QSE ;
- la réalisation des audits des fournisseurs critiques ;
- l'organisation des audits de certification.

Evolution des Audits QSE depuis 2011 :

- réalisation de 65 audits QSE en 2011, 50 en 2012 et 41 en 2013.

Formations :

Depuis 2009 à fin 2013: 183,5 NJHF en Qualité.

Amélioration Continue :

Le département QSE assure :

- suivi des objectifs et des indicateurs de manière périodique ;
- suivi des fiches d'amélioration ;
- suivi des réclamations clients et fournisseurs ;
- mise en place des actions correctives et préventives.

XII.2 PROJET « AL AMANA »

Dans la continuité de la démarche de management Qualité Sécurité Environnement, Lesieur Cristal s'est engagée à tous les niveaux de ses processus pour le respect des règles et bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire.

La déclinaison QSE de la stratégie de l'entreprise souligne clairement l'engagement de la Direction générale, à mettre à disposition des collaborateurs tous les moyens et ressources nécessaires pour la pertinence et l'efficacité du système de Management de la Sécurité Alimentaire de notre société.

Lesieur Cristal a passé avec succès l'audit de suivi 2 pour le référentiel ISO 22000. Le périmètre concerné était le suivant : «Raffinage des huiles brutes, conditionnement et livraison d'huiles végétales

de graines et d'huile d'olives, fabrication des bouteilles PET (polyéthylène téréphtalate) et PEHD (polyéthylène haute densité)».

Formations :

- depuis 2009 à fin 2013: 292,5 NJHF en sécurité des aliments.

Distinctions obtenues en 2014:

- **Obtention de l'agrément sur le plan sanitaire :**

Selon les dispositions de l'article 5 de la loi n° 28-07 relative à la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

Cet agrément est délivré le 5 février 2014 par Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments « ONSSA ».

- **Label national halal pour l'export :**

Dans le cadre de l'acquisition d'un nouveau marché à forte valeur ajoutée dans le monde, Lesieur Cristal se lance le défi de la certification pour l'attribution du droit d'usage du label Halal conformément à la norme marocaine NM 08.0.800 pour les produits : Huiles de table et huiles d'olive PE.

Aujourd'hui, le Halal dépasse la communauté musulmane séduisant des consommateurs d'horizons divers qui l'apprécient pour sa notion d'hygiène, de qualité et de traçabilité offrant ainsi de nouvelles opportunités aux exportateurs marocains.

Lesieur cristal a passé avec succès l'audit label Halal le 11 février 2014.

XII.3 PROJET « AL YAKADA »

Environnement :

Lesieur Cristal a passé avec succès l'audit de renouvellement pour le référentiel ISO 14001.

L'exercice 2013 a vu l'évolution de la procédure d'analyse des impacts environnementaux, la détermination des aspects significatifs (rejets et déchets dangereux, etc.) et des mesures de maîtrise, selon les axes de la politique QSE.

Plusieurs programmes de formation ont été menés sur la récupération et la valorisation de divers consommables (piles, batteries, pneus, huiles usagées, matériels informatiques) en partenariat avec des associations œuvrant pour la protection de l'environnement (Al Jisr, Ecoval, MCR, ELECTRA).

Lesieur Cristal poursuit son engagement dans le développement durable à travers son souci permanent de traitement de ses effluents, la valorisation de ses déchets et la production de son énergie thermique par le biais d'un combustible renouvelable.

Formations :

Depuis 2009 à fin 2013: 961 NJHF en environnement.

Santé et Sécurité au travail :

La santé et la sécurité sont une préoccupation majeure du groupe. En 2011 Lesieur Cristal a lancé un programme d'action selon le modèle du Dupont de Nemours, référence internationale en la matière.

Lesieur Cristal vise ainsi à développer une culture sécurité partagée par l'ensemble de la direction, du personnel et de ses sous-traitants.

Chaque réunion du comité de coordination débute par un point sécurité et les membres du comité de direction effectuent des visites sur site.

Un flash sécurité diffusé chaque mois, informe et sensibilise : chaque accident est analysé et des mesures préventives proposées, des statistiques (taux de fréquence et de gravité) permettent en outre un suivi régulier.

Formations :

Depuis 2009 à fin 2013: 2233 NJHF en sécurité.

XII.4 PROJET RSE

Renforcement de la politique sociale :

Lesieur Cristal parmi les 8 TOP performers en responsabilité sociale des entreprises cotées au Maroc.

Lesieur Cristal reçoit les membres du club RSE en décembre 13.

XII.5 VEILLE REGLEMENTAIRE HSE

Le département QSE de Lesieur Cristal assure la veille réglementaire :

- l'identification des exigences réglementaires sécurité sanitaire des produits, environnement et santé sécurité au travail applicables à Lesieur Cristal ;
- l'évaluation de la conformité réglementaire HSE ;
- le suivi du plan d'action pour la mise en conformité réglementaire.

XIII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'historique des investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices est présenté dans le tableau ci-après :

En Kdh	2011	2012	2013
Installations techniques, matériel et outillage	14 102	33 224	17 948
Agencements, aménagements et constructions	3 849	5 830	12 710
Matériel de transport	8 150	2 136	3 492
Matériel et mobilier de bureau	1 431	3 251	1 504
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	2 819	2 455	2 344
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Total	30 351	46 895	37 998

Source : Lesieur Cristal

L'investissement global consenti au cours des 3 derniers exercices s'établit à plus de 115,2 MDh dénotant ainsi l'effort constant de Lesieur Cristal de moderniser ses moyens de production et d'accompagner l'évolution de son activité par des capacités de production et de distribution ajustables.

Les principaux investissements réalisés ont eu pour but (i) de moderniser et de remettre à niveau l'équipement industriel en vue notamment de chercher de nouveaux gisements de productivité et (ii) de renforcer la flotte de commercialisation.

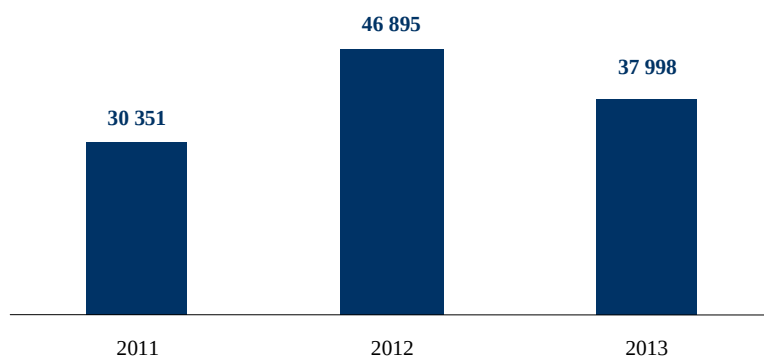
A fin 2013, le montant des investissements s'élève à 38 Mdh par rapport à 47 Mdh en 2012.

Sur la période 2011-2013, ces investissements ont été réalisés au niveau de l'usine de Ain Harrouda et concernent plus précisément les éléments suivants :

- la logistique et plus précisément le remplacement du parc existant, chiffré à 8,1 millions de dirhams en 2011 ;
- l'extension de l'unité de raffinage à 2,8 millions de Dh (2011) ;
- l'acquisition d'une machine de scellage du joint du bouchon PEHD en 2011 (4,0 millions de Dh) ;
- le lancement d'une nouvelle ligne de savon de toilette pour 1,2 MDh en 2011 ;
- l'extension de la station de traitement à 1,5 millions de Dh (2011).
- la mise en service de la nouvelle machine de soufflage pour la production de calibre 1,0L pour la gamme Cristal et Oleor pour 15,5 millions de Dh (2012) ;
- la mise en service du projet des cuves de stockage d'huile d'olive d'une capacité de 2 000 tonnes estimée à près de 9,9 MDh en 2012 ;
- le lancement d'une nouvelle ligne multi-usage unité savonnerie pour les nouveaux produits (savon pâte et liquide), qui a nécessité un investissement de 6 millions de dirhams en 2013 ;
- l'aménagement des magasins de conditionnement pour 2,8 MDh (2013) ;
- le lancement d'une nouvelle ligne de séchage savon de ménage en 2013 (1,4 millions de Dh).

L'évolution graphique de l'enveloppe totale de l'investissement sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

Evolution des investissements 2011-2013 (KDh)



Source : Lesieur Cristal

PARTIE VI. ANALYSE FINANCIERE

I. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX

I.1 ANALYSE DE L'ETAT DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de Lesieur Cristal SA pour la période considérée :

En millions de dirhams	2011 ²⁷	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Ventes de marchandises (en l'état)	19	17	60	-9,0%	>100,0%
Achats revendus de marchandises	18	15	92	-17,4%	>100,0%
Marge brute sur ventes en l'Etat	1	2	-32	>100,0%	<-100,0%
Production de l'exercice	3 908	4 044	4 043	3,5%	0,0%
Ventes de biens et services produits	3 838	4 080	4 059	6,3%	-0,5%
Variation de stocks de produits	70	-36	-16	<-100,0%	-55,2%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0	Ns	Ns
Consommations de l'exercice	3 584	3 533	3 463	-1,4%	-2,0%
Achats consommés de matières et de fournitures	3 333	3 287	3 205	-1,4%	-2,5%
Autres charges externes	250	246	258	-1,7%	4,9%
Valeur Ajoutée	326	513	547	57,7%	6,7%
Subventions d'exploitation	15	4	0	-76,9%	-92,5%
Impôts et taxes	6	6	6	4,4%	-4,7%
Charges de personnel	210	211	214	0,7%	1,1%
Excédent Brut d'Exploitation	125	299	328	>100,0%	9,7%
Autres produits d'exploitation	0	0	0	Ns	-19,5%
Autres charges d'exploitation	0	1	1	83,3%	-1,4%
Reprise d'exploitation, transfert de charges	17	16	0	-4,4%	-98,1%
Dotations d'exploitation	88	78	71	-11,4%	-9,3%
Résultat d'exploitation	53	236	257	>100,0%	8,5%
Résultat financier	-12	-19	-5	61,5%	-72,9%
Résultat courant	41	217	251	>100,0%	15,8%
Résultat non courant	0	-46	-1	<-100,0%	-96,9%
Impôt sur le résultat	12	53	77	>100,0%	45,5%
Résultat net de l'exercice	29	119	173	>100,0%	46,1%

Source : Lesieur Cristal SA

Il est à noter qu'au titre de l'exercice 2013, certains produits devant normalement être comptabilisés en vente de marchandises en l'état (à savoir des ventes d'huile d'olive pour un montant de 26,2 MDh et des ventes de produits d'hygiène corporelle pour un montant de 9,5 MDh) ont été comptabilisés en vente de biens et services produits alors même que les charges d'achat correspondant à ces produits sont demeurées, à juste titre, comptabilisées au niveau du poste « Achats revendus de marchandises ».

En reclassant correctement les ventes de biens et services produits concernées en ventes de marchandises en l'état, les premières lignes de l'état des soldes de gestion, retraité en 2013, se présenteraient comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Ventes de marchandises (en l'état)	19	17	96	-9,0%	>100,0%
Achats revendus de marchandises	18	15	92	-17,4%	>100,0%
Marge brute sur ventes en l'Etat	1	2	4	>100,0%	55,1%
Production de l'exercice	3 908	4 044	4 007	3,5%	-0,9%
Ventes de biens et services produits	3 838	4 080	4 023	6,3%	-1,4%
Variation de stocks de produits	70	-36	-16	<-100,0%	-55,2%

Source : Lesieur Cristal SA

²⁷ Le chiffre d'affaires 2011 a été retraité des « autres produits d'exploitation » pour des raisons de comparabilité (les autres produits d'exploitations sont intégrés au chiffre d'affaires pour les exercices 2012 et 2013).

L'analyse ci-après présente les principaux postes de l'état des soldes de gestion de Lesieur Cristal SA sur la période 2011 – 2013 :

I.1.1 Le chiffre d'affaires

Le tableau suivant détaille la structure du chiffre d'affaires de la société Lesieur Cristal SA ainsi que son évolution sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011 ²⁸	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Ventes de marchandises au Maroc	20	18	60	-10,0%	>100,0%
Reste du poste des ventes de marchandises	-1	-1	0	-29,3%	-97,2%
Total vente de marchandises (a)	19	17	60	-9,0%	>100,0%
Ventes de biens au Maroc	3 407	3 841	3 720	12,8%	-3,2%
Ventes de biens à l'étranger	491	307	329	-37,4%	6,9%
Ventes de services au Maroc	5	2	1	-48,5%	-53,1%
Reste du poste des ventes de biens et services	-65	-71	10	9,8%	>100,0%
Subventions d'exploitation ²⁹	15	4	0	-76,9%	-92,5%
Total vente de biens et services produits (b)	3 853	4 084	4 059	6,0%	-0,6%
Total vente de biens et services produits (c)*	3 838	4 080	4 059	6,3%	-0,5%
Variation de stocks de produits (d)	70	-36	-16	Ns	Ns
Chiffre d'affaires (a)+(b)	3 872	4 101	4 119	5,9%	0,4%
Production de l'exercice (c) + (d)	3 908	4 044	4 043	3,5%	0,0%

* Hors subventions d'exploitation

Source : Lesieur Cristal SA

Le chiffre d'affaires par catégorie sur la période 2011 - 2013 se répartit comme suit :

En millions Dh	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Huile de table	3 133	3 435	3 271	9,6%	-4,8%
Tourteaux	28	22	36	-20,6%	63,6%
Hygiène corporelle et de ménage	421	451	483	7,0%	7,2%
Huile d'olive	216	133	223	-38,7%	68,2%
Divers	74	60	106	-18,6%	75,5%
Chiffre d'affaires	3 872	4 101	4 119	5,9%	0,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Les ventes en volumes par catégorie sur la période 2011 - 2013 se répartissent comme suit :

En milliers de tonnes	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Huile de table	226	230	237	1,9%	3,1%
Tourteaux	12	10	18	-18,4%	73,8%
Hygiène corporelle et de ménage	29	31	37	5,0%	20,5%
Huile d'olive	10	5	7	-47,5%	26,3%

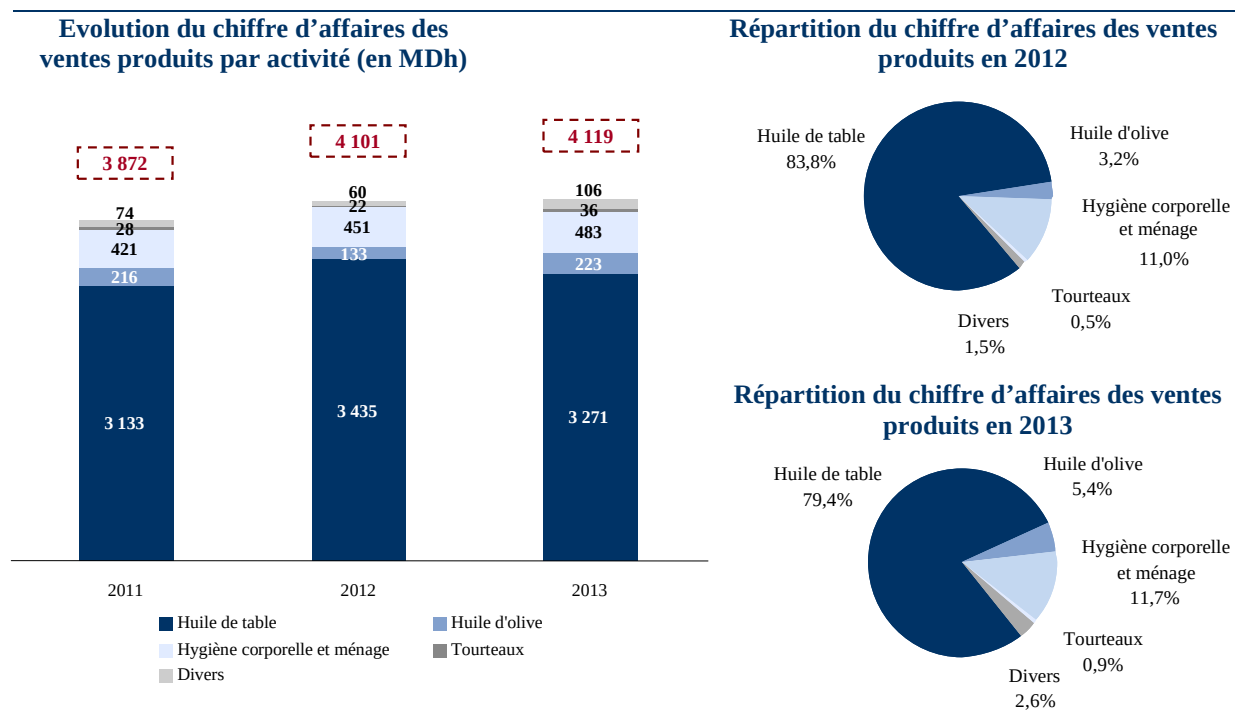
Source : Lesieur Cristal SA

En 2013, le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA s'établit à près de 4 119 millions de dirhams en augmentation de 0,4% par rapport à l'exercice antérieur. Ce chiffre d'affaires inclut un revenu de 4 013 millions de dirhams relatif aux principales activités de l'entreprise, à savoir la vente d'huile de table, d'huile d'olive, de produits d'hygiène corporelle et ménage, de tourteaux ainsi que la vente de divers produits (acides gras, vente d'huile brute).

²⁸ Le chiffre d'affaires 2011 a été retraité des « autres produits d'exploitation » pour des raisons de comparabilité (les autres produits d'exploitations sont intégrés au chiffre d'affaires pour les exercices 2012 et 2013).

²⁹ Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-programme oléicole (contrat du Plan Maroc Vert), l'Etat apporte un soutien aux opérateurs en terme de promotion des exportations d'huile d'olives par l'octroi d'une subvention de près de 2dh TTC/kg.

Le graphique ci-après illustre l'évolution et la segmentation du chiffre d'affaires ventes produits au titre des trois derniers exercices :



Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits réalisé par Lesieur Cristal SA s'établit à 4 101 MDh en hausse de 5,9 % par rapport à l'année 2011. Cette évolution s'explique principalement par :

- une progression de 10% de l'huile de table par rapport à 2011 qui s'explique par une augmentation de près de 2% des volumes d'affaires accompagnée par une hausse des prix de vente ;
- le chiffre d'affaires hygiène corporelle et de ménage enregistre une augmentation de 7% qui s'explique principalement par un effet volume favorable (+5%) et un effet prix positif ;
- le chiffre d'affaires huile d'olive enregistre un recul de 39% dû à la forte baisse des opérations d'exportation, occasionnée par la non compétitivité des prix de vente de l'huile d'olive marocaine. A signaler le lancement en décembre de la nouvelle marque d'huile d'olive AL HORRA qui vient répondre aux attentes organoleptiques spécifiques aux consommateurs marocains ;
- le chiffre d'affaires tourteaux affiche une baisse (-21%) qui s'explique par la non reprise de l'activité trituration en 2012, conséquence de la médiocrité de la campagne nationale des graines de Tournesol.

Evolution du chiffre d'affaires des ventes de biens et services produits entre 2012 et 2013

En 2013, le chiffre d'affaires ventes de biens et services produits de Lesieur Cristal SA enregistre une augmentation de 0,5% s'établissant à 4 119 MDh, impacté par :

- le recul du chiffre d'affaires de l'huile de table de 5% traduisant une évolution du mix produit au bénéfice des produits d'entrée-moyen de gamme, des ventes B to B et de l'export. Ce repli résulte aussi de la répercussion de la baisse des cours de l'huile brute sur les prix de vente ;
- le chiffre d'affaires de l'activité hygiène corporelle et de ménage enregistre une augmentation de 7% passant de 451 Mdh à 483 Mdh en 2013. Cette variation s'explique essentiellement par les ventes des nouveaux produits de l'hygiène corporelle et ménage (El Kef pâte et Taous liquide) ;
- le chiffre d'affaires de l'huile d'olive enregistre une progression de 68% provenant essentiellement du renchérissement des prix d'achat de l'huile d'olive qui ont atteint 32 Dh/kg en

2013 contre 22 Dh/kg en 2012. Cette hausse a été aussi drainée par le succès des ventes de la marque Al Horra ;

- le chiffre d'affaires de l'activité tourteaux affiche une hausse de 64% conséquence du redémarrage de l'activité de trituration des graines de tournesol issues de la campagne nationale et de l'importation.

I.1.2 La Valeur Ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée sur la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Ventes de marchandises (en l'état) (a)	19	17	60	-9,0%	>100,0%
Achats revendus de marchandises	18	15	92	-17,4%	>100,0%
Marge brute sur ventes en l'Etat (1)	1	2	-32	>100,0%	Ns
Vente de biens et services produits (b)	3 838	4 080	4 059	6,3%	-0,5%
Immobilisations produites par l'Entr. pour elle-même	-	-	-	Ns	Ns
Variation de stocks de produits	70	-36	-16	Ns	55,2%
Production (2)	3 908	4 044	4 043	3,5%	0,0%
Achats consommés de matières et fournitures	3 333	3 287	3 205	-1,4%	-2,5%
Autres charges externes	250	246	258	-1,7%	4,9%
Consommation de l'exercice (3)	3 584	3 533	3 463	-1,4%	-2,0%
Valeur Ajoutée (1) + (2) - (3)	326	513	547	57,7%	6,7%
Chiffre d'affaires (a) + (b)	3 872	4 101	4 119	5,9%	0,4%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>8,4%</i>	<i>12,5%</i>	<i>13,3%</i>	<i>4,1pts</i>	<i>0,8pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau suivant présente la répartition des achats consommés de matières et de fournitures sur la période concernée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Achat de matières premières	3 136	3 118	2 764	-0,5%	-11,4%
Variation des stocks de matières premières	-89	-101	110	-14,3%	Ns
Achats de matériel et fournitures consommables et emballages	204	199	256	-2,5%	28,5%
Variation des stocks mat., fournitures et emballages	-	0	0	Ns	Ns
Achats non stockés de matières et fournitures	34	32	36	-5,5%	12,0%
Achats des travaux et prestations de services	48	39	39	-19,4%	1,0%
Total achats consommés de matières et fournitures	3 333	3 287	3 205	-1,4%	-2,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres charges externes sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Locations et charges locatives	14	14	14	2,2%	-1,8%
Entretien et réparations	29	28	28	-5,8%	2,2%
Primes d'assurances	8	10	11	19,4%	9,8%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4	4	17	12,1%	>100,0%
Redevances pour brevet, marques, droits, etc.	25	14	0	-44,5%	-100,0%
Transports	60	54	67	-9,0%	22,8%
Déplacements, missions et réceptions	10	11	11	17,8%	-2,3%
Reste du poste des autres charges externes	101	110	111	9,8%	0,1%
Total autres charges externes	250	246	258	-1,7%	4,9%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012

Au titre de l'année 2012, la valeur ajoutée de Lesieur Cristal SA enregistre une hausse de 57,7%, qui s'explique principalement par l'effet combiné de :

- la hausse de la production (+3,5%), liée à l'évolution remarquable de l'activité en 2012 (chiffre d'affaires en augmentation de 6,2%) ;
- le recul de la consommation de l'exercice (-1,4%) et s'établit à 3 533 MDh en 2012 (contre 3 584 MDh en 2011). Son évolution s'explique par :
 - ✓ une baisse des achats consommés de matières et de fournitures (-1,1%) qui passent de 3 333 MDh en 2011 à 3 287 MDh en 2012, à cause de :
 - les achats de matières premières enregistrent un recul de 0,5% pour s'élever à 3 118 MDh, ce qui s'explique essentiellement par l'arrêt de l'activité trituration en 2012 ;
 - la variation des stocks de matières premières chiffrée à -101 MDh en 2012 contre -89 MDh en 2011 ;
 - la baisse des achats de matériel et fournitures consommables et emballages (-2,5%) qui s'élèvent à 199 MDh en 2012 contre 204 MDh en 2011.
 - ✓ une légère diminution des autres charges externes (-1,7%) qui s'établit à 246 MDh contre 250 MDh en 2011.

A fin 2012, le taux de valeur ajoutée ressort à 12,5% contre 8,4% en 2011.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013

La valeur ajoutée de Lesieur Cristal S A est en augmentation de 6,7% en 2013 et s'élève à 547 MDh contre 513 MDh en 2012, conséquence principalement de la baisse de la consommation de l'exercice (-2,0%). Son évolution est marquée sur l'exercice par :

- le recul des achats consommés de matières et de fournitures (-2,5%) liée à :
 - ✓ un repli de 11,4% des achats de matières premières (qui passent de 3 118 MDh en 2012 à 2 764 MDh en 2013). Cette évolution s'explique par l'effet combiné de :
 - la forte baisse des cours des matières premières (huiles brutes) en 2013 ;
 - la hausse des prix d'achat d'huile d'olive ;
 - le redémarrage de la trituration après l'arrêt de 2012, nécessitant des achats de graines.
 - ✓ une augmentation de la variation des stocks de matières premières (+211 MDh entre 2012 et 2013) ;
 - ✓ une progression des achats de matériel et fournitures consommables et emballages à 256 MDh en 2013 contre 199 MDh en 2012 expliquée par (i) l'effet prix suite à la hausse du prix du fuel (+14 MDh), (ii) la hausse des charges relatives à l'habillage (+14 MDh) et (iii) l'augmentation des charges de matières auxiliaires (+23 MDh) ;
- les autres charges externes sont en hausse de 4,9% et passent de 246 MDh en 2012 à 258 MDh en 2013.

Le taux de valeur ajoutée s'établit à 13,3% en 2013 contre 12,5% en 2012 soit une amélioration de 0,8 pts.

I.1.3 L'Excédent Brut d'Exploitation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Valeur Ajoutée	326	513	547	57,7%	6,7%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>8,4%</i>	<i>12,5%</i>	<i>13,3%</i>	<i>4,1pts</i>	<i>0,8pts</i>
Subventions d'exploitation	15	4	0	-76,9%	-92,5%
Impôts et taxes	6	6	6	4,4%	-4,7%
Charges de personnel	210	211	214	0,7%	1,1%
Excédent Brut d'Exploitation	125	299	328	>100,0%	9,7%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>3,2%</i>	<i>7,3%</i>	<i>8,0%</i>	<i>4,1pts</i>	<i>0,7pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, Lesieur Cristal SA enregistre une amélioration significative pour atteindre 299 MDh contre 125 MDh en 2011. L'évolution positive de l'EBE s'explique essentiellement par :

- la hausse de la valeur ajoutée (+57,7%) qui s'établit à 513 MDh en 2012 contre 326 MDh en 2011 ;
- la stabilité des charges de personnel à près de 211 MDh en 2012 (vs 210 MDh en 2011).

Le recul de 76,9% des subventions d'exploitation entre 2011 et 2012 est expliqué par la baisse des volumes exportés de l'huile d'olive.

La marge brute d'exploitation atteint 7,3% en 2012 contre 3,2% en 2011, soit une progression de 4,1 pts.

Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation entre 2012 et 2013

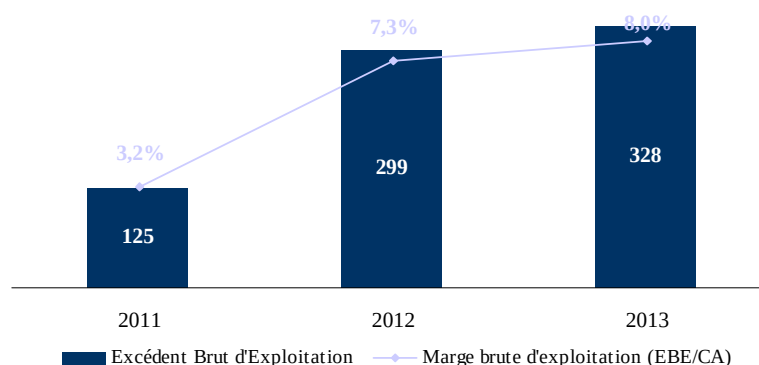
Au titre de l'exercice 2013, l'excédent brut de Lesieur Cristal SA affiche un excédent brut d'exploitation de 328 MDh, marquant ainsi une progression de 9,7%. Cette évolution positive est une conséquence de l'effet combiné :

- de la hausse de la valeur ajoutée (+6,7%) ;
- de la légère progression des charges de personnel (+1,1%).

A fin 2013, les subventions d'exploitations enregistrent une diminution suite au recul des exporations d'huile d'olive.

L'évolution graphique de l'EBE, sur les trois deniers exercices, se présente comme suit :

Evolution de l'EBE 2011-2013 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.1.4 Le Résultat d'Exploitation

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation au cours de la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Excédent Brut d'Exploitation	125	299	328	>100,0%	9,7%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>3,2%</i>	<i>7,3%</i>	<i>8,0%</i>	<i>4,1pts</i>	<i>0,7pts</i>
Autres produits d'exploitation	0	0	0	Ns	-19,5%
Reprise d'exploitation, transfert de charges	17	16	0	-4,4%	-98,1%
Autres charges d'exploitation	0	1	1	83,3%	-1,4%
Dotations d'exploitation	88	78	71	-11,4%	-9,3%
Résultat d'exploitation	53	236	257	>100,0%	8,5%
<i>Marge d'exploitation (REX/CA)</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,8%</i>	<i>6,2%</i>	<i>4,4pts</i>	<i>0,5pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat d'Exploitation entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat d'exploitation augmente significativement (multiplié par 4) pour s'établir à 236 MDh (contre 53 MDh en 2011). Cette hausse résulte de l'effet combiné :

- de la progression de l'excédent brut d'exploitation (multiplié par 2) ;
- de la légère diminution des reprises d'exploitations et transferts de charges ³⁰ sur l'exercice 2012 et qui passent à 16 MDh contre 17 MDh en 2011 ;
- du repli des dotations d'exploitation (-10 MDh) en 2012, qui s'explique essentiellement par des dotations aux provisions constatées en 2011 liées à une dépréciation des stocks de tourteaux.

Cette tendance du résultat d'exploitation résulte du dynamisme commercial et de l'optimisation des coûts opérationnels qui ont permis le redressement de la marge de l'huile de table.

La marge du résultat d'exploitation est ainsi en nette amélioration à 5,8% en 2012 contre 1,4% l'année précédente (soit +4,4 pts).

Evolution du résultat d'Exploitation entre 2012 et 2013

L'amélioration du résultat d'exploitation de 8,5% à 257 MDh en 2013 contre 236 MDh en 2012 s'explique principalement par l'effet combiné de :

- l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation (+9,7%) ;
- la baisse des reprises d'exploitation et transferts de charges, justifiée notamment par l'absence de reprises significatives en 2013 ;
- le léger repli des dotations d'exploitation (-7 MDh).

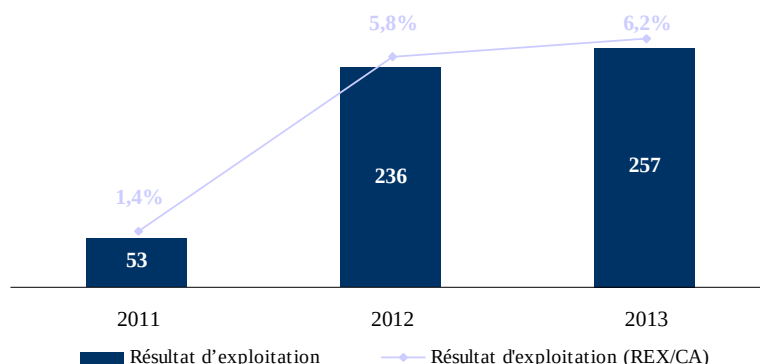
La progression du résultat d'exploitation traduit la forte augmentation de la contribution de l'huile de table liée notamment à la bonne gestion des couvertures matières premières, et à la maîtrise des charges de fabrication et de commercialisation des différentes activités.

A fin 2013, la marge du résultat d'exploitation s'établit à 6,2%, soit une progression de 0,5 pts.

³⁰ Le poste reprises d'exploitation et transferts de charges correspond aux reprises sur provisions pour dépréciations stocks et clients.

L'évolution graphique du résultat d'exploitation, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution du REX 2011-2013 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.1.5 Le Résultat Financier

Le tableau suivant détaille la structure ainsi que l'évolution du résultat financier sur la période 2009 - 2011 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Produits financiers	5	4	8	-17,2%	>100,0%
Produit des titres de participation et autres titres immobilisés	2	1	1	-68,7%	40,3%
Gain de change	0	1	1	>100,0%	2,7%
Intérêts et autres produits financiers	2	2	5	-21,7%	>100,0%
Reprises financières: transferts de charges	0	0	0	-10,9%	5,1%
Charges financières	17	23	13	39,6%	-43,4%
Charges d'intérêt	8	9	6	6,0%	-35,7%
Pertes de change	1	2	1	>100,0%	-64,0%
Autres charges financières	7	7	7	-7,7%	0,6%
Dotations financières	0	6	0	>100,0%	-98,7%
Résultat financier	-12	-19	-5	-61,5%	72,9%

Source : Lesieur Cristal

Evolution du résultat financier entre 2011 et 2012

- Au titre de l'exercice 2011, le résultat financier se dégrade en s'établissant à -19 MDh contre -12 MDh en 2011. Celui-ci a été essentiellement impacté par une légère diminution du montant des produits financiers (-17,2%) à 4 MDh en 2012 contre 5 MDh en 2011, combinée à la hausse des charges financières (+39,6%) à 23 MDh en 2012 contre 17 MDh, qui s'explique par :
 - ✓ la progression charges d'intérêt (6,0%) qui s'élèvent à 9 MDh contre 8 MDh en 2011 ;
 - ✓ la hausse des dotations financières qui s'établissent à 6 MDh correspondant à la constatation d'une provision pour dépréciation des titres Cristal Tunisie après la dégradation de la situation nette de cette filiale.

Evolution du résultat financier entre 2012 et 2013

- Au titre de l'exercice 2013, le résultat financier s'améliore significativement en s'établissant à -5 MDh contre -19 MDh en 2012. Cette hausse s'explique par :
 - ✓ la progression des produits financiers qui s'établissent à 8 MDh en 2013 contre 4 MDh l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par les intérêts et autres produits financiers qui augmentent à 5 MDh, conséquence des intérêts versés sur les comptes courants d'associés de Société d'Exploitation de l'Olive qui se chiffrent à près de 2,8 MDh, et des

revenus des valeurs mobilières de placement qui ont progressé de 0,9 MDh par rapport à 2012 ;

- ✓ le recul des charges financières (-43,4%) qui s'élèvent à 13 MDh contre 23 MDh en 2012. Cette diminution est due principalement à la baisse des charges d'intérêts à 6 MDh en 2013 contre 9 MDh en 2012, conséquence d'un recours moins accentué au découvert en 2013.

I.1.6 Le Résultat non Courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat non courant au cours de la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Produits non courants	27	29	26	10,0%	-11,0%
Produit des cessions d'immobilisations	2	7	3	>100,0%	-52,9%
Subventions d'équilibre	-	-	-	Ns	Ns
Reprise sur subventions d'investissement	-	-	-	Ns	Ns
Autres produits non courants	4	1	1	-75,8%	-45,5%
Reprises non courantes: transfert de charges	21	22	23	5,8%	3,4%
Charges non courantes	27	75	28	>100,0%	-63,3%
Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	0	0	0	-57,1%	-97,2%
Subventions accordées	-	-	-	Ns	Ns
Autres charges non courantes	4	56	17	>100,0%	-69,0%
Dotations non courantes aux amortissements et provisions ³¹	22	20	10	-10,8%	-47,0%
Résultat non courant	0,3	-46	-1	<-100,0%	-96,9%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat non courant entre 2011 et 2012

Le résultat non courant enregistre une baisse au titre de l'exercice 2012 et devient négatif à -46 MDh contre 0,3 MDh en 2011. Son évolution s'explique par :

- la hausse des produits non courants (+10,0%) qui s'explique par la progression des produits de cessions d'immobilisations (>100,0%) qui s'élèvent à 7 MDh contre 2 MDh en 2011 ;
- la nette augmentation des charges non courantes à 75 MDh en 2012 contre 27 MDh en 2011, principalement due à la hausse des autres charges non courantes qui s'établissent à 56 MDh contre 4 MDh en 2011, correspondant à des charges non courantes liées à la cession d'une partie du capital de Lesieur Cristal, qui se chiffrent à 42 MDh.

Evolution du résultat non courant entre 2012 et 2013

En 2013, le résultat non courant enregistre une hausse significative à près de -1 MDh contre -46 MDh en 2012. Cette variation s'explique principalement la baisse des produits non courants (-11,0%) accompagnée par un repli de plus grande ampleur des charges non courantes qui s'établissent à 28 MDh contre 75 MDh l'année précédente (-63,3%). Cette variation résulte :

- du recul des autres charges non courantes à 17 MDh en 2013 contre 56 MDh en 2012. Les charges 2012 intégraient des charges liées à la cession d'une partie du capital de l'entreprise. Les autres charges non courantes constatées en 2013 sont essentiellement constituées de la contribution sociale de solidarité ;
- de la diminution des dotations non courantes aux amortissements et provisions (10 MDh contre 20 MDh en 2012). Cette réduction s'explique principalement par la diminution de l'amortissement dérogatoire estimé à 4,3 MDh.

³¹ Concernent essentiellement les dotations aux amortissements dérogatoires ainsi que les provisions pour risques et charges

I.1.7 Le Résultat Net

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat net au cours de la période étudiée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Résultat d'exploitation	53	236	257	>100,0%	8,5%
Résultat financier	-12	-19	-5	61,5%	-72,9%
Résultat courant	41	217	251	>100,0%	15,8%
Résultat non courant	0	-46	-1	<-100,0%	-96,9%
Résultat avant impôt	42	171	250	>100,0%	45,9%
Impôt sur le résultat	12	53	77	>100,0%	45,5%
Résultat net	29	119	173	>100,0%	46,1%
<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>0,8%</i>	<i>2,9%</i>	<i>4,2%</i>	<i>2,1pts</i>	<i>1,3pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat net entre 2011 et 2012

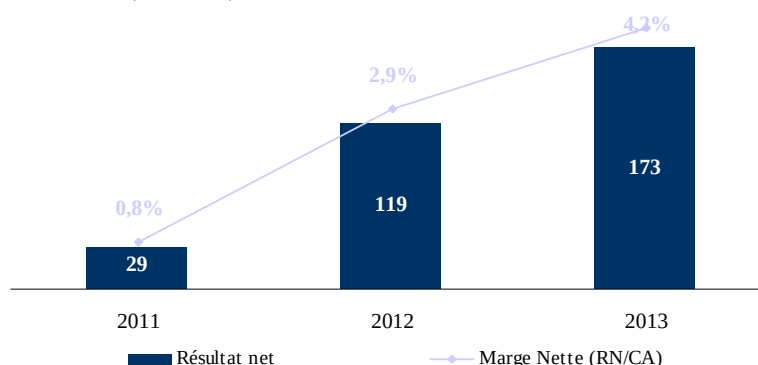
Au titre de l'exercice 2012, le résultat net progresse significativement à 119 MDh contre 29 MDh pour l'exercice précédent justifié essentiellement par l'amélioration du résultat d'exploitation (236 MDh en 2012 vs 53 MDh en 2011).

Evolution du résultat net entre 2012 et 2013

A fin 2013, le résultat net de Lesieur Cristal SA est en hausse et s'établit à 173 MDh vs 119 MDh en 2012. Cette évolution positive résulte essentiellement de la tendance haussière du résultat d'exploitation (257 MDh en 2013 contre 236 MDh en 2012), du résultat financier (-5 MDh vs -19 MDh en 2012) et du résultat non courant (-1 MDh en 2013 contre -46 MDh en 2012) .

L'évolution graphique du résultat net, sur les trois derniers exercices, se présente somme suit :

Evolution du RN 2011 - 2013 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.2 ANALYSE BILANTIELLE

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan de Lesieur Cristal SA des exercices 2011, 2012 et 2013:

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
ACTIF					
Immobilisations en non valeurs	1	3	5	82,5%	96,3%
Immobilisations incorporelles	70	69	68	-1,6%	-1,1%
Immobilisations corporelles	389	362	366	-6,9%	1,0%
Immobilisations financières	177	168	177	-5,1%	5,4%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns
Actif immobilisé	637	601	616	-5,6%	2,5%
Actif circulant	2 025	2 214	2 267	9,3%	2,4%
Stocks	823	897	773	9,0%	-13,8%
Créances de l'actif circulant	1 015	1 063	1 186	4,8%	11,6%
Titres et valeurs de placement	187	254	307	35,3%	21,2%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns
Trésorerie Actif	85	105	95	23,2%	-9,4%
Total ACTIF	2 747	2 919	2 978	6,3%	2,0%
PASSIF					
Financement permanent	1 410	1 510	1 566	7,1%	3,7%
Capitaux propres	1 190	1 309	1 366	10,0%	4,4%
Capitaux propres assimilés	98	95	91	-3,1%	-4,7%
<i>Dont subvention d'investissement</i>	-	-	-	Ns	Ns
<i>Dont provisions pour amortissements dérogatoires</i>	98	95	91	-3,1%	-4,7%
Dettes de financement	56	40	52	-28,6%	29,8%
Provisions durables pour risques et charges	65	65	57	0,1%	-12,9%
Ecart de conversion	-	-	-	Ns	Ns
Dettes du passif circulant	1 234	1 370	1 311	11,0%	-4,4%
Autres provisions pour risques et charges	1	3	4	>100,0%	31,9%
Ecart de conversion - Passif	-	-	-	Ns	Ns
Trésorerie passif	102	36	97	-64,4%	>100,0%
Total PASSIF	2 747	2 919	2 978	6,3%	2,0%

Source : Lesieur Cristal SA

I.2.1 L'Actif immobilisé

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif immobilisé de la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	1	3	5	82,5%	96,3%
Frais préliminaires	-	-	-	Ns	Ns
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1	3	5	82,5%	96,3%
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	Ns	Ns
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70	69	68	-1,6%	-1,1%
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	Ns	Ns
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	50	49	48	-2,2%	-1,6%
Fonds commercial	19	19	19	0,0%	0,0%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	Ns	Ns
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	389	362	366	-6,9%	1,0%
Terrains	63	63	63	0,0%	0,0%
Constructions	71	69	74	-3,0%	6,3%
Installations techniques, matériel et outillages	199	189	168	-5,2%	-11,4%
Matériel de transport	17	9	6	-48,9%	-27,2%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	6	7	6	13,9%	-17,0%
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	Ns	Ns
Immobilisations corporelles en cours	33	26	50	-21,3%	94,8%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	177	168	177	-5,1%	5,4%
Prêts immobilisés	18	15	14	-12,3%	-8,2%
Autres créances financières	3	3	3	0,0%	5,3%
Titres de participation	157	150	160	-4,4%	6,9%
Autres titres immobilisés	-	-	-	Ns	Ns
ECART DE CONVERSION ACTIF	-	-	-	Ns	Ns
Diminution des créances immobilisées				Ns	Ns
TOTAL Actif immobilisé	637	601	616	-5,6%	2,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'actif immobilisé entre 2011 et 2012

En 2012, l'actif immobilisé est en recul de 5,6% à 601 MDh contre 637 MDh l'exercice précédent. La baisse s'explique par :

- le recul des immobilisations corporelles (-6,9% à 362 MDh contre 389 MDh l'année précédente). Cette baisse s'explique par l'effet combiné de :
 - ✓ l'acquisition d'immobilisations corporelles d'une valeur de 37 MDh, concernant principalement les installations techniques, matériel et outillage ;
 - ✓ la baisse de 12 MDh, liée essentiellement à la cession du matériel de transport ;
 - ✓ les dotations aux amortissements nettes de 52 MDh en 2012.
- le repli des immobilisations financières (-5,1% à 168 MDh contre 177 MDh l'exercice précédent) résultant principalement de la dépréciation des titres de participation, essentiellement les titres Cristal Tunisie de près de 6 MDh.

Evolution de l'actif immobilisé entre 2012 et 2013

Au terme de l'exercice 2013, l'actif immobilisé est en hausse de 2,5% à 616 MDh contre 601 MDh l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par la progression des immobilisations financières (+5,4% à 177 MDh contre 168 MDh l'exercice précédent) suite à la progression de 6,9% des titres de participation qui s'établissent à 160 MDh, conséquence de l'augmentation de capital de

Cristal Tunisie de 4 millions de dinars tunisien, soit 21,6 MDh en 2013. Lesieur Cristal SA a participé à cette augmentation de capital à hauteur de 50% soit une augmentation qui se chiffre à près de 10,3 MDh.

I.2.2 Capitaux propres

Le tableau ci-après détaille l'évolution des capitaux propres sur la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Capital social ou personnel	276	276	276	0,0%	0,0%
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-	Ns	Ns
<i>Capital appelé</i>	-	-	-	Ns	Ns
<i>dont versé</i>	-	-	-	Ns	Ns
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	Ns	Ns
Ecart de réévaluation	-	-	-	Ns	Ns
Réserve légale	28	28	28	0,0%	0,0%
Autres réserves	856	856	856	0,0%	0,0%
Report à nouveau	1	31	33	>100,0%	8,8%
Résultats nets en instance d'affectation	-	-	-	Ns	Ns
Résultat net de l'exercice	29	119	173	>100,0%	46,1%
Total des capitaux propres	1 190	1 309	1 366	10,0%	4,4%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des capitaux propres entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, les capitaux propres de Lesieur Cristal SA s'établissent à 1 309 MDh en hausse de 10,0%, notamment en raison de l'amélioration du résultat net (>100,0%) à 119 MDh en 2012 contre 29 MDh en 2011.

Evolution des capitaux propres entre 2012 et 2013

L'amélioration des capitaux propres de Lesieur Cristal SA de 4,4% en 2013 pour un montant de 1 366 MDh (contre 1 309 MDh l'année précédente) s'explique par la hausse du résultat net (+46,1%) à 173 MDh en 2013 contre 119 MDh en 2012.

I.2.3 L'endettement financier net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2011-2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Dettes de financement	56	40	52	-28,6%	29,8%
Trésorerie Actif	85	105	95	23,2%	-9,4%
Trésorerie Passif	102	36	97	-64,4%	>100,0%
Titres et valeurs de placement	187	254	307	35,3%	21,2%
Endettement financier Net	-115	-282	-253	>100,0%	-10,1%
Gearing*	-9,6%	-21,5%	-18,5%		

Source : Lesieur Cristal SA

* Endettement financier net / total des capitaux propres

Evolution de l'endettement financier net entre 2011 et 2012

En 2012, l'endettement financier net de Lesieur Cristal SA est négatif à -282 MDh contre -115 MDh en 2011. Cette amélioration est justifiée essentiellement par :

- l'augmentation des titres et valeurs de placement de 66 MDh, relatifs à un placement en SICAV Trésorerie ;
- la baisse de la trésorerie passif de 64,4% à 36 MDh en 2012 contre 102 MDh en 2011, liée au niveau élevé enregistré en 2011 suite au recours, sur une opération d'importation, à un financement en devise.

Les dettes de financement concernent un crédit moyen terme contracté en 2008 pour le financement de la ligne 4 de raffinage.

Evolution de l'endettement financier net entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, l'endettement net augmente légèrement pour s'établir à -253 MDh impacté essentiellement par :

- la progression de la trésorerie – passif à 97 MDh contre 36 MDh à fin 2012, impactée principalement par le compte matière première. En effet, Lesieur Cristal a fait face à des appels de marge négatifs suite à la tendance baissière de la matière en fin d'année ;
- la progression des Titres et valeurs de placement à 307 MDh contre 254 MDh à fin 2012 relatifs à un placement en SICAV Trésorerie.

La hausse des dettes de financement en 2013, est essentiellement liée au prêt contracté en 2013 pour le financement de la nouvelle chaudière à grignons.

I.2.4 Les provisions durables pour risques et charges

L'évolution des provisions durables pour risques et charges sur la période considérée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Provisions pour risques	65	65	57	0,1%	-12,9%
Provisions pour charges	-	-	-	Ns	Ns
Provisions Durables pour risques et charges	65	65	57	0,1%	-12,9%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution des provisions durables pour risques et charges entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, les provisions durables pour risques et charges sont stables à 65 MDh. Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à la Garantie de passif CMB Plastique (25 MDh) et à une provision pour risques divers.

Evolution des provisions durables pour risques et charges entre 2012 et 2013

Les provisions durables pour risques et charges ont connu une diminution en 2013, baissant de 12,9% pour s'établir à 57 MDh. Cette diminution correspond à une reprise de provision sur un fournisseur de 8,4 MDh

I.2.5 Le Besoin en Fonds de Roulement

L'évolution du besoin en fonds de roulement de Lesieur Cristal SA. entre 2011 et 2013 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Stocks	823	897	773	9,0%	-13,8%
Créances de l'Actif Circulant	1 015	1 063	1 186	4,8%	11,6%
Dettes du Passif Circulant	1 234	1 370	1 311	11,0%	-4,4%
Autres provisions pour risques et charges	1	3	4	>100,0%	31,9%
Ecarts de conversion - Actif	-	-	-	Ns	Ns
Ecarts de conversion - Passif	-	-	-	Ns	Ns
Besoin en Fond de Roulement	602	586	645	-2,6%	9,9%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des Stocks sur les exercices 2011 – 2013

Le détail des stocks se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Marchandises	4	3	11	-13,8%	>100,0%
Matières et fournitures consommables	582	688	572	18,2%	-16,8%
Produits en cours	-	-	-	Ns	Ns
Produits intermédiaires et prod. resid.	-	-	-	Ns	Ns
Produits finis	237	206	190	-13,2%	-7,8%
STOCKS	823	897	773	9,0%	-13,8%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des stocks entre 2011 et 2012

Au 31 décembre 2012, les stocks de Lesieur Cristal SA sont en hausse de 9,0% et s'élèvent à 897 MDh contre 823 MDh à fin 2011. Leur hausse est due à :

- l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables (+18,2%) qui passent de 688 MDh en 2012 à 582 MDh en 2011. Cette évolution s'explique par :
 - ✓ l'augmentation des stocks d'huile brute à 429 MDh en 2012 contre 318 MDh en 2011, conséquence de l'effet combiné de la hausse des volumes et des cours d'huile brute ;
 - ✓ la progression des stocks de matière à savonnerie à 90 MDh en 2012 vs 45 MDh en 2011, résultant de la hausse des volumes.

Evolution des stocks entre 2012 et 2013

A fin 2013, les stocks marquent une évolution à la baisse de 13,8% pour s'établir à 773 MDh vs 897 MDh à fin 2012. Cette tendance s'explique par :

- la diminution des stocks de produits finis à 190 MDh en 2013 contre 206 MDh à fin 2012. Cette tendance est expliquée par la baisse des cours de l'huile brute entre fin 2012 et fin 2013 ;
- la diminution des stocks de matières et fournitures consommables qui atteignent 572 MDh en 2013 contre 688 MDh en 2012. Cette baisse est essentiellement due à la baisse des cours de matières premières.

Evolution des créances de l'actif circulant sur les exercices 2011 – 2013

Le détail des créances de l'actif circulant se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	14	8	9	-43,7%	13,0%
Clients et comptes rattachés	507	513	503	1,2%	-1,9%
Personnel	13	9	8	-31,1%	-5,7%
Etat	457	457	527	-0,1%	15,3%
Comptes d'associés	21	56	111	>100,0%	97,6%
Autres débiteurs	3	7	21	>100,0%	>100,0%
Comptes de régularisation actif	0	14	7	>100,0%	-48,5%
Créances de l'actif circulant	1 015	1 063	1 186	4,8%	11,6%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous illustre les délais de paiements clients en jours de chiffre d'affaires :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Créances clients et comptes rattachés	507	513	503	1,2%	-1,9%
Chiffre d'affaires	3 872	4 101	4 119	5,9%	0,4%
Ratio de rotation en j de CA*	43	42	41	-4,4%	-2,4%

Source : Lesieur Cristal SA

* Clients et comptes rattachés / Chiffre d'affaires (TTC) x 360

Evolution des créances de l'actif circulant entre 2011 et 2012

En 2012, les créances de l'actif circulant sont en légère hausse de 4,8% et passent à 1 063 MDh contre 1 015 MDh l'année précédente. Cette hausse est due notamment à la hausse des comptes d'associés qui augmentent de plus de 100,0% pour se chiffrer à 56 MDh, correspondant à la progression des comptes courants Société d'Exploitation de l'Olive (+14 MDh) et Domaine Jawhara (+22 MDh) pour le financement de nouveaux investissements.

A fin 2012, les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 42 jours de chiffre d'affaires (contre 43 jours en 2011) et s'établissent à 513 MDh contre 507 MDh en 2011.

Evolution des créances de l'actif circulant entre 2012 et 2013

Les créances de l'actif circulant enregistrent une hausse de 11,6% en 2013 pour s'élever à 1 186 MDh contre 1 063 MDh en 2012. Cette évolution s'explique par l'effet combiné de :

- la progression des comptes d'associés à 111 MDh (+97,6%), résultant essentiellement de la hausse du compte courant Société d'Exploitation de l'Olive (+47 MDh) ; ;
- l'augmentation du poste « Etat » de 15,3% pour s'établir à 527 MDh en 2013 contre 457 MDh en 2012 due à principalement à la progression des acomptes d'IS à 61 MDh en 2013 contre 8 MDh en 2012 ;

Evolution des dettes du passif circulant sur les exercices 2011 – 2013

Le détail du passif circulant se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Fournisseurs et comptes rattachés	1 084	1 188	1 082	9,6%	-9,0%
Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	4	1	1	-78,2%	12,4%
Personnel	30	36	32	21,5%	-10,8%
Organismes sociaux	14	14	13	-3,3%	-7,4%
Etat	14	43	82	>100,0%	91,7%
Comptes d'associés	51	52	59	3,1%	13,0%
Autres créanciers	35	35	35	0,0%	0,0%
Comptes de régularisation passif	2	1	6	-68,1%	>100,0%
Dettes du passif circulant	1 234	1 370	1 311	11,0%	-4,4%
Autres provisions pour risques et charges	1	3	4	>100,0%	31,9%
Ecart de conversion passif	0	0	0	Ns	Ns
Total Passif Circulant	1 236	1 374	1 315	11,2%	-4,3%

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs nettes des avances et acomptes :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Fournisseurs et comptes rattachés	1 084	1 188	1 082	9,6%	-9,0%
Achats de l'exercice (y compris autres charges externes)	3 584	3 533	3 463	-1,4%	-2,0%
Ratio de rotation en jour d'achat*	100	112	104	11,2%	-7,1%

Source : Lesieur Cristal SA

* Fournisseurs et comptes rattachés/ Achats de l'exercice, y compris autres charges externes (TTC) * 360

Evolution des dettes du passif circulant entre 2011 et 2012

Au cours de l'exercice 2012, les dettes du passif circulant augmentent de 11,0% à 1 370 MDh, et leur évolution s'explique notamment par la hausse des dettes fournisseurs, qui atteignent 1 188 MDh contre 1 084 MDh en 2011. Le ratio de rotation en jour d'achat passe à 112 jours en 2012 contre 100 jours en 2011, à cause d'une hausse des dettes fournisseurs (+9,6%) parallèlement à l'amélioration des délais de paiement des fournisseurs des matières stratégiques et d'une baisse des consommations (-1,4%).

En 2012, le passif circulant atteint 1 374 MDh contre 1 236 MDh en 2011, conséquence de la progression enregistrée par les dettes du passif circulant.

Evolution des dettes du passif circulant entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, les dettes du passif circulant sont en baisse de 4,4% à 1 311 MDh contre 1 370 MDh en 2012. Ce poste est notamment impacté par l'effet combiné de :

- la baisse des dettes fournisseurs de 9,0% et se chiffrent à 1 082 MDh en 2013. Le ratio de rotation en jour d'achat passe quant à lui à 104 jours contre 112 jours en 2012, suite à une baisse des dettes fournisseurs (-9,0%) plus accentuée que la baisse des achats (-2,0%). Cette baisse résultant essentiellement de la diminution des cours de matières premières ;
- la hausse du poste « Etat » à 82 MDh en 2013 contre 43 MDh en 2012 suite à la progression de l'IS à payer.

I.2.6 La trésorerie (incluant les TVP)

Le tableau ci-après présente l'évolution de la trésorerie de Lesieur Cristal SA sur la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Trésorerie Actif	272	358	402	31,5%	12,2%
Chèques et valeurs à encaisser	8	40	32	>100,0%	-20,6%
Banques, T.G et C.C.P	58	51	49	-13,0%	-3,1%
Titres et valeurs de placement	187	254	307	35,3%	21,2%
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	18	14	14	-24,2%	-0,8%
Trésorerie Passif	102	36	97	-64,4%	>100,0%
Crédits d'escompte	-	-	-	Ns	Ns
Crédits de trésorerie	48	-	-	Ns	Ns
Banques (soldes créditeurs)	54	36	97	-32,3%	>100,0%
Trésorerie Nette	171	322	305	88,8%	-5,2%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la trésorerie entre 2011 et 2012

En 2012, la trésorerie nette (avec TVP) s'améliore en raison principalement de l'augmentation des titres et valeurs de placements (+35,3%) et des chèques et valeurs à encaisser d'une valeur de 40 MDh. La trésorerie nette à fin 2012 s'établit ainsi à 322 MDh contre 171 MDh au titre de l'exercice antérieur.

Evolution de la trésorerie entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, la trésorerie nette (avec TVP) diminue à 305 MDh contre 322 MDh au titre de l'exercice 2012 (-5,2%). Cette tendance s'explique principalement par l'augmentation plus importante de la trésorerie – passif (+61 MDh) que l'augmentation de la trésorerie – actif soutenue par la hausse des titres et valeurs de placement (+54 MDh).

I.2.7 Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier de Lesieur Cristal SA sur la période 2011 – 2013 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Financement Permanent	1 410	1 510	1 566	7,1%	3,7%
Actif Immobilisé	637	601	616	-5,6%	2,5%
FR	773	908	950	17,6%	4,6%
Actif Circulant (hors TVP)	1 838	1 960	1 960	6,6%	0,0%
Passif Circulant	1 236	1 374	1 315	11,2%	-4,3%
BFR	602	586	645	-2,6%	9,9%
FR/BFR	1,28x	1,55x	1,47x	20,7%	-4,9%
Trésorerie Nette	171	322	305	88,8%	-5,2%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de l'équilibre financier entre 2011 et 2012

En 2012 le fonds de roulement accuse une amélioration de 17,6% pour s'élever à 908 MDh (contre 773 MDh en 2011), notamment du fait de la hausse du financement permanent (+7,1% à 1 510 MDh contre 1 410 MDh l'année précédente). Le BFR recule cependant lui de 2,6% pour s'élever à 586 MDh en 2012 contre 602 MDh en 2011 (du fait de la hausse de 11,2% du passif circulant).

Le rapport FR/BFR s'améliore ainsi à 1,55x contre 1,28x en 2011 (+20,7%).

La trésorerie nette connaît une nette amélioration en 2012 (+88,8%) et s'élève à 322 MDh contre 171 MDh l'année précédente.

Evolution de l'équilibre financier entre 2012 et 2013

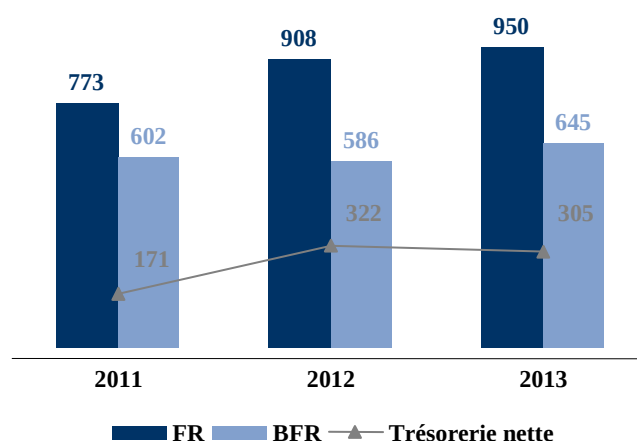
Au terme de l'exercice 2013, le fonds de roulement enregistre une augmentation de 4,6%, pour s'établir à 950 MDh vs 908 MDh à fin 2012. Cette tendance est principalement due à l'augmentation de 3,7% du financement permanent (1 566 MDh en 2013 vs 1 510 MDh à fin 2012).

A fin 2013, le besoin en fond de roulement est positif et s'établit à 645 MDh comparé à 586 MDh à fin 2012. Le rapport FR/BFR enregistre un recul à 1,47x contre 1,55x à fin 2012 (-4,9%).

La trésorerie nette connaît un léger repli de 5,2% en 2013 pour s'établir à 305 MDh (322 MDh à fin 2012).

L'évolution graphique du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

Evolution de l'équilibre financier 2011 – 2013 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

I.2.8 Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de Lesieur Cristal SA a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Résultat net (1)	29	119	173	>100,0%	46,1%
Fonds propres (2) (cap propres + assml)	1 289	1 404	1 457	9,0%	3,8%
Total Bilan (3)	2 747	2 919	2 978	6,3%	2,0%
Return On Equity (ROE) – (1)/(2)	2,3%	8,5%	11,9%	>100,0%	0,4pts
Return On Assets (ROA) – (1)/(3)	1,1%	4,1%	5,8%	>100,0%	0,4pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la rentabilité entre 2011 et 2012

En 2012, le ROE de Lesieur Cristal SA enregistre une hausse importante et ressort à 8,5% contre 2,3% en 2011 en raison de l'amélioration du résultat net (+100,0%). Le ROA en 2012 est aussi en hausse (>100,0%) et s'établit à 4,1%.

Evolution de la rentabilité entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, le ROE de Lesieur Cristal SA s'établit à 11,9% en hausse de 0,4 pts par rapport à 2012 en raison de la hausse du résultat net (+46,1%). Le ROA enregistre également une hausse de 0,4 pts pour s'établir à 5,8% en 2012.

Revue de la solvabilité

La solvabilité de Lesieur Cristal SA se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var.12/11	Var.13/12
Endettement net (1)	-115	-282	-253	>100,0%	-10,1%
Total Fonds propres (2)	1 289	1 404	1 457	9,0%	3,8%
Charges d'intérêt (3)	8	9	6	6,0%	-35,7%
EBE (4)	125	299	328	>100,0%	9,7%
Taux d'endettement – (1)/[(1)+(2)]	-9,8%	-25,1%	-21,1%	>100,0%	-0,2pts
Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)	6,6%	2,9%	1,7%	-0,6pts	-0,4pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la solvabilité entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA enregistre une nette diminution et ressort à -25,1% contre 9,8% en 2011 en raison de son désendettement au cours de l'exercice 2012.

Le ratio charges d'intérêt / EBE en 2012 est en diminution (-0,6 pts) et s'établit à 2,9%.

Evolution de la solvabilité entre 2012 et 2013

Au terme de l'exercice 2012, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA s'établit à -21,1%. Le ratio charges d'intérêt / EBE enregistre une diminution de 0,4 pts en raison de la hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation de 13,4% pour s'établir à 580 MDh.

I.3 ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des emplois et ressources de Lesieur Cristal SA sur les exercices 2011 – 2013 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2 011	2 012	2 013	Var.12/11	Var.13/12
Ressources stables de la période					
Autofinancement	-49	184	105	<-100,0%	-42,6%
Capacité d'autofinancement	103	184	221	79,1%	20,6%
Distribution de dividendes	152	0	116	-100,0%	Ns
Cessions et reductions d'immobilisations	10	16	4	63,3%	-77,0%
Cession d'immobilisations incorporelles				Ns	Ns
Cession d'immobilisations corporelles	2	7	3	>100,0%	-50,4%
Cession d'immobilisations financières		1	0	Ns	-55,4%
récupération sur créances immobilisées	8	9	0	5,0%	-100,0%
Augmentation des capitaux propres				Ns	Ns
Augmentation de capital (apport)				Ns	Ns
Subvention d'investissement				Ns	Ns
Augmentation des dettes de financement (nette des primes de remboursement)			28	Ns	Ns
Total des ressources stables	-39	200	137	<-100,0%	-31,5%
Emplois stables de l'exercice				Ns	Ns
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	46	48	79	5,9%	64,4%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	4	9	56,6%	99,9%
Acquisition d'immobilisations corporelles	32	37	36	17,6%	-4,8%
Acquisition d'immobilisations financières	6	0	11	-100,0%	Ns
Augmentation des autres immobilisations	5	6	24	24,7%	>100,0%
Remboursement des capitaux propres assimilés				Ns	Ns
Remboursement dettes de financement	16	16	16	0,0%	0,0%
Emplois en non valeurs				Ns	Ns
Total emplois stables	62	64	95	4,4%	48,4%
Variation besoin de financement global	-159	50	112	<-100,0%	>100,0%
Variation de la trésorerie	58	151	-17	>100,0%	<-100,0%
Trésorerie fin d'exercice	171	322	305	88,8%	-5,2%

Source : Lesieur Cristal SA

A fin 2012, les ressources stables enregistrent une amélioration significative à 200 MDh contre -39 MDh en 2011. Cette progression se justifie essentiellement par :

- la hausse significative de l'autofinancement de Lesieur Cristal suite à l'augmentation de la capacité d'autofinancement (+79,1%) ;
- la hausse des cessions d'immobilisations à 16 MDh en 2012 (vs 10 MDh en 2011).

Au terme de l'exercice 2013, les ressources stables enregistrent un recul à 137 MDh expliqué par l'effet combiné de :

- la baisse de l'autofinancement à 105 MDh en 2013 contre 184 MDh en 2012 (-78MDh) ;
- le repli des cessions et réductions d'immobilisations à 4 MDh en 2013 vs 16 MDh en 2012 (-13 MDh) ;
- l'augmentation des dettes de financement de 28 MDh en 2013.

Au terme de l'exercice 2012, les emplois stables s'établissent à 64 MDh (vs 62 MDh en 2011), suite à la légère hausse des acquisitions d'immobilisations corporelles à 37 MDh, scindées comme suit :

- Installations techniques, matériel et outillage (33 MDh), correspondant plus précisément à des installations d'une machine de soufflage 1,0 PET et d'une cuve de stockage d'huile d'olive ;
- Construction (6 MDh) ;
- Matériel de transport (2 MDh).

En 2013, les emplois stables de l'exercice avoisinent les 95 MDh contre 64 MDh en 2012, qui se détaille comme suit :

- l'acquisition d'immobilisations corporelles qui se chiffre à 36 MDh en 2013, correspondant principalement à des installations techniques, matériel et outillage (18 MDh) et des constructions (13 MDh) ;
- les acquisitions d'immobilisations financières à 11 MDh en 2013, conséquence de l'augmentation de capital effectuée par Lesieur Cristal SA au sein de Cristal Tunisie (10,3 MDh) ;
- l'augmentation des autres immobilisations pour s'établir à 24 MDh en 2013 contre 6 MDh en 2012, résultant de la variation des immobilisations en cours.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

II.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le groupe Lesieur Cristal consolide ses comptes selon les normes IFRS.

L'évolution du périmètre de consolidation du Groupe se présente de la manière suivante :

Filiales	2011		2012		2013	
	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode	% contrôle	Méthode
Lesieur Cristal SA	Maison mère		Maison mère		Maison mère	
Société d'exploitation de l'Olive	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale
OLEOR	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale
DOMAINE JAWHARA	-	-	100,00%	Intégration globale	100,00%	Intégration globale
Fireal	99,96%	Intégration globale	99,96%	Intégration globale	99,96%	Intégration globale
Hay Al Habaib	98,80%	Intégration globale	98,80%	Intégration globale	98,80%	Intégration globale
Cristal Tunisie	43,00%	Intégration proportionnelle	43,00%	Intégration proportionnelle	46,00%	Mise en équivalence
La Raffinerie Africaine	34,00%	Mise en équivalence	34,00%	Mise en équivalence	34,00%	Mise en équivalence

Source : Lesieur Cristal SA

Le tableau suivant présente les sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31 décembre 2013 :

Filiales	Participation (en %)
COMAHA	49,05%
SIKAF	99,90%
HGMO	99,96%
COSTOMA	-
SOPROTA	73,61%
CICAVET	0,00%
SHOM	99,70%
POSAMA	99,63%
CITE MNE SIDI OTHMANE	0,24%
CITE I DES JEUNES	0,34%
CITE II DES JEUNES	0,69%
CITE III DES JEUNES	-
LIMA	100,00%
SOCICA	2,25%
SCI YAM	50,00%
DAMA	98,75%
CELACO	23,99%
ASTRA MAROC	99,93%
SOTRANI	2,51%
H.S.M	-
S.G.A	-
DISTRA	-

Source : Lesieur Cristal SA

II.2 ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES – COMPTES CONSOLIDES

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe Lesieur Cristal pour la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	3 896	4 089	4 117	5,0%	0,7%
Autres produits de l'activité	102	-19	-10	Na	47,4%
Produits des activités ordinaires	3 998	4 070	4 107	1,8%	0,9%
Achats	3 399	3 303	3 288	-2,8%	-0,5%
Autres charges externes	256	252	269	-1,6%	6,7%
Frais de personnel	215	215	218	0,0%	1,4%
Impôts et taxes	6	6	6	0,0%	0,0%
Amortissements et provisions d'exploitation	66	62	66	-6,1%	6,5%
Autres produits et charges d'exploitation nets	1	-2	2	Na	Na
Charges d'exploitation courantes	3 941	3 840	3 845	-2,6%	0,1%
Résultat d'exploitation courant	57	230	262	>100,0%	13,9%
<i>Résultat d'exploitation courant (REXC/CA)</i>	<i>1,43%</i>	<i>5,65%</i>	<i>6,38%</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>0,7pts</i>
Cessions d'actifs	2	7	3	>100,0%	-57,1%
Autres produits et charges d'exploitation non courants	12	-45	-45	Na	0,0%
Autres produits et charges d'exploitation	14	-38	-42	Na	-10,5%
Résultat des activités opérationnelles	71	192	220	>100,0%	14,6%
Produits d'intérêts	2	2	2	0,0%	0,0%
Charges d'intérêts	18	18	13	0,0%	-27,8%
Résultats sur instruments financiers	-9	-17	-12	-88,9%	29,4%
Résultat financier	-25	-33	-23	-32,0%	30,3%
Résultat avant impôts	46	159	197	>100,0%	23,9%
<i>Marge avant impôt (RAI/CA)</i>	<i>1,2%</i>	<i>3,9%</i>	<i>4,8%</i>	<i>2,8pts</i>	<i>0,9pts</i>
Impôts sur les bénéfices	20	53	77	>100,0%	45,3%
Impôts différés	5	3	5	-40,0%	66,7%
Résultat net	31	109	125	>100,0%	14,7%
<i>Marge Nette (RN/CA)</i>	<i>0,8%</i>	<i>2,7%</i>	<i>3,0%</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>0,4pts</i>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2	-3	-	Na	-100,0%
Résultat net des activités poursuivies	33	106	125	>100,0%	17,9%
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	Ns	Ns
Résultat net - Part du Groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Résultat net par action – en dirhams	1,2	3,8	4,5	>100,0%	17,9%

Source : Lesieur Cristal SA.

Retraité des éléments non récurrents et non liés à l'activité, le résultat net part du groupe « normatif » se présenterait comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net - Part du Groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Retraitement net d'IS	-	29*	30**	Ns	2,6%
Résultat net - Part du Groupe « normatif »	33	135	155	>100,0%	14,6%

Source : Lesieur Cristal SA.

* charges non courantes liées au changement de contrôle de Lesieur Cristal

** dotation aux provisions en prévision d'un risque fiscal

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état du résultat global consolidé du Groupe Lesieur Cristal pour la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat de l'exercice	33	106	125	>100,0%	17,9%
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)					
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-	-1	Ns	Ns
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	6	-	Ns	-100,0%
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-25	-3	-12	88,0%	<-100,0%
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	8	-1	4	Na	Na
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-17	2	-9	Na	Na
Résultat global total de l'année	16	108	116	>100,0%	7,4%
Dont intérêts minoritaires	-	-	-	Ns	Ns
Dont Résultat net global – Part du Groupe	16	108	116	>100,0%	7,4%

Source : Lesieur Cristal SA

II.2.1 Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente l'évolution de produits des activités ordinaires du Groupe Lesieur sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Chiffre d'affaires	3 896	4 089	4 117	5,0%	0,7%
Autres produits de l'activité*	102	-19	-10	Na	47,4%
Produits des activités ordinaires	3 998	4 070	4 107	1,8%	0,9%
Contribution de Lesieur Cristal SA au CA (en %)**	98,6%	99,9%	99,9%		

Source : Lesieur Cristal SA.

* Les autres produits intègrent la variation de stock

** Pour des raisons de comparabilité, la variation de stock (comptes sociaux) a été intégrée dans le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA.

Evolution des produits des activités ordinaires entre 2011 et 2012

Les produits des activités ordinaires du Groupe enregistrent une augmentation de 1,8% au cours de l'année 2012 à 4 070 MDh contre 3 998 MDh en 2011. La hausse s'explique par la progression du chiffre d'affaires de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour environ 99,9% du chiffre d'affaires du Groupe.

Evolution des produits des activités ordinaires entre 2012 et 2013

A fin 2013, les produits des activités ordinaires du Groupe enregistrent une hausse de 0,9% à 4 107 MDh vs 4 070 MDh en 2012. Cette tendance est principalement due à la progression du chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA (+0,4%). En effet, le chiffre d'affaires de la maison-mère Lesieur Cristal SA représente environ 99,9% du chiffre d'affaires du Groupe.

II.2.2 La Valeur Ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée du Groupe sur la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Vente de biens et services	3 896	4 089	4 117	5,0%	0,7%
Chiffre d'Affaires	3 896	4 089	4 117	5,0%	0,7%
Variation de stocks de produits	-	-	-	Ns	Ns
Autres produits de l'activité	102	-19	-10	Na	47,4%
Production (1)	3 998	4 070	4 107	1,8%	0,9%
Achats	3 399	3 303	3 288	-2,8%	-0,5%
dont Achats de marchandises	18	15	84	-17,8%	>100,0%
dont Achats de matières premières	3 381	3 288	3 204	-2,8%	-2,5%
Autres charges externes	256	252	269	-1,6%	6,7%
Consommation de l'exercice (2)	3 655	3 555	3 557	-2,7%	0,1%
Valeur Ajoutée (1) – (2)	343	515	550	50,1%	6,8%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>8,8%</i>	<i>12,6%</i>	<i>13,4%</i>	<i>3,8pts</i>	<i>0,8pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012

En 2012 la valeur ajoutée s'établit à 515 MDh contre 343 MDh en 2011, en hausse de 50,1%. Son évolution est due principalement à l'augmentation de la production (+1,8% à 4 070 MDh) elle-même imputable à la progression du chiffre d'affaires en 2012 (+5,0% à 4 089 MDh).

La consommation de l'exercice enregistre une diminution en 2012 (-2,7% à 3 555 MDh) notamment à cause du repli des achats de matières premières. La baisse de la consommation de l'exercice s'explique principalement par le repli de consommation de la maison-mère Lesieur Cristal SA qui compte pour environ 99,4% de la consommation du Groupe.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2012 et 2013

A fin 2013, la valeur ajoutée du Groupe Lesieur enregistre une croissance de 6,8%, pour s'établir à 550 MDh contre 515 MDh en 2012. Cette progression résulte de la hausse de la production (+37 MDh) plus prononcée que celle de la consommation de l'exercice qui s'établit à 3 557 MDh à fin 2013 contre 3 555 MDh à fin 2012 (+2 MDh). Le repli de la consommation de l'exercice résulte essentiellement du recul de la consommation de la maison-mère Lesieur Cristal SA, qui représente environ 97,4% de la consommation du Groupe.

II.2.3 L'excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Valeur Ajoutée	343	515	550	50,15%	6,8%
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>8,8%</i>	<i>12,6%</i>	<i>13,4%</i>	<i>3,8pts</i>	<i>0,8pts</i>
Impôts et taxes	6	6	6	0,0%	0,0%
Charges de personnel	215	215	218	0,0%	1,4%
Excédent Brut d'Exploitation	122	294	326	>100,0%	10,9%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>3,1%</i>	<i>7,2%</i>	<i>7,9%</i>	<i>4,2pts</i>	<i>0,7pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2011 et 2012

En 2012, le groupe affiche un excédent brut d'exploitation de 294 MDh en progression par rapport à l'exercice précédent (122 MDh en 2011). Cette tendance est justifiée principalement par la hausse de la valeur ajoutée entre 2011 et 2012, qui s'établit à 515 MDh en 2012 contre 343 MDh en 2011.

Cette variation de l'EBE conduit à l'amélioration de la marge brute d'exploitation qui passe à 7,2% en 2012, en progression de 4,2 pts.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, l'excédent brut d'exploitation du Groupe Lesieur s'établit à 326 MDh contre 294 MDh en 2012, soit une hausse de 10,9%. Cette progression s'explique essentiellement par la croissance de la valeur ajoutée sur la période 2012-2013 (+35MDh).

La marge brute d'exploitation s'établit à 7,9%, enregistrant ainsi une augmentation de 0,7 pts.

II.2.4 Le résultat d'exploitation courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation courant du Groupe Lesieur Cristal au cours de la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Excédent Brut d'Exploitation	122	294	326	>100,0%	10,9%
<i>Marge brute d'exploitation (EBE/CA)</i>	<i>3,1%</i>	<i>7,2%</i>	<i>7,9%</i>	<i>4,2pts</i>	<i>0,7pts</i>
(+) Autres produits et charges d'exploitation nets	1	-2	2	<i>Na</i>	<i>Na</i>
(+) Autres produits d'exploitation	1	1	4	-32,3%	>100,0%
(-) Autres charges d'exploitation	0	-3	-1	Ns	60,4%
(-) Dotations d'exploitation	66	62	66	-6,1%	6,5%
(-) Dotations aux amortissements nettes de reprises	68	68	61	-0,3%	-9,9%
<i>Dt dotations aux amortissements</i>	<i>68</i>	<i>68</i>	<i>61</i>	<i>-0,3%</i>	<i>-9,9%</i>
<i>Dt reprises sur amortissements</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>	<i>Ns</i>
(-) Dotations aux provisions	-2	-6	5	<-100,0%	Na
<i>Dt dotations aux provisions</i>	<i>0</i>	<i>15</i>	<i>7</i>	<i>Ns</i>	<i>-51,8%</i>
<i>Dt reprises sur provisions</i>	<i>2</i>	<i>21</i>	<i>2</i>	<i>>100,0%</i>	<i>-89,8%</i>
Résultat d'exploitation courant	57	230	262	>100,0%	13,9%
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,7%</i>	<i>6,4%</i>	<i>4,2pts</i>	<i>0,7pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2011 et 2012

En 2012, la hausse de l'excédent brut d'exploitation (>100,0%) est répercutée sur le résultat d'exploitation courant qui enregistre une croissance pour s'établir à 230 MDh (contre 57 MDh en 2011).

Les dotations d'exploitation s'établissent à 62 MDh en 2012, enregistrant une légère baisse par rapport à 2011 (66 MDh).

Evolution du résultat d'exploitation courant entre 2012 et 2013

A fin 2013, le résultat d'exploitation du groupe est en progression de 13,9% et s'élève à 262 MDh (contre 230 MDh en 2012).

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2012-2013 s'établissant à 326 MDh en 2013 contre 294 MDh en 2012(+10,9%).

La marge du résultat d'exploitation s'améliore à fin 2013, pour s'établir à 6,4% contre 5,7% en 2012.

II.2.5 Le Résultat des activités opérationnelles

Le tableau suivant renseigne sur l'évolution de résultat des activités opérationnelles du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat d'exploitation courant	57	230	262	>100,0%	13,9%
<i>Résultat d'exploitation courant (REX/CA)</i>	<i>1,4%</i>	<i>5,7%</i>	<i>6,4%</i>	<i>4,2pts</i>	<i>0,7pts</i>
Cessions d'actifs	2	7	3	>100,0%	-57,1%
Autres produits et charges d'exploitation non courants	12	-45	-45	Na	0,0%
Résultat des activités opérationnelles	71	192	220	>100,0%	14,6%
<i>Résultat des activités opérationnelles (RAO/CA)</i>	<i>1,9%</i>	<i>5,4%</i>	<i>6,2%</i>	<i>3,5pts</i>	<i>0,8pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat des activités opérationnelles du Groupe ressort à 192 MDh contre 71 MDh en 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet combiné de :

- la hausse du résultat d'exploitation courant à 230 MDh en 2012 contre 57 MDh en 2011 ;
- la progression des cessions d'actifs à 7 MDh en 2012 contre 2 MDh en 2011. Cette tendance s'explique par la progression des produits de cessions d'immobilisations de Lesieur Cristal SA qui s'élèvent à 7 MDh contre 2 MDh en 2011 ;
- la baisse des « autres produits et charges d'exploitation non courants » qui s'établissent à -45 MDh en 2012 vs 12 MDh en 2011. Ce poste comprend essentiellement des charges non courantes liées à la cession d'une partie du capital de Lesieur Cristal, qui se chiffrent à 42 MDh.

Evolution du résultat des activités opérationnelles entre 2012 et 2013

A fin 2013, le résultat des activités opérationnelles du Groupe s'établit à 220 MDh vs 192 MDh. Cette augmentation de 14,6% s'explique principalement par :

- la progression du résultat d'exploitation courant (+13,9%) à 262 MDh en 2013 contre 230 MDh en 2012 ;
- la baisse des cessions d'actifs qui s'établissent à 3 MDh en 2013 vs 7 MDh en 2012.

La marge du résultat des activités opérationnelles s'améliore en 2013, pour s'établir à 6,2% contre 5,4% en 2012.

II.2.6 Le Résultat financier

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat financier pour la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Produits d'intérêts	2	2	2	0,0%	0,0%
Intérêts et autres produits financiers	2	2	2	0,0%	0,0%
Charges d'intérêts	18	18	13	0,0%	-27,8%
Charges d'intérêts	18	18	13	0,0%	-27,8%
Résultats sur instruments financiers	-9	-17	-12	-88,9%	29,4%
Résultat financier	-25	-33	-23	-32,0%	30,3%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution du résultat financier entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat financier enregistre un repli à -33 MDh contre -25 MDh en 2011. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des résultats sur instruments financiers qui s'élèvent à -17 MDh en 2012 contre -9 MDh au cours de l'exercice précédent.

Evolution du résultat financier entre 2012 et 2013

A fin 2013, le résultat financier s'améliore tout en restant toutefois négatif à -23 MDh contre -33 MDh en 2012. Ce recul s'explique par :

- la diminution des charges d'intérêts à 13 MDh en 2013 contre 18 MDh en 2012, expliquée par un recours moins accentué au découvert en 2013 ;
- le repli des résultats sur instruments financiers qui s'établissent à -12 MDh contre -17 MDh en 2012.

II.2.7 Le Résultat Net

L'évolution du résultat net du Groupe Lesieur Cristal sur la période étudiée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat d'exploitation courant	57	230	262	>100,0%	13,9%
Résultat des activités opérationnelles	71	192	220	>100,0%	14,6%
Résultat financier	-25	-33	-23	-32,0%	30,3%
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	46	159	197	>100,0%	23,9%
Impôts sur les bénéfices	20	53	77	>100,0%	45,3%
Impôts différés	5	3	5	-40,0%	66,7%
Résultat net	31	109	125	>100,0%	14,7%
Marge Nette (Résultat net/CA)	0,8%	2,7%	3,0%	1,9pts	0,4pts
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	2	-3	-	Na	-100,0%
Résultat net des activités poursuivies	33	106	125	>100,0%	17,9%
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	Ns	Ns
Résultat de l'ensemble consolidé	33	106	125	>100,0%	17,9%
Résultat net - Part du Groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Résultat net par action - en dirhams	1,2	3,8	4,5	>100,0%	17,9%

Source : Lesieur Cristal SA.

Retraité des éléments non récurrents et non liés à l'activité, le résultat net part du groupe « normatif » se présenterait comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net - Part du Groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Retraitements net d'IS	-	29*	30**	Ns	2,6%
Résultat net - Part du Groupe « normatif »	33	135	155	>100,0%	14,6%
Résultat net par action - en dirhams	1,2	4,9	5,6	>100,0%	14,6%

Source : Lesieur Cristal SA.

* charges non courantes liées au changement de contrôle de Lesieur Cristal

** dotation aux provisions en prévision d'un risque fiscal

En 2013, le résultat net du Groupe Lesieur Cristal ressort à 125 MDh contre respectivement 106 MDh et 33 MDh en 2012 et 2011.

A fin 2012, le résultat de l'ensemble consolidé augmente de plus de 100,0% sous l'effet de la progression du résultat d'exploitation à 230 MDh (contre 57 MDh en 2011).

II.2.8 Le Résultat Net Global

Le tableau ci-après présente l'évolution du résultat net global du Groupe pour la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat de l'exercice	33	106	125	>100,0%	17,9%
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)					
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-	-1	Ns	Ns
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	6	-	Ns	-100,0%
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-25	-3	-12	88,0%	<-100,0%
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	8	-1	4	Na	Na
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-17	2	-9	Na	Na
Résultat global total de l'année	16	108	116	>100,0%	7,4%

Source : Lesieur Cristal SA.

Le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal se chiffre à 116 MDh en 2013, contre respectivement 108 MDh et 16 MDh en 2012 et 2011.

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal enregistre une hausse s'établissant à 108 MDh. Ce tendance est s'explique par l'effet combiné de :

- la progression du résultat de l'exercice à 106 MDh en 2012 contre 33 MDh en 2011 ;
- l'augmentation de 22 MDh du poste « Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie » (-3 MDh en 2012 vs -25 MDh en 2011).

A fin 2013, le résultat net global du Groupe Lesieur Cristal augmente de 7,4% à 116 MDh. Cette variation résulte de :

- la hausse de 17,9% du résultat de l'exercice à 125 MDh en 2013 contre 106 MDh en 2012 ;
- diminution de 9 MDh du poste « Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie » (-12 MDh en 2013 vs -3 MDh en 2012).

II.3 ANALYSE BILANTIELLE – COMPTES CONSOLIDÉS

Le tableau suivant détaille les éléments de bilan du Groupe Lesieur Cristal au cours de la période étudiée :

ACTIF :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
ACTIF					
Goodwill	-	-	-	Ns	Ns
Immobilisations incorporelles, net	54	52	52	-3,7%	0,0%
Immobilisation corporelles, net	649	650	690	0,2%	6,2%
Actifs biologiques	47	53	48	12,8%	-9,4%
Immeubles de placement, net	73	45	45	-38,4%	0,0%
Participations dans les entreprises associées	23	22	29	-4,3%	31,8%
Autres actifs financiers	30	33	32	10,0%	-3,0%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	0	0	-	0,0%	-100,0%
<i>Prêts et créances, net</i>	14	12	11	-14,3%	-8,3%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	16	21	21	31,3%	0,0%
Autres débiteurs non courants	335	349	370	4,2%	6,0%
Impôts différés actifs	11	19	19	72,7%	0,0%
Actif non courant	1 222	1 223	1 285	0,1%	5,1%
Autres actifs financiers	50	12	8	-76,0%	-33,3%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	43	6	2	-86,0%	-66,7%
<i>Prêts et créances et placements, net</i>	7	6	6	-14,3%	0,0%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	-	-	Ns	Ns
Stocks et en-cours, net	855	931	804	8,9%	-13,6%
Créances clients, net	512	514	501	0,4%	-2,5%
Autres débiteurs courants, net	136	100	149	-26,5%	49,0%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	275	359	404	30,5%	12,5%
Actif courant	1 828	1 916	1 866	4,8%	-2,6%
TOTAL ACTIF	3 050	3 139	3 151	2,9%	0,4%

Source : Lesieur Cristal SA.

PASSIF :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
PASSIF					
Capital	276	276	276	0,0%	0,0%
Réserves	1 043	1 087	1 062	Ns	Ns
Ecart de conversion	-1	-2	-3	100,0%	-50,0%
Résultat net part du groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 351	1 467	1 460	8,6%	-0,5%
Intérêts minoritaires	1	1	1	0,0%	0,0%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 352	1 468	1 461	8,6%	-0,5%
Provisions	8	9	35	12,5%	>100,0%
Avantages du personnel	198	157	169	-20,7%	7,6%
Dettes financières non courantes	88	68	73	-22,7%	7,4%
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>88</i>	<i>68</i>	<i>73</i>	<i>-22,7%</i>	<i>7,4%</i>
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2	2	0,0%	0,0%
Impôts différés passifs	65	75	64	15,4%	-14,7%
Autres créanciers non courants	3	3	2	0,0%	-33,3%
Passif non courant	364	314	345	-13,7%	9,9%
Provisions	-	-	-	Ns	Ns
Dettes financières courantes	105	79	136	-24,8%	72,2%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	<i>2</i>	<i>43</i>	<i>39</i>	<i>>100,0%</i>	<i>-9,3%</i>
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	<i>103</i>	<i>36</i>	<i>97</i>	<i>-65,0%</i>	<i>>100,0%</i>
Dettes fournisseurs courantes	1 145	1 164	1 064	1,7%	-8,6%
Autres créanciers courants	84	114	145	35,7%	27,2%
Passif courant	1 334	1 357	1 345	1,7%	-0,9%
TOTAL PASSIF	3 050	3 139	3 151	2,9%	0,4%

Source : Lesieur Cristal SA.

II.3.1 L'actif non courant

Le tableau ci-après décrit l'évolution de l'actif non courant au cours de la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Goodwill	-	-	-	Ns	Ns
Immobilisations incorporelles, nettes	54	52	52	-3,7%	0,0%
Immobilisations corporelles, nettes	649	650	690	0,2%	6,2%
Actifs biologiques	47	53	48	12,8%	-9,4%
Immeubles de placement, net	73	45	45	-38,4%	0,0%
Participations dans les entreprises associées	23	22	29	-4,3%	31,8%
Autres actifs financiers	30	33	32	10,0%	-3,0%
<i>Instruments financiers dérivés</i>	0	0	-	0,0%	-100,0%
<i>Prêts et créances, net</i>	14	12	11	-14,3%	-8,3%
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	16	21	21	31,3%	0,0%
Autres débiteurs non courants	335	349	370	4,2%	6,0%
Impôts différés actifs	11	19	19	72,7%	0,0%
Actif non courant³²	1 222	1 223	1 285	0,1%	5,1%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au titre de l'exercice 2013, l'actif non courant du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 1 285 MDh contre respectivement 1 223 MDh et 1 222 MDh en 2012 et 2011, enregistrant un TCAM de 2,5% sur la période 2011 – 2013.

Evolution de l'actif non courant entre 2011 et 2012

Au terme de l'exercice 2012, l'actif non courant consolidé affiche une légère hausse de 0,1% pour s'établir à 1 223 MDh contre 1 222 MDh en 2011. Cette évolution se justifie principalement par l'effet combiné de :

- la diminution du poste « Immeubles de placement » à 45 MDh contre 73 MDh en 2011. Cette variation correspond à une correction de la juste valeur d'un actif au niveau de Lesieur Cristal SA ;
- la hausse de 4,2% du poste « Autres débiteurs non courants » pour s'établir à 349 MDh en 2012 contre 335 MDh.

Evolution de l'actif non courant entre 2012 et 2013

Au terme de l'exercice 2013, l'actif non courant consolidé du Groupe s'établit à 1 285 MDh contre 1 223 MDh en 2012, soit une progression de 5,1% s'expliquant principalement par :

- la hausse des immobilisations corporelles nettes (+6,2%) qui s'établissent à 690 MDh contre 650 MDh en 2012, et qui pèsent pour 53,7% de l'actif non courant total en 2013. Leur augmentation est générée principalement par la finalisation de l'unité de trituration des olives au niveau de SEO, dont l'investissement s'est élevé à 31 MDH ;
- le léger repli de la juste valeur des actifs biologiques qui s'élève à 48 MDh en 2013 contre 53 MDh en 2012 (-9,4%) ;
- la hausse du poste « Autres débiteurs non courants » à 370 MDh en 2013 contre 349 MDh en 2012. Cette progression s'explique par la hausse du crédit TVA.

³² A l'exception des autres actifs financiers, qui sont inclus dans l'analyse des créances de l'actif circulant.

II.3.2 Les fonds propres

Le tableau ci-après détaille l'évolution des fonds propres consolidés sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Capital	276	276	276	0,0%	0,0%
Réserves	1 043	1 087	1 062	4,2%	-2,3%
Ecart de conversion	-1	-2	-3	100,0%	-50,0%
Résultat net part du groupe	33	106	125	>100,0%	17,9%
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 351	1 467	1 460	8,6%	-0,5%
Intérêts minoritaires	1	1	1	0,0%	0,0%
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 352	1 468	1 461	8,6%	-0,5%

Source : Lesieur Cristal SA

Au titre de l'exercice 2013, les fonds propres du Groupe Lesieur Cristal s'élèvent à 1 461 MDh contre respectivement 1 468 MDh et 1 352 MDh en 2012 et 2011, soit une croissance à un TCAM de 4,0% sur la période 2011 – 2013.

Le tableau suivant présente la variation des capitaux propres consolidés du Groupe Lesieur Cristal sur l'exercice 2013 :

En millions de dirhams	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves de réévaluation des Actis financiers disponibles à la vente	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2013	276	1 192	-1	0	0	1467	1	1468
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0	0	0
Montants retraités à l'ouverture	276	1 192	-1	0	0	1467	1	1468
Variation des capitaux propres	-	-	-	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	-	125	-	0	0	125	0	125
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-		-8	-8	0	-8
Pertes et profits de conversion	-	-	-1		0	-1	0	-1
Résultat global total de l'année	-	125	-1	0	-8	116	0	116
Dividendes distribués	-	-116	-	0	0	-116	0	-116
Autres variations	-	-7	-	0	0	-7	0	-7
Total des transactions avec les actionnaires	-	-123	-	0	0	-123	0	-123
Au 31 décembre 2013	276	1 194	-2	0	-8	1 460	1	1 461

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des fonds propres entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, les fonds propres consolidés du Groupe enregistrent une hausse de 8,6%, passant à 1 468 MDh en 2012 contre 1 352 MDh l'année précédente, cette évolution se justifiant essentiellement par la progression du résultat net de plus de 100,0% en 2012 puisqu'il se chiffre à 106 MDh contre 33 MDh en 2011. La hausse des réserves s'élève à 1 087 MDh en 2012 contre 1 043 MDh en 2011.

Evolution des fonds propres entre 2012 et 2013

A fin 2013, les capitaux propres de l'ensemble consolidé ont connu un recul de -0,5% pour s'établir à 1 461 MDh contre 1 468 MDh en 2012. Cette variation est expliquée essentiellement par la diminution des réserves à 1 062 MDh en 2013 vs 1 087 MDh en 2012.

II.3.3 L'endettement financier net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
(+) Dettes financières courantes	105	79	136	-24,8%	72,2%
(+) Dettes financières non courantes	88	68	73	-22,7%	7,4%
(-) Trésorerie et équivalent de trésorerie	275	359	404	30,5%	12,5%
Endettement financier Net	-82	-212	-195	<-100,0%	8,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'endettement financier net entre 2011 et 2012

A fin 2011, l'endettement financier net du Groupe Lesieur Cristal est négatif. En effet, il atteint -212 MDh vs 82 MDh en 2011. Cette tendance est justifiée par :

- le repli des dettes financières courantes à 79 MDh contre 105 MDh à fin 2011 suite essentiellement au recul de la trésorerie passif Lesieur Cristal SA ;
- la diminution des dettes financières non courantes à 68 MDh 2012 contre 88 MDh à fin 2011 ;
- l'augmentation de la trésorerie à 359 MDh (vs 275 MDh à fin 2011).

Evolution de l'endettement financier net entre 2012 et 2013

Au terme de l'exercice 2013, l'endettement financier net du Groupe Lesieur Cristal s'établit à -195 MDh vs -212 MDh en 2012. Cette variation est expliquée par :

- la progression significative des dettes financières courantes à 136 MDh contre 79 MDh à fin 2012 liée essentiellement à la situation de trésorerie passif de Lesieur Cristal SA ;
- la légère hausse des dettes financières non courantes à 73 MDh en 2013 contre 68 MDh à fin 2012 ;
- la croissance de la trésorerie de 8,7% à 404 MDh (vs 359 MDh à fin 2012).

II.3.4 Le besoin en fonds de roulement

L'évolution du besoin en fond de roulement du Groupe Lesieur Cristal sur la période considérée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Stocks et en-cours, net	855	931	804	8,9%	-13,6%
Créances de l'Actif Circulant	728	659	690	-9,5%	4,7%
Ecart de conversion - Passif	1 229	1 278	1 209	4,0%	-5,4%
Besoin en fonds de roulement	354	312	285	-11,9%	-8,7%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des Stocks

Le détail des stocks sur la période 2011 - 2013 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Stocks de marchandises	16	35	43	>100,0%	23,6%
Stocks de matières et fournitures consommables	612	692	585	13,1%	-15,4%
En-cours de production	0	2	-	Ns	-100,0%
Stocks de produits finis intermédiaires	245	211	190	-13,7%	-10,1%
Total des stocks en valeur brute	873	940	818	7,6%	-12,9%
Montant de la perte de valeur en fin de période	-18	-9	-14	50,8%	-61,8%
Total stocks, net	855	931	804	8,9%	-13,6%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution des stocks entre 2011 et 2012

En 2012, les stocks consolidés (net) du Groupe Lesieur Cristal enregistrent une hausse de 8,9% pour se chiffrer à 931 MDh contre 855 MDh au cours de l'exercice précédent, cette variation s'explique essentiellement par l'augmentation des stocks de matières et fournitures consommables (+13,1% à 692 MDh en 2012).

Evolution des stocks entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, les stocks enregistrent une diminution à 804 MDh contre 931 MDh en 2012. Cette variation s'explique principalement par la baisse du stock de matières et fournitures consommables (-15,4% à 585 MDh) et le repli du stock de produits finis (-10,1% à 190 MDh).

Evolution des créances de l'actif circulant

Le tableau ci-après détaille l'évolution des créances de l'actif circulant sur la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Autres actifs financiers	80	45	40	-43,7%	-11,1%
Créances clients, net	512	514	501	0,4%	-2,5%
Autres débiteurs courants, net	136	100	149	-26,5%	49,0%
Total créances actif circulant	728	659	690	-9,5%	4,7%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de l'actif circulant entre 2011 et 2012

Sur la période 2011/2012, l'actif circulant enregistre une baisse de 9,5% et ressort à 659 MDh en 2012 contre 728 MDh en 2011, qui s'explique notamment par l'effet combiné de :

- le repli des autres actifs financiers (-35 MDh) ;
- la légère hausse des créances clients de 0,4% pour s'établir à 514 MDh en 2012 vs 512 MDh en 2011 ;
- la diminution des autres débiteurs courants à 100 MDh en 2012 contre 136 MDh en 2011.

Evolution de l'actif circulant entre 2012 et 2013

Au terme de l'exercice 2013, l'actif circulant enregistre une progression de 4,7% et ressort à 690 MDh contre 659 MDh en 2011, qui se justifie par :

- le repli des autres actifs financiers à 40 MDh contre 45 MDh en 2012 ;
- la diminution des créances clients de 2,5% (501 MDh en 2013 vs 514 MDh en 2012) ;
- la progression des autres débiteurs courants, pour s'établir à 149 MDh en 2013.

Evolution des autres actifs financiers

Le tableau suivant présente l'évolution des autres actifs financiers sur la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Instruments financiers dérivés	43	6	2	-86,0%	-66,7%
Prêts et créances et placements, net	21	18	17	-14,3%	-5,6%
Actifs financiers disponibles à la vente	16	21	21	31,3%	0,0%
Total Autres actifs financiers	80	45	40	-43,7%	-11,1%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au titre de l'exercice 2012, les autres actifs financiers enregistrent une baisse pour atteindre 45 MDh contre 80 MDh en 2011. Cette diminution s'explique principalement par le repli des instruments financiers dérivés³³ (-37 MDh), composés essentiellement de dérivés de change et de dérivés de matière tels que les options et les achats et ventes à terme.

Au terme de l'exercice 2013, les autres actifs financiers diminuent de 11,1% à 40 MDh contre 45 MDh en 2012. Cette diminution s'explique principalement par le repli du poste des instruments financiers dérivés en 2013 (-4 Mdh).

Evolution des créances clients

Le tableau ci-dessous reprend les créances clients nettes des provisions pour dépréciation :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Clients et comptes rattachés	646	649	637	0,5%	-1,8%
(-) Dépréciation Clients et comptes rattachés	134	135	136	0,9%	0,6%
Créances clients nettes	512	514	501	0,4%	-2,5%
Chiffre d'affaires	3 896	4 089	4 117	5,0%	0,7%
Ratio de rotation en j de CA³⁴	44	42	40	-4,3%	-3,2%

Source : Lesieur Cristal SA.

En 2012, les créances clients nettes s'établissent à 514 MDh contre 512 MDh en 2011. Cette hausse est due principalement à la croissance des créances clients de Lesieur Cristal SA et qui comptent à plus de 99% des créances clients du groupe.

A fin 2012, le ratio de rotation en jour de chiffre d'affaires s'établit à 42 vs 44 en 2011. Cette baisse résulte de la hausse des créances clients (+0,4%) conjuguée à une progression plus prononcée du chiffre d'affaires (+5,0%).

En 2013, les créances clients nettes s'établissent à 501 MDh contre 514 MDh en 2012, conséquence de la baisse des créances clients de Lesieur Cristal SA.

Au terme de l'exercice 2013, le ratio de rotation enregistre une baisse à 40 jours de chiffre d'affaires contre 42 en 2012. Cette diminution s'explique principalement par le repli des créances clients (-2,5%) accompagné d'une hausse du chiffre d'affaires (+0,7%).

³³ Il s'agit d'instruments financiers détenus pour les besoins de couverture du Groupe. Les risques couverts par Lesieur Cristal sont :

- le risque de change sur les importations de matières premières et les ventes à l'export ;
- le risque matières (essentiellement l'huile brute de soja).

³⁴ Tenant compte d'une TVA de 10%.

Evolution des autres débiteurs courants

Le tableau ci-contre présente l'évolution des autres débiteurs courants du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2011 - 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Autres débiteurs	4	7	21	64,7%	>100,0%
Compte de régularisation - actif	-	14	3	Ns	-81,5%
Comptes d'associés débiteurs	40	22	25	-43,9%	11,2%
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	Ns	Ns
Dépréciation autres débiteurs	-	-0	-0	Ns	0
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	-19	-19	-19	-0,3%	0,5%
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av et acptes	-	8	9	Ns	13,9%
Dépréciation personnel débiteur	-4	-4	-4	-10,8%	0,0%
Etat - Débiteur	84	60	102	-28,7%	70,7%
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	14	-	-	-100,0%	Ns
Personnel - débiteur	17	13	13	-21,4%	-3,8%
Total autres débiteurs courants	136	100	149	-26,5%	49,0%

Source : Lesieur Cristal SA.

Au terme de l'exercice 2012, le poste « autres débiteurs courants » diminue de 26,5% pour s'établir à 100 MDh contre 136 MDh en 2011. Ce repli se justifie essentiellement par recul du poste « Etat – Débiteur » qui passe à 60 MDh en 2012 contre 84 MDh en 2011 (-28,7%).

A fin 2013, les autres débiteurs courants enregistrent une progression, atteignant ainsi 149 MDh vs 100 MDh en 2012. Cette hausse s'explique par :

- la hausse du poste « Etat – Débiteur » qui s'établit à 102 MDh en 2013 contre 60 MDh en 2012 (+70,7%). Cette évolution s'explique par la progression des acomptes d'IS de Lesieur Cristal SA qui s'établissent à 61 MDh en 2013 contre 8 MDh en 2012 ;
- la croissance des autres débiteurs de plus de 100% pour s'établir à 21 MDh contre 7 MDh en 2012.

Evolution du passif circulant

Le tableau ci-après détaille l'évolution du passif circulant sur la période 2011 – 2013 :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Dettes fournisseurs courantes	1 145	1 164	1 064	1,7%	-8,6%
Autres créditeurs courants	84	114	145	35,7%	27,2%
Dettes du Passif Circulant	1 229	1 278	1 209	4,0%	-5,4%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du passif circulant entre 2011 et 2012

Au terme de l'exercice 2012, le passif circulant enregistre une progression de 4,0% et ressort à 1 278 MDh contre 1 229 MDh en 2011, qui s'explique notamment par :

- la progression des dettes fournisseurs courantes de 1,7% pour s'établir à 1 164 MDh en 2012 vs 1 145 MDh en 2011 ;
- la hausse des autres créditeurs courants à 114 MDh en 2012 contre 84 MDh en 2011.

Evolution du passif circulant entre 2012 et 2013

A fin 2013, le passif circulant diminue à 1 209 MDh contre 1 278 MDh, soit une baisse de 5,4%. Cette variation s'explique principalement par l'effet combiné de :

- le repli des dettes fournisseurs courantes de 8,6% à 1 064 MDh contre 1 164 MDh en 2012 ;
- la progression des autres créditeurs courants à 145 MDh en 2013 contre 114 MDh en 2012.

Evolution des dettes fournisseurs courantes

Le tableau ci-dessous reprend les dettes fournisseurs :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Fournisseurs et comptes rattachés	1 145	1 164	1 064	1,7%	-8,6%
Consommation de l'exercice	3 655	3 555	3 557	-2,7%	0,1%
Ratio de rotation en jour d'achat³⁵	104	109	99	4,5%	-8,6%

Source : Lesieur Cristal SA.

* Fournisseurs et comptes rattachés/ Achats de l'exercice, y compris autres charges externes (TTC) * 360

Au titre de l'exercice 2012, le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 1 164 MDh contre 1 145 MDh en 2011 (+1,7%).

Au terme de l'exercice 2013, les fournisseurs et comptes rattachés s'établissent à 1 064 MDh vs 1 164 MDh en 2012.

Le délai des dettes fournisseurs diminue de 10 jours pour s'établir à 99 jours de consommation en 2013 contre 109 jours de consommation en 2012. Cette baisse des délais résulte du repli des dettes fournisseurs (-8,6%) accompagnée d'une légère augmentation des achats (+0,1%).

Evolution des autres crédateurs courants

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Autres créanciers	1	-	-	-100,0%	Ns
Clients crédateurs avances et acomptes	4	1	1	-75,0%	0,0%
Compte de régularisation passif	3	1	2	-66,7%	100,0%
Comptes d'associés crédateurs	18	18	14	0,0%	-22,2%
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	1	-	-	-100,0%	Ns
Etat crédateur	14	43	80	>100,0%	86,0%
Organismes sociaux	14	14	17	0,0%	21,4%
Personnel crédateur	30	36	32	20,0%	-11,1%
Liaison élim. Intercos bilan - autres dettes diverses	-1	-	-	-100,0%	Ns
Total Autres crédateurs courants	84	114	145	35,7%	27,2%

Source : Lesieur Cristal SA.

A fin 2012, le poste « Autres crédateurs courants » s'établit à 114 MDh contre 84 MDh soit une augmentation de 30 MDh. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du compte Etat qui atteint 43 MDh en 2012 contre 14 MDh en 2011.

Au terme de l'exercice 2013, les autres crédateurs courants atteignent 145 MDh contre 114 MDh en 2012. Cette augmentation s'explique principalement par la progression poste Etat à 80 MDh en 2013 contre 43 MDh en 2012.

³⁵ Tenant compte d'une TVA de 10%.

Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier du Groupe Lesieur Cristal sur la période 2011 – 2013 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Financement Permanent	1 719	1 861	1 942	8,3%	4,4%
Actif Immobilisé	1 192	1 190	1 253	-0,2%	5,3%
FR	527	671	689	27,3%	2,7%
Actif Circulant	1 583	1 590	1 494	0,4%	-6,0%
Passif Circulant	1 229	1 278	1 209	4,0%	-5,4%
BFR	354	312	285	-11,9%	-8,7%
FR/BFR	1,49x	2,15x	2,42x	44,5%	12,4%
Trésorerie nette³⁶	173	359	404	>100,0%	12,5%

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de l'équilibre financier entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le fonds de roulement consolidé du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 671 MDh contre 527 MDh en 2011, en hausse de 27,3% justifiée par la progression du résultat net qui affecte le financement permanent (+8,3% à 1 861 MDh en 2012 contre 1 719 MDh en 2011).

Le BFR est en baisse en fin d'exercice s'établissant à 312 MDh en 2012 contre 354 MDh en 2011.

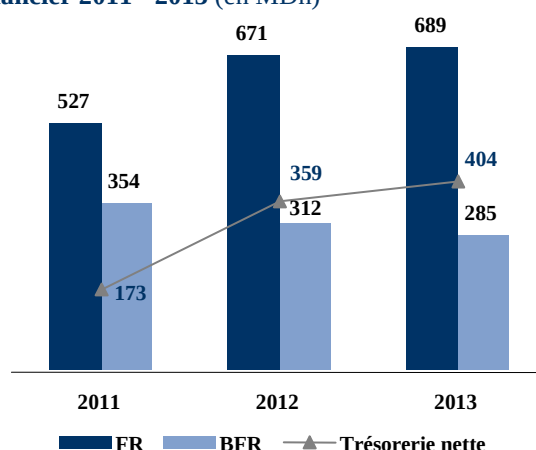
Evolution de l'équilibre financier entre 2012 et 2013

En 2013, le fonds de roulement consolidé du Groupe Lesieur Cristal s'élève à 689 MDh contre 671 MDh en 2012, enregistrant ainsi une hausse de 2,7% sous l'effet de la progression de son financement permanent (+81 MDh) accompagnée d'une hausse de l'actif immobilisé (+63 MDh). La croissance du financement permanent résulte essentiellement de l'accroissement du résultat net (+19 MDh).

Le BFR est en diminution à 285 MDh (-8,7%) et le rapport FR/BFR s'établit ainsi à 2,42x contre 2,15x en 2012.

L'évolution graphique du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie nette sur 2011 – 2013, se présente comme suit :

Evolution de l'équilibre financier 2011 - 2013 (en MDh)



Source : Lesieur Cristal SA.

³⁶ Trésorerie et équivalent de trésorerie – banques (solde créditeur) – crédit de la trésorerie

II.3.5 Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière du groupe Lesieur Cristal a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Résultat net (1)	33	106	125	>100,0%	17,9%
Fonds propres (2)	1 352	1 468	1 461	8,6%	-0,5%
Total Bilan (3)	3 050	3 139	3 151	2,9%	0,4%
Return On Equity (ROE) - (1) / (2)	2,4%	7,2%	8,6%	4,8pts	1,3pts
Return On Assets (ROA) - (1) / (3)	1,1%	3,4%	4,0%	2,3pts	0,6pts

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution de la rentabilité entre 2011 et 2012

En 2012, le ROE du Groupe Lesieur Cristal enregistre une augmentation de 4,8 pts et ressort à 7,2% contre 2,4% en 2011 en raison de l'amélioration du résultat net (>100,0%). Parallèlement, le ROA en 2012 gagne 2,3 pts et s'établit à 3,4%.

Evolution de la rentabilité entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, le ROE du Groupe Lesieur Cristal s'établit à 8,6% en progression de 1,3 pts par rapport à 2012 en raison de l'augmentation du résultat net (+17,9%). Le ROA enregistre une hausse de 0,6 pts et s'établit ainsi à 4,0% en 2013.

Ratio de solvabilité

La solvabilité du groupe se présente comme suit sur les trois derniers exercices :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 12/11	Var. 13/12
Endettement financier net (1) ³⁷	-82	-212	-195	<-100,0%	8,0%
Fonds propres (2)	1 352	1 468	1 461	8,6%	-0,5%
Charges d'intérêt (3)	18	18	13	0,0%	-27,8%
EBE (4)	122	294	326	>100,0%	10,9%
Taux d'endettement (1) / [(1)+(2)]	-6,5%	-16,9%	-15,4%	-10,4pts	1,5pts
Charges d'intérêt / EBE (3) / (4)	14,8%	6,1%	4,0%	-8,6pts	-2,1pts

Source : Lesieur Cristal SA.

Evolution de la solvabilité entre 2011 et 2012

Au titre de l'exercice 2012, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA s'établit à -16,9% contre -6,5% en 2011.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en baisse de 8,6 pts et ressort à 6,1% en 2012.

Evolution de la solvabilité entre 2012 et 2013

Au titre de l'exercice 2013, le taux d'endettement de Lesieur Cristal SA ressort à -15,4% contre -16,9% en 2012.

Le ratio charges d'intérêt/EBE est en baisse de 2,1 pts et s'affiche à 4,0% en 2013 contre 6,1% en 2012, conséquence de la progression de l'EBE de 10,9% accompagnée d'une baisse des charges d'intérêts (-27,8%).

³⁷ L'endettement financier net = Dettes financières courantes + Dettes financières non courantes – Trésorerie et équivalent de trésorerie.

II.4 ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de financement du Groupe Lesieur Cristal sur la période étudiée se présente comme suit :

En millions de dirhams	2011	2012	2013	Var. 10/09	Var. 11/10
Résultat net de l'ensemble consolidé	33	106	125	>100,0%	17,9%
Ajustements pour:				Ns	Ns
Résultats des sociétés mises en équivalence	-2	3	0	Na	-100,0%
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	72	73	90	1,4%	23,3%
Profits/ pertes de réévaluation (juste valeur)	-36	81	4	Na	-95,1%
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-1	-7	-3	Ns	57,1%
Produits des dividendes	-1	0	0	-100,0%	Ns
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	65	256	216	>100,0%	-15,6%
Elimination de la charge (produit) d'impôts	15	50	72	>100,0%	44,0%
Elimination du coût de l'endettement financier net	18	18	6	0,0%	-66,7%
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	98	324	294	>100,0%	-9,3%
Incidence de la variation du BFR	193	-38	-22	Na	42,1%
Impôts différés	0	0	0	Ns	Ns
Impôts payés	-13	-53	-61	Ns	-15,1%
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	278	233	211	-16,2%	-9,4%
Incidence des variations de périmètre	-1	0	-11	-100,0%	Ns
Acquisition de minoritaires	0	0	0	Ns	Ns
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-38	-54	-98	-42,1%	-81,5%
Acquisition d'actifs financiers	0			Ns	Ns
Variation des autres actifs financiers	3	2	1	-33,3%	-50,0%
Subventions d'investissement reçues	0	-1	0	Ns	-100,0%
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	7	3	>100,0%	-57,1%
Cessions d'actifs financiers	0	0	0	Ns	Ns
Dividendes reçus	2	1	1	-50,0%	0,0%
Intérêts financiers versés	-18	-18	-6	0,0%	66,7%
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-50	-63	-110	-26,0%	-74,6%
Réduction de capital	0	1	0	Ns	-100,0%
Emission de nouveaux emprunts	1	0	28	-100,0%	Ns
Remboursement d'emprunts	-18	-21	-23	-16,7%	-9,5%
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	0	0	0	Ns	Ns
Dividendes payés aux actionnaires de la société-mère	-152	0	-116	-100,0%	Ns
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0	0	Ns	Ns
Variation des comptes courants associés	0	1	-7	Ns	Na
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-169	-19	-118	88,8%	Ns
Incidence de la variation des taux de change	1	0	0	-100,0%	Ns
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	0	0	0	Ns	Ns
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	60	151	-17	>100,0%	Na
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	113	172	323	52,2%	87,8%
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	173	323	306	86,7%	-5,3%
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	60	151	-17	>100,0%	Na

Source : Lesieur Cristal SA

Flux de trésorerie liés à l'activité

Le flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles ressort à 211 MDh en 2013 contre 233 MDh en 2012 et 278 MDh en 2011. Ces flux sont essentiellement induits par la variation du besoin en fonds de roulement qui s'établit en 2013 à -22 MDh contre -38 MDh en 2012 et 193 MDh en 2011.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à -110 MDh en 2013 contre -63 MDh en 2012 et -50 MDh en 2011.

Flux net de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement ressortent à -118 MDh en 2013 contre -19 MDh en 2012 et -169 MDh en 2011. Cette évolution s'explique en partie par une distribution de dividendes qui se chiffre respectivement à 116 MDh, 0 MDh et 152 MDh en 2013, 2012 et 2011.

PARTIE VII. PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différencier de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Lesieur Cristal.

I. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ

I.1 PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HUILE

Les hypothèses prises en compte tablent sur une croissance annuelle de la consommation d'huile alimentaire de 2,0% entre 2013 et 2017 pour atteindre un volume de 514 KT à terme. La croissance prévue repose sur la combinaison de deux principaux effets :

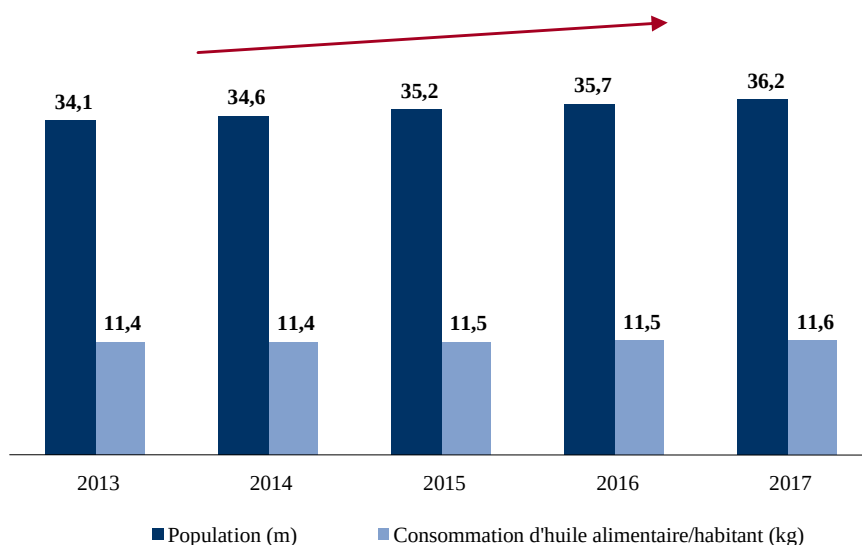
- une croissance démographique de 1,5% sur la période, en ligne avec la tendance historique ;
- une croissance annuelle moyenne de 0,5% de la consommation d'huile par habitant.

Le graphique ci-dessous indique les hypothèses prises pour l'évolution des principaux fondamentaux du secteur entre 2013 et 2017 :

Évolution des principaux fondamentaux du secteur (2013 – 2017)

TCAM Population 2013-2017 : +1,5%

TCAM Consommation d'huile alimentaire / Habitant 2013 – 2017 : +0,5%



Source: Lesieur Cristal

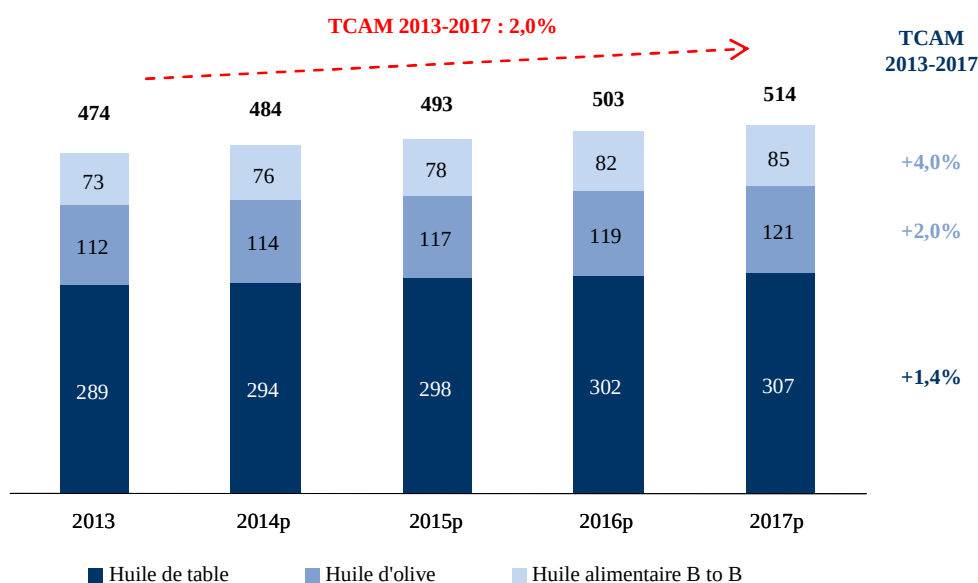
Note : Consommation d'huile alimentaire par habitant hors BtoB

La consommation de l'huile de table devrait enregistrer une progression annuelle moyenne en volumes de 1,4% sur la période 2013-2017^p induite essentiellement par l'évolution des drivers du secteur mais également par l'atténuation de la substitution de la consommation d'huile de table par l'huile d'olive. Cette substitution avait été favorisée par un resserrement du différentiel de prix avec l'huile de table en raison du niveau exceptionnellement élevé des volumes disponibles issus des dernières récoltes.

Ainsi, la consommation de l'huile de table devrait se situer à horizon 2017 à un niveau de 307 Kt, revenant ainsi aux niveaux historiques atteints avant le début de substitution par l'huile d'olive abondante.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la consommation d'huile de table et d'huile d'olive sur la période s'étendant de 2013 à 2017^p :

Évolution de la consommation d'huile entre 2013 – 2017 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal

A terme, le marché de l'huile devrait s'établir à 514 Kt, illustrant ainsi une progression annuelle moyenne de 2,0% sur la période étudiée.

I.2 PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE L'HYGIÈNE CORPORELLE ET DE MENAGE

I.2.1 Marché de l'hygiène corporelle / des savons corporels

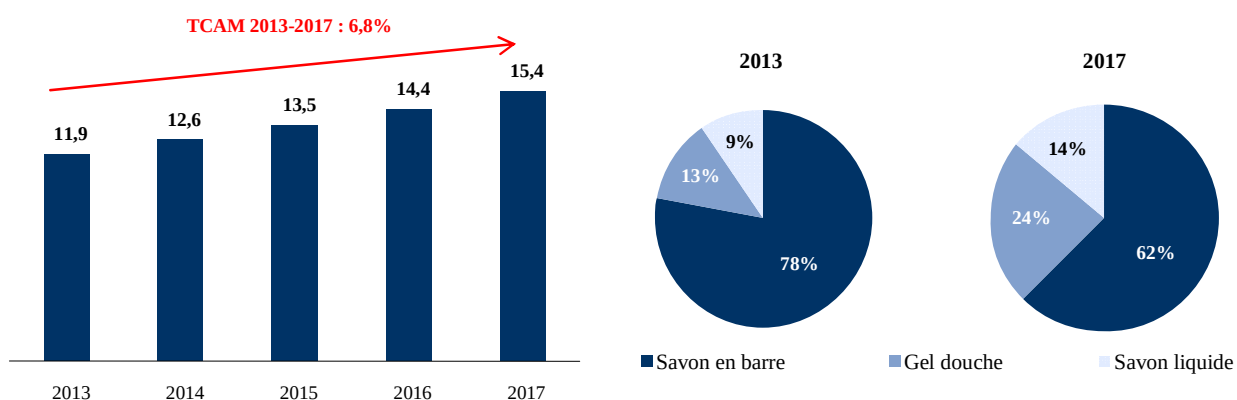
La consommation du marché de l'hygiène corporelle devrait progresser en moyenne annuelle de 6,8% sur la période 2013-2017, pour atteindre 15,4 Kt en 2017 contre 11,9 Kt en 2013. Cette évolution serait la conséquence des deux principaux facteurs structurants suivants :

- une croissance démographique de 1,5% sur la période, en ligne avec la tendance historique ;
- un changement des habitudes de consommation induisant une consommation croissante de produits d'hygiène corporelle, profitant essentiellement aux savons liquides et aux gels douches.

Ainsi, la progression projetée des volumes de consommation entre 2013 et 2017 est à mettre principalement à l'actif de la croissance vigoureuse des savons liquides soutenue par des innovations produits et une résilience des volumes vendus de savons corporels en dur (croissance moyenne annuelle de 1,0% sur la période).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation du marché de l'hygiène corporelle sur la période 2013-2017 :

Évolution de la consommation du marché de l'hygiène corporelle entre 2013 – 2017 (en Kt)



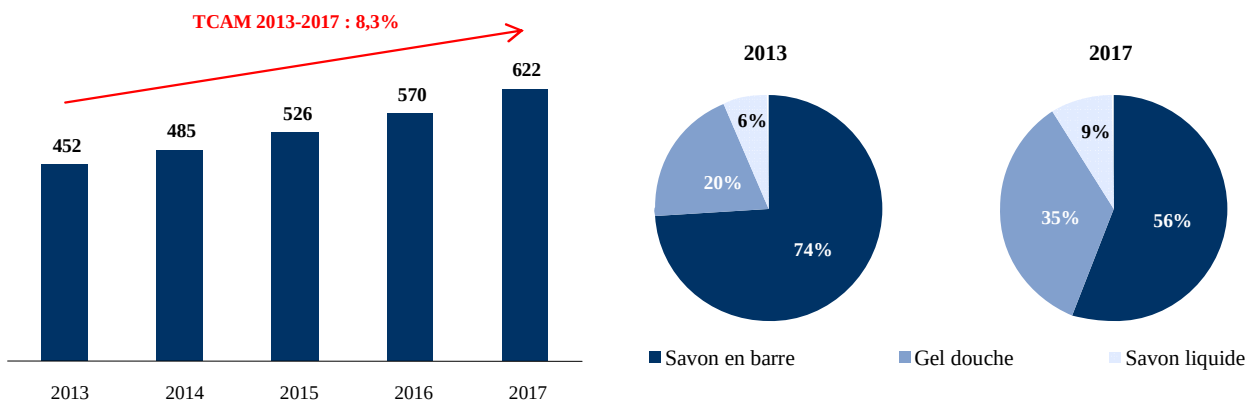
Source: Lesieur Cristal

En valeur, le marché de l'hygiène corporelle devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne de 8,3% tiré par la dynamique de croissance des segments des savons liquide et des gels douche.

Ainsi, le marché de l'hygiène corporelle devrait s'établir à terme, en 2017, à près de 622 Mdh, avec une part des savons en barre toujours dominante (56% du marché) mais en recul par rapport à 2013, au profit des savons liquides et des gels douche dont les parts atteindraient, à horizon 2017, respectivement 9% et 35% du marché en valeur.

L'évolution du marché, en valeur, entre 2013 et 2017 se présente comme suit :

Évolution du marché de l'hygiène corporelle, en valeur, entre 2013 – 2017 (en Mdh)



Source: Lesieur Cristal

I.2.2 Marché de la lessive / des savons de ménage

Le marché de la lessive devrait progresser selon une croissance annuelle moyenne de 2,7% sur la période 2013-2017, pour atteindre 169,4 Kt en 2017.

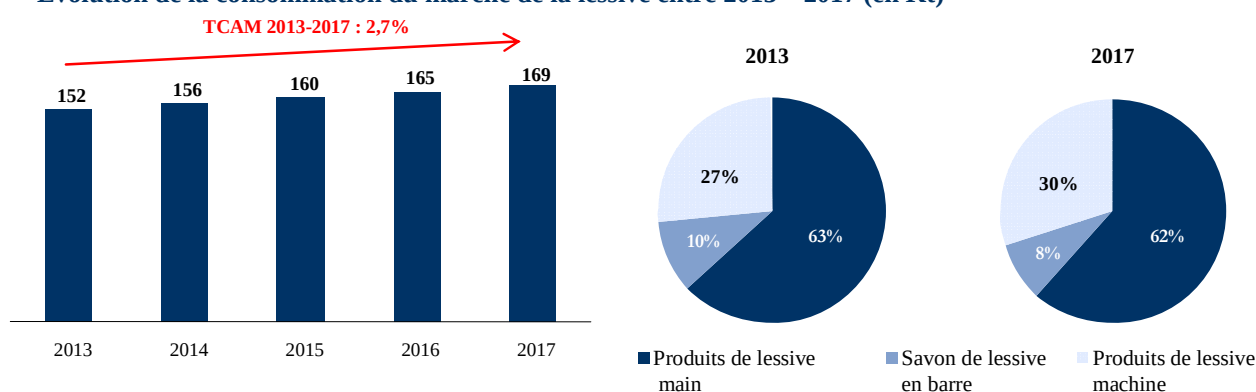
Cette évolution serait le résultat combiné de :

- une croissance démographique de 1,5% sur la période ;
- une hausse du taux d'équipement des ménages et de leur consommation de produits de lessive.

Sur la période prévisionnelle, ce marché devrait principalement se caractériser par la progression du segment des lessives machine, en raison d'une hausse des taux d'équipements générés par (i) la hausse du pouvoir d'achat, (ii) l'avancement du programme d'électrification rurale, et (iii) la baisse des droits de douane.

Entre 2013 et 2017, l'évolution prévisionnelle du marché national de l'hygiène de ménage se présente comme suit :

Évolution de la consommation du marché de la lessive entre 2013 – 2017 (en Kt)



Source: Lesieur Cristal

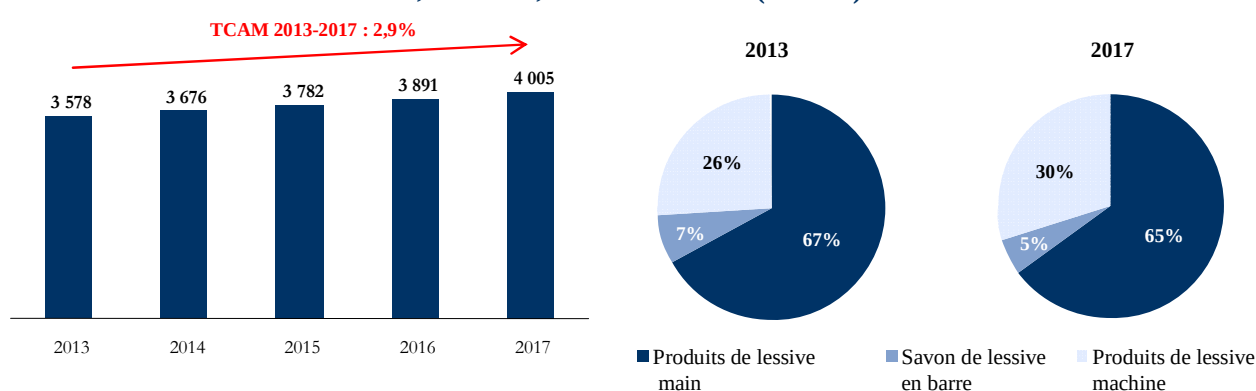
La progression des volumes vendus trouve en partie son explication dans le renforcement de la consommation de produits de lessive machine, ces derniers permettant un dosage plus précis des quantités consommées, comparativement aux produits de lessive main.

En valeur, le marché de l'hygiène de ménage devrait progresser à un taux de croissance annuel moyen de 2,9%. Ainsi, le marché devrait s'établir, à terme, à près de 4 Mrds Dh.

Dans le détail, et à l'image de l'évolution des volumes vendus, le sous segment des produits de lessive machine devrait voir son poids se renforcer au détriment principalement du sous segment des autres produits de lessive main. Ce dernier devrait cependant demeurer en première position des sous segments du marché avec une part de 65% à horizon 2017.

L'évolution du marché, en valeur, entre 2013 et 2017, se présente comme suit :

Évolution du marché de la lessive, en valeur, entre 2013 – 2017 (en Mdh)



Source: Lesieur Cristal

I.3 AXES DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE 2014-2017

Lesieur Cristal ambitionne de demeurer l'acteur de référence du secteur marocain des oléagineux. Cette ambition passe par le déploiement d'une stratégie ambitieuse déclinée ci-après en trois principaux axes.

I.3.1 Améliorer les performances des activités existantes

I.3.1.1 Consolider le leadership

Lesieur Cristal vise à préserver voire accroître son leadership sur les activités où elle est présente. Pour cela, la société entend capitaliser sur des avantages concurrentiels significatifs, parmi lesquels :

- un portefeuille de marques unique. Les marques constituant l'offre de Lesieur Cristal sont des marques historiques, disposant des meilleurs taux de notoriété du secteur. L'objectif de Lesieur Cristal est donc d'entretenir cette forte notoriété tout en étendant sélectivement la gamme de produits ;
- un réseau de distribution étendu et efficient. Les produits de Lesieur Cristal bénéficient des taux de distribution les plus élevés du marché et parmi les plus élevés du secteur des biens de consommation au Maroc. Lesieur Cristal s'emploiera par ailleurs à développer plus encore le maillage du territoire en étendant la présence géographique de certains produits ;
- un outil industriel aux meilleurs standards du secteur, intégré sur la totalité de la chaîne de production avec la plus grande capacité à servir ses clients.

Ainsi, la stratégie de Lesieur Cristal visera à retrouver la part de marché historique sur les segments de l'huile de table tout en préservant le positionnement premium de ses marques sur le marché. En effet, l'année 2011 a vu la part de marché de Lesieur Cristal sur le segment de l'huile de table reculer en raison d'un phénomène de substitution ponctuelle de la consommation de l'huile de table par celle de l'huile d'olive favorisée par un resserrement du différentiel de prix entre les deux segments en raison du niveau exceptionnellement élevé des volumes disponibles issus des dernières récoltes d'olives. Cette substitution a aussi eu pour effet de favoriser, à l'intérieur du marché de l'huile de table, une consommation d'huiles de table positionnées « entrée de gamme » au détriment d'huiles de table premium.

Par ailleurs, Lesieur Cristal profitera également de la mutation du secteur de l'huile d'olive vers une part plus importante des produits embouteillés au détriment du vrac dans une démarche collective des acteurs du secteur visant à améliorer les conditions de sécurité, qualité et hygiène.

Sur les segments des savons corporels et de ménage, Lesieur Cristal entend préserver les niveaux élevés de part de marché sur les opérations existantes tout en tirant profit du potentiel des marques afin d'investir de nouveaux sous segments en forte croissance.

I.3.1.2 Améliorer la rentabilité

Lesieur Cristal vise à renforcer durablement le niveau de rentabilité de ses opérations.

Dans ce sens, la société entend préserver la corrélation entre les prix des matières premières et les prix de vente pratiqués. Les niveaux de croissance projetés de l'économie et corrélativement, du pouvoir d'achat, devraient légitimer la capacité du marché à absorber les mouvements d'ajustement des prix de vente au prix des matières premières à la hausse ou à la baisse.

Par ailleurs, le développement de l'amont agricole, en capitalisant sur les projets en cours et sur l'expertise et le savoir faire de l'actionnaire de référence, Soprol, permettra d'atténuer, notamment pour la partie tournesol, la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux. Ces mesures constitueront, en ce sens, une source notable d'optimisation de la rentabilité de Lesieur Cristal.

I.3.2 Développer sélectivement l'offre commerciale en se basant sur le potentiel des marques

La stratégie de Lesieur Cristal est de capitaliser sur la forte notoriété de ses marques afin de développer sélectivement un panel diversifié de produits.

Les innovations commerciales toucheront aussi bien les formats de produits que des déclinaisons complémentaires visant à capter le potentiel de sous segments à forte croissance. Ces innovations porteront sur des compléments naturels de l'activité de Lesieur Cristal où les marques de la société disposent d'une crédibilité certaine, tant sur le segment des savons corporels et de ménage que sur les activités d'huiles.

Dans ce sens, Lesieur Cristal s'est assigné l'objectif de procéder au lancement de 3 à 4 innovations par an.

Ainsi, après avoir procédé au lancement de l'huile d'olive Al Horra et de Taous savon liquide en 2012, l'année 2013 a connu le lancement : (i) de la pâte multi-usage sous la marque El Kef en mai 2013, (ii) la gamme de condiments sous la marque Lesieur en octobre 2013. Ces nouveaux produits illustrent la volonté de Lesieur Cristal de mettre l'accent sur l'innovation au service de l'élargissement du portefeuille de marque.

I.3.3 Structurer une présence à long terme sur la filière amont

I.3.3.1 Huile de tournesol : une stratégie de développement en amont ambitieuse et créatrice de valeur

La culture du tournesol au Maroc a connu, au cours de ces dernières années une baisse notable des surfaces dédiées. En effet, ces dernières sont passées d'un total de 200 000 ha cultivés en 1992 à une moyenne comprise entre 25 000 et 30 000 ha sur les dernières années avec un rendement resté faible en raison de la taille réduite des exploitations et de la faiblesse du taux de mécanisation.

Le Ministère de l'Agriculture s'est engagé dans le cadre du Plan Maroc Vert à développer la production du tournesol avec un objectif de hausse des surfaces dédiées de 80 000 ha sur un horizon de 5 ans. Cette stratégie vise à réduire significativement la dépendance du secteur des oléagineux aux conditions du marché international et à contribuer à limiter l'exode rural.

Dans ce contexte, Lesieur Cristal projette de jouer un rôle clé dans la mise en place de cette stratégie, à travers un rôle d'agrégateur de la production nationale en partenariat avec les agriculteurs qui bénéficieront d'une assistance technique et d'une aide financière, et de coordination avec les autorités compétentes.

L'implication de Lesieur Cristal s'illustre à travers son implication dans la Fédération Interprofessionnelle des Oléagineux (FOLEA), l'organe interprofessionnel, créée en 2013, regroupant les acteurs de la filière parmi lesquels Lesieur Cristal joue un rôle moteur.

Dans ce sens, un contrat programme a été signé avec l'Etat ambitionnant de couvrir les besoins marocains en huile à hauteur de 20% et de 15% en tourteau à l'horizon 2020. Concrètement, une batterie de mesures incitatives sont proposées pour accompagner l'agriculteur vers une valorisation des cultures oléagineuses. Ces mesures concernant aussi bien l'écoulement de leur production (incluant le prix d'achat) que l'assistance technique nécessaire pour une production à meilleur rendement à même de générer les niveaux de tonnage projetés. En terme d'ampleur, l'objectif annoncé du contrat programme est de couvrir une superficie de 140 000 hectares à horizon 2020.

Au début de l'année 2014, les efforts fournis par l'ensemble des parties prenantes (Ministère de l'Agriculture, FOLEA etc.) ont permis de lancer la première campagne des cultures oléagineuses. Un dispositif d'accompagnement a été proposé aux agriculteurs incluant un financement à des conditions avantageuses, un système d'assurance climatique, des prix négociés pour l'achat de semences qualitatives ainsi qu'un engagement de rachat de la récolte à un prix garanti.

L'objectif de Lesieur Cristal est de sécuriser une plus grande partie de son approvisionnement en graines de tournesol sur le marché local, ce qui aura pour effet d'une part de mettre à profit ses capacités de trituration, de réduire l'impact de la volatilité des marchés internationaux de matières

premières sur la performance de la société, de bénéficier de l'amélioration de la qualité ainsi que la compétitivité de l'agriculture marocaine, et de renforcer son intégration.

I.3.3.2 L'huile d'olive : réalisation en cours de la stratégie en amont

Avec les mêmes objectifs affichés que pour le développement en amont de la production de tournesol, Lesieur Cristal vise à développer sa capacité de production oléicole. Dans ce sens, l'entreprise a ainsi initié son exploitation sur deux domaines agricoles totalisant 1 190 ha avec un bail sur le long terme, pour une plantation mécanisée et semi intensive :

- Société d'Exploitation de l'Olive (630 ha) dans la région de Marrakech (Kelâa des Sraghnas) avec une plantation effectuée en 2009 et une récolte réalisée en 2013 d'environ 100T. Par ailleurs, une unité de trituration sur site a démarrée fin 2013 visant une production de 585 tonnes d'huile d'olive. A terme, l'unité de trituration ambitionne de traiter 12 000 tonnes d'olive provenant des domaines oléicoles de Lesieur Cristal et des producteurs agrégés ;
- Les Domaines de Jawhara dans la région de Meknès (560 ha).

En plus de sa production propre, Lesieur Cristal vise à devenir un agrégateur des producteurs indépendants d'olive, en leur fournissant les intrants nécessaires pour améliorer la qualité et le rendement, et en garantissant sur le long terme un débouché pour la production locale.

I.4 SYNERGIES AVEC LE GROUPE SOFIPROTEOL

Lesieur Cristal pourra capitaliser sur l'expertise et le savoir-faire de son actionnaire de référence, le groupe Sofiprotéol, pour consolider son positionnement sur le marché. En effet, à l'occasion de son entrée dans le capital de la société, le groupe Sofiprotéol a annoncé son objectif de contribuer au déploiement des cultures oléagineuses, colza, tournesol et olive, dans le pays et au succès du Plan Maroc Vert.

Le groupe Sofiprotéol, acteur majeur des oléo-protéagineux, constitue du fait de ses compétences agricoles, industrielles et commerciales un partenaire de premier choix pour Lesieur Cristal.

Sous l'impulsion de Sofiprotéol, Lesieur Cristal vise à capitaliser sur ses atouts stratégiques majeurs afin de développer ses activités au Maroc et à l'International via une stratégie marketing innovante et créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

Sofiprotéol est convaincue que la Société a le potentiel, sous l'impulsion de Sofiprotéol³⁸ et des organismes techniques qui lui sont affiliés, pour se positionner comme un acteur clé du développement de la filière tournesol-olive-colza au Maroc et jouer le rôle d'agrégateur dans le cadre du Plan Maroc Vert comme en témoigne l'implication clé de Lesieur Cristal dans la redynamisation de la filière oléagineuse concrétisée par la signature d'un contrat programme avec l'Etat en avril 2013 ayant permis le lancement de la première campagne de cultures oléagineuses en début d'année.

Sofiprotéol est un acteur industriel véritablement capable (i) de relancer la filière des oléo-protéagineux au Maroc, répondant aux objectifs de sécurité et d'indépendance alimentaire du Royaume, tout en assurant le développement économique d'une filière créatrice de valeur et en faisant progresser le développement social de l'agriculture Marocaine et (ii) de favoriser le développement de la Société au Maroc et à l'international.

Le marché des oléo-protéagineux est un marché mondial, tant par ses sources d'approvisionnement que par ses débouchés et Sofiprotéol est idéalement positionné pour apporter à la Société ses compétences agricoles, industrielles et commerciales afin de gérer un projet agro-industriel marocain d'envergure. Ainsi, Lesieur Cristal bénéficie du savoir-faire et de l'expertise reconnue de Sofiprotéol en matière industrielle pour ses activités de raffinage et de conditionnement.

³⁸ Dans le contexte du plan Maroc vert, une étude portant sur les conditions de la relance de la filière oléo-protéagineuse au Maroc a été réalisée, en Mars 2010, par les organismes techniques affiliés à Sofiproteol, à l'intention du Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime et du Directeur Général de l'ADA

Sofiprotéol ambitionne, par ailleurs, de permettre à Lesieur Cristal de développer ses activités au Maroc via une stratégie active de marketing et d'innovations et un effort accru en recherche et développement, notamment :

- le développement des gammes d'huiles sur les axes santé et nutrition ;
- le renforcement de l'offre-produit en huile d'olive ;
- l'enrichissement de l'offre-produit, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation;
- le lancement de diversifications sur le marché marocain sous la marque Lesieur, notamment les sauces et condiments en témoigne le lancement de la gamme de condiments (ketchup et mayonnaise) sous la marque Lesieur en octobre 2013 ;
- Lesieur, premier conditionneur français d'huiles d'olive et acteur majeur en Europe, pourrait accompagner la Société dans le développement de ses oliveraies, notamment en offrant de nouveaux débouchés pour la production marocaine, sur les marchés internationaux.

La Société pourrait également bénéficier de la mise en commun avec Lesieur des activités d'achat d'huiles de soja ainsi que de la mutualisation des achats de certains produits (emballages, composants chimiques, etc.).

A l'international, une stratégie et une organisation commune entre la Société et Lesieur permettront de développer les exportations et des implantations directes commerciales et industrielles dans le bassin méditerranéen et en Afrique. Le partenariat existant déjà en Tunisie entre la Société et Lesieur illustre la capacité de ces dernières à développer des projets communs à l'international.

II. PERSPECTIVES FINANCIERES DE LESIEUR CRISTAL

Les perspectives financières présentées ci-après reprennent les projections relatives aux comptes sociaux de Lesieur Cristal dans la mesure où les agrégats financiers sociaux représentent l'essentiel des agrégats du Groupe. Ils constituent, de ce fait, une bonne base pour approcher la performance du Groupe Lesieur Cristal.

II.1 ETAT DES SOLDES DE GESTION PREVISIONNELS

L'état des soldes de gestion portant sur la période prévisionnelle 2013 – 2017^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p-13
Ventes de marchandises en l'état	17 102	59 901	17 548	44 136	62 449	81 577	8,0%
Achats revendus de marchandises	14 804	92 097	16 920	43 999	60 984	78 209	-4,0%
Marge brute sur ventes en l'état	2 298	-32 196	629	137	1 465	3 368	Ns
Ventes de biens et services produits	4 080 052	4 058 970	3 838 159	4 294 528	4 571 342	4 829 464	4,4%
Variation de stocks de produits	-35 886	-16 063	14 765	6 743	4 549	2 897	Ns
Production	4 044 166	4 042 907	3 852 924	4 301 271	4 575 890	4 832 361	4,6%
Achats consommés	3 287 046	3 204 993	2 976 041	3 365 940	3 591 166	3 795 623	4,3%
Autres charges externes	246 073	258 227	292 841	295 608	298 690	304 512	4,2%
Consommations de l'exercice	3 533 119	3 463 220	3 268 882	3 661 548	3 889 856	4 100 136	4,3%
Valeur ajoutée	513 345	547 491	584 670	639 860	687 500	735 594	7,7%
VA/CA	12,5%	13,3%	15,2%	14,7%	14,8%	15,0%	1,7 pts
Subventions d'exploitation	3 553	268	-	-	-	-	-100,0%
Impôts et taxes	6 332	6 032	6 218	6 218	6 218	6 218	0,8%
Charge de Personnel	211 492	213 738	234 641	244 075	253 627	263 392	5,4%
Excédent Brut d'exploitation	299 075	327 989	343 811	389 567	427 655	465 984	9,2%
EBE/CA	7,3%	8,0%	8,9%	9,0%	9,2%	9,5%	1,5 pts
Autres produits d'exploitation	15	12	3 872	3 872	3 872	3 872	>100%
Autres charges d'exploitation	880	868	640	640	640	640	-7,3%
Reprises d'exploitation	16 294	303	0	0	0	0	-100,0%
Dotation d'exploitation	78 130	70 862	85 587	84 700	90 566	97 524	8,3%
Résultat d'exploitation	236 373	256 575	261 456	308 099	340 321	371 691	9,7%
Marge opérationnelle (REX/CA)	5,8%	6,2%	6,8%	7,1%	7,3%	7,6%	1,3 pts
Résultat financier	-19 230	-5 207	-2 872	-999	-303	501	Ns
Résultat courant avant impôts	217 143	251 368	258 584	307 100	340 018	372 192	10,3%
Résultat non courant	-45 820	-1 398	-3 724	-10 514	-8 622	-5 664	41,9%
Résultat avant impôt	171 323	249 970	254 860	296 586	331 396	366 529	10,0%
Impôt sur les bénéfices	52 578	76 521	77 537	90 232	99 419	109 959	9,5%
Résultat net de l'exercice	118 745	173 449	177 323	206 354	231 978	256 570	10,3%
Marge nette (RN/CA)	2,9%	4,2%	4,6%	4,8%	5,0%	5,2%	1,0 pts

Source : Lesieur Cristal SA

En reclassant correctement les ventes de biens et services produits concernées en ventes de marchandises en l'état, les premières lignes de l'état des soldes de gestion, retraité en 2013, se présenteraient comme suit :

En milliers de dirhams	2011	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p-13
Ventes de marchandises en l'état	18 801	17 102	95 661	17 548	44 136	62 449	81 577	-3,9%
Achats revendus de marchandises	17 931	14 804	92 097	16 920	43 999	60 984	78 209	-4,0%
Marge brute sur ventes en l'état	870	2 298	3 564	629	137	1 465	3 368	-1,4%
Ventes de biens et services produits	3 838 050	4 080 052	4 023 210	3 838 159	4 294 528	4 571 342	4 829 464	4,7%
Variation de stocks de produits	70 210	-35 886	-16 063	14 765	6 743	4 549	2 897	Ns
Production	3 908 260	4 044 166	4 007 147	3 852 924	4 301 271	4 575 890	4 832 361	4,8%

Évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires³⁹

Le chiffre d'affaires devrait évoluer, à horizon 2017^p, comme suit :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014 ^e	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	TCAM 17 ^p -13
Ventes de marchandises en l'état	17 102	59 901	17 548	44 136	62 449	81 577	8,0%
Ventes de biens et services produits*	4 083 620	4 059 250	3 842 031	4 298 400	4 575 214	4 833 336	4,5%
Chiffre d'affaires	4 100 722	4 119 151	3 859 579	4 342 536	4 637 663	4 914 912	4,5%

Source : Lesieur Cristal SA

* intégrant les subventions d'exploitation et les autres produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA progresse à un TCAM de 8,4% entre 2014^p et 2017^p pour atteindre 4,9 milliards de dirhams en fin de période prévisionnelle. L'évolution par segment de produit se décline comme suit :

		2012	2013	2014 ^e	2015 ^p	2016 ^p	2017 ^p	TCAM 17 ^p -14 ^p
Huile de table	Volumes	230,3	237,3	238,6	237,1	242,9	248,3	1,3%
	CA	3 435 151	3 271 443	3 004 692	3 026 679	3 096 906	3 166 923	1,8%
Tourteaux	Volumes	10,1	17,5	20,0	24,0	35,0	35,0	20,5%
	CA	21 657	35 604	41 000	49 200	71 750	71 750	20,5%
Hygiène Corporelle et Ménage	Volumes	30,8	37,1	40,4	46,8	50,5	54,8	10,7%
	CA	450 527	483 125	516 246	700 396	769 923	871 478	19,1%
Huile d'olive	Volumes	5,3	6,6	7,5	14,8	17,9	20,0	38,6%
	CA	133 092	223 163	249 975	469 853	568 809	643 011	37,0%
Divers	Volumes	-	-	-	-	-	-	-
	CA	60 295	105 818	47 666	96 407	130 275	161 751	50,3%
Chiffre d'affaires total		4 100 722	4 119 151	3 859 579	4 342 536	4 637 663	4 914 912	8,4%
		6,3%	0,4%	-6,2%	12,5%	6,8%	6,0%	

Source : Lesieur Cristal SA

Volumes en milliers de tonnes – CA en Kdh

Il est à noter que le chiffre d'affaires de Lesieur Cristal SA enregistre une baisse en 2014 par rapport à 2013, justifiée par la répercussion de la baisse des cours internationaux des intrants sur les prix de vente de l'huile de table, tout en préservant les niveaux de marges de la société.

Les principales hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires par segment de produit sur la période 2014^p - 2017^p se présentent comme suit :

³⁹ Pour les besoins de l'analyse, les autres produits d'exploitation dont le montant est de 4 MDh annuellement, sur la période prévisionnelle, sont intégrés au chiffre d'affaires.

- *Huile de table* (79,4%⁴⁰ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires enregistre un TCAM de 1,8% sur la période prévisionnelle considérée, pour atteindre 3,17 milliards de dhs en 2017 vs 3,0 milliards de dhs en 2014. Cette progression se traduit par :
 - ✓ un effet volume favorable, en raison de l'augmentation annuelle moyenne de 1,3% sur la période 2014^p - 2017^p ;
 - ✓ un effet prix favorable sur la période 2014^p-2017^p, avec une progression annuelle moyenne projetée entre 2014^p et 2017^p de 0,4%.
- *Tourteaux* (0,9%⁴¹ du chiffre d'affaires) : le chiffre d'affaires progresse à un TCAM de 20,5% sur la période 2014^p - 2017^p. Cette augmentation s'explique principalement par :
 - ✓ un effet volume favorable, illustré par la progression annuelle moyenne de 20,5% sur la période 2014^p -2017^p ;
 - ✓ un effet prix neutre sur la période 2014^p - 2017^p.
- *Hygiène Corporelle et Ménage* (11,7%⁴² du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires devrait s'établir à 871,5 millions de dhs en 2017 contre 516,2 millions de dhs en 2014. Cette évolution s'analyse comme suit :
 - ✓ un effet volume favorable, en raison de l'évolution des ventes à un TCAM de 10,7% sur la période 2014^p - 2017^p. Cette évolution résulte de l'effet combiné de :
 - la légère évolution des ventes des segments existants qui enregistrent un TCAM de 1,7% sur la période 2014^p -2017^p ;
 - le lancement de nouveaux produits tant sur le segment hygiène corporelle que ménage (en 2014 les nouveaux produits représentent 15% des ventes en volume des produits hygiène corporelle et ménage).
 - ✓ un effet prix favorable sur la période, justifié par la hausse du prix à un TCAM de 7,6%.
- *Huile d'olive* (5,4%⁴³ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires enregistrerait une progression (TCAM de 37,0%) à 643,0 millions de dhs en 2017 contre 250,0 millions de dhs en 2014. Cette évolution est liée à :
 - ✓ un effet volume positif, avec une croissance annuelle moyenne de 38,6% tirée d'une part par (i) le développement des récoltes d'huiles d'olive à travers ses filiales ainsi que la politique d'agrégation de producteurs indépendants et, d'autre part, (ii) par la migration progressive du marché vers l'huile d'olive embouteillée ;
 - ✓ un effet prix défavorable en raison de la baisse du prix à un TCAM de 1,2%.
- *Divers* (2,6%⁴⁴ du chiffre d'affaires): le chiffre d'affaires divers correspondent aux produits d'exploitation relatifs principalement aux autres produits gras⁴⁵ ainsi qu'aux nouveaux produits issus de l'extension du portefeuille. Ils devraient enregistrer une progression annuelle moyenne de 50,3% entre 2014 et 2017 pour s'établir, à horizon 2017, à 161,8 millions de dhs.

⁴⁰ Chiffre 2013

⁴¹ Chiffre 2013

⁴² Chiffre 2013

⁴³ Chiffre 2013

⁴⁴ Chiffre 2013

⁴⁵ Les produits gras sont des dérivés de l'huile qui peuvent être utilisés pour la fabrication du savon ou vendu en l'état.

II.1.1 Évolution prévisionnelle du résultat d'exploitation

L'évolution prévisionnelle du résultat d'exploitation entre 2013 et 2017^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p-13
Ventes de marchandises en l'état	17 102	59 901	17 548	44 136	62 449	81 577	8,0%
Achats revendus de marchandises	14 804	92 097	16 920	43 999	60 984	78 209	-4,0%
Marge brute sur ventes en l'état	2 298	-32 196	629	137	1 465	3 368	Ns
Ventes de biens et services produits	4 080 052	4 058 970	3 838 159	4 294 528	4 571 342	4 829 464	4,4%
Variation de stocks de produits	-35 886	-16 063	14 765	6 743	4 549	2 897	Ns
Production	4 044 166	4 042 907	3 852 924	4 301 271	4 575 890	4 832 361	4,6%
Achats consommés	3 287 046	3 204 993	2 976 041	3 365 940	3 591 166	3 795 623	4,3%
Autres charges externes	246 073	258 227	292 841	295 608	298 690	304 512	4,2%
Consommations de l'exercice	3 533 119	3 463 220	3 268 882	3 661 548	3 889 856	4 100 136	4,3%
Valeur ajoutée	513 345	547 491	584 670	639 860	687 500	735 594	7,7%
<i>VA/CA</i>	<i>12,5%</i>	<i>13,3%</i>	<i>15,2%</i>	<i>14,7%</i>	<i>14,8%</i>	<i>15,0%</i>	<i>1,7 pts</i>
Subventions d'exploitation	3 553	268	-	-	-	-	-100,0%
Impôts et taxes	6 332	6 032	6 218	6 218	6 218	6 218	0,8%
Charge de Personnel	211 492	213 738	234 641	244 075	253 627	263 392	5,4%
Excédent Brut d'exploitation	299 075	327 989	343 811	389 567	427 655	465 984	9,2%
<i>EBE/CA</i>	<i>7,3%</i>	<i>8,0%</i>	<i>8,9%</i>	<i>9,0%</i>	<i>9,2%</i>	<i>9,5%</i>	<i>1,5 pts</i>
Autres produits d'exploitation	15	12	3 872	3 872	3 872	3 872	>100%
Autres charges d'exploitation	880	868	640	640	640	640	-7,3%
Reprises d'exploitation	16 294	303	0	0	0	0	-100,0%
Dotation d'exploitation	78 130	70 862	85 587	84 700	90 566	97 524	8,3%
Résultat d'exploitation	236 373	256 575	261 456	308 099	340 321	371 691	9,7%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>5,8%</i>	<i>6,2%</i>	<i>6,8%</i>	<i>7,1%</i>	<i>7,3%</i>	<i>7,6%</i>	<i>1,3 pts</i>

Source : Lesieur Cristal SA

La valeur ajoutée devrait augmenter en moyenne de 7,7% sur la période 2013-2017^p pour s'établir à 735,6 Mdh en 2017 contre 547,5 Mdh en 2013. L'évolution, entre 2013 et 2017, de la production à un rythme annuel moyen de 4,6% mise en relation avec une évolution annuelle moyenne des consommations de 4,3% devrait induire une amélioration de la marge de 1,7 pts.

A horizon 2017, l'excédent brut d'exploitation devrait atteindre 465,0 Mdh contre 328,0 Mdh en 2013. Cette évolution est principalement due à l'augmentation de la valeur ajoutée atténuée par l'accroissement des charges de personnel sur la période prévisionnelle analysée (+5,4%).

Le résultat d'exploitation connaîtra une progression moyenne de 9,7% sur la période 2013 -2017^p à 371,7 Mdh en 2017, générée principalement par la hausse de l'excédent brut d'exploitation.

II.1.2 Évolution prévisionnelle du résultat net

L'évolution prévisionnelle du résultat net sur la période prévisionnelle se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p-13
Résultat d'exploitation	236 373	256 575	261 456	308 099	340 321	371 691	9,7%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	5,8%	6,2%	6,8%	7,1%	7,3%	7,6%	1,3 pts
Résultat financier	-19 230	-5 207	-2 872	-999	-303	501	Ns
Résultat courant avant impôts	217 143	251 368	258 584	307 100	340 018	372 192	10,3%
Résultat non courant	-45 820	-1 398	-3 724	-10 514	-8 622	-5 664	41,9%
Résultat avant impôt	171 323	249 970	254 860	296 586	331 396	366 529	10,0%
Impôt sur les bénéfices	52 578	76 521	77 537	90 232	99 419	109 959	9,5%
Résultat net de l'exercice	118 745	173 449	177 323	206 354	231 978	256 570	10,3%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	2,9%	4,2%	4,6%	4,8%	5,0%	5,2%	1,0 pts

Source : Lesieur Cristal SA

L'évolution du résultat non courant résulte principalement d'amortissements et de reprises sur amortissements dérogatoires.

L'impôt sur les bénéfices a été pris en compte en considérant un taux d'imposition de 30,0%. Aussi la contribution sociale de solidarité a été considérée sur 2014 et 2015, conformément à la loi de finances 2013.

En conséquence, le résultat net de Lesieur Cristal SA devrait enregistrer une croissance significative entre 2013 et 2017 pour s'établir à 256,6 Mdh en 2017, soit une marge nette de 5,2% en amélioration de 1,0 pts en comparaison avec 2013 (résultat net de 173,4 Mdh, soit une marge nette de 4,2%). Cette progression résulte essentiellement de l'amélioration du résultat d'exploitation sur la période 2013 - 2017^p.

II.2 BILAN PREVISIONNEL SIMPLIFIE

Le bilan prévisionnel simplifié relatif à la période prévisionnelle s'étendant de l'exercice 2013 à l'exercice 2017^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p TCAM 17 ^p -13	
Autres immobilisations en non valeur	2 701	5 301	13 281	23 746	35 646	47 896	73,4%
Immobilisations incorporelles	68 629	67 858	75 296	84 566	93 236	101 906	10,7%
Immobilisations corporelles	361 948	365 729	368 242	372 159	377 492	347 906	-1,2%
Immobilisations financières	167 865	177 010	177 010	177 010	177 010	177 010	0,0%
Actif immobilisé	601 144	615 897	633 828	657 480	683 383	674 717	2,3%
Stocks	897 047	773 276	788 789	796 998	800 739	805 523	1,0%
Clients et comptes rattachés	512 333	502 364	472 264	531 389	566 328	600 726	4,6%
Etat débiteur	456 772	526 877	548 035	576 685	607 185	628 046	4,5%
Autres créances de l'actif circulant	85 200	132 877	106 877	104 877	97 877	86 877	-10,1%
Actif circulant	1 951 352	1 935 394	1 915 966	2 009 949	2 072 129	2 121 172	2,3%
Trésorerie Actif	358 300	305 344	302 751	327 004	326 630	373 453	5,2%
Total Actif	2 910 795	2 856 635	2 852 545	2 994 433	3 082 143	3 169 342	2,6%
Capitaux propres	1 309 037	1 366 434	1 405 599	1 470 710	1 538 319	1 610 112	4,2%
Capitaux propres assimilés	95 260	90 757	90 884	94 212	99 834	102 497	3,1%
Dettes de financement	40 000	51 900	26 600	9 300	0	0	-100,0%
Provisions durables pour risques et charges	65 278	56 825	56 825	56 825	56 825	56 825	0,0%
Total Financement permanent	1 509 575	1 565 916	1 579 908	1 631 046	1 694 978	1 769 434	3,1%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 180 671	1 073 293	1 054 195	1 132 250	1 146 841	1 149 045	1,7%
Etat créiteur	42 913	82 263	83 279	95 973	105 161	115 700	8,9%
Autres dettes du passif circulant	141 399	135 163	135 163	135 163	135 163	135 163	0,0%
Passif circulant	1 364 983	1 290 719	1 272 637	1 363 387	1 387 165	1 399 908	2,1%
Trésorerie passif	36 237						Ns
Total Passif	2 910 795	2 856 635	2 852 545	2 994 433	3 082 143	3 169 342	2,6%

Source : Lesieur Cristal SA

II.2.1 Equilibre financier prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement de Lesieur Cristal SA :

En milliers de dirhams	2012	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17 ^p -13
Financement permanent	1 509 575	1 565 916	1 579 908	1 631 046	1 694 978	1 769 434	3,1%
Actif immobilisé	601 144	615 897	633 828	657 480	683 383	674 717	2,3%
Fonds de Roulement	908 431	950 019	946 080	973 566	1 011 595	1 094 717	3,6%
Actif circulant (Hors TVP)	1 951 352	1 935 394	1 915 966	2 009 949	2 072 129	2 121 172	2,3%
Passif circulant	1 364 983	1 290 719	1 272 637	1 363 387	1 387 165	1 399 908	2,1%
Besoin en Fonds de Roulement	586 369	644 675	643 329	646 562	684 965	721 264	2,8%
FR/BFR	1,5x	1,5x	1,5x	1,5x	1,5x	1,5x	
Trésorerie nette	322 062	305 344	302 751	327 004	326 630	373 453	5,2%

Source : Lesieur Cristal SA

Evolution du Fonds de Roulement :

Sur la période 2013-2017^p, la situation du bilan prévisionnel présente un fonds de roulement positif qui passe de 950,0 Mdh en 2013 à 1 094,7 Mdh en 2017, en hausse de 3,6% en moyenne annuelle.

Le total financement permanent devrait s'établir à 1 769,4 Mdh en 2017 contre 1 565,9 Mdh en 2013. Cette progression moyenne de 3,1% serait générée par la combinaison d'une croissance positive des capitaux propres accompagnée d'un recul des dettes de financement.

L'actif immobilisé connaîtra une variation moyenne de 2,3% sur la période 2013-2017^p à 674,7 Mdh en 2017 qui s'explique principalement par un important programme d'investissement visant à accompagner l'ambition stratégique de création de valeur. Ces investissements consistent principalement en la mise à niveau d'unités de production, l'achat de nouvelles machines, et en l'amélioration du système d'information.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement :

Le besoin en fonds de roulement se stabilise sur la période 2013-2017^p (marquant une progression de 2,8%) grâce aux efforts d'optimisation de ses principaux leviers.

L'actif circulant devrait enregistrer une hausse moyenne de 2,3% sur la période 2013-2017^p à 2 121,2 Mdh en 2017. Cette augmentation s'explique essentiellement par :

- La légère hausse des stocks (TCAM de +1,0% entre 2013 et 2017) à 805,5 Mdh ;
- la progression moyenne de 4,6% du poste « Clients et comptes rattachés » sur la période prévisionnelle à 600,7 Mdh en 2017 drainée par la hausse du chiffre d'affaires. Le tableau suivant illustre l'évolution des délais de paiement clients en jours de chiffre d'affaires :

En milliers de dirhams	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17 ^p - 13
Créances clients	502 364	472 264	531 389	566 328	600 726	4,6%
Chiffre d'affaires	4 119 151	3 859 579	4 342 536	4 637 663	4 914 912	4,5%
Ratio de rotation en j de CA*	40	41	41	41	41	0,1%

Source : Lesieur Cristal SA

* Créances clients / Chiffre d'affaires (TTC) x 360

- l'augmentation du poste « Etat débiteur » à 628,0 Mdh en 2017 vs 526,9 Mdh en 2013 (TCAM de 4,5% sur la période 2013-2017) ;
- le repli du poste « Autres créances de l'actif circulant » à 86,9 MDh en 2017 contre 132,9 MDh en 2013. Cette baisse s'explique principalement par :
 - ✓ le repli des comptes courants d'associés débiteurs qui s'établissent à 54,7 MDh en 2017 contre 100,7 MDh en 2013 suite aux remboursements des comptes courants relatifs à SEO sur la période considérée ;

✓ la stabilité des autres débiteurs à 32,2 Mdh entre 2013 et 2017.

Le tableau suivant présente le détail des « Autres créances de l'actif circulant » sur la période 2013-2017^p :

En milliers de dirhams	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p – 13
Comptes Courants d'associés débiteurs	100 652	74 652	72 652	65 652	54 652	-14,2%
Autres débiteurs	32 225	32 225	32 225	32 225	32 225	0,0%
Autres créances de l'actif circulant	132 877	106 877	104 877	97 877	86 877	-10,1%

Source : Lesieur Cristal SA

Le passif circulant devrait progresser en moyenne de 2,1% sur la période 2013-2017^p à 1 399,9 Mdh en 2017. Cette variation résulte de la progression à un TCAM de 1,7% des dettes fournisseurs et autres comptes rattachés à 1 149,0 Mdh en 2017 contre 1 073,3 Mdh en 2013, accompagnée de la hausse du poste « Etat créditeur » à 115,7 Mdh en 2017 vs 82,3 Mdh en 2013.

L'évolution des délais fournisseurs est présentée ci-après :

En milliers de dirhams	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p – 13
Fournisseurs et comptes rattachés	1 073 293	1 054 195	1 132 250	1 146 841	1 149 045	1,7%
Consommation de l'exercice	3 463 220	3 268 882	3 661 548	3 889 856	4 100 136	4,3%
Ratio de rotation en j d'achat	103	107	103	98	93	-2,5%

Source : Lesieur Cristal SA

* Fournisseurs et comptes rattachés/ Consommation de l'exercice (TTC) * 360

Enfin, le poste «Autres dettes du passif circulant » enregistre un niveau stable sur la période 2013 – 2017^p à 135,2. Cette stabilisation s'explique par :

- la stabilité des comptes courants d'associés créditeurs à 48,9 Mdh correspondant essentiellement au solde des comptes courants à fin décembre 2013, auprès de filiales consolidées et non consolidées ainsi qu'un reliquat de dividendes à payer à des porteurs divers;
- les autres créditeurs qui s'établissent à 82,3 Mdh.

Le tableau suivant présente le détail des « Autres dettes du passif circulant » sur la période 2013-2017^p :

En milliers de dirhams	2013	2014e	2015p	2016p	2017p	TCAM 17p – 13
Comptes Courants d'associés créditeurs	48 899	48 899	48 899	48 899	48 899	0,0%
Autres créditeurs	86 264	86 264	86 264	86 264	86 264	0,0%
Autres dettes du passif circulant	135 163	135 163	135 163	135 163	135 163	0,0%

Source : Lesieur Cristal SA

Lesieur Cristal SA dégage une trésorerie nette positive à 373,5 Mdh en 2017 contre une trésorerie nette de 305,3 Mdh en 2013.

II.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNEL

Le tableau des flux de trésorerie prévisionnel sur la période 2014 – 2017^p se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2014	2015	2016	2017	TCAM 17 ^p -14 ^p
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	261 456	308 099	340 321	371 691	12,4%
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>					
+ Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	82 587	81 700	87 566	94 524	4,6%
= Résultat brut d'exploitation	344 043	389 799	427 887	466 216	10,7%
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation :</i>					
- Variation des stocks	15 514	8 209	3 741	4 784	-32,4%
- Variation des créances d'exploitation	-30 100	59 125	34 939	34 398	Ns
+ variation des dettes d'exploitation	-19 098	78 056	14 591	2 204	Ns
= Flux net de trésorerie d'exploitation	339 531	400 521	403 797	429 237	8,1%
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité:</i>					
+ Résultat financier	-2 872	-999	-303	501	Ns
+ Produits financiers					Ns
- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	-77 537	-90 232	-99 419	-109 959	12,3%
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-3 597	-7 186	-3 000	-3 000	-5,9%
+ Produits exceptionnels liés à l'activité					
- Autres créances liées à l'activité	4 843	-26 650	-23 501	-9 861	Ns
+ Autres dettes liées à l'activité (y compris intérêts courus)	1 016	12 694	9 187	10 540	>100%
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	261 383	288 149	286 762	317 458	6,7%
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT					
- Acquisitions d'immobilisations	-100 518	-105 353	-113 468	-85 858	-5,1%
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts					Ns
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-100 518	-105 353	-113 468	-85 858	-5,1%
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT					
+ Augmentation de capital en numéraire (nette)					
- Dividendes versés	-138 158	-141 243	-164 368	-184 778	10,2%
+ Emissions d'emprunts					
- Remboursements d'emprunts	-25 300	-17 300	-9 300	0	-100,0%
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-163 458	-158 543	-173 668	-184 778	4,2%
VARIATION DE TRESORERIE (A + B + C)	-2 593	24 252	-373	46 823	Ns
+ Trésorerie d'ouverture	305 344	302 752	327 004	326 630	2,3%
= Trésorerie de clôture	302 752	327 004	326 630	373 453	7,2%

Source : Lesieur Cristal SA

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation devraient progresser en moyenne de 8,1% entre 2014 et 2017 tirés principalement par la croissance moyenne de 12,4% du résultat brut d'exploitation sur la période.

Quant aux flux de trésorerie liés à l'investissement, ils s'élèvent à près de 405 MDh sur la période 2014-2017, conséquence de l'acquisition d'immobilisation consistant en l'achat de nouvelles machines, la mise à niveau d'unités de production, ainsi que l'amélioration du système d'information.

Enfin, les flux de trésorerie liés au financement, sont principalement générés par la distribution de dividendes et par l'effort de désendettement de la société.

PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUE LIE A LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

L'activité principale de Lesieur Cristal étant la commercialisation de produits alimentaires et d'hygiène, les revenus futurs ainsi que les résultats de la société dépendent de manière significative des dépenses du consommateur et par conséquent des revenus disponibles de la population.

Ainsi, une contraction ou une croissance plus faible qu'attendue de l'économie marocaine peut avoir une incidence défavorable sur la croissance ou la rentabilité des activités de Lesieur Cristal ou même entraîner une diminution de ses revenus et de ses résultats.

II. RISQUE LIE AU RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES

A l'instar de toute entreprise industrielle, le groupe Lesieur Cristal est exposé aux risques de renchérissement des matières premières entrant dans son processus de fabrication.

Le marché international des graines oléagineuses et des huiles brutes se caractérise par une fluctuation des cours, due à plusieurs facteurs influençant d'une part l'offre (campagne agricole, niveaux de stockage etc.) et d'autre part la demande (consommation des ménages et des industriels etc.) à l'échelle mondiale et aux comportements spéculatifs de certains acteurs du marché.

Lesieur Cristal reste ainsi exposée au risque de variations des cours de matières premières importées et de certains produits exportés.

Le degré d'exposition de Lesieur Cristal à l'ensemble de ces risques est cependant atténué par la stratégie adoptée par le groupe, laquelle repose d'une part (i) sur le recours aux instruments de couverture contre le risque de fluctuation des cours de matière première et, d'autre part, (ii) sur la sécurisation d'une part croissante de l'approvisionnement à travers un amont agricole national maîtrisé par Lesieur Cristal.

III. RISQUES LIES AU TAUX DE CHANGE

Le groupe Lesieur Cristal est amené dans le cadre de son activité à importer des matières premières de ses partenaires fournisseurs établis à l'étranger. Dans une moindre mesure, la société est également amenée à exporter ses produits vers l'étranger.

Lesieur Cristal s'expose ainsi aux fluctuations de taux de change dans la mesure où la composition des ses encaissements et décaissements en devises diffèrent.

Cette évolution défavorable des cours de change est à même d'impacter négativement la rentabilité de Lesieur Cristal.

Afin de limiter l'incertitude liée à ses revenus et ses achats futurs, Lesieur Cristal a mis en place une stratégie dynamique de couverture du risque de change, moyennant des contrats à terme et des options, selon les opportunités du marché.

IV. RISQUES LIES A LA CONCURRENCE

IV.1 CONCURRENCE NATIONALE

Le risque commercial regroupe les risques qui se traduisent par une perte de parts de marché : perte de compétitivité vis à vis des concurrents, apparition de produits similaires ou alternatifs ou de nouveaux concurrents. Ce risque se justifie d'autant plus au vu de la logique de démantèlement tarifaire et d'ouverture croissante de l'économie marocaine (multiplications des accords commerciaux et de libre-échange).

Néanmoins, Lesieur Cristal dispose de fondamentaux très solides et ce grâce à des coûts de production compétitifs, d'un capital de marques à forte notoriété, d'une maîtrise de la qualité et de ressources humaines expérimentées.

IV.2 CONCURRENCE INTERNATIONALE

Sur le plan international, Lesieur Cristal est soumis à certains risques compétitifs, qui peuvent être accentués par l'effet de la libéralisation du secteur suscitant l'arrivée de nouveaux opérateurs d'envergure internationale.

Cependant, Lesieur Cristal capitalise sur son leadership au niveau du marché national et sur la force des marques composant son portefeuille pour faire face à ce risque éventuel.

V. RISQUES INDUSTRIEL

Le risque industriel auquel peut s'exposer l'entreprise est principalement lié à d'éventuels incendies ou explosions. Ce risque industriel aurait pour effet, en plus de provoquer des dommages sur l'environnement et la santé des employés, d'entraîner un arrêt de la production, dommageable à l'activité de la société.

Lesieur Cristal, en plus de disposer d'un personnel expérimenté, s'est engagé dans la définition d'une politique de sécurité rigoureuse (cf. Partie V Titre XII) et respecte, dans ce cadre, l'ensemble des normes qu'exige la profession.

Enfin, en plus des mesures régulières de prévention que prend Lesieur Cristal, la société dispose d'une police d'assurance couvrant la société dans divers domaines (accidents de travail, responsabilité civile, incendie, inondation).

VI. RISQUES HYGIENE ET SECURITE ALIMENTAIRE

A l'instar de l'ensemble des industries de la consommation alimentaire, Lesieur Cristal est confrontée au risque de l'hygiène et de la sécurité alimentaire et pourrait être à l'origine d'un incident alimentaire auprès de ses consommateurs.

Un tel risque pourrait avoir des conséquences néfastes sur la perception de Lesieur Cristal par les consommateurs et affecter sensiblement la confiance de ces derniers par rapport aux produits de la société.

Afin de palier à ce risque, Lesieur Cristal s'attache au strict respect des méthodes HACCP et à la maîtrise de son processus de production.

VII. RISQUE LIE AUX RESSOURCES HUMAINES

A l'instar de l'ensemble des grandes sociétés, Lesieur Cristal est confrontée à un risque d'ordre humain. En effet, le facteur humain est primordial dans le développement de l'activité, aussi bien en amont pour la vision stratégique et la politique de développement de la société qu'en aval, au niveau de la production. Cela rend donc la société tributaire d'un bon recrutement et d'une fidélisation de ses employés et dépendante du maintien d'un bon climat social.

Dans ce sens, Lesieur Cristal veille, au niveau de ses recrutements, à sélectionner les profils les plus adaptés à ses besoins et à leur offrir des conditions de travail compétitives. Aussi, Lesieur Cristal s'attache, à travers une gestion des ressources humaines adaptée, à retenir et fidéliser les collaborateurs.

VIII. RISQUE LIE AUX ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE AVEC L'UNION EUROPEENNE

L'accord agricole avec l'Union Européenne, entré en vigueur en octobre 2012, prévoit un démantèlement tarifaire des huiles sur 5 ans. Certaines huiles, dont l'huile de palme raffinée, ont été démantelées dès la date de mise en œuvre de l'accord.

Cependant, ce risque ne serait effectif que si le prix de l'huile de tournesol (européenne) devenait structurellement inférieur au prix de l'huile de Soja (américaine), ce qui historiquement n'est pas le cas, tout au plus un rapprochement ponctuel.

Quand bien même, Lesieur Cristal pourrait maîtriser ce risque grâce à :

- la force et la notoriété des marques ;

- l'étendue du réseau de distribution ;
- la compétitivité des coûts qui s'inscrivent dans une dynamique continue d'amélioration et d'excellence opérationnelle ;
- l'implication au niveau de l'amont agricole pour le développement de la culture du tournesol au Maroc, en partenariat avec l'actionnaire de référence, le groupe Sofiprotéol, qui compte parmi les opérateurs majeurs de la filière du tournesol et du Colza en Europe.

PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date de la rédaction de la présente note d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels et/ou litiges susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine du groupe Lesieur.

PARTIE X. ANNEXES

I. COMPTES SOCIAUX LESIEUR CRISTAL

I.1 COMPTES SOCIAUX 2011

I.1.1 COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES 2011

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I	. PRODUITS D'EXPLOITATION				
		. Ventes de marchandises (en l'état)	18 800 569,91	0,00	18 800 569,91	111 860 727,58
		. Ventes de biens et services produits Chiffres d'affaires	3 829 393 316,35	0,00	3 829 393 316,35	3 326 240 545,42
		. Variation de stocks de produits (±) (1)	70 210 398,37		70 210 398,37	19 020 216,73
		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00		0,00	0,00
		. Subvention d'exploitation	15 350 058,28		15 350 058,28	0,00
		. Autres produits d'exploitation	8 656 310,67	0,00	8 656 310,67	1 638 499,66
		. Reprises d'exploitation : transferts de charges	17 046 139,37	0,00	17 046 139,37	5 533 527,31
		TOTAL I	3 959 456 792,95	0,00	3 959 456 792,95	3 464 293 516,70
	II	. CHARGES D'EXPLOITATION				
F I N A N C I E R		. Achats revendus (2) de marchandises	17 930 659,87	0,00	17 930 659,87	69 402 711,41
		. Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 333 307 109,37	0,00	3 333 307 109,37	2 622 804 229,23
		. Autres charges externes	250 258 157,91	0,00	250 258 157,91	250 662 450,86
		. Impôts et taxes	6 066 283,96	0,00	6 066 283,96	6 122 707,59
		. Charges du personnel	210 034 180,92	0,00	210 034 180,92	195 337 084,29
		. Autres charges d'exploitation	480 000,00	0,00	480 000,00	640 000,00
		. Dotations d'exploitation	88 159 556,07	0,00	88 159 556,07	88 221 936,05
		TOTAL II	3 906 235 948,10	0,00	3 906 235 948,10	3 233 191 119,43
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			53 220 844,85	231 102 397,27
	IV	. PRODUITS FINANCIERS				
N O		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	2 221 580,74	0,00	2 221 580,74	1 474 323,10
		. Gain de change	139 801,07	0,00	139 801,07	729 630,06
		. Intérêts et autres produits financiers	2 154 234,81	0,00	2 154 234,81	8 800 903,79
		. Reprises financières : transferts de charges	96 947,54	0,00	96 947,54	129 978,99
		TOTAL IV	4 612 564,16	0,00	4 612 564,16	11 134 835,94
	V	.CHARGES FINANCIERES				
		. Charges d'intérêts	8 175 651,86	0,00	8 175 651,86	5 665 655,13
		. Pertes de change	627 591,83	0,00	627 591,83	469 979,03
		. Autres charges financières	7 239 438,13	0,00	7 239 438,13	6 312 433,45
		. Dotations financières	474 025,80	0,00	474 025,80	1 902 491,50
		TOTAL V	16 516 707,62	0,00	16 516 707,62	14 350 559,11
	VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			(11 904 143,46)	(3 215 723,17)
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			41 316 701,39	227 886 674,10
	VIII	. PRODUITS NON COURANTS				
		. Produits des cessions d'immobilisations	1 781 000,00	0,00	1 781 000,00	16 128 690,00
		. Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
		. Reprise sur subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
		. Autres produits non courants	4 419 771,80	0,00	4 419 771,80	0,00

N		. Reprises non courantes : transferts de charges	20 594 667,22	0,00	20 594 667,22	21 287 306,54
		TOTAL VIII	26 795 439,02	0,00	26 795 439,02	37 415 996,54
C O U R A N T	IX	. CHARGES NON COURANTES				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	200 578,95	0,00	200 578,95	112 621,60
		. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
		. Autres charges non courantes	4 450 608,17		4 450 608,17	14 930 889,41
		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	21 882 780,58	0,00	21 882 780,58	31 940 249,70
		TOTAL IX	26 533 967,70	0,00	26 533 967,70	46 983 760,71
	X	RESULTAT NON COURANTS (VIII - IX)			261 471,32	(9 567 764,17)
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII ± X)			41 578 172,71	218 318 909,93
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			12 152 553,00	65 475 774,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			29 425 619,71	152 843 135,93

1) Variation de stocks: stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

I.1.2 BILAN ACTIF 2011

	ACTIF	EXERCICE			EXER. PRECED.
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	7 029 861,93	5 549 957,49	1 479 904,44	2 219 856,71
	. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Charges a repartir sur plus. exercices	7 029 861,93	5 549 957,49	1 479 904,44	2 219 856,71
	. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	113 979 711,49	44 229 191,44	69 750 520,05	70 987 585,37
C	. Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	72 612 953,11	22 326 711,06	50 286 242,05	51 523 307,37
I	. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
F	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 592 459 667,22	1 203 588 796,91	388 870 870,31	425 353 886,80
	. Terrains	62 617 463,48	0,00	62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	193 460 160,34	122 059 165,32	71 400 995,02	75 497 356,48
M	. Installations techniques, matériel & outillages	1 104 895 235,86	905 519 593,70	199 375 642,16	232 314 516,71
M	. Matériel de transport	118 822 215,64	101 888 669,69	16 933 545,95	19 518 657,06
O	. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	79 979 128,60	74 121 368,20	5 857 760,40	7 057 723,45
B	. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
I	. Immobilisations corporelles en cours	32 685 463,30		32 685 463,30	28 348 169,62
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	254 862 166,86	77 900 515,41	176 961 651,45	174 695 426,61
I	. Prêts immobilisés	17 650 140,77	0,00	17 650 140,77	20 683 090,13
S	. Autres créances financières	2 580 659,92	0,00	2 580 659,92	2 596 059,92
E	. Titres de participations	234 631 366,17	77 900 515,41	156 730 850,76	151 416 276,56
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	. Diminution des créances immobilisés	0,00		0,00	0,00
	. Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 968 331 407,50	1 331 268 461,25	637 062 946,25	673 256 755,49
A	STOCKS (F)	847 146 757,79	23 924 284,98	823 222 472,81	662 036 797,32
C	. Marchandises	3 769 542,90	0,00	3 769 542,90	1 837 156,68
T	. Matières et fourn. consommables	601 507 376,57	19 395 220,99	582 112 155,58	488 540 200,69
I	. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
F	. Produits intermédiaires et prod. resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Produits finis	241 869 838,32	4 529 063,99	237 340 774,33	171 659 439,95
C	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 170 788 980,72	156 122 203,97	1 014 666 776,75	1 084 438 164,18
I	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	13 763 997,31	0,00	13 763 997,31	48 530 528,05
R	. Clients et comptes rattachés	639 388 773,50	132 479 767,70	506 909 005,80	402 172 917,94
C	. Personnel	17 385 323,12	4 431 557,61	12 953 765,51	11 941 156,78
U	. Etat	457 372 017,96		457 372 017,96	438 915 816,65
L	. Comptes d'associés	39 869 360,60	19 136 205,86	20 733 154,74	146 948 978,93
A	. Autres débiteurs	2 827 154,98	74 672,80	2 752 482,18	900 464,40
N	. Comptes de régularisation actif	182 353,25	0,00	182 353,25	35 028 301,43
T	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	187 487 585,55	0,00	187 487 585,55	68 996 452,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 205 423 324,06	180 046 488,95	2 025 376 835,11	1 815 471 413,50
T	TRESORERIE ACTIF	84 978 551,80	0,00	84 978 551,80	71 412 276,99
R	. Cheques & valeurs à encaisser	8 457 658,15		8 457 658,15	10 404 444,28
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	58 055 112,16	0,00	58 055 112,16	52 767 578,23
S	. Caisse, régies d'avances & accreditifs	18 465 781,49		18 465 781,49	8 240 254,48
O	TOTAL III	84 978 551,80	0,00	84 978 551,80	71 412 276,99
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 258 733 283,36	1 511 314 950,20	2 747 418 333,16	2 560 140 445,98

I.1.3 BILAN PASSIF 2011

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé Capital appelé dont versé		
	. Primes d'émission, de fusion & d'apport	0,00	0,00
	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
	. Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
	. Report à nouveau (2)	1 276 854,02	407 023,09
	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	. Résultat net de l'exercice (2)	29 425 619,71	152 843 135,94
	Total des capitaux propres (A)	1 190 292 233,94	1 312 839 919,24
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	98 308 003,71	96 835 160,67
	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
	. Provisions pour amortissement dérogatoires	98 308 003,71	96 835 160,67
	. Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTE DE FINANCEMENT (C)	56 000 000,00	72 000 000,00
	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
	. Autres dettes de financement	56 000 000,00	72 000 000,00
	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	65 192 686,79	65 377 416,46
	. Provisions pour risques	65 192 686,79	65 377 416,46
	. Provisions pour charges	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00
	. Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
	. Diminution des dettes de financement		0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 409 792 924,44	1 547 052 496,37
P A S S I F	DETTE DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 234 288 294,08	985 022 334,08
	. Fournisseurs et comptes rattachés	1 084 006 541,17	789 480 311,74
	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	3 784 280,00	3 789 820,00
	. Personnel	29 760 243,49	21 973 927,08
	. Organismes sociaux	14 411 694,59	12 744 437,53
	. Etat	14 231 832,22	67 197 677,00
	. Comptes d'associés	50 504 175,53	53 210 628,53
	. Autres créanciers	35 331 979,21	35 333 479,21
	. Comptes de régularisation passif	2 257 547,87	1 292 052,99
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 444 337,71	613 762,79
C U	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H)	1 235 732 631,79	985 636 096,87
T R E S O	TRESORERIE PASSIF		
	. Crédits d'escompte	0,00	0,00
	. Crédits de trésorerie	48 365 018,69	0,00
	. Banques (soldes créditeurs)	53 527 758,24	27 451 852,74
	TOTAL III	101 892 776,93	27 451 852,74
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 747 418 333,16	2 560 140 445,98

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

I.1.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2011

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		. Ventes de marchandises (en l'état)	18 800 569,91	111 860 727,58
	2	-	. Achats revendus de marchandises	17 930 659,87	69 402 711,41
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	869 910,04	42 458 016,17
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 899 603 714,72	3 346 899 261,81
	3		. Ventes de biens et services produits	3 829 393 316,35	3 327 879 045,08
	4		. Variation de stocks de produits	70 210 398,37	19 020 216,73
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 583 565 267,28	2 873 466 680,09
	6		. Achats consommés de matières et de fournitures	3 333 307 109,37	2 622 804 229,23
	7		. Autres charges externes	250 258 157,91	250 662 450,86
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	316 908 357,48	515 890 597,89
	8	+	. Subvention d'exploitation	15 350 058,28	0,00
	9	-	. Impôts et taxes	6 066 283,96	6 122 707,59
	10	-	. Charges de personnel	210 034 180,92	195 337 084,29
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	116 157 950,88	314 430 806,01
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+	. Autres produits d'exploitation	8 656 310,67	0,00
	12	-	. Autres charges d'exploitation	480 000,00	640 000,00
	13	+	. Reprises d'exploitation; transfert de changes	17 046 139,37	5 533 527,31
	14	-	. Dotations d'exploitation	88 159 556,07	88 221 936,05
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	53 220 844,85	231 102 397,27
VII		±	RESULTAT FINANCIER	(11 904 143,46)	(3 215 723,17)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	41 316 701,39	227 886 674,10
IX		±	RESULTAT NON COURANT	261 471,32	(9 567 764,17)
	15	-	Impôts sur le résultat	12 152 553,00	65 475 774,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	29 425 619,71	152 843 135,93

I.1.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2011

	1		. Résultat net de l'exercice		
			. Bénéfice +	29 425 619,71	152 843 135,93
			. Perte -		
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	72 947 565,53	75 340 181,32
	3	+	. Dotations financières (1)	472 525,80	1 900 717,70
	4	+	. Dotations non courantes (1)	21 882 780,58	31 940 249,70
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)		0,00
	6	-	. Reprises financières (2)	0,00	0,00
	7	-	. Reprises non courantes (2) (3)	20 594 667,22	21 287 306,54
	8	-	. Produits des cessions d'immobilisations	1 781 000,00	16 128 690,00
	9	+	. Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	200 578,95	112 621,60
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	102 553 403,35	224 720 909,71
	10	-	. Distribution de bénéfices	151 973 305,00	276 315 100,00
II			AUTOFINANCEMENT	(49 419 901,65)	(51 594 190,29)

- (1). A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2). A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
(3). Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I.1.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2011

I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		-49 419 901,65		-51 594 715,91
. Capacite d'autofinancement		102 553 403,35		224 720 384,09
. Distribution de dividendes		151 973 305,00		276 315 100,00
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		10 024 249,81		26 974 009,00
. Immobilisations incorporelles		0		0
. Immobilisations corporelles		1 781 000,00		16 128 690,00
. Titres de participation		0		0,00
. Autres immobilisations		8 243 249,81		10 845 319,00
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0		0
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		0		0
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		-39 395 651,84		-24 620 706,91
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	45 670 110,84		67 233 126,51	
. Immobilisations incorporelles	2 819 379,97		4 303 264,61	
. Immobilisations corporelles	31 868 730,87		58 237 171,90	
. Titres de participation	5 787 100,00		0,00	
. Autres immobilisations	5 194 900,00		4 692 690,00	
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0		0	
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	16 000 000,00		8 000 000,00	
. EMPLOIS EN NON VALEURS	0		0	
II TOTAL EMPLOIS STABLES	61 670 110,84	0	75 233 126,51	0
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	0,00	40 191 113,30	0,00	133 730 106,85
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	60 874 649,38	33 876 799,05	0,00
TOTAL GENERAL	61 670 110,84	61 670 110,84	109 109 925,56	109 109 925,56

I.1.7 ETAT DES DEROGATIONS 2011

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

I.1.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

I.1.9 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT
		Acquisitions	Production par	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT
	DEBUT EXERC.		l'ent. pour elle même					FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	7 029 861,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 029 861,93
Frais préliminaires	0,00	0,00			0,00			0,00
Charges a repartir sur plus. exercices	7 029 861,93	0,00			0,00			7 029 861,93
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00			0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	111 160 331,52	2 819 379,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 979 711,49
Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00			0,00			0,00
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	69 793 573,14	2 819 379,97			0,00			72 612 953,11
Fonds commercial	41 366 758,38	0,00			0,00			41 366 758,38
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00			0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 568 140 261,93	31 868 731,02	0,00	0,00	7 549 325,14	0,00	0,00	1 592 459 667,81
Terrains	62 617 463,48	0,00			0,00			62 617 463,48
Constructions	189 610 785,96	3 849 374,38			0,00			193 460 160,34
Installations techniques, matériel & outillages	1 090 793 321,87	14 101 914,58			0,00			1 104 895 236,45
Matériel de transport	118 221 861,78	8 149 679,00			7 549 325,14			118 822 215,64
Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	78 548 659,22	1 430 469,37			0,00			79 979 128,59
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00			0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	28 348 169,62	4 337 293,69			0,00			32 685 463,31

I.1.10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2011

NATURE	Cumul début exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements sur immo. Sorties	Cumul fin exercice
	1	2	3	4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	4 810 005,22	739 952,23		5 549 957,45
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plus. exercices	4 810 005,22	739 952,23		5 549 957,45
. Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 172 746,15	4 056 445,29		44 229 191,44
. Immobilisations en recherche & développement				
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	18 270 265,77	4 056 445,29		22 326 711,06
. Fonds commercial	21 902 480,38			21 902 480,38
. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 142 786 375,13	68 151 167,97	7 348 746,19	1 203 588 796,91
. Terrains				
. Constructions	114 113 429,48	7 945 735,84		122 059 165,32
. Installations techniques, matériel & outillages	858 478 805,16	47 040 788,54		905 519 593,70
. Matériel de transport	98 703 204,72	10 534 211,16	7 348 746,19	101 888 669,69
. Mobilier, matériel de bureau & aménag. divers	71 490 935,77	2 630 432,43		74 121 368,20
. Autres immobilisations corporelles				
. Immobilisations corporelles en cours				

I.1.11 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amo. Cumulés	Valeur nette d'amo.	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
oct-11	PEUGEOT 407 MLE 27833-A-7	302 814,00	302 814,00	0,00	98 000,00	98 000,00	0,00
oct-11	PEUGEOT 607 V6 17CV MLE 20645-A-7	487 124,00	487 124,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
nov-11	ISUZU MLE 4310-8-1	131 700,00	101 690,28	30 009,72	85 500,00	55 490,28	0,00
nov-11	IVECO 1772-37-2	316 333,33	316 333,33	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00
nov-11	C. PALKIT IVECO 1772-37-2	61 879,99	61 879,99	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 1772-37-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	MITSUBISHI 1701-37-2	340 166,68	340 166,68	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00
nov-11	C. PALKIT MITSU 1701-37-2	61 880,00	61 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 1701-37-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAMION 5T500 MLE 14380-A-7	204 478,00	204 478,00	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00
nov-11	CAROSSERIE PREFABRIQUEE 14380-A-7	29 653,47	29 653,47	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	MONTAGE CAISSE PALKIT 14380-A-7	16 807,38	16 807,38	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	REPLACEMENT CAISSE PALKIT MLE 4312-8-1						
nov-11	OLEOR	61 395,20	61 395,20	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU MLE 4312-8-1	131 700,00	101 690,28	30 009,72	85 500,00	55 490,28	0,00
nov-11	REPLACEMENT CAISSE PALKIT MLE 4311-8-1						
nov-11	OLEOR	61 395,20	61 395,20	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU 9681-27-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	84 000,00	84 000,00	0,00
nov-11	REPLACEMENT CAISSE PALKIT MLE 4310-8-1						
nov-11	OLEOR	61 395,20	61 395,20	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 9902-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU FSR 42-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	85 500,00	85 500,00	0,00
nov-11	F. S/CHASSIS 42-36-2	68 006,39	68 006,39	-0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAISSE EN ALLUMINIUM 42-36-2	64 890,00	64 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 42-36-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU FSR 40-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	85 500,00	85 500,00	0,00
nov-11	F. S/CHASSIS 40-36-2	68 006,40	68 006,40	-0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 40-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU FSR 39-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	85 500,00	85 500,00	0,00

nov-11	F. S/CHASSIS 39-36-2	68 006,40	68 006,40	-0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 39-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU MLE 4311-8-1	131 700,00	101 690,28	30 009,72	85 500,00	55 490,28	0,00
nov-11	C.PALKIT 67-29-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 9681-27-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAMION ISUZU 7718-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	71 250,00	71 250,00	0,00
nov-11	CARROS.ISUZU 7718-25/2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAMION ISUZU 7717-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	71 250,00	71 250,00	0,00
nov-11	CARROS.ISUZU 7717-25/2	96 107,14	96 107,14	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 7717-25-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAMION ISUZU 6926-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	71 250,00	71 250,00	0,00
nov-11	CARROS.ISUZU 6926-25/2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 6926-25-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU FSR 48-36-2	324 705,88	324 705,88	-0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
nov-11	F. S/CHASSIS 48-36-2	68 006,39	68 006,39	-0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU MLE 18752-A-59	146 300,00	112 963,40	33 336,60	82 500,00	49 163,40	0,00
nov-11	ISUZU 67-29-2	316 629,83	316 629,83	-0,00	83 000,00	83 000,00	0,00
nov-11	ISUZU MLE 6019-8-1	146 300,00	112 963,40	33 336,60	82 500,00	49 163,40	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE ISUZU 67-29-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU 297-29-2	316 629,83	316 629,83	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00
nov-11	P.RID ISUZU 297-29-2	87 491,56	87 491,56	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 297-29-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 297-29-2	8 034,00	8 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	CAMION ISUZU 7256-25/2	277 593,27	277 593,27	0,00	71 250,00	71 250,00	0,00
nov-11	CARROS.ISUZU 7256-25/2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 7256-25-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	ISUZU FSR 9902-36-2	323 266,66	323 266,66	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00
nov-11	FOURG. ALLUM. ISUZU 9902-36-2	61 880,01	61 880,01	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	C.PALKIT 9681-27-2	96 107,13	96 107,13	0,00	0,00	0,00	0,00
nov-11	TACHIGRAPHE 48-36-2	7 888,40	7 888,40	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 549 325,14	7 392 622,78	156 702,36	1 781 000,00	1 624 297,64	0,00

I.1.12 TABLEAU DES PROVISIONS 2011

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN DE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitations	financières	non courantes	L'EXERCICE
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	77 427 989,61		472 525,80					77 900 515,41
2. Provisions réglementées	96 835 160,97			20 282 780,58			18 809 937,55	98 308 003,70
3. Provisions durables pour risques et charges	65 377 416,46			1 600 000,00			1 787 729,67	65 192 686,79
SOUS TOTAL (A)	239 640 567,04		472 525,80	21 882 780,58			20 597 667,22	241 401 205,90
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	182 806 660,24	14 300 962,35	1 500,00		16 965 686,10	96 947,54		180 046 488,95
5. Autres provisions pour risques et charges	613 762,79	911 028,19			80453,27			1 444 337,71
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	183 420 423,03	15 211 990,54	1 500,00		17 046 139,37	96 947,54	0,00	181 490 826,66
TOTAL (A + B)	423 060 990,07	15 211 990,54	474 025,80	21 882 780,58	17 046 139,37	96 947,54	20 597 667,22	422 892 032,56

I.1.13 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2011

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acqui- sition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercic
						Date de cloture	Situation nette	Resultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8		
OLEOR	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 529 872,12				
COMAHA	OLEAGINEUX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	0,00				
SIKAF	OLEAGINEUX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	0,00				
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 820 753,64				
COSTOMA	OLEAGINEUX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
C.M.H	OLEAGINEUX	3 930 000,00	----	67,87	67,87				
SOPROTA	PROVENDIERS	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	0,00				
CICAVET	PROVENDIERS	10 000,00	----	500,00	500,00				
SHOM	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
POSAMA	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
HAY EL HABAIB	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
CITE MNE SIDI OTHMANE	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
CITE I DES JEUNES	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
CITE II DES JEUNES	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
CITE III DES JEUNES	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
L I M A	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
S O C I C A	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
SCI YAM	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	0,00				
D A M A	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
C E L A C O	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	0,00				647 730,00
ASTRA MAROC	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	566 923,30				
FIREAL (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
S O T R A N I	DIVERS	250 000,00	2.51 %	6 280,00	3 140,00				
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34.00 %	19 202 907,62	19 202 907,62				684 693,10
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		36.00 %	16 739 447,04	0,00				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100.00 %	15 999 700,00	15 999 700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	DIVERS	300 000,00	100.00 %	300 000,00	300 000,00				
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00		1,00	1,00				
TOTAL				52 248 794,76	35 506 207,72				684 693,10

I.1.14 TABLEAU DES CREANCES 2011

Créances	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	20 230 800,69	13 766 800,69	6 464 000,00					
Prêt immobilisés	17 650 140,77	11 186 140,77	6 464 000,00					
Autres créances financières	2 580 659,92	2 580 659,92						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 170 788 980,72		1 019 337 994,45	151 450 986,27		457 372 017,96	98 178 360,60	43 539 513,57
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	13 763 997,31		13 763 997,31					
Clients et comptes rattachés	639 388 773,50		487 937 787,23	151 450 986,27			58 309 000,00	43 539 513,57
Personnel	17 385 323,12		17 385 323,12					
Etat	457 372 017,96		457 372 017,96			457 372 017,96		
Comptes d'associés	39 869 360,60		39 869 360,60				39 869 360,60	
Autres créanciers	2 827 154,98		2 827 154,98					
Comptes de régularisation actif	182 353,25		182 353,25					

I.1.15 TABLEAU DES DETTES 2011

Dettes	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE FINANCEMENT	56 000 000,00	56 000 000,00						
Emprunt obligataire								
Autres dettes de financement	56 000 000,00	56 000 000,00						
DU PASSIF CIRCULANT	1 234 288 294,08		1 234 288 294,08			16 782 735,11	63 343 175,53	905 865 278,01
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	1 084 006 541,17		1 084 006 541,17				12 839 000,00	905 865 278,01
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 784 280,00		3 784 280,00					
Personnel	29 760 243,49		29 760 243,49					
Organismes sociaux	14 411 694,59		14 411 694,59			2 550 902,89		
Etat	14 231 832,22		14 231 832,22			14 231 832,22		
Comptes d'associés	50 504 175,53		50 504 175,53				50 504 175,53	
Autres créanciers	35 331 979,21		35 331 979,21					
Comptes de régularisation passif	2 257 547,87		2 257 547,87					

I.1.16 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2011

Tiers créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<u>Sûretés données</u>					
<u>Sûretés reçues</u>					
Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000,00	6	1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires	

I.1.17 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2011

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution	230 080 000,00	196 014 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	198 461 910,00	194 937 176,00
Autres engagements donnés	1 137 145 000,00	930 611 000,00
TOTAL	1 565 686 910,00	1 321 562 176,00

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution		5 614 000,00
Engagements reçus	91 598 000,00	84 372 000,00
TOTAL	91 598 000,00	89 986 000,00

I.1.18 ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL 2011

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
S N I	CASA	2 095 681	21 063 920	100	209 568 100	209 568 100	209 568 100
S F G P	CASA	5	50	100	500	500	500
S I G E R	CASA	2	20	100	200	200	200
W A F A ASSURANCE	CASA	140 966		100	14 096 600	14 096 600	14 096 600
U B S A G Z U R U C H	"	67 700		100	6 770 000	6 770 000	6 770 000
MUTUELLE CENT.MAR.D'ASSUR.	RABAT	39 594	395 940	100	3 959 400	3 959 400	3 959 400
MUTUELLE AGRIC.MAR.D'ASSUR.	RABAT	2 225	22 250	100	222 500	222 500	222 500
E P A R G N E C R O I S S A N C E	CASA	19 720	197 200	100	1 972 000	1 972 000	1 972 000
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	2 926	79 720	100	292 600	292 600	292 600
AUTRES PORTEURS	"	394 332	5 872 410	100	39 433 200	39 433 200	39 433 200
TOTAL A REPORTER :		2 763 151	27 631 510	100,00	276 315 100	276 315 100	276 315 100

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

I.1.19 ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2011

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Decision du 08 juin 2011		Reserve legale	
Report à nouveau	407 023,09	Autres reserves	
Resultat nets en instance d'affectation		Tantiemes	
Resultat net de l'exercice	152 843 135,93	Dividendes	151 973 305,00
Prelevements sur les reserves		autres affectations	
Autres prelevements		report a nouveau	1 276 854,02
TOTAL A	153 250 159,02	TOTAL B	153 250 159,02

I.1.20 DATATION 2011

Date de clôture (1)	31-déc-11
Date d'établissement des états de synthèse (2)	16/03/2012
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour	
(2) l'élaboration des états de synthèse	

I.1.21 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

I.2 COMPTES SOCIAUX 2012

I.2.1 COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES 2012

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	I . PRODUITS D'EXPLOITATION				
	. Ventes de marchandises (en l'état)	17 101 730,08	0,00	17 101 730,08	18 800 569,91
	. Ventes de biens et services produits	4 080 051 904,06	0,00	4 080 051 904,06	3 829 393 316,35
	. Chiffres d'affaires				
	. Variation de stocks de produits (±) (1)	(35 886 061,68)		(35 886 061,68)	70 210 398,37
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00		0,00	0,00
	. Subvention d'exploitation	3 553 481,02		3 553 481,02	15 350 058,28
	. Autres produits d'exploitation	14 640,29	0,00	14 640,29	8 656 310,67
	. Reprises d'exploitation : transferts de charges	16 293 509,47	0,00	16 293 509,47	17 046 139,37
	TOTAL I	4 081 129 203,24	0,00	4 081 129 203,24	3 959 456 792,95
	II . CHARGES D'EXPLOITATION				
	. Achats revendus (2) de marchandises	14 803 505,15	0,00	14 803 505,15	17 930 659,87
	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 287 046 063,46	0,00	3 287 046 063,46	3 333 307 109,37
	. Autres charges externes	246 072 533,83	0,00	246 072 533,83	250 258 157,91
	. Impôts et taxes	6 332 178,76	0,00	6 332 178,76	6 066 283,96
	. Charges du personnel	211 491 597,23	0,00	211 491 597,23	210 034 180,92
	. Autres charges d'exploitation	880 000,00	0,00	880 000,00	480 000,00
	. Dotations d'exploitation	78 130 344,20	0,00	78 130 344,20	88 159 556,07
	TOTAL II	3 844 75 222,63	0,00	3 844 756 222,63	3 906 235 948,10
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			236 372 980,61	53 220 844,85
F I N A N C I E R	IV . PRODUITS FINANCIERS				
	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	696 416,20	0,00	696 416,20	2 221 580,74
	. Gain de change	1 349 542,56	0,00	1 349 542,56	139 801,07
	. Intérêts et autres produits financiers	1 687 358,76	0,00	1 687 358,76	2 154 234,81
	. Reprises financières : transferts de charges	86 334,43	0,00	86 334,43	96 947,54
	TOTAL IV	3 819 651,95	0,00	3 819 651,95	4 612 564,16
	V .CHARGES FINANCIERES				
	. Charges d'intérêts	8 662 532,83	0,00	8 662 532,83	8 175 651,86
	. Pertes de change	1 874 782,68	0,00	1 874 782,68	627 591,83
	. Autres charges financières	6 682 417,64	0,00	6 682 417,64	7 239 438,13
	. Dotations financières	5 829 815,33	0,00	5 829 815,33	474 025,80
	TOTAL V	23 049 548,48	0,00	23 049 548,48	16 516 707,62
VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			(19 229 896,53)	(11 904 143,46)
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			217 143 084,08	41 316 701,39
VIII	. PRODUITS NON COURANTS				
	. Produits des cessions d'immobilisations	6 620 809,04	0,00	6 620 809,04	1 781 000,00

N O N C O U R A N T		. Subventions d'équilibre	0,00		0,00	0,00
		. Reprise sur subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
		. Autres produits non courants	1 068 449,51	0,00	1 068 449,51	4 419 771,80
		. Reprises non courantes : transferts de charges	21 784 052,45	0,00	21 784 052,45	20 594 667,22
		TOTAL VIII	29 473 311,00	0,00	29 473 311,00	26 795 439,02
	IX	. CHARGES NON COURANTES				
		. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	85 949,83	0,00	85 949,83	200 578,95
		. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
		. Autres charges non courantes	55 686 654,72		55 686 654,72	4 450 608,17
		. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	19 520 594,88	0,00	19 520 594,88	21 882 780,58
		TOTAL IX	75 293 199,43	0,00	75 293 199,43	26 533 967,70
	X	RESULTAT NON COURANTS (VIII - IX)			(45 819 888,43)	261 471,32
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII ± X)			171 323 195,65	41 578 172,71
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			52 578 099,00	12 152 553,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			118 745 096,65	29 425 619,71

1) Variation de stocks: stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

I.2.2 BILAN ACTIF 2012

	ACTIF		EXERCICE		EXER. PRECED.
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	8 990 800,17	6 289 909,76	2 700 890,41	1 479 904,44
	. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Charges a repartir sur plus. exercices	8 990 800,17	6 289 909,76	2 700 890,41	1 479 904,44
	. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	116 434 231,53	47 805 020,52	68 629 211,01	69 750 520,05
C	. Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	75 067 473,15	25 902 540,14	49 164 933,01	50 286 242,05
I	. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
F	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 617 780 832,16	1 255 832 713,00	361 948 119,16	388 870 870,31
	. Terrains	62 617 463,48	0,00	62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	196 983 349,22	127 725 881,18	69 257 468,04	71 400 995,02
M	. Installations techniques, materiel & outillages	1 137 177 560,67	948 149 940,83	189 027 619,84	199 375 642,16
M	. Matériel de transport	112 061 563,06	103 401 395,64	8 660 167,42	16 933 545,95
O	. Mobilier, materiel de bureau & amenag. divers	83 230 204,70	76 555 495,35	6 674 709,35	5 857 760,40
B	. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
I	. Immobilisations corporelles en cours	25 710 691,03		25 710 691,03	32 685 463,30
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	251 594 159,52	83 728 830,74	167 865 328,78	176 961 651,45
I	. Prêts immobilisés	15 473 223,15	0,00	15 473 223,15	17 650 140,77
S	. Autres créances financières	2 580 659,92	0,00	2 580 659,92	2 580 659,92
E	. Titres de participations	233 540 276,45	83 728 830,74	149 811 445,71	156 730 850,76
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	. Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	. Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 994 800 023,38	1 393 656 474,02	601 143 549,36	637 062 946,25
	STOCKS (F)	912 032 691,57	14 985 735,97	897 046 955,61	823 222 472,81
	. Marchandises	3 248 067,89	0,00	3 248 067,89	3 769 542,90
	. Matières et fourn. consommables	702 800 847,04	14 985 735,97	687 815 111,07	582 112 155,58
A	. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Produits intermédiaires et prod. resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Produits finis	205 983 776,64	0,00	205 983 776,65	237 340 774,33
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 220 067 250,92	157 184 202,04	1 062 883 048,88	1 014 666 776,75
F	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	7 754 414,21	0,00	7 754 414,21	13 763 997,31
	. Clients et comptes rattaches	646 783 287,20	133 626 600,20	513 156 687,00	506 909 005,80
C	. Personnel	13 357 059,11	4 431 557,61	8 925 501,50	12 953 765,51
I	. Etat	456 772 222,79		456 772 222,79	457 372 017,96
R	. Comptes d'associés	75 029 278,71	19 051 371,43	55 977 907,28	20 733 154,74
C	. Autres débiteurs	6 588 868,70	74 672,80	6 514 195,90	2 752 482,18

U	. Comptes de régularisation actif	13 782 120,20	0,00	13 782 120,20	182 353,25
L	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	253 629 160,43	0,00	253 629 160,43	187 487 585,55
A					
N	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
T	(éléments circulants)				
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 385 729 102,92	172 169 938,01	2 213 559 164,92	2 025 376 835,11
T	TRESORERIE ACTIF	104 670 490,43	0,00	104 670 490,43	84 978 551,80
R	. Cheques & valeurs à encaisser	40 145 857,67		40 145 857,67	8 457 658,15
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	50 519 444,50	0,00	50 519 444,50	58 055 112,16
S	. Caisse, régies d'avances & accréditifs	14 005 188,26		14 005 188,26	18 465 781,49
O	TOTAL III	104 670 490,43	0,00	104 670 490,43	84 978 551,80
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 485 199 616,73	1 565 826 412,03	2 919 373 204,71	2 747 418 333,16

I.2.3 BILAN PASSIF 2012

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
F	CAPITAUX PROPRES		
I	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
N	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
A	Capital appelé		
N	dont versé		
C	. Primes d'émission, de fusion & d'apport	0,00	0,00
E	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
M	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
E	. Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
N	. Report à nouveau (2)	30 702 473,72	1 276 854,02
T	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
	. Résultat net de l'exercice (2)	118 745 096,65	29 425 619,71
P	Total des capitaux propres (A)	1 309 037 330,58	1 190 292 233,94
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	95 259 837,36	98 308 003,71
R	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
M	. Provisions pour amortissement dérogatoires	95 259 837,36	98 308 003,71
A	. Provisions réglementées	0,00	0,00
N	DETTES DE FINANCEMENT (C)	40 000 000,00	56 000 000,00
E	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
N	. Autres dettes de financement	40 000 000,00	56 000 000,00
T	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	65 277 625,34	65 192 686,79
	. Provisions pour risques	65 277 625,34	65 192 686,79
	. Provisions pour charges	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00
	. Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
	. Diminution des dettes de financement		0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 509 574 793,28	1 409 792 924,44
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 370 406 477,95	1 234 288 294,08
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	1 188 425 751,99	1 084 006 541,17
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	823 692,12	3 784 280,00
S	. Personnel	36 163 556,76	29 760 243,49
I	. Organismes sociaux	13 941 728,82	14 411 694,59

F	. Etat	42 912 674,53	14 231 832,22
	. Comptes d'associés	52 088 834,81	50 504 175,53
C	. Autres créanciers	35 330 479,21	35 331 979,21
I	. Comptes de régularisation passif	719 759,71	2 257 547,87
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 154 773,42	1 444 337,71
C	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
U	TOTAL II (F+G+H)	1 373 561 251,37	1 235 732 631,79
T	TRESORERIE PASSIF		
R	. Crédits d'escompte	0,00	0,00
E	. Crédits de trésorerie	0,00	48 365 018,69
S	. Banques (soldes créditeurs)	36 237 160,06	53 527 758,24
O	TOTAL III	36 237 160,06	101 892 776,93
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 919 373 204,71	2 747 418 333,16

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficitaires (-)

I.2.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2012

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		. Ventes de marchandises (en l'état)	17 101 730,08	18 800 569,91
	2	-	. Achats revendus de marchandises	14 803 505,15	17 930 659,87
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	2 298 224,93	869 910,04
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 044 165 842,38	3 899 603 714,72
	3		. Ventes de biens et services produits	4 080 051 904,06	3 829 393 316,35
	4		. Variation de stocks de produits	(35 886 061,68)	70 210 398,37
	5		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 533 118 597,29	3 583 565 267,28
	6		. Achats consommés de matières et de fournitures	3 287 046 063,46	3 333 307 109,37
	7		. Autres charges externes	246 072 533,83	250 258 157,91
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	513 345 470,02	316 908 357,48
	8	+	. Subvention d'exploitation	3 553 481,02	15 350 058,28
	9	-	. Impôts et taxes	6 332 178,76	6 066 283,96
	10	-	. Charges de personnel	211 491 597,23	210 034 180,92
		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	299 075 175,05	116 157 950,88
		=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+	. Autres produits d'exploitation	14 640,29	8 656 310,67
	12	-	. Autres charges d'exploitation	880 000,00	480 000,00
	13	+	. Reprises d'exploitation; transfert de changes	16 293 509,47	17 046 139,37
	14	-	. Dotations d'exploitation	78 130 344,20	88 159 556,07
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	236 372 980,61	53 220 844,85
VII		±	RESULTAT FINANCIER	(19 229 896,53)	(11 904 143,46)
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	217 143 084,08	41 316 701,39
IX		±	RESULTAT NON COURANT	(45 819 888,43)	261 471,32
	15	-	Impôts sur le resultat	52 578 099,00	12 152 553,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	118 745 096,65	29 425 619,71

I.2.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2012

	1		. Résultat net de l'exercice		
			. Bénéfice +	118 745 096,65	29 425 619,71
			. Perte -		
	2	+	. Dotations d'exploitation (1)	68 617 885,76	72 947 565,53
	3	+	. Dotations financières (1)	5 828 315,33	472 525,80
	4	+	. Dotations non courantes (1)	18 820 824,65	21 882 780,58
	5	-	. Reprises d'exploitation (2)		0,00
	6	-	. Reprises financières (2)	0,00	0,00
	7	-	. Reprises non courantes (2) (3)	21 784 052,45	20 594 667,22
	8	-	. Produits des cessions d'immobilisations	6 620 809,04	1 781 000,00
	9	+	. Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	85 949,83	200 578,95
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	183 693 210,73	102 553 403,35
	10	-	. Distribution de bénéfices	0,00	151 973 305,00
II			AUTOFINANCEMENT	183 693 210,73	(49 419 901,65)

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I.2.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2012

I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		183 693 210,73		(49 419 901,65)
. Capacité d'autofinancement		183 693 210,73		102 553 403,35
. Distribution de dividendes		0,00		151 973 305,00
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		16 366 067,00		10 024 249,81
. Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
. Immobilisations corporelles		6 620 709,04		1 781 000,00
. Titres de participation		1 091 121,34		0,00
. Recup. sur créances immob.		8 654 236,62		8 243 249,81
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0,00		0,00
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		0,00		0,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		200 059 277,73		(39 395 651,84)
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	48 358 012,00		45 670 110,84	
. Immobilisations incorporelles	4 415 458,28		2 819 379,97	
. Immobilisations corporelles	37 465 234,72		31 868 730,87	
. Titres de participation	0,00		5 787 100,00	
. Autres immobilisations	6 477 319,00		5 194 900,00	
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0,00		0,00	
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	16 000 000,00		16 000 000,00	
. EMPLOIS EN NON VALEURS	0,00		0,00	
II TOTAL EMPLOIS STABLES	64 358 012,00		61 670 110,84	
III VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL	50 353 710,23	0,00	0,00	40 191 113,30
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	85 347 555,50	0,00	0,00	60 874 649,38
TOTAL GENERAL	200 059 277,73	200 059 277,73	61 670 110,84	61 670 110,84

I.2.7 ETAT DES DEROGATIONS 2012

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

I.2.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

I.2.9 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT
		Acquisitions	Production par	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT
	DEBUT EXERC.		l'ent. pour elle même					FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	7 029 861,93	1 960 938,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 990 800,17
Frais préliminaires	0,00	0,00			0,00			0,00
Charges a répartir sur plus. exercices	7 029 861,93	1 960 938,24			0,00			8 990 800,17
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00			0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 979 711,49	2 454 520,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 434 231,53
Immobilisations en recherche & développement	0,00	0			0,00			0,00
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	72 612 953,11	0,00			0,00			72 612 953,11
Fonds commercial	41 366 758,38	0,00			0,00			41 366 758,38
Autres immobilisations incorporelles	0,00	2 454 520,04			0,00			2 454 520,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 592 459 667,22	37 465 234,72	0,00	0,00	12 144 070,28	0,00	0,00	1 617 780 831,66
Terrains	62 617 463,48	0,00			0,00			62 617 463,48
Constructions	193 460 160,34	5 829 712,39			2 306 523,51			196 983 349,22
Installations techniques, matériel & outillages	1 104 895 235,86	33 223 517,04			941 192,23			1 137 177 560,67
Matériel de transport	118 822 215,64	2 135 701,96			8 896 354,54			112 061 563,06
Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	79 979 128,60	3 251 076,10			0,00			83 230 204,70
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00			0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	32 685 463,30	(6 974 772,77)			0,00			25 710 690,53

I.2.10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2012

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immo. Sorties 3	cumul fin exercice 4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 549 957,49	739 952,27	0,00	6 289 909,76
. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
. Charges à répartir sur plus. exercices	5 549 957,49	739 952,27	0,00	6 289 909,76
. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	44 229 191,44	3 575 829,08	0,00	47 805 020,52
. Immobilisations en recherche & développement	0,00		0,00	0,00
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	22 326 711,06	3 575 829,08	0,00	25 902 540,14
. Fonds commercial	21 902 480,38	0,00	0,00	21 902 480,38
. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 203 588 796,91	64 302 104,41	12 058 188,32	1 255 832 713,00
. Terrains	0,00	0,00		0,00
. Constructions	122 059 165,32	7 973 239,37	2 306 523,51	127 725 881,18
. Installations techniques, matériel & outillages	905 519 593,70	43 562 155,83	931 808,70	948 149 940,83
. Matériel de transport	101 888 669,69	10 332 582,06	8 819 856,11	103 401 395,64
. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	74 121 368,20	2 434 127,15	0,00	76 555 495,35
. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
. Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00

I.2.11 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
41243	PEUGEOT PARTNER COMBI 7 CV DIESEL MLE 42529-A-7	113 242,00	113 242,00	-	46 977,00	46 977,00	-
nov-12	BERLONGOT FAMILIALE VP CKD 1PLC MLE 36851-A-7	110 629,00	110 629,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	PEUGEOT PARTNERCOMBI 7 CV MLE 32367-A-7	113 104,00	113 104,00	-	46 984,00	46 984,00	0,00
nov-12	PEUGEOT PARTNER COMBI 7 CV DIESEL MLE 42493-A-7	113 242,00	113 242,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	PEUGEOT PARTNER COMBI 7 CV DIESEL MLE 42503-A-7	113 242,00	113 242,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	PEUGEOT PARTNER COMBI 7 CV MLE 32369-A-7	113 104,00	113 104,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	PEUGEOT206 (ESSENCE) CLIM 6 CV MLE 43277-A-7	137 624,00	137 624,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	ACHAT PEUGEOT PARTNER MLE 37189-A-7	111 898,00	111 898,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	PEUGEOT PARTNER COMBI 7 CV DIESEL MLE 42504-A-7	113 242,00	113 242,00	-	46 977,00	46 977,00	0,00
nov-12	RENAULT F.340 TI 8741-31-2	649 411,76	649 411,76	-	85 770,00	85 770,00	0,00
nov-12	SEMI REMORQUE 1405-03	199 333,32	199 333,32	-	123 000,00	123 000,00	0,00
nov-12	SEMI - MAREP 866-03	190 494,11	190 494,11	-	123 000,00	123 000,00	0,00
nov-12	SEMI - MAREP 867-03	190 494,11	190 494,11	-	123 000,00	123 000,00	0,00
nov-12	BEAUGENCY 6263-01	13 152,11	13 152,11	-	123 000,00	123 000,00	0,00
nov-12	MITSU MLE 6023-8-1	146 300,00	140 204,32	6 095,68	82 800,00	76 704,32	0,00
nov-12	MITSU MLE 6025-8-1	146 300,00	140 204,32	6 095,68	82 800,00	76 704,32	0,00
nov-12	ISUZU 605-29-2	182 170,59	182 170,59	-	100 158,00	100 158,00	0,00
nov-12	PARAVENT 605-29-2	4 645,35	4 645,35	-	0,00	-	0,00
nov-12	C.PALKIT 605-29-2	96 107,14	96 107,14	-	0,00	-	0,00
nov-12	ISUZU 2206-29-2	316 629,83	316 629,83	-	100 157,00	100 157,00	0,00
nov-12	P.RID ISUZU 2206-29-2	87 491,56	87 491,56	-	0,00	-	0,00
nov-12	TACHIGRAPHE ISUZU 2206-29-2	7 888,40	7 888,40	-	0,00	-	0,00
nov-12	CAMION ISUZU 7716- 25/2	277 593,27	277 593,27	-	100 157,01	100 157,01	0,00
nov-12	CARROS.ISUZU 7716- 25/2	96 107,13	96 107,13	-	0,00	-	0,00
nov-12	TACHIGRAPHE ISUZU 7716-25-2	7 888,40	7 888,40	- 0,00	0,00	0,00	0,00
nov-12	ISUZU FSR 8678-31-2	324 705,89	324 705,89	-	100 157,00	100 157,00	0,00

nov-12	C. PALKIT 8678-31-2	68 006,40	68 006,40	-	0,00	-	0,00
nov-12	TACHIGRAPHE 8678-31-2	8 034,00	8 034,00	-	0,00	-	0,00
nov-12	ISUZU 68-29-2	316 629,83	316 629,83	-	100 157,00	100 157,00	0,00
nov-12	C.PALKIT 68-29-2	96 107,13	96 107,13	-	0,00	-	0,00
nov-12	TACHIGRAPHE ISUZU 68-29-2	7 888,40	7 888,40	-	0,00	-	0,00
nov-12	ISUZU MLE 19167-A-7	175 600,00	168 283,18	7 316,82	100 157,00	92 840,18	0,00
nov-12	CAMION ISUZU 7593-25/2	277 593,27	277 593,27	-	100 157,00	100 157,00	0,00
nov-12	CARROS.ISUZU 7593-25/2	96 107,14	96 107,14	-	0,00	-	0,00
nov-12	TACHIGRAPHE ISUZU 7593-25-2	7 888,40	7 888,40	-	0,00	-	0,00
janv-12	VOITURE SAXO 16357-A-7	118 026,00	118 026,00	-	41 900,00	41 900,00	0
janv-12	PARTNER COMBI MLE 30032-A-7	113 334,00	113 334,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROEN BERLINGOT MLE 24185-A-7	122 506,00	122 506,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROEN C4 MLE 31343-A-7	196 794,00	196 794,00	-	76 500,00	76 500,00	0
janv-12	CITROEN XSARA MLE 24187-A-7	178 454,00	178 454,00	-	41 900,00	41 900,00	0
janv-12	CITROEN BERLINGO MLE 21745-A-7	122 506,00	122 506,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	VOITURE 206 PEUGEOT HDI 6CV MLE 32373-A-7	146 074,00	146 074,00	-	42 100,00	42 100,00	0
janv-12	PEUGEOT PARTNERCOMBI 7 CV MLE 32361-A-7	113 104,00	113 104,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	PEUGEOT PARTNERCOMBI 7 CV MLE 32366-A-7	113 104,00	113 104,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROËN BERLINGO MLE 27945-A-7	113 284,00	113 284,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROËN BERLINGO MLE 27942-A-7	113 284,00	113 284,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROËN BERLINGO MLE 24668-A-7	120 006,00	120 006,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	CITROEN BERLINGOT MLE 24190-A-7	122 506,00	122 506,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	ACHAT PEUGEOT PARTNER MLE 58477-B-6	111 748,00	111 748,00	-	35 000,00	35 000,00	0
janv-12	CITROEN XSARA MLE 27286-A-7	180 374,00	180 374,00	-	41 900,00	41 900,00	0
janv-12	PEUGEOT PARTNER COMBI MLE 28688-A-7	113 284,00	113 284,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	PEUGEOT PARTNER COMBI MLE 28687-A-7	113 284,00	113 284,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	ACHAT CITROËN BERLINGO MLE 28251-A-7	115 504,00	115 504,00	-	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	ACHAT PEUGEOT PARTNER MLE 37187-A-7	111 898,00	111 898,00	0	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	ACHAT CITROËN BERLINGO MLE 28248-A-7	115 504,00	115 504,00	0	34 600,00	34 600,00	0

janv-12	ACHAT PEUGEOT PARTNER MLE 37186-A-7	111 898,00	111 898,00	0	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	ACHAT CITROEN C4 MLE 37989-A-7	217 474,00	217 474,00	0	76 600,00	76 600,00	0
janv-12	PEUGEOT PARTNER COMBI MLE 28689-A-7	113 284,00	113 284,00	0	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	BERLONGOT FAMILIALE VP CKD 1PLC MLE 36850-A-7	110 629,00	110 629,00	0	34 600,00	34 600,00	0
janv-12	VOITURE C4 MLE 32207-A-7	217 364,00	217 364,00	0	76 500,00	76 500,00	0
janv-12	VOITURE C4 SX PACK 1,6 HDI 110 CV MLE 37193-A-7	217 474,00	217 474,00	0	76 500,00	76 500,00	0
janv-12	PARTNER COMBI MLE 30031-A-7	113 334,00	113 334,00	0	34 600,00	34 600,00	0
déc-12	ACHAT VOITURE CITROENE C4 MLE 53689-A-7	210 425,00	153 434,75	56990,25	120 000,00	63 009,75	0
déc-12	BATIMENTS STOCKAGE	2 306 523,51	2 306 523,51	0	2 486 930,53	2 486 930,53	0
déc-12	ACHAT D'UN DECHIQUETEUR	378 192,23	378 192,23	8,14907E-10	407 772,91	407 772,91	0
déc-12	2 CHARIOTS ÉLEVATEURS ÉLECTRIQUE (MAG. PF)	563 000,00	553 616,47	9383,53	607 035,60	597 652,07	0
TOTAL		12 144 070,28	12 058 188,32	85 881,96	6 620 709,04	6 534 827,08	0,00

I.2.12 TABLEAU DES PROVISIONS 2012

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN DE L'EXERCICE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitations	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	99 802 995,79	0,00	5 828 315,33	0,00	0,00	0,00		105 631 311,12
2. Provisions réglementées	98 308 003,71			13 883 102,48			16 931 268,83	95 259 837,36
3. Provisions durables pour risques et charges	65 192 686,79	0,00	0,00	4 937 722,17			4 852 783,62	65 277 625,34
SOUS TOTAL (A)	263 303 686,29	0,00	5 828 315,33	18 820 824,65	0,00	0,00	21 784 052,45	266 168 773,82
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	180 046 488,95	8 501 792,96	1 500,00		16 293 509,47	86 334,43		172 169 938,01
5. Autres provisions pour risques et charges	1 444 337,71	1 010 665,48	0,00	699 770,23	0,00	0,00		3 154 773,42
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie	0,00		0,00					0,00
SOUS TOTAL (B)	181 490 826,66	9 512 458,44	1 500,00	699 770,23	16 293 509,47	86 334,43	0,00	175 324 711,43
TOTAL (A + B)	444 794 512,95	9 512 458,44	5 829 815,33	19 520 594,88	16 293 509,47	86 334,43	21 784 052,45	441 493 485,25

I.2.13 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2012

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
O L E O R	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 526 872,12				
C O M A H A	OLEAGINEUX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	-				
S I K A F	OLEAGINEUX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	-				
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 817 753,64				
C O S T O M A	OLEAGINEUX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
S O P R O T A	PROVENDIERS	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	-				
C I C A V E T	PROVENDIERS	10 000,00	----	500,00	500,00				
S H O M	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
P O S A M A	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
H A Y E L H A B A I B	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
C I T E M N E S I D I O T H M A N E	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
C I T E I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
C I T E I I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
C I T E I I I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
L I M A	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
S O C I C A	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
S C I Y A M	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	-				
D A M A	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
C E L A C O	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	-				316 668,00
A S T R A M A R O C	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	59 182,17				
F I R E A L (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
TOTAL				176 595 403,54	115 396 259,84				316 668,00

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	
	REPORT			176 595 403,54	115 396 259,84				316 668,00
S O T R A N I	DIVERS	250000,00	2.51 %	6280,00	3140,00				
H.S.M	DIVERS	2760000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34.00 %	18111885,77	18111885,77				1062479,12
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		36.00 %	22526547,04	-				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100.00 %	15999700,00	15999700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	DIVERS	300000,00	100.00 %	300000,00	300000,00				
DISTRA	DIVERS	127936000,00		1,00	1,00				
TOTAL				233540276,45	149811445,71				1379147,12

I.2.14 TABLEAU DES CREANCES 2012

Créances	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	18 053 883,07	11 696 330,83	6 357 552,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	15 473 223,15	9 115 670,91	6 357 552,24					
Autres créances financières	2 580 659,92	2 580 659,92	0,00		0,00	0,00		
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 220 067 250,92	0,00	1 055 916 435,98	164 150 814,94	0,00	456 772 222,79	75 029 278,71	43 127 477,45
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	7 754 414,21		7 754 414,21					
Clients et comptes rattachés	646 783 287,20		482 632 472,26	164 150 814,94				43 127 477,45
Personnel	13 357 059,11		13 357 059,11					
Etat	456 772 222,79		456 772 222,79			456 772 222,79		
Comptes d'associés	75 029 278,71		75 029 278,71				75 029 278,71	
Autres créanciers	6 588 868,70		6 588 868,70					
Comptes de régularisation actif	13 782 120,20		13 782 120,20					

I.2.15 TABLEAU DES DETTES 2012

Dettes	Analyse par échéance				Autres analyses			
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrees	Montants en devises	Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE FINANCEMENT	40 000 000,00	40 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunt obligataire	0,00							
Autres dettes de financement	40 000 000,00	40 000 000,00	0,00					
DU PASSIF CIRCULANT	1 370 406 477,95	0,00	1 370 406 477,95	0,00	0,00	45 446 385,31	52 088 834,81	875 672 839,71
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	1 188 425 751,99		1 188 425 751,99					875 672 839,71
Clients créditeurs, avances et acomptes	823 692,12		823 692,12					
Personnel	36 163 556,76		36 163 556,76					
Organismes sociaux	13 941 728,82		13 941 728,82			2 533 710,78		
Etat	42 912 674,53		42 912 674,53			42 912 674,53		
Comptes d'associés	52 088 834,81		52 088 834,81				52 088 834,81	
Autres créanciers	35 330 479,21		35 330 479,21					
Comptes de régularisation passif	719 759,71		719 759,71					

I.2.16 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2012

Tiers créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<u>Sûretés données</u>					
<u>Sûretés reçues</u>					
Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000,00	6	1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires	

I.2.17 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2012

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution	213 123 000,00	230 080 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	200 993 972,00	198 461 910,00
Autres engagements donnés	1 219 544,00	1 137 145 000,00
TOTAL	415 336 516,00	1 565 686 910,00

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution	0,00	0,00
Engagements reçus	114 108 000,00	91 598 000,00
TOTAL	114 108 000,00	91 598 000,00

I.2.18 ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL 2012

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
OLEO SUD	France	-	11 328919	10	113 289 190	113289190	113289190
S N I	CASA	21 063 920	6 320501	10	63 205 010	63205010	63 05010
S F G P	CASA	50	50	10	500	500	500
S I G E R	CASA	20	20	10	200	200	200
Wafa ASSURANCE	CASA	-	1 724096	10	17 240 960	17240960	17240960
MUTUELLE CENT.MAR.D'ASSUR.	RABAT	395 940	862047	10	8 620 470	8620470	8620470
MUTUELLE AGRIC.MAR.D'ASSUR.	RABAT	22 250	862047	10	8 620 470	8620470	8620470
EPARGNE CROISSANCE	CASA	197 200	-	10	-	-	-
UBS AG ZURUCH	CASA	-	677000	10	6 770 000	6770000	6770000
CMR	RABAT	-	1 649279	10	16 492 790	16492790	16492790
CIMR	CASA	-	1 724096	10	17 240 960	17240960	17240960
OPCVM (Wafa GESTION)	CASA	-	312550	10	3 125 500	3125500	3125500
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	79 720	79 755	10	797 550	797 550	797 550
AUTRES PORTEURS	"	5 872 410	2 091 150	10	20 911 500	20 911 500	20 911 500
TOTAL A REPORTER :		27 631 510	27 631 510	10	276 315 100	276 315 100	276 315 100

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2012

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Décision du 15 Juin 2012		Réserve légale	0,00
Report à nouveau	1 276 854,02	Autres réserves	0,00
Résultat nets en instance d'affectation	0,00	Tantièmes	0,00
Résultat net de l'exercice	29 425 619,71	Dividendes	0,00
Prélèvements sur les réserves	0,00	autres affectations	0,00
Autres prélèvements	0,00	report a nouveau	30 702 473,73
TOTAL A	30 702 473,73	TOTAL B	30 702 473,73

I.2.19 DATATION 2012

Date de clôture (1)	31-déc-12
Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/03/2013
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour	
(2) l'élaboration des états de synthèse	

I.2.20 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

I.3 COMPTES SOCIAUX 2013

I.3.1 COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2013

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2		
		. PRODUITS D'EXPLOITATION				
E		. Ventes de marchandises (en l'état)	59 901 328,54	0,00	59 901 328,54	17 101 730,08
X		. Ventes de biens et services produits	4 058 970 270,00	0,00	4 058 970 270,00	4 080 051 904,06
P		. Chiffres d'affaires				
L		. Variation de stocks de produits (±) (1)	(16 063 031,60)		(16 063 031,60)	(35 886 061,68)
O		. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00		0,00	0,00
I		. Subvention d'exploitation	268 038,60		268 038,60	3 553 481,02
T		. Autres produits d'exploitation	11 792,60	0,00	11 792,60	14 640,29
A		. Reprises d'exploitation : transferts de charges	303 214	0	303 214	16 293 509
T		TOTAL I	4 103 391 611,64	0,00	4 103 391 611,64	4 081 129 203,24
		. CHARGES D'EXPLOITATION				
I	II	. Achats revendus (2) de marchandises	92 097 054,30	0,00	92 097 054,30	14 803 505,15
O		. Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 204 992 880,51	0,00	3 204 992 880,51	3 287 046 063,46
N		. Autres charges externes	258 227 200,34	0,00	258 227 200,34	246 072 533,83
		. Impôts et taxes	6 031 782,35	0,00	6 031 782,35	6 332 178,76
		. Charges du personnel	213 738 245,88	0,00	213 738 245,88	211 491 597,23
		. Autres charges d'exploitation	867 784,31	0,00	867 784,31	880 000,00
		. Dotations d'exploitation	70 861 806,51		70 861 806,51	78 130 344,20
		TOTAL II	3 846 816 754,20	0,00	3 846 816 754,20	3 844 756 222,63
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			256 574 857,44	236 372 980,61
	IV	. PRODUITS FINANCIERS				
		. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	977 335,00	0,00	977 335,00	696 416,20
		. Gain de change	1 385 387,23	0,00	1 385 387,23	1 349 542,56
		. Intérêts et autres produits financiers	5 382 272,25	0,00	5 382 272,25	1 687 358,76
F		. Reprises financières : transferts de charges	90 742,91		90 742,91	86 334,43
I		TOTAL IV	7 835 737,39	0,00	7 835 737,39	3 819 651,95
N	V	.CHARGES FINANCIERES				
A		. Charges d'intérêts	5 571 276,45	0,00	5 571 276,45	8 662 532,83
N		. Pertes de change	674 463,10	0,00	674 463,10	1 874 782,68
C		. Autres charges financières	6 722 692,70	0,00	6 722 692,70	6 682 417,64
I		. Dotations financières	73 858,87	0,00	73 858,87	5 829 815,33
E		TOTAL V	13 042 291,12	0,00	13 042 291,12	23 049 548,48
R	VI	RESULTAT FINANCIERS (IV - V)			(5 206 553,73)	(19 229 896,53)

VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			251 368 303,71	217 143 084,08
VII	. RESULTAT COURANT (reports)			41 316 701,39	227 886 674,10
VIII	. PRODUITS NON COURANTS				
N	. Produits des cessions d'immobilisations	3 119 650,00	0,00	3 119 650,00	6 620 809,04
O	. Subventions d'équilibre				0,00
N	. Reprise sur subventions d'investissement				0,00
	. Autres produits non courants	582 819,00	0,00	582 819,00	1 068 449,51
C	. Reprises non courantes : transferts de charges	22 531 340,49	0,00	22 531 340,49	21 784 052,45
O	TOTAL VIII	26233809,49	0,00	26 233 809,49	29 473 311,00
IX	. CHARGES NON COURANTES				
R	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 417,07	0,00	2 417,07	85 949,83
A	. Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
N	. Autres charges non courantes	17 286 891,17		17 286 891,17	55 686 654,72
T	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	10 342 479,38	0	10 342 479,38	19 520 594,88
	TOTAL IX	27 631 787,62	0,00	27 631 787,62	75 293 199,43
X	RESULTAT NON COURANTS (VIII - IX)			(1 397 978,13)	(45 819 888,43)
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII ± X)			249 970 325,58	171 323 195,65
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			76 521 436,00	52 578 099,00
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			173 448 889,58	118 745 096,65
XV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			4 137 461 158,52	4 114 422 166,19
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			3 964 012 268,94	3 995 677 069,54
XV	RESULTAT NET (total des produits - total des charges)			173 448 889,58	118 745 096,65

I.3.2 BILAN ACTIF 2013

	ACTIF	EXERCICE			EXER. PRECED.
		Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	15 471 096,17	10 170 429,83	5 300 666,34	2 700 890,41
	. Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Charges à répartir sur plus. exercices	15 471 096,17	10 170 429,83	5 300 666,34	2 700 890,41
	. Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	118 778 620,98	50 920 804,28	67 857 816,70	68 629 211,01
A	. Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	77 411 862,60	29 018 323,90	48 393 538,70	49 164 933,01
T	. Fonds commercial	41 366 758,38	21 902 480,38	19 464 278,00	19 464 278,00
I	. Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
F					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 669 887 690,59	1 304 158 885,43	365 728 805,16	361 948 119,16
	. Terrains	62 617 463,48	0,00	62 617 463,48	62 617 463,48
I	. Constructions	209 693 059,50	136 038 953,09	73 654 106,41	69 257 468,04
M	. Installations techniques, matériel & outillages	1 155 125 606,91	987 605 846,08	167 519 760,83	189 027 619,84
M	. Matériel de transport	107 624 969,11	101 319 782,05	6 305 187,06	8 660 167,42
O	. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	84 734 494,72	79 194 304,21	5 540 190,51	6 674 709,35
B	. Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
I	. Immobilisations corporelles en cours	50 092 096,87	0,00	50 092 096,87	25 710 691,03
L					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	260 810 843,09	83 801 189,61	177 009 653,48	167 865 328,78
I	. Prêts immobilisés	14 203 079,82	0,00	14 203 079,82	15 473 223,15
S	. Autres créances financières	2 718 659,92	0,00	2 718 659,92	2 580 659,92
E	. Titres de participations	243 889 103,35	83 801 189,61	160 087 913,74	149 811 445,71
	. Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART DE CONVERSION ACTIF (E)	0,00		0,00	0,00
	. Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	. Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 064 948 250,83	1 449 051 309,15	615 896 941,68	601 143 549,36
	STOCKS (F)	794 537 641,13	21 262 050,30	773 275 590,83	897 046 955,61
	. Marchandises	11 409 689,48	0,00	11 409 689,48	3 248 067,89
	. Matières et fourniture consommables	593 207 206,61	21 262 050,31	571 945 156,30	687 815 111,07
A	. Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Produits intermédiaires et prod. resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
T	. Produits finis	189 920 745,04	(0,01)	189 920 745,05	205 983 776,65
I					
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 344 196 756,65	157 888 862,72	1 186 307 893,93	1 062 883 048,88
F	. Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	8 764 896,51	0,00	8 764 896,51	7 754 414,21
	. Clients et comptes rattachés	637 710 257,58	134 420 503,79	503 289 753,79	513 156 687,00
C	. Personnel	12 848 286,53	4 431 557,61	8 416 728,92	8 925 501,50
I	. Etat	526 877 396,31		526 877 396,31	456 772 222,79
R	. Comptes d'associés	129 563 463,33	18 962 128,52	110 601 334,81	55 977 907,28
C	. Autres débiteurs	21 330 803,95	74 672,80	21 256 131,15	6 514 195,90
U	. Comptes de régularisation actif	7 101 652,44	0,00	7 101 652,44	13 782 120,20
L					
	TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	307 481 168,76	0,00	307 481 168,76	253 629 160,43

N	ECART DE CONVERSION ACTIF (I)				
T	(éléments circulants)	0,00		0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 446 215 566,54	179 150 913,02	2 267 064 653,52	2 213 559 164,92
T	TRESORERIE ACTIF	94 797 928,58	0,00	94 797 928,58	104 670 490,43
R	. Cheques & valeurs à encaisser	31 882 912,46	0,00	31 882 912,46	40 145 857,67
E	. Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	48 930 551,28	0,00	48 930 551,28	50 519 444,50
S	. Caisse, regies d'avances & accréditifs	13 984 464,84	0,00	13 984 464,84	14 005 188,26
O	TOTAL III	94 797 928,58	0,00	94 797 928,58	104 670 490,43
	TOTAL GENERAL I + II + III	4 605 961 745,95	1 628 202 222,17	2 977 759 523,78	2 919 373 204,71

I.3.3 BILAN PASSIF 2013

	PASSIF	EXERCICE	NET EX. PRECED.
	CAPITAUX PROPRES		
	. Capital social ou personnel (1)	276 315 100,00	276 315 100,00
	. Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé		
	. Primes d'émission, de fusion & d'apport	0,00	0,00
F	. Ecart de réévaluation	0,00	0,00
I	. Réserve légale	27 631 510,00	27 631 510,00
N			
A	. Autres réserves	855 643 150,21	855 643 150,21
N	. Report à nouveau (2)	33 395 228,37	30 702 473,72
C	. Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
E	. Résultat net de l'exercice (2)	173 448 890,13	118 745 096,65
M	Total des capitaux propres (A)	1 366 433 878,70	1 309 037 330,58
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	90 757 495,50	95 259 837,36
N	. Subventions d'investissement	0,00	0,00
T	. Provisions pour amortissement dérogatoires	90 757 495,50	95 259 837,36
M	. Provisions réglementées	0,00	0,00
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	51 900 000,00	40 000 000,00
	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
	. Autres dettes de financement	51 900 000,00	40 000 000,00
A			
S	PROVIS. DURABLES P. RISQUES & CHARGES (D)	56 824 903,16	65 277 625,34
S	. Provisions pour risques	56 824 903,16	65 277 625,34
I	. Provisions pour charges	0,00	0,00
F	ECART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	0,00
C	. Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
I	. Diminution des dettes de financement		0,00
R	TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 565 916 277,36	1 509 574 793,28
C	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 310 748 033,41	1 370 406 477,95
U	. Fournisseurs et comptes rattachés	1 082 057 986,38	1 188 425 751,99

T	. Clients créditeurs, avances et acomptes (consignations emballages)	925 862,12	823 692,12
E	. Personnel	32 260 098,72	36 163 556,76
R	. Organismes sociaux	12 911 258,99	13 941 728,82
E	. Etat	82 263 315,00	42 912 674,53
S	. Comptes d'associés	58 848 426,87	52 088 834,81
O	. Autres créanciers	35 328 979,21	35 330 479,21
	. Comptes de régularisation passif	6 152 106,12	719 759,71
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	4 160 375,75	3 154 773,42
	ECART DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	0,00	0,00
	TOTAL II (F+G+H)	1 314 908 409,16	1 373 561 251,37
	TRESORERIE PASSIF		
T	. Crédits d'escompte	0,00	0,00
R	. Crédits de trésorerie	0,00	0,00
E	. Banques (soldes créditeurs)	96 934 837,26	36 237 160,06
S			
O	TOTAL III	96 934 837,26	36 237 160,06
	TOTAL GENERAL I + II + III	2 977 759 523,78	2 919 373 204,71

(1) Capital personnel débiteur. (2) Bénéficiaire (+). Déficit (-)

I.3.4 TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS 2013

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	. Ventes de marchandises (en l'état)	59 901 328,54	17 101 730,08
	2	- . Achats revendus de marchandises	92 097 054,30	14 803 505,15
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT	(32 195 725,76)	2 298 224,93
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 042 907 238,40	4 044 165 842,38
	3	. Ventes de biens et services produits	4 058 970 270,00	4 080 051 904,06
	4	. Variation de stocks de produits	(16 063 031,60)	(35 886 061,68)
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 463 220 080,85	3 533 118 597,29
	6	. Achats consommés de matières et de fournitures	3 204 992 880,51	3 287 046 063,46
	7	. Autres charges externes	258 227 200,34	246 072 533,83
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	547 491 431,79	513 345 470,02
	8	+ . Subvention d'exploitation	268 038,60	3 553 481,02
	9	- . Impôts et taxes	6 031 782,35	6 332 178,76
	10	- . Charges de personnel	213 738 245,88	211 491 597,23
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	327 989 442,16	299 075 175,05
	=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+ . Autres produits d'exploitation	11 792,60	14 640,29
	12	- . Autres charges d'exploitation	867 784,31	880 000,00
	13	+ . Reprises d'exploitation; transfert de changes	303 213,50	16 293 509,47
	14	- . Dotations d'exploitation	70 861 806,51	78 130 344,20
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	256 574 857,44	236 372 980,61
VII	±	RESULTAT FINANCIER	(5 206 553,73)	(19 229 896,53)
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	251 368 303,71	217 143 084,08
IX	±	RESULTAT NON COURANT	(1 397 978,13)	(45 819 888,43)
	15	- Impôts sur le resultat	76 521 436,00	52 578 099,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	173 448 889,58	118 745 096,65

I.3.5 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT 2013

	1	. Résultat net de l'exercice		
		. Bénéfice +	173 448 889,58	118 745 096,65
		. Perte -		
	2	+ . Dotations d'exploitation (1)	63 248 975,71	68 617 885,76
	3	+ . Dotations financières (1)	72 358,87	5 828 315,33
	4	+ . Dotations non courantes (1)	10 342 479,38	18 820 824,65
	5	- . Reprises d'exploitation (2)	0,00	0,00
	6	- . Reprises financières (2)	0,00	0,00
	7	- . Reprises non courantes (2) (3)	22 531 340,49	21 784 052,45
	8	- . Produits des cessions d'immobilisations	3 119 650,00	6 620 809,04
	9	+ . Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	2 417,07	85 949,83
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	221 464 130,12	183 693 210,73
	10	- . Distribution de bénéfices	116 052 342,00	0,00
II		AUTOFINANCEMENT	105 411 788,12	183 693 210,73

I.3.6 EMPLOIS ET RESSOURCES 2013

I - RESSOURCES STABLES DE LA PERIODE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS RESSOURCES
. AUTOFINANCEMENT		105 411 788,12	183 693 210,73
. Capacite d'autofinancement		221 464 130,12	183 693 210,73
. Distribution de dividendes		- 116 052 342,00	
. CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		3 772 223,10	16 366 067,00
. Immobilisations incorporelles			
. Immobilisations corporelles		3 285 250,00	6 620 709,04
. Titres de participation		486 973,10	1 091 121,34
. Autres immobilisations			8 654 236,62
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES & ASSIMILE		0,00	0
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT		27 900 000,00	0
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES		137 084 011,22	200 059 277,73
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE			
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMO	79 495 921,46		48 358 012,00
. Immobilisations incorporelles	8 824 685,45		4 415 458,28
. Immobilisations corporelles	35 654 369,09		37 465 234,72
. Titres de participation	10 835 800,00		
. Autres immobilisations	24 181 066,92		6 477 319,00
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES	0,00		0,00
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT	16 000 000,00		16 000 000,00
II TOTAL EMPLOIS STABLES	95 495 921,46	-	64 358 012,00 -
III VARIATION BESOIN DE FIN.GLOBAL	112 158 330,81	-	50 353 710,23 0,00
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		70 570 241,05	85 347 555,50 0,00
TOTAL GENERAL	207 654 252,27	207 654 252,27	200 059 277,73 200 059 277,73

I.3.7 Etats des dérogations 2011

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur/le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes		NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

I.3.8 ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des changements sur / le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

I.3.9 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2013

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immo. Sorties 3	cumul fin exercice 4=1+2+3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	6 289 910	3 880 520		10 170 430
. Frais préliminaires	0	0		0
. Charges à répartir sur plus. exercices	6 289 910	3 880 520		10 170 430
. Primes de remboursement des obligations	0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 805 020,52	3 115 783,76		50 920 804,28
. Immobilisations en recherche & développement	0	0		0
. Brevets, marques, droits & valeurs similaires	25 902 540,14	3 115 783,76		29 018 323,90
. Fonds commercial	21902480,38	0		21902480,38
. Autres immobilisations incorporelles	0	0		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 255 832 713,00	56 176 727,00	7 850 554,61	1 304 158 885,39
. Terrains	0	0		0
. Constructions	127 725 881,18	8 313 071,91		136 038 953,09
. Installations techniques, matériel & outillages	948 149 940,83	39 455 905,25		987 605 846,08
. Matériel de transport	103 401 395,64	5 768 940,98	7 850 554,61	101 319 782,01
. Mobilier, matériel de bureau & amenag. divers	76 555 495,35	2 638 808,86		79 194 304,21
. Autres immobilisations corporelles	0	0		0
. Immobilisations corporelles en cours	0	0		0

I.3.10 TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OUR RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus Values	Moins Values
nov-13	372 668,78	372 668,78	0,00	681 550,00	681 550,00	0,00	nov-13
nov-13	7 888,40	7 888,40	0,00				nov-13
nov-13	7 888,40	7 888,40	0,00	300 700,00	300 700,00	0,00	nov-13
nov-13	174 453,64	174 453,64	0,00			0,00	nov-13
nov-13	448 049,14	448 049,14	0,00			0,00	nov-13
nov-13	243 133,64	243 133,64	0,00			0,00	nov-13
nov-13	384 726,94	384 726,94	0,00			0,00	nov-13
nov-13	146 173,64	146 173,64	0,00			0,00	nov-13
nov-13	7 888,40	7 888,40	0,00			0,00	nov-13
nov-13	87 491,14	87 491,14	0,00			0,00	nov-13
nov-13	7 888,40	7 888,40	0,00			0,00	nov-13
nov-13	87 491,14	87 491,14	0,00			0,00	nov-13
nov-13	384 726,94	384 726,94	0,00			0,00	nov-13
nov-13	7 888,40	7 888,40	0,00			0,00	nov-13
nov-13	384 726,94	384 726,94	0,00			0,00	nov-13
nov-13	87 491,56	87 491,56	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 104,00	113 104,00	0,00	465 000,00	465 000,00	0,00	nov-13
nov-13	113 104,00	113 104,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 104,00	113 104,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 104,00	113 104,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 104,00	113 104,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	178 044,00	178 044,00	0,00	456 000,00	456 000,00	0,00	nov-13
nov-13	177 944,00	177 944,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	111 898,00	111 898,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	111 898,00	111 898,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	217 634,00	217 634,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	111 898,00	111 898,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	111 898,00	111 898,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	217 474,00	217 474,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00	318 000,00	318 000,00	0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	154 668,50	154 668,50	0,00			0,00	nov-13
nov-13	3 156,50	3 156,50	0,00			0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00	1 064 000,00	1 064 000,00	0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	154 924,00	154 924,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	115 375,00	115 375,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00			0,00	nov-13
nov-13	113 242,00	113 242,00	0,00			0,00	nov-13

nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	116 025,00	113 607,93	2 417,07		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
nov-13	114 474,00	114 474,00	0,00		0,00	nov-13
TOTAL	7 928 916,50	7 926 499,43	2 417,07	3 285 250,00	3 285 250,00	0,00 -

I.3.11 TABLEAU DES PROVISIONS 2013

NATURE	MONT. DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONT. FIN DE L'EXERCICE
		d'exploitations	financières	non courantes	d'exploitations	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciations de l'actif immobilisé	105 631 311,12	0,00	72 358,87	0,00	0,00	0,00	0,00	105 703 670,00
2. Provisions réglementées	95 259 837,36	0,00	0,00	9 576 276,43	0,00	0,00	14 078 618,31	90 757 495,48
3. Provisions durables pour risques et charges	65 277 625,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 452 722,18	56 824 903,16
SOUS TOTAL (A)	266 168 773,82	0,00	72 358,87	9 576 276,43	0,00	0,00	22 531 340,49	253 286 068,64
4. Provisions pour dépréciations de l'actif circulant (hors trésorerie)	172 169 938,01	7 373 431,42	1 500,00	0,00	303 213,50	90 742,91	0,00	179 150 913,02
5. Autres provisions pour risques et charges	3 154 773,42	1 026 181,40	0,00	766 202,95	786 782,02	0,00	0,00	4 160 375,75
4. Provisions pour dépréciations des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	175 324 711,43	8 399 612,82	1 500,00	766 202,95	1 089 995,52	90 742,91	0,00	183 311 288,77
TOTAL (A + B)	441 493 485,25	8 399 612,82	73 858,87	10 342 479,38	1 089 995,52	90 742,91	22 531 340,49	436 597 357,41

I.3.12 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION 2013

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resut at net 8	
O L E O R	OLEAGINEUX	20 250 000,00	100.00 %	90 000 000,00	37 525 372,12				
C O M A H A	OLEAGINEUX	21 000,00	49.05 %	9 984,00	0,00				
S I K A F	OLEAGINEUX	300 000,00	99.90 %	499 624,43	0,00				
H.G.M.O	OLEAGINEUX	1 500 000,00	99.96 %	4 874 940,92	1 816 253,64				
C O S T O M A	OLEAGINEUX	5 400,00	----	1 082,00	1 082,00				
S O P R O T A	PROVENDIERS	5 000 000,00	73.61 %	3 926 778,98	0,00				
C I C A V E T	PROVENDIERS	10 000,00	----	500,00	500,00				
S H O M	SAVONNERIE	100 000,00	99.70 %	9 310 687,78	9 310 687,78				
P O S A M A	PRODUITS MER	400 000,00	99.63 %	912 191,38	912 191,38				
H A Y E L H A B A I B	IMMOBILIER	100 000,00	98.80 %	46 082 555,04	46 082 555,04				
C I T E M N E S I D I O T H M A N E	IMMOBILIER	1 097 660,00	0.24 %	2 630,00	2 630,00				
C I T E I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	739 200,00	0.34 %	2 500,00	2 500,00				
C I T E I I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	1 458 000,00	0.69 %	14 500,00	14 500,00				
C I T E I I I D E S J E U N E S	IMMOBILIER	1 598 000,00	----	4 505,00	4 505,00				
L I M A	IMMOBILIER	10 000,00	100.00 %	10 000,00	10 000,00				
S O C I C A	IMMOBILIER	956 760,00	2.25 %	13 605,00	13 605,00				
S C I Y A M	IMMOBILIER	10 000,00	50.00 %	5 000,00	0,00				
D A M A	IMMOBILIER	4 000,00	98.75 %	217 250,00	217 250,00				
C E L A C O	DISTRIBUTION	3 000 000,00	23.99 %	719 700,00	0,00				244 698,00
A S T R A M A R O C	DIVERS	400 000,00	99.93 %	566 923,30	(10 176,70)				
F I R E A L (C & F.)	DIVERS	4 000 000,00	99.96 %	19 420 445,71	19 420 445,71				
TOTAL				176 595 403,54	115 323 900,97				244 698,00

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Resultat net 8	Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
	REPORT			176 595 403,54	115 323 900,97				244 698,00
S O T R A N I	DIVERS	250 000,00	2.51 %	6 280,00	3 140,00				
H.S.M	DIVERS	2 760 000,00	----	359,10	359,10				
S.G.A	DIVERS		----	100,00	100,00				
LA RAFFINERIE AFRICAINE	OLEAGINEUX		34.00 %	17 624 912,67	17 624 912,67				732 637,49
CRISTAL TUNISIE	OLEAGINEUX		46.00 %	33 362 347,04	10 835 800,00				
STE D'EXPLOITATION OLIVE	OLEAGINEUX		100.00 %	15 999 700,00	15 999 700,00				
LES DOMAINES JAWHARA	DIVERS	300 000,00	100.00 %	300 000,00	300 000,00				
DISTRA	DIVERS	127 936 000,00		1,00	1,00				
TOTAL				243 889 103,35	160 087 913,74				977 335,49

I.3.13 TABLEAU DES CREANCES 2013

Créances	Analyse par échéance				Montants en devises	Autres analyses		
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	16 921 739,74	14 869 876,79	2 051 862,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts immobilisés	14 203 079,82	12 151 216,87	2 051 862,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	2 718 659,92	2 718 659,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 171 809 480,67	424 657 323,64	559 043 399,02	188 108 758,01	0,00	424 657 323,64	100652008,93	34870 620,00
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	8 764 896,51	0,00	8 764 896,51	0,00	0,00	0,00		
Clients et comptes rattachés	503 289 753,79	0,00	315 180 995,78	188 108 758,01	0,00	0,00	0,00	34 870 620,00
Personnel	8 416 728,92	0,00	8 416 728,92	0,00	0,00	0,00		
Etat	526 877 396,31	424 657 323,64	102 220 072,67	0,00	0,00	424 657 323,64		
Comptes d'associés	100 652 008,93	0,00	100 652 008,93	0,00	0,00	0,00	100 652 008,93	
Autres créanciers	21 256 131,15	0,00	21 256 131,15	0,00	0,00	0,00		0,00
Comptes de régularisation actif	2 552 565,06	0,00	2 552 565,06	0,00	0,00	0,00		

I.3.14 TABLEAU DES DETTES 2013

Dettes	Analyse par échéance				Montants en devises	Autres analyses		
	Total	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées		Montants sur l'état et org.publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effet
DE FINANCEMENT	51 900 000,00	51 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunt obligataire								
Autres dettes de financement	51 900 000,00	51 900 000,00	0,00					
DU PASSIF CIRCULANT	1 296 249 620,15	84 228 080,20	1 212 021 539,95	0,00	0,00	84 692 565,99	48 899 100,99	630 240 451,85
Fournisseurs débiteurs av. et acomptes	1 082 057 986,38		1 082 057 986,38					630 240 451,85
Clients créditeurs, avances et acomptes	925 862,12		925 862,12					
Personnel	32 260 098,72		32 260 098,72					
Organismes sociaux	12 911 258,99		12 911 258,99		0,00	2 429 250,99		
Etat	82 263 315,00		82 263 315,00		0,00	82 263 315,00		
Comptes d'associés	48 899 100,99	48 899 100,99					48 899 100,99	
Autres créanciers	35 328 979,21	35 328 979,21						
Comptes de régularisation passif	1 603 018,74		1 603 018,74					

I.3.15 TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUS 2013

Tiers créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<u>Sûretés données</u>					
<u>Sûretés reçues</u>					
Hypothèques sur prêts immobiliers	1 170 000,00	6	1990 à 1996 Casablanca	Données par les bénéficiaires	

I.3.16 ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNEES HORS CREDIT-BAIL 2013

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution	487 365 000,00	213 123 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	168 849 064,00	156 661 373,00
Autres engagements donnés	1 477 915,00	1 219 544 000,00
TOTAL	488 842 915,00	1 432 667 000,00

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et caution	90 112 000,00	114 108 000,00
Engagements reçus		
TOTAL	90 112 000,00	114 108 000,00

I.3.17 Etat de repartition du capital social 2013

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
OLEO SUD	France	-	11328919	10	113289190	113289190	11328990
S N I	CASA	21063920	6320501	10	63205010	63 205 010	63205010
S F G P	CASA	50	50	10	500	500	500
S I G E R	CASA	20	20	10	200	200	200
Wafa Assurance Mutuelle	CASA	-	1724096	10	17240960	17240960	17240960
CENT.MAR.D'ASSUR. MUTUELLE	RABAT	395940	862047	10	8620470	8620470	8620470
AGRIC.MAR.D'ASSUR. MUTUELLE	RABAT	22250	862047	10	8620470	8620470	8620470
EPARGNE CROISSANCE	CASA	197200	-	10	-	-	-
UBS AG ZURUCH	CASA	-	677000	10	6770000	6770000	6770000
CMR	RABAT	-	1649279	10	16492790	16492790	16492790
CIMR	CASA	-	1724096	10	17240960	17240960	17240960
OPCVM (Wafa Gestion)	CASA	-	312550	10	3125500	3125500	3125500
AUTRES ACTIONS NOMINATIVES	"	79720	79755	10	797550	797550	797550
AUTRES PORTEURS	"	5872410	2091150	10	20911500	20911500	20911500
TOTAL		27 631 510	27 631 510	10,00	276 315 100	276 315 100	276 315 100

I.3.18 TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2013

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTAT	
Decision du 15 Mai 2009		Reserve legale	0,00
Report à nouveau	30 702 473,72	Autres reserves	0,00
Resultat nets en instance d'affectation	0,00	Tantiemes	0,00
Resultat net de l'exercice	118 745 096,65	Dividendes	116 052 342,00
Prelevements sur les reserves	0,00	autres affectations	0,00
Autres prelevements	0,00	report a nouveau	33 395 228,37
TOTAL A	149 447 570,37	TOTAL B	149 447 570,37

I.3.19 DATATION 2013

Date de clôture (1)	31-déc-13
Date d'établissement des états de synthèse (2)	16/03/2013
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévus. Pour (2) l'élaboration des états de synthèse	

I.3.20 EVENEMENTS POSTERIEURS AU DERNIER EXERCICE CLOS

Dates	Indication des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

II. COMPTES CONSOLIDES LESIEUR CRISTAL

II.1 COMPTES CONSOLIDES 2011

II.1.1 ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE 2011

En millions de dirhams	Note	31-déc-11	31-déc-10
Chiffre d'affaires	5 et 6	3 896	3 452
Autres produits de l'activité	5 et 6	102	41
Produits des activités ordinaires		3 998	3 493
Achats	7	-3 399	-2 722
Autres charges externes	7	-256	-254
Frais de personnel	8	-215	-197
Impôts et taxes		-6	-6
Amortissements et provisions d'exploitation	9	-66	-82
Autres produits et charges d'exploitation nets	10	1	9
Charges d'exploitation courantes		-3 941	-3 252
Résultat d'exploitation courant		57	241
Cessions d'actifs	10	2	1
Cessions des filiales et participations	4	-	-
Résultats sur instruments financiers	29	23	7
Autres produits et charges d'exploitation non courants	10	12	-15
Autres produits et charges d'exploitation	10	37	-7
Résultat des activités opérationnelles		94	234
Produits d'intérêts		2	9
Charges d'intérêts	11	-18	-14
Autres produits et charges financiers	11	-32	-5
Résultat financier	11	-48	-10
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		46	224
Impôts sur les bénéfices	12	-20	-66
Impôts différés	12	5	-2
Résultat net des entreprises intégrées		31	156
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	18	2	2
Résultat net des activités poursuivies		33	158
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		33	158
Dont Intérêts minoritaires		-	-
Dont Résultat net - Part du Groupe		33	158
Résultat net par action en dirhams			
- de base	14	12	57
- dilué	14	12	57

II.1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE 2011

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc.-11	31-déc.-10
Résultat de l'exercice	33	158
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-25	23
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	8	-7
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-17	16
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	16	174
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	16	174

II.1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE 2011

<i>En millions de dirhams</i>		31-déc-11	31-déc-10
ACTIF	<i>Note</i>		
Goodwill	15	-	-
Immobilisations incorporelles, net	16	54	55
Immobilisations corporelles, net	17	649	678
Actifs biologiques	21	47	33
Immeubles de placement, net	17	73	73
Participations dans les entreprises associées	18	23	23
Autres actifs financiers	20	30	33
- Instruments financiers dérivés		-	-
- Prêts et créances, net		14	17
- Actifs financiers disponibles à la vente		16	16
Autres débiteurs non courants		335	308
Impôts différés actifs		11	7
Actif non courant		1 222	1 210
Autres actifs financiers	20	50	84
- Instruments financiers dérivés		43	77
- Prêts et créances et placements, net		7	7
- Actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Stocks et en-cours, net	21	855	685
Créances clients, net	22	512	406
Autres débiteurs courants, net	22	136	336
Trésorerie et équivalent de trésorerie	23	275	142
Actif courant		1 828	1 653
TOTAL ACTIF		3 050	2 863

En millions de dirhams			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	31-déc-11	31-déc-10
Capital		276	276
Primes d'émission et de fusion		-	-
Réserves		1 043	1 059
Ecart de conversion		-1	-1
Résultat net part du groupe		33	158
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère		1 351	1 492
Intérêts minoritaires		1	1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 352	1 493
Provisions	25	8	6
Avantages du personnel	26	198	195
Dettes financières non courantes	27	88	104
- Dettes envers les établissements de crédit		88	104
Dettes d'impôts sur les sociétés		2	2
Impôts différés Passifs	12	65	58
Autres créiteurs non courants		3	3
Passif non courant		364	368
Provisions		-	-
Dettes financières courantes	27	105	58
- Instruments financiers dérivés		2	28
- Dettes envers les établissements de crédit		103	30
Dettes fournisseurs courantes	28	1 145	813
Autres créiteurs courants	28	84	131
Passif courant		1 334	1 002
TOTAL PASSIF		1 698	1 370
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		3 050	2 863

II.1.4 ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE 2011

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2010	276	1 317	-1	3	1 595	-	1 595
Montants retraités à l'ouverture	276	1 317	-1	3	1 595	-	1 595
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	158	-	-	158	-	158
Résultat couverture des flus de trésorerie	-	-	-	23	23	-	23
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	-7	-7	-	-7
Résultat global total de l'année	-	158	-	16	174	-	174
Dividendes distribués	-	-277	-	-	-277	1	-276
Total des transactions avec les actionnaires	-	-277	-	-	-277	1	-276
Au 31 décembre 2010	276	1 198	-1	19	1 492	1	1 493
Au 1er janvier 2011	276	1 198	-1	19	1 492	-	1 493
Effets des corrections à l'ouverture	-	-4	-	-	-4	-	-4
Montants retraités à l'ouverture	276	1 194	-1	19	1 488	-	1 489
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	33	-	-	33	-	33
Résultat couverture des flus de trésorerie	-	-	-	-25	-25	-	-25
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	8	8	-	8
Résultat global total de l'année	-	33	-	-17	16	-	16
Dividendes distribués	-	-152	-	-	-152	-	-152
Augmentation de capital	-	5	-	-	5	-	5
Autres transactions avec les actionnaires	-	-6	-	-	-6	-	-6
Total des transactions avec les actionnaires	-	-153	-	-	-153	-	-153
Au 31 décembre 2011	276	1 074	-1	2	1 351	1	1 352

II.1.5 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2011

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-11	31-déc-10
Résultat net de l'ensemble consolidé	33	158
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	-2	-2
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	72	76
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-36	4
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-1	-1
Produits des dividendes	-1	-1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	65	234
Elimination de la charge (produit) d'impôts	15	68
Elimination du coût de l'endettement financier net	18	14
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	98	316
Incidence de la variation du BFR	193	169
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-13	-66
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	278	419
Incidence des variations de périmètre	-1	-
Acquisition de minoritaires		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-38	-68
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des autres actifs financiers	3	6
Subventions d'investissement reçues	-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	16
Cessions d'actifs financiers	-	-
Dividendes reçus	2	2
Intérêts financiers versés	-18	-14
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-50	-58
Augmentation de capital	-	-
Emission de nouveaux emprunts	1	32
Remboursement d'emprunts	-18	-14
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	-	-
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-152	-276
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-169	-258
Incidence de la variation des taux de change	1	-
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	60	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	113	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	173	113
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	60	103

II.2 COMPTES CONSOLIDÉS 2012

II.2.1 Etat du résultat consolidé 2012

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-12	31-déc-11
Chiffre d'affaires	4 089	3 896
Autres produits de l'activité	-19	102
Produits des activités ordinaires	4 070	3 998
Achats	-3 303	-3 399
Autres charges externes	-252	-256
Frais de personnel	-215	-215
Impôts et taxes	-6	-6
Amortissements et provisions d'exploitation	-62	-66
Autres produits et charges d'exploitation nets	-2	1
Charges d'exploitation courantes	3 840	3 941
Résultat d'exploitation courant	230	57
Cessions d'actifs	7	2
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-45	12
Autres produits et charges d'exploitation	-38	14
Résultat des activités opérationnelles	192	71
Produits d'intérêts	2	2
Charges d'intérêts	-18	-18
Résultats sur instruments financiers	-17	-9
Résultat financier	-33	-25
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	159	46
Impôts sur les bénéfices	-53	-20
Impôts différés	3	5
Résultat net des entreprises intégrées	109	31
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-3	2
Résultat net des activités poursuivies	106	33
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	106	33
Dont Intérêts minoritaires	-	-
	-0	-0
Dont Résultat net - Part du Groupe	106	33

II.2.2 Etat du résultat global consolidé 2012

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc.-12	31-déc.-11
Résultat de l'exercice	106	33
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	6	-
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-3	-25
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	-1	8
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	2	-17
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	108	16
Dont Intérêts minoritaires	-	-
Dont Résultat global net - Part du Groupe	108	16

II.2.3 Etat de la situation financière consolidé 2012

<i>En millions de dirhams</i>		
ACTIF	31-déc-12	31-déc-11
Goodwill	-	-
Immobilisations incorporelles, net	52	54
Immobilisations corporelles, net	650	649
Actifs biologiques	53	47
Immeubles de placement, net	45	73
Participations dans les entreprises associées	22	23
Autres actifs financiers	33	30
- Instruments financiers dérivés	0	0
- Prêts et créances, net	12	14
- Actifs financiers disponibles à la vente	21	16
Autres débiteurs non courants	349	335
Impôts différés actifs	19	11
Actif non courant	1 223	1 222
Autres actifs financiers	12	50
- Instruments financiers dérivés	6	43
- Prêts et créances et placements, net	6	7
- Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Stocks et en-cours, net	939	855
Créances clients, net	514	512
Autres débiteurs courants, net	100	136
Trésorerie et équivalent de trésorerie	359	275
Actif courant	1 916	1 828
TOTAL ACTIF	3 139	3 050

En millions de dirhams		
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31-déc-12	31-déc-11
Capital	276	276
Primes d'émission et de fusion	-	-
Réserves	1 087	1 043
Ecart de conversion	-2	-1
Résultat net part du groupe	106	33
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 467	1 351
Intérêts minoritaires	1	1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 468	1 352
Provisions	9	8
Avantages du personnel	157	198
Dettes financières non courantes	68	88
- Dettes envers les établissements de crédit	68	88
Dettes d'impôts sur les sociétés	2	2
Impôts différés Passifs	75	65
Autres créiteurs non courants	2	3
Passif non courant	314	364
Provisions	-	-
Dettes financières courantes	79	105
- Instruments financiers dérivés	43	2
- Dettes envers les établissements de crédit	36	103
Dettes fournisseurs courantes	1 164	1 145
Autres créiteurs courants	114	84
Passif courant	1 357	1 334
TOTAL PASSIF	1 139	1 698
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 139	3 050

II.2.4 Etat de la variation des capitaux propres consolidé 2012

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2011	276	1 198	-1	19	1 492	-	1 493
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-4			-4	-	-4
Montants retraités à l'ouverture	276	1 194	-1	19	1 488	-	1 489
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	33	-	-	33	-	33
Résultat couverture des flus de trésorerie	-	-	-	-25	-25	-	-25
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	-	-	-	8	8	-	8
Résultat global total de l'année	-	33	-	-17	16	-	16
Dividendes distribués	-	-152	-	-	-152	-	-152
Augmentation de capital	-	5	-	-	5	-	5
Autres transactions avec les actionnaires	-	-6	-	-	-6	-	-6
Total des transactions avec les actionnaires	-	-153	-	-	-153	-	-153
Au 31 décembre 2011	276	1 074	-1	2	1 351	1	1 352
Au 1er janvier 2012	276	1 090	-1	2	1 367	1	1 368
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-8			-8		-8
Montants retraités à l'ouverture	276	1 082	-1	2	1 359	1	1 360
Variation des capitaux propres							
Résultat de l'exercice		106			106		106
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global		4		-2	2		2
Résultat global total de l'année		110		-2	108		108
Total des transactions avec les actionnaires		0			0	-	0
Au 31 décembre 2012	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468

II.2.5 Etat de flux de trésorerie consolidé 2012

En millions de dirhams	31-déc-12	31-déc-11
Résultat net de l'ensemble consolidé	106	33
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	3	-2
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	73	72
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	81	-36
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-7	-1
Produits des dividendes	-	-1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	256	65
Elimination de la charge (produit) d'impôts	50	15
Elimination du coût de l'endettement financier net	18	18
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	324	98
Incidence de la variation du BFR	-38	193
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-53	-13
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	233	278
Incidence des variations de périmètre	-	-1
Acquisition de minoritaires	-	0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-54	-38
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des autres actifs financiers	2	3
Subventions d'investissement reçues	-1	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7	2
Cessions d'actifs financiers	-	-
Dividendes reçus	1	2
Intérêts financiers versés	-18	-18
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-63	-50
Augmentation de capital	-	-
Réduction de capital	1	
Emission de nouveaux emprunts	-	1
Remboursement d'emprunts	-21	-18
Variation de dettes résultant de contrats location-financement	-	-
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-	-152
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
Variation de comptes courant d'associés	1	-
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-19	-169
Incidence de la variation des taux de change	-	1
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	151	60
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	172	113
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	323	173
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	151	60

II.3 COMPTES CONSOLIDES 2013

II.3.1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

II.3.1.1 Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Lesieur Cristal sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

II.3.1.2 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

II.3.1.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations incorporelles et les provisions.

a. Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b. Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c. Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwills, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d. Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e. Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation des ces impôts différés actifs et passifs.

f. Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g. Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h. Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

II.3.1.4 Principes de consolidation

a. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du Groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du Groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux minoritaires est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

b. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

c. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

d. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupe, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

e. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

II.3.1.5 Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Lesieur Cristal est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

a. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham, sont convertis en dirham comme suit :

- A l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens de l'exercice,
- l'écart de conversion en résultant est porté au poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les Goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis en dirham au taux de clôture.

Par ailleurs, le périmètre du Groupe ne contient pas d'entités étrangères non autonomes.

b. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés » ci-après.

II.3.1.6 Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption :

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements intervenus entre le 1er janvier 2006 et le 1er janvier 2010:

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe 3.7 « Goodwill ».

Regroupements postérieurs au 1er janvier 2010 :

La révision de la norme IFRS 3 et les amendements à la norme IAS 27 consistent à comptabiliser les regroupements d'entreprises survenus depuis le 1er janvier 2010 notamment en évaluant la contrepartie transférée à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres remis ou émis et passifs encourus à la date de prise de contrôle.

Au niveau de l'entité cible, les actifs et passifs identifiables acquis sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La norme IFRS 3 révisée accorde toutefois un délai d'un an à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs de l'entité cible.

Par ailleurs, désormais, les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au moment où ils sont encourus.

Parmi les évolutions de ces normes, il est à noter également la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires (goodwill complet).

Le goodwill est déterminé une fois pour toutes à la date de prise de contrôle ; ainsi, il n'est plus possible désormais de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation : les acquisitions ou cessions (sans prise ou perte de contrôle) ultérieures d'intérêts minoritaires ne modifient pas le montant du goodwill et ces transactions dites, transactions entre actionnaires, sont comptabilisées directement en contrepartie des capitaux propres.

II.3.1.7 Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

II.3.1.8 Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les logiciels ont une durée d'utilité définie de 3 ans. Ils sont par conséquent amortis sur cette durée.

II.3.1.9 Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption : Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de certains de ses actifs (essentiellement les terrains), et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant l'exercice précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de l'exercice à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

- Immeubles et constructions :

	Famille 1	Famille 2	Famille 3	Famille 4	Famille 5	Famille 6	Famille 7
Gros œuvres – Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Etanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		
Agencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		20 ans
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

Famille 1 : Construction en dur inférieure ou égale à R+2

Famille 2 : Construction en dur supérieure à R+2

Famille 3 : Bâtiment industriel en dur

Famille 4 : Bâtiment industriel : Construction légère

Famille 5 : Bâtiment industriel : Construction lourde

Famille 6 : Bâtiment en copropriété

Famille 7 : Aménagements extérieurs, terrains non construits

- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

II.3.1.10 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, le Groupe a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de certains immeubles de placement (terrains présentés en immeubles de placement), et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

II.3.1.11 Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe a signé, en tant que bailleur, des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux.

Le Groupe a également signé, en tant que bailleur, un contrat de location financement, portant sur un terrain. Ce dernier a été décomptabilisé à la date du contrat en contrepartie d'une créance financière.

II.3.1.12 Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que les plus petits niveaux auxquels les actifs pouvaient être testés pour la perte de valeur étaient : L'Unité Génératrice de Trésorerie Raffinage, l'UGT Trituration, l'UGT Savon, l'UGT activité oléicole et l'UGT Raffinerie Africaine.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

II.3.1.13 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

II.3.1.14 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

II.3.1.15 Titres d'autocontrôle et actions propres

Le Groupe ne détient pas de titres d'autocontrôle.

II.3.1.16 Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

a. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

b. Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20 % au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

c. Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constaté en résultat.

Le Conseil d'Administration a pris, lors de sa réunion du 8 septembre 2009, la décision que Lesieur Cristal devrait comptabiliser ses dérivés de change et matière selon les dispositions de la norme IAS 39.85 à IAS 39.102 traitant de la comptabilité de couverture. Cette décision est entrée en vigueur pour tous les dérivés conclus à partir du 1er octobre 2009.

II.3.1.17 Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

II.3.1.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

II.3.1.19 Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 "Instruments financiers: informations à fournir et présentation" est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

II.3.1.20 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

II.3.1.21 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque exercice de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- la norme IAS 19R rentrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013 a supprimé pour les régimes postérieurs à l'emploi la méthode de reconnaissance des écarts actuariels selon le Corridor (méthode historiquement adoptée par le groupe)

Dorénavant, les écarts actuariels seront reconnus immédiatement par capitaux propres ;

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

II.3.1.22 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas

d'un échancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de l'exercice où ils sont encourus.

II.3.1.23 Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

II.3.1.24 Passifs financiers

a. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

b. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

II.3.1.25 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisés en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

II.3.1.26 Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

II.3.1.27 Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

II.3.1.28 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de l'exercice et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

II.3.1.29 Actifs biologiques

Les activités agricoles sont comptabilisées suivant le principe de la juste valeur (IAS 41).

Les actifs biologiques ou la production agricole sont comptabilisés uniquement dans la mesure où le Groupe contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise ses actifs biologiques au coût dans la mesure où le Groupe estime que le coût avoisine la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale.

Pour la détermination de la juste valeur des actifs biologiques, le Groupe s'appuie sur des évaluations effectuées par des experts internes ou externes, ou bien sur des calculs de flux de trésoreries futures actualisés des actifs concernés.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts au point de vente estimés d'un actif biologique est inclus dans le résultat net de l'exercice pendant lequel il se produit.

Les produits agricoles récoltés à partir des actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur diminuée des frais estimés du point de vente au moment de la récolte. Un profit ou une perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des frais estimés du point de vente est inclus dans le résultat net de l'exercice au cours duquel il se produit.

II.3.1.30 Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 décembre 2010

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions
- IFRS 4, Contrats d'assurances
- IFRS 5 : Actifs détenus en vue de la vente et abandon d'activité
- IFRS 6, Prospection et évaluation des ressources minérales
- IAS 11, Contrats de construction
- IAS 29, Economies hyper inflationnistes
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 9, Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 12, Concession de services publics

II.3.2 ETATS DE SYNTHESE 2013

II.3.2.1 Etat du résultat consolidé 2013

<i>En millions de dirhams</i>	Notes	31-déc-13	31-déc-12
Chiffre d'affaires	5 et 6	4 117	4 089
Autres produits de l'activité	5 et 6	-10	-19
Produits des activités ordinaires		4 107	4 070
Achats	7	-3 288	-3 303
Autres charges externes	7	-269	-252
Frais de personnel	8	-218	-215
Impôts et taxes		-6	-6
Amortissements et provisions d'exploitation	9	-66	-62
Autres produits et charges d'exploitation nets	10	2	-2
Charges d'exploitation courantes		-3 845	-3 840
Résultat d'exploitation courant		262	230
Cessions d'actifs	10	3	7
Autres produits et charges d'exploitation non courants	10	-45	-45
Autres produits et charges d'exploitation	10	-42	-38
Résultat des activités opérationnelles		220	192
Produits d'intérêts		2	2
Charges d'intérêts	11	-13	-18
Résultats sur instruments financiers *	11	-12	-17
Résultat financier	11	-23	-33
Résultat avant impôt des entreprises intégrées		197	159
Impôts sur les bénéfices	12	-77	-53
Impôts différés	12	5	3
Résultat net des entreprises intégrées		125	109
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	18	-	-3
Résultat net des activités poursuivies		125	106
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		125	106
Dont Intérêts minoritaires		-	-

Etat du resultat global consolidé 2013

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc.-13	31-déc.-12
Résultat de l'exercice	125	106
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	-1	-
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	6
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-12	-3
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	4	-1
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-9	2
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	116	108
Dont Intérêts minoritaires		
Dont Résultat global net - Part du Groupe	116	108

II.3.2.2 Etat de la situation financière consolidé 2013

<i>En millions de dirhams</i>			
ACTIF	Note	31-déc-13	31-déc-12
Goodwill	15		-
Immobilisations incorporelles, net	16	52	52
Immobilisations corporelles, net	17	690	650
Actifs biologiques	21	48	53
Immeubles de placement, net	17	45	45
Participations dans les entreprises associées	18	29	22
Autres actifs financiers	20	32	33
- <i>Instruments financiers dérivés</i>			0
- <i>Prêts et créances, net</i>		11	12
- <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>		21	21
Autres débiteurs non courants		370	349
Impôts différés actifs		19	19
Actif non courant		1 285	1 223
Autres actifs financiers	20	8	12
- <i>Instruments financiers dérivés</i>		2	6
- <i>Prêts et créances et placements, net</i>		6	6
- <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>			-
Stocks et en-cours, net	21	804	931
Créances clients, net	22	501	514
Autres débiteurs courants, net	22	149	100
Trésorerie et équivalent de trésorerie	23	404	359
Actif courant		1 866	1 916
TOTAL ACTIF		3 151	3 139

<i>En millions de dirhams</i>		Actualisée	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note	31-déc-13	31-déc-12
Capital		276	276
Réserves		1 062	1 087
Ecart de conversion		-3	-2
Résultat net part du groupe		125	106
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère		1 460	1 467
Intérêts minoritaires		1	1
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 461	1 468
Provisions	25	35	9
Avantages du personnel	26	169	157
Dettes financières non courantes	27	73	68
- Dettes envers les établissements de crédit		73	68
Dettes d'impôts sur les sociétés		2	2
Impôts différés Passifs	12	64	75
Autres crédateurs non courants		2	3
Passif non courant		345	314
Provisions		-	-
Dettes financières courantes	27	136	79
- Instruments financiers dérivés		39	43
- Dettes envers les établissements de crédit		97	36
Dettes fournisseurs courantes	28	1 064	1 164
Autres crédateurs courants	28	145	114
Passif courant		1 345	1 357
TOTAL PASSIF		1 690	1 671
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		3 151	3 139

II.3.2.3 Etat de la variation des capitaux propres consolidé 2013

<i>En millions de dirhams</i>	Capital	Réserves Non Distribués	Réserves de conversion	Réserves des opérations de couverture	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2012	276	1 090	-1	2	1 367	1	1 368
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		-8			-8	-	-8
Montants retraités à l'ouverture	276	1 082	-1	2	1 359	1	1 360
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	106	-	-	106	-	106
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	-	4	-	-2	2	-	2
Résultat global total de l'année	-	110	-	-2	108	-	108
Total des transactions avec les actionnaires	-	0	-	-	0	-	0
Au 31 décembre 2012	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468
Au 1er janvier 2013	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur					0	-	0
Montants retraités à l'ouverture	276	1 192	-1	0	1 467	1	1 468
Variation des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	125	-	-	125	-	125
Var. nette de juste valeur des instruments financiers	-	-	-	-8	-8	-	-8
Pertes et profits de conversion	-	-	-1	-	-1	-	-1
Résultat global total de l'année	-	125	-1	-8	116	-	116
Dividendes distribués	-	-116	-	-	-116	-	-116
Autres variations	-	-7	-	-	-7	-	-7
Total des transactions avec les actionnaires	-	-123	-	-	-123	-	-123
Au 31 décembre 2013	276	1 194	-2	-8	1 460	1	1 461

II.3.2.4 Etat de flux de trésorerie consolidé 2013

<i>En millions de dirhams</i>	31-déc-13	31-déc-12
Résultat net de l'ensemble consolidé	125	106
Ajustements pour:		
Résultats des sociétés mises en équivalence	0	3
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	90	73
Profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	4	81
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-3	-7
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	216	256
Elimination de la charge (produit) d'impôts	72	50
Elimination du coût de l'endettement financier net	6	18
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	294	324
Incidence de la variation du BFR	-22	-38
Impôts différés		
Impôts payés	-61	-53
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	211	233
Incidence des variations de périmètre	-11	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-98	-54
Variation des autres actifs financiers	1	2
Subventions d'investissement reçues	0	-1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	7
Dividendes reçus	1	1
Intérêts financiers versés	-6	-18
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	-110	-63
Réduction de capital		1
Emission de nouveaux emprunts	28	
Remboursement d'emprunts	-23	-21
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-116	
Variation de comptes courants associés	-7	1
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-118	-19
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-17	151
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	323	172
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	306	323
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-17	151

III. MODELE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Numéro de bulletin :

ORDRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE À PRIX FERME DES ACTIONS LESIEUR CRISTAL

Nom ou raison sociale.....
 Prénom :.....
 Nom et prénom du signataire.....
 Fonction du signataire (personnes morales).....
 Sexe F/M :..... Code identité⁴⁶.....
 :.....
 Qualité du souscripteur⁴⁷ :.....
 Date de naissance :..... Numéro d'identité :.....
 Nationalité :..... Catégorie de personne morale.....
 Adresse :.....
 Tél : Fax :.....
 N° de compte RIB/BANQUE :
 N° de compte TITRE :
 Connaissance prise des modalités de souscription figurant dans la note d'information visée par le CDVM et disponible auprès des membres du syndicat de placement, veuillez me souscrire :

TYPE D'ORDRE	
QUANTITE DEMANDEE	

MODE DE PAIEMENT	DEPOSITAIRE	N°compte RIB ou N°Chèque	MODE DE COUVERTURE
Virement		(RIB 24 chiffres)	Collatéral
Chèque		(N° de chèque)	Dépôt effectif
Espèces		(En Dirhams)	Garantie bancaire

IMPORTANT :

- 1- Le bulletin de souscription est irrévocable à la clôture de la période de souscription.
- 2- Le client s'engage à couvrir le montant de ses souscriptions selon les modalités convenues avec les membres du syndicat de placement et conformément à la note d'information relative à l'opération.
- 3- Dans le cas où la Bourse de Casablanca procède à un appel de fonds, conformément à l'article 1.2.8 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, les investisseurs qualifiés et les banques devront verser au membre du syndicat de placement auprès duquel ils ont souscrit la provision nécessaire à la couverture dudit appel de fonds.
- 4- Les commissions maximum relatives à cette OPF se déclinent comme suit : la commission pour les sociétés de Bourse est de 0,6% HT ; la commission de règlement livraison est de 0,2% HT et la commission de la Bourse est de 0,1% HT.
- 5- La TVA est au taux de 10%.
- 6- L'identité des souscripteurs sera dévoilée à Lesieur Cristal.
- 7- Les ordres d'achat multiples sont interdits et frappés de nullité dans leur intégralité et leur globalité.

AVERTISSEMENT :

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement en action est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à Lesieur Cristal

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de Lesieur Cristal, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca.

A, le
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »
Signature et Cachet du Client

⁴⁶ Registre de Commerce pour les personnes morales, n° et date d'agrément pour les OPCVM

⁴⁷ Etablissement de crédit A
 OPCVM B
 Compagnie d'assurances ou caisse de retraite C
 Fonds d'investissements fonds de pension D
 Autres E